CÉSARINE DIETRICH

QUATRIÈME PARTIE (1).

Nous quittâmes enfin Paris le 15 juillet, sans que Césarine eût revu Paul ni Marguerite. Mireval était, par le comfort élégant du château, la beauté des eaux et des ombrages, un lieu de délices, à quelques heures de Paris. M. Dietrich faisait de grands frais pour améliorer l'agriculture : il y dépensait beaucoup plus d'argent qu'il n'en recueillait, et il faisait de bonne grâce et de bonne volonté ces sacrifices pour l'amour de la science et le progrès des habitans. Il était réellement le bienfaiteur du pays, et cependant sans le charme et l'habileté de sa fille il n'eût point été aimé. Son excessive modestie, son désintéressement absolu de toute ambition personnelle, imprimaient à son langage et à ses manières une dignité froide qui pouvait passer aux yeux prévenus pour la raideur de l'orgueil. On l'avait haï d'abord autant par crainte que par jalousie, et puis sa droiture scrupuleuse l'avait fait respecter, son dévoûment aux intérêts communs le faisait maintenant estimer; mais il manquait d'expansion et n'était point sympathique à la foule. Il ne désirait pas l'être; ne cherchant aucune récompense, il trouvait la sienne dans le succès de ses efforts pour combattre l'ignorance et le préjugé. C'était vraiment un digne homme, d'un mérite solide et réel. Son manque de popularité en était la meilleure preuve.

Césarine s'affectait pourtant de voir qu'on lui préférait des notabilités médiocres ou intéressées. Elle l'avait beaucoup poussé à la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, des 1er et 15 septembre.

députation, dont il ne se souciait pas, disant que certaines luttes valent tous les efforts d'une volonté sérieuse, mais que celles de l'amour-propre sont vaines et mesquines.

Cependant une question locale d'un grand intérêt pour le bien-être des agriculteurs du département s'étant présentée à cette époque, il se laissa vaincre par le devoir de combattre le mal, et, au risque d'échouer, il se laissa porter. Césarine se chargea d'avoir la volonté ardente qui lui manquait en cette circonstance. Elle avait peut-être besoin d'un combat pour se distraire de ses secrets ennuis. Son mariage lui donnait droit à une initiative plus prononcée, et M. Dietrich, qui depuis longtemps n'avait résisté à sa toute-puissance que dans la crainte du *qu'en dira-t-on*, abandonna dès lors à la marquise de Rivonnière le gouvernement de la maison et des relations, qu'il avait cherché à rendre moins apparent dans les mains de Mlle Césarine. Les nombreux cliens qui peuplaient les terres du marquis, et qui avaient beaucoup à se louer de l'indulgente gestion de son intendant, avaient eu peur en apprenant le mariage et l'absence indéfinie de leur patron. Ils avaient craint de tomber sous la coupe de M. Dietrich et d'avoir à rendre compte de beaucoup d'abus. Quand ils surent et quand ils virent que Césarine ne prétendait à rien, qu'elle n'allait pas même visiter les fermes et le château de son mari, il y eut un grand élan de reconnaissance et de joie. Dès ce moment, elle put disposer de leur vote comme de celui de ses propres tenanciers.

Mireval avait été jusque-là une solitude. M. Dietrich s'était réservé ce coin de terre pour se recueillir, et se reposer des bruits du monde. Césarine, respectant son désir, avait paru apprécier pour elle-même les utiles et salutaires loisirs de cette saison de retraite annuelle. Cette fois elle déclarait qu'il fallait en faire le sacrifice et ouvrir les portes toutes grandes à la foule des électeurs de tout rang et de toute opinion. M. Dietrich se résigna en soupirant, la jeune marquise organisa donc un système de réceptions incessantes. On ne donnait pas de fêtes, disait-on, à cause de l'absence et du triste état du marquis, et puis on en donnait qui semblaient improvisées lorsque le courrier apportait de bonnes nouvelles de lui, sauf à dire d'un air triste le lendemain que le mieux ne s'était pas soutenu.

J'aimais beaucoup Mireval, je m'y reposais du temps perdu à Paris. Je ne l'aimais plus lorsque je le vis envahi comme un petit Versailles ouvert à la curiosité. Dans toute agglomération humaine, la médiocrité domine. Ces dîners journaliers de cinquante couverts, ces réjouissances dans le parc, cet endimanchement perpétuel, me furent odieux. Je ne pouvais refuser d'aider Mlle Helmina dans ses

fonctions de majordome; son activité ne suffisait plus à tout. Le marquisat de sa nièce lui avait porté au cerveau, elle ne trouvait plus rien d'assez magnifique ou d'assez ingénieux pour soutenir le lustre d'une position si haute. Je n'avais plus d'intimité avec Césarine. Depuis le mariage de Paul et le sien, ses lèvres étaient scellées, sa figure était devenue impénétrable. Elle ne se portait pas bien, c'était pour moi le seul indice d'une grande déception supportée avec courage. Je dois dire que, durant cette période d'efforts pour oublier sa blessure ou pour la cacher, elle fut vraiment la femme forte qu'elle se piquait d'être, et que, tout en l'admirant, je sentis se réveiller ma tendresse pour elle, la douleur que me causait sa souffrance, le dévoûment qui me portait à l'alléger en lui sacrifiant mes goûts et ma liberté.

J'avais à peine le temps d'écrire à Paul. Il m'écrivait peu lui-même. Il avait un surcroît de travail pour se mettre au courant de ses nouvelles attributions. Sa femme était heureuse, son enfant se portait bien. Il n'avait, disait-il, rien de mieux à souhaiter. M. de Valbonne écrivait à M. Dietrich une fois par semaine pour le tenir au courant des alternances de mieux et de pire par lesquelles passait M. de Rivonnière. Il supportait mieux les déplacemens que le repos, il parcourait la Suisse à petites journées. Césarine paraissait prendre beaucoup d'intérêt à ces lettres, mais M. Dietrich seul y répondait. La marquise cachait avec peine l'insurmontable aversion que lui inspirait désormais M. de Valbonne.

Au bout de deux mois de lutte, Césarine l'emporta, et son père fut élu à une triomphante majorité. Elle avait déployé une activité dévorante et une habileté délicate dont on parlait avec admiration. On vécut encore quelques jours de ce triomphe, qui n'enivrait pas M. Dietrich et qui commençait à désillusionner la marquise, car beaucoup de ceux qu'elle avait conquis avec tant de peine montraient du reste qu'ils ne valaient pas cette peine-là, et n'avaient guère plus de cœur que des chiffres. Elle se sentit alors très fatiguée et très souffrante. M. Dietrich, qui ne l'avait jamais vue malade depuis son enfance, s'effraya beaucoup et la reconduisit à Paris pour consulter.

Nous nous retrouvâmes donc à l'hôtel Dietrich tout à fait calmes et à peu près seuls, tout le Paris élégant était à la campagne ou à la mer. Nous touchions à la mi-septembre, et il faisait encore très chaud. Le marquis allait décidément mieux. Césarine voyait s'éloigner indéfiniment la recouvrance de sa liberté; elle y était assez résignée, et son père espérait qu'elle aurait un jour quelque bonheur en ménage. L'engagement qu'avait pris son gendre de ne jamais la réclamer pour sa femme lui paraissait une délicatesse dont

la marquise le tiendrait quitte en le revoyant guéri, soumis et toujours épris.

La consultation des médecins dissipa nos craintes. Césarine n'avait que l'épuisement passager qui résulte d'une grande fatigue. On lui conseilla de passer le reste de la belle saison, tantôt sur sa chaise longue, dans l'ombre fraîche de ses vastes appartemens, tantôt en voiture un peu avant le coucher du soleil, de prendre du fer, du quinquina, et de se coucher de bonne heure. Elle se soumit d'un air d'indifférence, se fit apporter beaucoup de livres et se plongea dans la lecture, comme une personne détachée de toutes les choses extérieures; puis elle prit des notes, entassa de petits cahiers, et un beau matin elle me dit : — Durant ces jours de loisir et de réflexion, tu ne sais pas ce que j'ai fait? J'ai fait un livre! Ce n'est pas un roman, ne te réjouis pas; c'est un résumé lourd et ennuyeux de quelques théories philosophiques à l'ordre du jour. Cela ne vaut rien, mais cela m'a occupée et intéressée. Lire beaucoup, écrire un peu, voilà un débouché pour mon activité d'esprit; mais, pour que cela me fasse vraiment du bien, il faut que je sache si cela vaut la peine d'être dit et celle d'être lu; j'ai écrit à ton neveu pour le prier de me donner son avis, et je lui ai envoyé mon manuscrit, puisque sa spécialité est de juger ces sortes de choses. Je ne tiens pas à être imprimée, je tiens seulement à savoir si je peux continuer sans perdre mon temps.

— Et il t'a répondu?...

— Rien, sinon qu'il avait pris connaissance de mon travail et qu'il n'avait guère le temps de m'en faire la critique dans une lettre, mais qu'en un quart d'heure de conversation il se résumerait beaucoup mieux, et qu'il se tenait à mes ordres pour le jour et l'heure que je lui fixerais.

— Et tu as fixé...

— Aujourd'hui, tout à l'heure; je l'attends.

Comme de coutume, Césarine m'avertissait à la dernière minute. Toute réflexion eût été superflue, deux heures sonnaient. Paul était très exact; on l'annonça.

J'observai en vain la marquise, aucune émotion ne se trahit; elle ne lui reprocha point de n'avoir pas tenu sa promesse de venir la voir; elle ne s'excusa point de n'avoir pas tenu celle qu'elle avait faite de revoir Marguerite. Elle ne lui parla que littérature et philosophie, comme si elle reprenait un entretien interrompu par un voyage. Quant à lui, calme comme un juge qui ne permet pas à l'homme d'exister en dehors de sa fonction, il lui rendit ainsi compte de son livre : — Vous avez fait, sans paraître vous en douter, un ouvrage remarquable, mais non sans défauts; au contraire les défauts abon-

dent. Cependant, comme il y a une qualité essentielle, l'indépendance du point de vue et une appréciation plus qu'ingénieuse, une appréciation très profonde de la question que vous traitez, je vous engage sérieusement à faire disparaître les détails un peu puérils et à mettre en lumière le fond de votre pensée. L'examen des effets est de la main d'un écolier et prend infiniment trop de place. Le jugement que vous portez sur les causes est d'un maître, et vous l'avez glissé là avec trop de modestie et de défiance de vous-même. Refaites votre ouvrage, sacrifiez-en les trois quarts; mais du dernier quart composez un livre entier. Je vous réponds qu'il méritera d'être publié, et qu'il ne sera pas inutile. Quant à la forme, elle est correcte et claire, pourtant un peu lâchée. J'y voudrais l'énergie froide, si vous voulez, mais puissante d'une conviction qui vous est chère.

— Aucune conviction ne m'est chère, reprit Césarine, puisque j'ai fait ce travail avec indépendance.

— L'indépendance, reprit-il, est une passion qui mérite de prendre place parmi les passions les plus nobles. C'est même la passion dominante des esprits élevés de notre époque. C'est, sous une forme nouvelle, la passion de la liberté de conscience qui a soulevé les grandes luttes de vos pères protestans, madame la marquise.

— Vous avez raison, dit-elle, vous m'ouvrez la fenêtre, et le jour pénètre en moi. Je vous remercie, je suivrai votre conseil; je referai mon livre, j'ai compris, vous verrez.

Il allait se retirer, elle le retint. — Vous avez peut-être à causer avec votre tante, lui dit-elle. Restez, j'ai affaire dans la maison. Si je ne vous retrouve pas ici, adieu, et merci encore. — Elle lui tendit la main avec une grâce chaste et affectueuse en ajoutant : — Je ne vous ai pas demandé des nouvelles de chez vous, j'en ai; Pauline vous dira que je lui en demande souvent.

Je trouvai inutile de dire à Paul qu'elle ne m'en demandait jamais. Mon rôle n'était plus de le prémunir contre les dangers que j'avais cru devoir lui signaler l'année précédente. Je devais au contraire lui laisser croire qu'ils étaient imaginaires et accepter pour moi le ridicule de cette méprise. Je pensai devoir seulement lui demander s'il ne craignait pas d'éveiller la jalousie du marquis en venant voir sa femme.

— Je suis si éloigné de vouloir lui en inspirer, répondit-il, que je n'ai même pas songé à lui; mais, si vous craignez quelque chose, je puis fort bien ne pas revenir et vous prendre pour intermédiaire des communications qui s'établissent entre Mme de Rivonnière et moi à propos de son livre.

— Ton devoir serait peut-être d'en écrire à M. de Valbonne pour le consulter.

— Je trouverais cela bien puéril! Me poser en homme redoutable quand je suis marié me semblerait fort ridicule en même temps que fort injurieux pour cette pauvre marquise, que vous jugez un peu sévèrement. Supposez que vous ne vous soyez pas trompée, ma tante, et qu'elle ait eu réellement, dans un jour de rêverie extravagante, la pensée de s'appeler Mme Gilbert; elle est à coup sûr fort enchantée maintenant d'avoir une position plus conforme à ses goûts et à ses habitudes. Faudrait-il éterniser le souvenir d'une fantaisie d'enfant, et, si l'on fouillait dans le passé de toutes les femmes, n'y trouverait-on pas des milliers de peccadilles aussi déraisonnables qu'innocentes? De grâce, ma tante, laissez-moi oublier tout cela et rendre justice à la femme intelligente et bonne qui rachète, par le travail sérieux et la grâce sans apprêt, les légèretés ou les rêveries de la jeune fille.

Devais-je insister? devais-je avertir M. Dietrich, alors absent pour six semaines? devais-je inquiéter Marguerite pour l'engager à se tenir sur ses gardes? Évidemment je ne pouvais et ne devais rien faire de tout cela, j'avais depuis longtemps perdu l'espérance de diriger Césarine. Je n'étais plus sa gouvernante. Elle s'appartenait, et je ne m'étais pas engagée avec son mari à veiller sur elle. Il n'y avait pas d'apparence qu'il fût jamais en état de tirer vengeance d'un rival, et Paul avait désormais assez d'ascendant sur lui pour détruire ses soupçons. D'ailleurs Paul voyait peut-être plus clair que moi; Césarine, éprise de graves recherches et peut-être ambitieuse de renommée, ne songeait peut-être plus à lui.

Il la revit plusieurs fois, et peu à peu ils se virent souvent. M. Dietrich les retrouva sur un pied de relations courtoises et amicales si discrètes et si tranquilles, qu'il n'en conçut aucune inquiétude et ne jugea pas convenable d'en instruire M. de Valbonne dans ses lettres. L'automne arrivait, il se proposait de faire voyager un peu sa fille; mais elle était parfaitement guérie et trouvait à Paris la solitude dont elle avait besoin pour travailler. Elle paraissait si calme et si heureuse qu'il consentit à attendre à Paris auprès d'elle l'ouverture de la session parlementaire. Césarine n'aimait plus le monde, et il était de bon goût qu'elle vécût dans la retraite. Son cortége de prétendans l'avait naturellement abandonnée. Elle rechercha parmi ses anciens amis les personnes graves occupées de science ou de politique. Aucun beau jeune homme, aucune femme à la mode ne reparut à l'hôtel Dietrich. Paul, avec sa mise modeste et son attitude sérieuse, ne déparait pas cet aréopage de gens mûrs convoqué autour des élucubrations littéraires et philosophiques de la belle marquise. Il prenait plaisir aux discussions intéressantes que Césarine avait l'art de soulever et d'entretenir. Il y faisait très bonne

figure quand on le forçait à y prendre part. Il avait déjà dans ce monde-là des relations qui devinrent plus intimes. On y faisait grand cas de lui; on en fit davantage en le voyant plus souvent et moins contenu par sa discrétion naturelle. Césarine réussissait à le faire briller malgré lui et sans qu'il s'aperçût de l'aide qu'elle lui donnait.

A la fin de l'hiver, leur amitié établie sans crise et sans émotion, elle l'engagea à lui amener Marguerite. Il refusa et lui dit pourquoi. Marguerite était trop impressionnable, trop peu défendue par l'expérience et le raisonnement pour sortir de la sphère où elle était heureuse et sage.

Au printemps, Paul, dont la position s'améliorait chaque jour, avait pu louer, à une demi-heure de Paris, une petite maison de campagne où sa femme et son enfant vivaient avec Mme Féron, sans qu'elles fussent forcées de beaucoup travailler. Il allait chaque soir les retrouver, et chaque matin, avant de partir, il arrosait lui-même un carré de plantes qu'il avait la jouissance de voir croître et fleurir. Il n'avait jamais eu d'autre ambition que de posséder un hectare de bonne terre, et il comptait acheter l'année suivante celle qui lui était louée. Il pouvait désormais quitter son bureau à cinq heures; il dînait à Paris et venait souvent nous voir après. Dès que les pendules marquaient neuf heures, quelque intéressante que fût la conversation, il disparaissait pour aller prendre le dernier train et rejoindre sa famille. Quelquefois il acceptait de dîner avec nous et quelques-unes des notabilités dont s'entourait la marquise.

Un jour que nous l'attendions, je reçus un billet de lui. « Je suis effrayé, ma tante, disait-il; Marguerite me fait dire que Pierre est très malade; j'y cours. Excusez-moi auprès de Mme de Rivonnière. »

— Prends ma voiture et cours chez mon médecin, me dit Césarine, emmène-le chez ton neveu. Je t'accompagnerais, si j'étais libre; mais je te donne Bertrand, qui ira chez les pharmaciens et vous portera ce qu'il faut.

Je me hâtai. Je trouvai le pauvre enfant très mal, Paul au désespoir, Marguerite à peu près folle. Le médecin de l'endroit qu'on avait appelé s'entendit avec celui que j'amenais. L'enfant, mal vacciné, avait la petite vérole. Ils prescrivirent les remèdes d'usage et se retirèrent sans donner grand espoir, la maladie avait une intensité effrayante. Nous restions consternés autour du lit du pauvre petit, quand Césarine entra vers dix heures du soir, encore vêtue comme elle l'était dans son salon, belle et apportant l'espoir dans son sourire. Elle s'installa près de nous, puis elle exigea que Marguerite et Paul nous laissassent toutes deux veiller le malade. La chambre était trop petite pour qu'il fût prudent d'encombrer l'atmosphère. Elle se déshabilla, passa une robe de chambre qu'elle

avait apportée dans un foulard, s'établit auprès du petit lit, et resta là toute la nuit, tout le lendemain, toutes les nuits et tous les jours qui suivirent, jusqu'à ce que l'enfant fût hors de danger. Elle fut vraiment admirable, et Paul dut, comme les autres, accepter aveuglément son autorité. Elle avait coutume de soigner les malades à Mireval, et elle y portait un rare courage moral et physique. Les paysans la croyaient magicienne, car elle opérait le miracle de ranimer la volonté et de rendre l'espérance. Ce miracle, elle le fit sur nous tous autour du pauvre enfant. Elle était entrée dans cette petite maison abîmée de douleur et d'effroi, comme un rayon de soleil au milieu de la nuit. Elle nous avait rendu la présence d'esprit, le sens de l'à-propos, la confiance de conjurer le mal, toutes conditions essentielles pour le succès des meilleures médications; elle nous quitta, nous laissant dans la joie et bénissant son intervention providentielle.

Je dus rester quelques jours encore pour soigner Marguerite, que le chagrin et l'inquiétude avaient rendue malade aussi. Césarine revint pour elle, ranima son esprit troublé, lui témoigna un intérêt dont elle fut très fière, rassura et égaya Paul, qui, à peine remis d'une terreur, retombait dans une autre, se fit aimer de Mme Féron, avec qui elle causait des choses les plus vulgaires dans un langage si simple que la femme supérieure s'effaçait absolument pour se mettre au niveau des plus humbles. Cette séduction charmante me prit moi-même, car dans nos entretiens elle ne donnait plus de démenti confidentiel à sa conduite extérieure. Je me persuadai qu'elle était absolument guérie de son orgueil et de sa passion. Je ne craignis plus d'enflammer Paul en partageant l'admiration qu'il avait pour elle. Sa reconnaissance et son affection devenaient choses sacrées; une prévision du danger m'eût semblé une injure pour tous deux.

Et pourtant la marquise avait réussi là où avait échoué Césarine. Elle avait amélioré le sort de Paul, car, sans qu'il pût s'en douter, elle avait pesé, par l'intermédiaire de son père, sur les résolutions de M. Latour. Celui-ci, ayant éprouvé quelques pertes, voulait restreindre ses opérations. En lui prêtant une somme importante, M. Dietrich l'avait amené à faire tout le contraire et à charger Paul d'une affaire assez considérable. Elle avait ainsi donné du pain à l'enfant et du repos à la mère, elle avait été le médecin de l'ue et de l'autre; elle s'était emparée de la confiance, de l'affection, voire des secrets de la famille. Tout ce que Paul avait juré de soustraire à sa sollicitude, elle le tenait, et, loin de s'en plaindre, il était heureux qu'elle l'eût conquis.

Une seule personne, celle qui jusque-là avait été la plus con-

fiante, Marguerite, sans autre lumière que son instinct, devina ou plutôt sentit la fatalité qui l'enveloppait; elle le sentit d'autant plus douloureusement qu'elle adorait la belle marquise et ne l'accusait de rien. Sa jalousie éclatait d'une manière tout opposée à celle que nous avions prévue. Un jour, je la trouvai en larmes, et, bien que j'eusse quelque ennui à écouter ses plaintes, je fus forcée de les entendre. — Voyez-vous, me dit-elle, vous me croyez heureuse, eh bien! je le suis moins qu'avant ce mariage tant désiré. Je m'instruis un peu. Paul a un peu plus de temps pour s'occuper de moi, et il croit me faire grand bien en m'apprenant à raisonner. Cela me tue au contraire, car voilà que je comprends un *tas de choses* dont je ne me doutais pas, et toutes ces choses sont tristes, toutes me blessent ou me condamnent. Il ne peut pas me parler de ce qui est bien ou mal sans que je me rappelle le mal que j'ai fait et la répugnance qu'il doit avoir pour mon passé. Il me dit bien que je dois l'oublier, puisque tout est réparé; mais qu'est-ce qui a réparé? C'est lui, au risque de sa vie, en prenant la vie d'un autre et en me refaisant un honneur avec du sang. Il est bon, il s'est mis à plaindre celui qu'il détestait, et la pitié qu'il a pour son ennemi le rend triste quand il entend dire qu'il mourra. S'il m'aimait assez pour s'en consoler! Mais voilà ce qui ne se peut pas. Ce n'est pas le tout d'être jolie femme et d'aimer à la folie; il faut encore avoir de l'esprit et de l'instruction pour ne pas ennuyer un homme qui en a tant! Moi, quand je demandais le mariage, je ne savais pas ça. Je croyais qu'il devait se plaire avec moi et son enfant, et je lui disais toujours : — Où seras-tu plus aimé et plus content qu'avec nous? — Il n'a jamais été contre, car il me répondait : — Tu vois bien que je ne me trouve pas mieux ailleurs, puisque je ne vous quitte jamais que je n'y sois forcé. Aujourd'hui pourtant il pourrait dîner avec nous tous les jours, et c'est bien rare qu'il revienne ici avant neuf heures et demie du soir. Il ne voit plus Pierre s'endormir. Il le regarde bien dans son petit lit, et le matin il le porte dans le jardin et le dévore de caresses; mais je le regarde à travers le rideau de ma fenêtre, et je lui vois des airs tristes tout d'un coup. Je me figure même qu'il a des larmes dans les yeux. Si j'essaie de le questionner, il me répond toujours avec sa même douceur et me gronde avec sa même bonté; cependant il a l'air sévère malgré lui, et je vois qu'il a de la peine à se retenir de me dire que je suis une ingrate. Alors je lui demande pardon et ne lui dis plus rien : j'ai trop peur de le tourmenter; mais il me reste un pavé sur le cœur. Je chante, je ris, je travaille, je remue pour me distraire. Ça va bien tant que l'enfant est éveillé et que je m'occupe de lui; quand il ferme ses yeux bleus, le ciel se cache. Mme Féron s'en va dor-

mir aussi tout de suite. Paul m'a défendu de lui faire des confidences, elle aime à causer, et mon silence l'ennuie. Je reste seule, j'attends que mon mari soit rentré; je prends mon ouvrage et je me dis : Deux heures, ça n'est pas bien long... Cela me paraît deux ans. Je ne sais pas pourquoi ces deux heures-là, qu'il pourrait nous donner et qu'il ne nous donne presque plus, me rendent folle, injuste, méchante. Je rêve des malheurs, des désespoirs; si je ne craignais pas d'éveiller mon petit, je crierais, tant je souffre. Je regarde à la fenêtre comme si je pouvais voir par-dessus la campagne ce que Paul fait à Paris... Et pourtant, je le sais, il ne fait pas de mal; il ne peut faire que du bien, lui! Je sais qu'il va souvent chez vous, c'est bien naturel : vous êtes pour lui comme sa mère. Quand il rentre, je lui demande toujours s'il vous a vue. Il répond oui, il ne ment jamais... S'il a vu la belle marquise, s'il y avait du grand monde chez elle, s'il est content d'être revenu auprès de moi; il sourit en disant toujours oui. Il me fait raconter tout ce que le chéri a fait et dit dans la journée, à quels jeux il s'est amusé, ce qu'il a bu et mangé; enfin il paraît heureux de parler de lui, et je n'ose pas parler de moi. Je me cache d'avoir souffert. Quelquefois je suis bien pâle et bien défaite, il ne s'en aperçoit pas, ou, s'il y prend garde, il ne devine pas pourquoi. Je voudrais lui tout dire pourtant, lui confesser que je m'ennuie de vivre, que par momens je regrette qu'il m'ait empêché de mourir. J'ai peur de lui faire de la peine, d'augmenter celle qu'il a, car il en a beaucoup, je le vois bien, et peut-être est-il plus à plaindre que moi...

Ce jour-là, Marguerite ne me laissa entrevoir aucune jalousie contre la marquise; mais une autre fois ce fut à Césarine elle-même qu'elle se révéla.

Quelques semaines s'étaient écoulées depuis la maladie de l'enfant. Césarine venait le voir tous les dimanches et passait ainsi avec Paul et moi une partie de cette journée, que Paul consacrait toujours à sa famille. Dans la semaine, il avait repris l'habitude de dîner à l'hôtel Dietrich le mardi et le samedi, et d'y venir passer une heure le soir presque tous les jours. C'était là le gros chagrin de Marguerite, je le trouvais injuste. Je n'en avais point parlé à Paul, espérant qu'elle prendrait le sage parti de ne pas vouloir l'enchaîner si étroitement; il était bien assez esclave de son devoir. Un peu de loisir mondain n'était-il pas permis à cet homme d'intelligence condamné à la société d'une femme si élémentaire?

Pourtant je commençais à m'inquiéter de son air souffreteux et de l'abattement où il m'arrivait souvent de la surprendre. La marquise s'en apercevait fort bien, et si elle ne la questionnait pas, c'est qu'elle savait mieux qu'elle-même la cause de son chagrin.

Marguerite avait besoin d'être questionnée; comme tous les enfans, elle ne savait que devenir quand on ne s'occupait pas d'elle. Parler d'elle-même, se plaindre, se répandre, se vanter en s'accusant, se faire juger, se repentir, promettre et recommencer, telle était sa vie, et depuis que la Féron n'était plus sa confidente, depuis que Paul, marié avec elle, lui inspirait une sorte de crainte, elle amassait des tempêtes dans son cœur.

Comme nous étions toutes les trois dans son petit jardin, Paul se trouvant occupé dehors, elle rompit la digue que lui imposait notre absence de curiosité. — Paul s'est donc bien amusé hier soir chez vous, nous dit-elle d'un ton assez aigre, qu'il a manqué le train et n'est rentré qu'à onze heures, à pied, par les sentiers?

— En vérité, lui dit Césarine, est-ce que vous avez été inquiète?

— Bien sûr que je l'ai été. Un homme seul comme ça sur des chemins où on ne rencontre que des gens qui rôdent on ne sait pourquoi! Vous devriez bien me le renvoyer plus tôt. Quand il n'arrive pas à l'heure, je compte les minutes; c'est ça qui me fait du mal!

— Chère enfant, reprit Césarine avec une douceur admirable, nous nous arrangerons pour que cela n'arrive plus. Nous gronderons Bertrand quand les pendules retarderont.

— Vous pouvez bien les avancer d'une heure, car il prend tant d'amusement chez vous qu'il m'en oublie.

— On ne s'amuse pas chez nous, Marguerite; on est très sérieux au contraire.

— Justement; c'est sa manière de s'amuser, à lui; mais vous ne me ferez pas croire que vous ne receviez pas quantité de belles dames?

— C'est ce qui vous trompe. Il ne vient plus de belles dames chez moi.

— Il y a vous toujours, et vous en valez cent.

— Fort aimable; mais vous ne pouvez pas être jalouse de moi?

Marguerite regarda la marquise en face avec une sorte de terreur, puis elle se courba sous le regard limpide et profond qu'elle interrogeait. Elle se mit aux genoux de Césarine, prit ses mains et les baisa. — Ma belle marquise, lui dit-elle, vous savez que vous êtes mon bon dieu sur la terre. Vous m'avez fait marier, car c'est à vous que je dois ça, j'en suis sûre. Je vous dois la vie de mon enfant et aussi sa beauté, car sans vous il aurait été défiguré. Quand je pense quels soins vous avez pris de lui sans être dégoûtée de ce mal abominable, sans crainte de le prendre, sans me permettre d'y toucher, sans vous soucier de vous-même à force de vous soucier des autres! Oui, bien sûr, vous êtes l'ange gardien, et je ne pour-

rai jamais vous dire comme je vous aime; mais tout ça ne m'empêche pas d'être jalouse de vous. Est-ce que ça peut être autrement? Vous avez tout pour vous, et je n'ai rien. Vous êtes restée belle comme à seize ans, et moi, plus jeune que vous, me voilà déjà fanée; je sens que je me courbe comme une vieille, tandis que vous vous redressez comme un peuplier au printemps. Vous avez, pour vous rendre toujours plus jolie, des toilettes qui ne me serviraient de rien, à moi! Quand même je les aurais, je ne saurais pas les porter. Quand je mets un pauvre bout de ruban dans mes cheveux pour paraître mieux coiffée, Paul me l'ôte en me disant : Ça ne te va pas, tu es plus belle avec tes cheveux; mais ils tombent, mes cheveux. Voyez! j'en ai déjà perdu plus de la moitié, et, quand je n'en aurai presque plus, si je m'achète un faux chignon, Paul se moquera de moi. Il me dira : Reste donc comme tu es! Ça n'est pas tes cheveux que j'aime, c'est ton cœur. — C'est bien joli, cela, et c'est vrai, c'est trop vrai. Il aime mon cœur, et il ne fait plus cas de ma figure; il y est trop habitué. L'amitié ne compte pas les cheveux blancs quand ils se mettent à pousser. Il m'aimera vieille, il m'aimera laide, je le sais, j'en suis fière; mais c'est toujours de l'amitié, et je m'en contenterais, si j'étais bien sûre qu'il n'est pas capable de connaître l'amour. Il le dit. Il jure qu'il ne sait pas ce que c'est que de s'attacher à une femme parce qu'elle a de beaux yeux ou de belles robes...

— Je crois, dit Césarine en souriant d'une façon singulière, qu'il vous dit la vérité.

— Oui, ma marquise; mais quand, avec les belles robes et les beaux yeux, et toute la personne magnifique et aimable, il y a le grand esprit, le grand savoir, la grande bonté, tout ce qu'un homme doit admirer... Tenez! il n'est pas possible qu'il ne vous aime pas d'amour, voilà ce que je me dis tous les soirs quand il est chez vous et que je l'attends.

— Ce que vous vous dites là est très mal, répondit Césarine sans montrer aucune autre émotion qu'un peu de mécontentement. Voyons, ma pauvre Marguerite, êtes-vous sans conscience et sans respect des choses les plus saintes? Croyez-vous que, si votre mari avait la folie d'être épris de moi, je ne m'en apercevrais pas?

— Peut-être, ma marquise! Ne me grondez pas. Qui peut savoir? Paul est si drôle, si différent des autres! Je sais bien, moi, que tout le monde n'est pas comme lui. Il y en a qui ne savent rien cacher : des gens qui ne le valent pas, mais qui sont plus ouverts, plus passionnés, dont on connaît vite le bon et le mauvais côté. On n'est pas longtemps trompé par eux : ils vont où le vent les pousse; mais Paul avec sa raison, son courage, sa patience, on ne peut rien savoir de lui!

— Il me semble, reprit Césarine avec une ironie dont Marguerite ne sentit pas toute la portée, que vous faites ici une étrange allusion au passé. Il semblerait que, tout en mettant votre mari beaucoup au-dessus du mien, vous ayez au fond du cœur quelque regret d'une passion moins pure, mais plus vive que l'amitié.

Marguerite rougit jusqu'aux yeux, mais sans renoncer à s'épancher sur un sujet trop délicat pour elle. Je voyais en présence les deux natures les plus opposées que l'imagination d'un romancier eût pu évoquer : l'une résumant en elle tout l'empire qu'une femme est capable d'exercer sur les autres et sur elle-même; l'autre absolument dépourvue de défense, capable de raisonner et de réfléchir jusqu'à un certain point, mais forcée, par la nature de ses impressions, de tout subir et de tout révéler.

— Vous avez raison de vous moquer de moi, reprit-elle; ce n'est pas joli de se souvenir d'un vilain passé, quand on a le présent meilleur qu'on ne mérite; mais à vous, est-ce que je ne peux pas parler de tout? Voyez donc si je n'ai pas sujet d'être jalouse de vous! Pour qui est-ce que j'ai été trompée et quittée? Vous pensez bien que je le sais à présent. Quoique Paul ne m'en ait jamais voulu parler, il a bien fallu que quelque parole lui échappât. Votre marquis vous aimait depuis longtemps; c'est par dépit qu'il m'a recherchée, c'est pour retourner à vous qu'il m'a plantée là. Ce qui m'est arrivé une fois peut m'arriver encore. C'est peut-être mon sort que vous me fassiez tout le mal et tout le bien de ma vie.

— Vous déraisonnez tout à fait, Marguerite, lui dis-je. Vous oubliez que la marquise de Rivonnière ne s'appartient plus; vous lui manquez de respect, vous outragez votre mari! J'admire la patience avec laquelle mon amie vous écoute et vous répond, et je me demande ce que Paul penserait de vous, s'il pouvait vous entendre.

— Ah! s'écria-t-elle épouvantée, si vous le lui répétez, je suis perdue.

— Je ne veux pas vous perdre, je ne veux pas surtout le rendre malheureux en le forçant à regretter son mariage.

Marguerite pleurait amèrement. La marquise la consola et l'apaisa avec une douceur maternelle, en me disant que j'avais tort de la gronder, qu'il fallait persuader et non brusquer les enfans malades. Marguerite sanglotait à ses pieds, la couvrit de caresses, lui demanda pardon, jura cent fois de ne plus être folle, et, entendant revenir Paul, s'enfuit au fond du jardin pour qu'il ne vît pas ses larmes.

Mais il les vit, s'en affecta et m'écrivit le lendemain la lettre suivante : « Ma pauvre Marguerite est malade, malade d'esprit surtout. Je l'ai confessée, je sais qu'elle a dit des choses insensées à Mme de Rivonnière. Je sais aussi que Mme de Rivonnière est trop

saintement sage pour voir en elle autre chose qu'une pauvre enfant à plaindre, à soigner, à guérir. Je sais qu'elle y serait toute résignée, qu'elle en aurait la patience, et que sa pitié serait inépuisable; mais ici, qu'elle me le pardonne, ma fierté ou plutôt ma discrétion d'autrefois reparaît. Je ne dois imposer qu'à moi-même le soin de guérir ma malade. Je crois que ce sera très facile. Il suffira que je m'abstienne pendant quelque temps de rester à Paris le soir. Je vais m'arranger pour vous présenter quelquefois mes respects vers cinq heures, puisqu'on vous trouve à cette heure-là, et je me priverai des bonnes causeries de l'après-dînée. Priez Mme de Rivonnière d'être moins parfaite, c'est-à-dire d'être un peu sévère et de feindre de bouder ma compagne pendant une semaine ou deux. Il ne faut pas que l'enfant s'habitue à *offenser* impunément ce qu'au fond du cœur elle chérit et respecte. Ne vous tourmentez pas, ma tante, je sais aussi soigner les enfans et je ne me fais pas un malheur des puériles contrariétés de la vie. Mes respects très profonds à notre amie, mes tendresses à vous. PAUL. »

— Il aura beau faire pour le cacher, me dit Césarine, à qui je communiquai cette lettre. Il est bien malheureux, ton Paul! Il cède, et ce sera pire. Il prend la patience pour la force. Cette pauvre femme ne changera pas; elle ne croira jamais aux autres parce qu'elle a perdu le droit de croire à elle-même. Aucune femme, si puissante qu'elle soit, ne se relèvera jamais entièrement d'une chute, et, quand elle est faible, elle ne se relève pas du tout. Il y a au fond de ce malheureux cœur une amertume que rien ne peut en arracher. La faiblesse dont elle rougit, elle souhaite ardemment de la constater chez celles qui n'ont point à rougir. Si elle pouvait la surprendre chez moi, en même temps que furieuse et désespérée, elle serait triomphante d'une joie lâche et mauvaise. Je te le disais bien que Paul ne pouvait pas épouser cette fille, et tu le sentais bien aussi! Elle lui fera cruellement expier sa grandeur d'âme.

— Ne crains-tu pas qu'il ne t'en arrive autant? Ne t'es-tu pas mariée sans amour, par un mouvement de générosité?

— Je me suis mariée avec un mort, ce n'est pas la même chose, et j'ai pris mes précautions pour que ce mort ne revive pas avec moi. Je n'ai point fait acte de sensiblerie. J'ai cru frapper un grand coup, et je l'aurais frappé, si Paul n'eût brisé mon ouvrage en épousant sa maîtresse!...

Je n'osais demander l'explication de ces paroles mystérieuses, tant je craignais de voir Césarine repousser le piédestal sur lequel elle était remontée; mais elle était lasse de se taire, l'expansion de la pauvre Marguerite avait rompu le charme; la sérénité de la déesse était troublée par cet incident vulgaire. Césarine, tout

comme Marguerite, avait besoin de parler, elle parla malgré moi.

— Tu ne veux pas comprendre? reprit-elle irritée de mon silence.

— Non, lui dis-je; j'aime mieux croire.

— Cruelle, comme il y a longtemps que tu ris du châtiment que tu crois m'être infligé par la destinée! Tu me crois vaincue et brisée, n'est-ce pas? Eh bien! tu te trompes, je ne le suis pas, je ne le serai jamais. J'ai voulu être aimée de Paul Gilbert; je le suis!

— Tu mens! m'écriai-je; son amitié pour toi est aussi sainte que tous les autres sentimens de sa vie.

— Et qui donc voudrait qu'il en fût autrement? répondit-elle en se dressant dans sa plus écrasante fierté. T'es-tu jamais imaginé que je voulais le rendre adultère et descendre à l'être moi-même?

— Non, certes; mais tu crois peut-être troubler sa raison, torturer son cœur et ses sens...

— Je ne m'abaisse pas à savoir s'il a des sens et si mon image les trouble. Je vis dans une sphère d'idées et de sentimens où ces malsaines préoccupations ne pénètrent pas. Je suis une nature élevée, je vis au-dessus de la réalité; tu devrais le savoir, et je trouve qu'en l'oubliant tu te rabaisses plus que tu ne m'offenses. J'ai voulu être la plus noble et la plus pure affection de Paul en même temps que la plus vive. Crois-tu que j'aie échoué?

— Si tu n'as pas échoué, tu as accompli une œuvre de malheur et de destruction. Se mettre à la place de la femme légitime dans le cœur et la pensée de l'époux, retirer soi-même à celui qu'on a choisi la place qu'il doit occuper dans le cœur et dans la pensée de sa femme, c'est commettre, dans la haute et funeste région que tu prétends occuper, un double adultère qui n'a pas besoin du délire des sens pour être criminel. C'est se jouer froidement des liens de la famille, c'est renverser les notions les plus vraies et se créer un code de libres attractions en dehors de tous les devoirs. C'est un échafaudage de sophismes, de mensonges à sa propre conscience, et tout cela prémédité, raisonné, travaillé, me semble odieux; voilà mon jugement, et si tu ne peux le supporter sans colère, quittons-nous. Tu t'es trop dévoilée, je ne t'estime plus; je m'efforcerai de ne plus t'aimer...

— Comme tu deviens irritable et intolérante, répondit-elle froidement; voyons, calme-toi, tu me dis mes vérités avec fureur, tu me forces à te dire les tiennes de sang-froid. Il se peut que je sois romanesque, mais je prétends l'être avec dignité, avec succès, et faire triompher dans ma vie ces prétendus sophismes dont je saurai faire des vérités; toi, pauvrette, tu ne comprends rien ni à l'amour, ni au devoir, ni à la famille. N'ayant jamais été aimée, tu as cru que toute la vertu consistait à n'aimer point; tu t'en es tirée avec di-

gnité, je le reconnais; tu n'as donné à personne le droit de te trouver ridicule; c'est tout ce que tu pouvais faire. Quant à la science du cœur humain, tu ne pouvais pas l'acquérir, n'ayant pas l'occasion de l'étudier sur toi-même. Tu as pris tes notions dans les idées sociales, c'est-à-dire dans le code du convenu. Tu ne peux pas voir par-dessus ces vaines barrières, tu n'es pas assez grande! Il te semble que ce qui est *arrangé* est sacré, que je dois à l'homme à qui j'ai juré fidélité mon âme tout entière, de même que Paul, selon toi, doit tout son cœur, toute sa pensée à Marguerite. Eh bien! cela est faux, paradoxal, illusoire, impossible. C'est la convention hypocrite d'un monde qui dit ces choses-là et ne les pense pas. On ne me trompe pas, moi! J'ai très bien compris qu'en m'engageant à M. de Rivonnière, dont je ne veux pas être la femme, j'avais fait vœu de chasteté, parce que je ne dois pas le forcer à donner son nom aux enfans d'un autre. Il l'a compris aussi, puisqu'en s'engageant sur l'honneur à me respecter il a fait acte de confiance absolue dans ma loyauté. Paul n'a pas non plus trompé Marguerite, bien que la convention fût tout autre. Il lui a toujours refusé l'impossible enthousiasme que la pauvre sotte voudrait lui inspirer. Il lui a donné sa protection, qu'il lui devait, et ses sens, dont je ne suis pas jalouse. Elle est sa ménagère, sa femelle, et ne peut être que cela. Elle n'est ni sa femme parce qu'elle n'est pas son égale devant Dieu, ni son amante parce qu'elle avilit l'amour dans ses appréciations misérables. Il ne *peut pas* l'aimer. Ce que l'homme de bien ne *peut pas* faire, c'est le mal, et ce qui avilit l'âme, ce qui rétrécit le cœur et l'esprit, c'est l'amour mal placé. Tu veux qu'il aime cette femme! Ta conscience te crie que tu mens, car elle te choque et te froisse toi-même; tu le lui fais sentir plus durement que moi. Tu veux que j'aime ce demi-sauvage déguisé en paladin, que j'ai épousé pour montrer à Paul que je n'avais pas de sens? Si j'aimais ce Rivonnière, qui, malgré ses belles manières et sa bonne éducation, est, à un autre échelon social, le pendant de l'*élémentaire* Marguerite, je serais vraiment avilie; mais je n'ai pas le goût des choses basses : j'aime mon mari comme Paul aime sa femme. Ce sont deux personnes d'une autre variété de l'espèce humaine que la variété à laquelle nous appartenons. Des convenances extérieures nous ont forcés à nous les associer dans une certaine limite, lui pour avoir des enfans, moi pour n'en point avoir. Ce que nous leur devons, c'est le contraire de l'amour; Paul doit la paternité, moi la virginité. Pourquoi souffrirait-il de mon état de neutre, quand il m'est indifférent qu'il soit procréateur avec une autre? Notre lien, c'est l'intelligence; notre fraternité, c'est la pensée; notre amour, c'est l'idéal. Nous nous aimons, et tu n'y peux rien, va! Dis-lui

maintenant tout ce que ta maladroite prudence te suggérera contre moi : il n'y croira plus, il ne te comprendra même pas; essaie, je veux bien, quitte-moi, va vivre avec lui en lui disant que tu as horreur de ma perversité. Il te recevra à bras ouverts, mais tu liras à toute heure cette réflexion dans ses yeux attristés : ma pauvre tante est folle, cela me met sur les bras deux malades à soigner!

M'ayant ainsi terrassée, elle s'en alla tranquillement écrire à Paul qu'elle l'approuvait infiniment de ménager les souffrances de sa compagne, qu'elle respectait son désir de ne pas la revoir de quelque temps, mais qu'elle ne pouvait se résoudre à paraître fâchée, vu qu'elle pardonnait tout à la mère de l'adorable petit Pierre. — Puis trois pages de *post-scriptum* pour demander l'opinion de Paul sur quelques ouvrages à consulter. — La correspondance était entamée. Ses réponses remplirent tous les loisirs de Paul, car elle sut l'obliger à lui écrire tous les soirs où il s'était condamné à ne plus aller chez elle.

Un matin, Marguerite tomba chez nous à l'improviste. Paul l'avait amenée à Paris pour acheter quelques objets nécessaires à leur enfant, et elle s'était échappée pour voir *sa marquise*; elle la suppliait de ne pas la trahir.

— Je sais bien que je désobéis, ajouta-t-elle; mais je ne peux pas vivre comme cela sans vous demander pardon. Je sais que vous ne m'en voulez pas, mais je m'en veux, moi, je me déteste d'avoir été si insolente et si mauvaise avec vous. Je ne le serai plus, vous êtes si grande et Paul est si bon! Quand il a vu comme je me tourmentais de vos lettres, il me les a montrées. Je n'y ai rien compris, sinon que vous l'approuviez de rester avec moi, et que vous m'aimiez bien toujours. A présent écoutez. Je ne peux pas accepter le sacrifice qu'il me fait de travailler dans une petite chambre sans air aux heures où il pourrait vous dire tout ce qu'il vous écrit, dans vos beaux salons, avec vous pour lui répondre et faire sortir son grand esprit, qui étouffe avec moi. Non, non, je ne veux pas le rendre malheureux et prisonnier; je le lui ai dit, il ne veut pas le croire, c'est à vous de le ramener chez vous. Écrivez-lui que vous avez besoin de lui, il n'a rien à vous refuser.

— Ce ne serait pas vrai, répondit Césarine. Je n'ai pas besoin de le voir pour achever mon travail. C'est pour l'acquit de ma conscience que je le consulte : quand j'aurai fini, je lui soumettrai le tout; mais cela peut se communiquer par écrit.

— Non, non, ce n'est pas la même chose! Il a besoin de parler avec vous, il s'ennuie à la maison. Qu'est-ce que je peux lui dire pour l'amuser? Rien, je suis trop simple.

Marguerite avait l'habitude de s'humilier afin qu'on lui fît des

complimens pour la relever à ses propres yeux. Elle était fort avide ce ce genre de consolations. Césarine ne le lui épargna pas, mais avec une si profonde ironie au fond du cœur que la pauvre femme la trouva trop indulgente pour elle, et lui répondit : — Vous dites tout cela par pitié! vous ne le pensez pas, vous êtes bonne jusqu'à mentir. Je vois bien que je vous lasse et vous ennuie, je ne reviendrai plus; mais vous pouvez me faire du bien de loin. Rappelez Paul à vos dîners et à vos soirées, voilà tout ce que je vous demande.

— Alors vous n'êtes plus jalouse, c'est fini?

— Non, ce n'est pas fini, je suis jalouse toujours. Plus je vous regarde, plus je vois qu'il est impossible de ne pas vous aimer plus que tout; mais, quelque idiote que je sois, j'ai plus de cœur et plus de force que vous ne pensez, plus que Paul lui-même ne le croit. Vous le verrez avec le temps. Je suis capable d'aimer jusqu'à me faire un devoir, une vertu et peut-être un bonheur de ma jalousie!

— C'est très profond ce qu'elle dit là, observa Césarine dès qu'elle se retrouva seule avec moi. Elle exprime à sa manière un sentiment qui la ferait très grande, si elle était capable de l'avoir. Aimer Paul jusqu'à me bénir de lui inspirer l'amour qu'il ne peut avoir pour elle, ce serait un sacrifice sublime de sa personnalité farouche; mais elle aime à se vanter, la pauvre créature, et si par momens elle est capable de concevoir une noble ambition, il ne dépend pas d'elle de la réaliser. Ce ne sont point là travaux de villageoise, et ce n'est pas en battant la lessive qu'on apprend à tordre son cœur comme un linge pour l'épurer et le blanchir.

— Qui sait, grande Césarine? Il y a une chose que savent quelquefois ces natures primitives, et que vos travaux métaphysiques et autres ne vous apprendront jamais...

— Et cette chose, c'est...

— C'est l'abnégation.

— Qu'est-ce donc que ma vie alors? Je croyais n'avoir pas fait autre chose que sacrifier tous mes premiers mouvemens...

— A quoi? A la volonté de réussir en vue de toi-même. La volonté d'échouer pour qu'un autre triomphe, tu ne l'auras jamais. Cela est bien plus au-dessus de toi que de Marguerite.

— Tu vas faire d'elle une martyre, une sainte? Nouveau point de vue!

— Ce qu'elle vient de faire en te priant de lui garder son mari tous les soirs aux heures où elle s'inquiète et s'ennuie est déjà assez généreux. Tu ne daignes pas y prendre garde, moi j'en suis frappée.

— Il n'y a pas de quoi, Paul s'ennuie avec elle, elle l'a dit; elle

a peur qu'il ne s'ennuie trop, et ne cherche quelque distraction moins noble que ma conversation.

— Tu cherches à la rabaisser; tu es peut-être plus jalouse d'elle qu'elle ne l'est de toi.

— Jalouse, moi, de cette créature?

— Tu la hais, puisque tu l'injuries.

— Je ne peux pas la haïr, je la dédaigne.

— Et toute cette bonté que tu dépenses pour la charmer et la soumettre, c'est l'hypocrisie de ton instinct dominateur.

— La pitié s'allie fort bien avec le dédain, elle ne peut même s'allier qu'avec lui. La souffrance noble inspire le respect. La pitié est l'aumône qu'on fait aux coupables ou aux faibles.

Césarine s'attendait à voir revenir Paul le soir même. Il ne revint pas, et, quelque sincère que fût le repentir de Marguerite, il ne reparut à l'hôtel Dietrich que rarement et pour échanger quelques paroles à propos du livre dont les premières épreuves étaient tirées. Il approuvait les changemens que l'auteur y avait faits, mais il ne me cachait pas que ces améliorations ne réalisaient point ce qu'il avait attendu d'une refonte totale de l'ouvrage. Césarine n'avait pas atteint, selon lui, le complet développement de sa lucidité. Il n'osait pas l'engager à recommencer encore, et, comme je lui reprochais de manquer à sa probité littéraire accoutumée, il me répondit : — Je ne crois pas y manquer, je ne vois pas pourquoi la marquise de Rivonnière serait obligée de faire un chef-d'œuvre; c'est ma faute de m'être imaginé qu'elle en était capable. Ce qu'elle m'a demandé, je l'ai fait; j'ai dit mon opinion, j'ai signalé les endroits mauvais, les endroits excellens, les endroits faibles. J'ai discuté avec elle, je lui ai indiqué les sources d'instruction et les sujets de réflexion. Ce qu'elle désirait, disait-elle, c'était de faire un travail très lisible et un peu profitable; elle est arrivée à ce but. Je suis convaincu encore qu'avec plus de maturité elle arriverait à un résultat vraiment sérieux; mais son entourage ne lui en demande pas tant, elle se fait illusion sur le mérite de son œuvre, comme il arrive à tous ceux qui écrivent, ou bien elle est douée d'une extrême modestie et se contente d'un médiocre effet. Je n'ai pas le droit d'être plus sévère et plus exigeant qu'elle ne l'est pour elle-même. Si on lit peu son livre, si on n'en parle que dans son cercle, ce ne sera point un obstacle à un livre meilleur par la suite.

J'aimais toujours Césarine malgré nos querelles, qui devenaient de plus en plus vives, et je l'aimais peut-être d'autant plus que je la voyais se fourvoyer. Il devenait évident pour moi que Paul n'avait pas pour elle l'amitié enthousiaste, absorbante, dominant tout en lui, qu'elle se flattait de lui inspirer. Il était capable d'une sé-

rieuse affection, d'une reconnaissance volontairement acquittée par le dévoûment; mais la passion n'éclatait pas du tout, et il ne semblait nullement éprouver le besoin que Césarine et Marguerite lui attribuaient de s'enflammer pour un idéal.

Déçue bientôt de ce côté-là, que deviendrait la terrible volonté de Césarine, si elle ne pouvait se rattacher à la gloire des lettres? Je n'étais pas dupe de son insouciante modestie. Je voyais fort bien qu'elle aspirait aux grands triomphes et qu'elle associait ces deux buts : le monde soumis et Paul vaincu par l'éclat de son génie. J'aurais souhaité qu'à défaut de l'une de ces victoires elle remportât l'autre. Je tâchai de l'avertir, et avec le consentement de Paul je lui fis connaître son opinion. Elle fut un peu troublée d'abord, puis elle se remit et me dit : — Je comprends; mon livre imprimé, il croit que j'oublierai le conseil utile et le correcteur dévoué. Il veut prolonger nos rapports d'intimité : il a raison, je ne l'oublierais pas; mais j'aurais moins de motifs pour le voir souvent. Dis-lui que j'ai reconnu la supériorité de son jugement, qu'il arrête le tirage; je recommencerai tout. Dis-lui aussi que cela ne me coûte pas, s'il me croit capable de faire quelque chose de bon.

Tant de sagesse et de douceur, dont il ne m'était plus permis de lui dire la véritable cause, désarma Paul, et fit faire à Césarine un grand pas dans son estime; mais plus ce sentiment entrait en lui, plus il paraissait s'y installer pur et tranquille. Césarine ne s'attendait pas à l'obstination qu'il mit à rester chez lui le soir; on eût dit qu'il s'y plaisait. J'allais le voir le dimanche. — Marguerite va moralement beaucoup mieux, me disait-il. J'ai réussi à lui persuader qu'il m'était plus agréable de lui faire plaisir que de me procurer des distractions en dehors d'elle. Au fond, c'est la vérité; certes sa conversation n'est pas brillante toujours et ne vaut pas celle de la marquise et de ses commensaux; mais je suis plus content de la voir satisfaite que je ne souffre de mes sacrifices personnels. Mon devoir est de la rendre heureuse, et un homme de cœur ne doit pas savoir s'il y a quelque chose de plus intéressant que le devoir.

Marguerite se disait heureuse. N'étant plus forcée de travailler pour vivre, elle lisait tout ce qu'elle pouvait comprendre et se formait véritablement un peu; mais elle était malade, et sa beauté s'altérait. Le médecin de Césarine, qui la voyait quelquefois, me dit en confidence qu'il la croyait atteinte d'une maladie chronique du foie ou de l'estomac. Elle savait si mal rendre compte de ce qu'elle éprouvait, qu'à moins d'un examen sérieux auquel elle ne voulait pas se prêter, il ne pouvait préciser sa maladie. J'avertis Paul, qui exigea l'examen. La tuméfaction du foie fut constatée, l'état général était médiocre; des soins quotidiens étaient nécessaires, et on

ne pouvait se procurer à la campagne tout ce qui était prescrit. La petite famille alla s'établir rue de Vaugirard dans un appartement plus comfortable que celui de la rue d'Assas et tout près des ombrages du Luxembourg. Paul vint nous dire qu'il était désormais à nos ordres à toute heure. Il avait un commis pour tenir son bureau et n'était plus esclave à la chaîne. Il avait fait gagner de l'argent; ses relations le rendaient précieux à M. Latour. Il arrivait beaucoup plus vite qu'il ne l'avait espéré à l'aisance et à la liberté. On se vit donc davantage, c'est-à-dire plus souvent, mais sans que Paul prolongeât ses visites au-delà d'une heure. Il était véritablement inquiet de sa femme, et quand il ne la soignait pas chez elle, il la soignait encore en la promenant, en cherchant à la distraire; elle désirait vivement revoir sa marquise pour lui montrer, disait-elle, qu'elle était redevenue bien raisonnable. Césarine engagea Paul à la lui amener avec le petit Pierre, promettant de les laisser partir à l'heure du coucher de l'enfant. Elle y mit tant d'insistance qu'il céda.

Ce fut une grande émotion et une grande joie pour Marguerite. Elle mit sa belle robe des dimanches, sa robe de soie noire, qui lui allait fort bien; elle se coiffa de ses cheveux avec assez de goût. Elle fit la toilette de petit Pierre avec un soin extrême. Paul les mit dans un fiacre et les amena à six heures à l'hôtel Dietrich. Césarine avançait son dîner pour que l'enfant ne s'endormît pas avant le dessert. Elle n'avait invité personne à cause de l'heure *indue*, c'était un vrai dîner de famille. M. Dietrich vint serrer les mains de Paul, saluer sa femme et embrasser son fils, puis il alla s'habiller pour dîner en ville.

Césarine s'était résignée à *communier*, comme elle disait, *avec la fille déchue;* mais elle n'en souffrait pas moins de l'espèce d'égalité à laquelle elle se décidait à l'admettre. Il y avait plus d'un mois qu'elle ne l'avait vue; elle fut frappée du changement qui s'était fait en elle. Marguerite avait beaucoup maigri, ses traits animés avaient pris une distinction extrême. Elle avait fait de grands efforts depuis ce peu de temps pour s'observer, et ne plus paraître vulgaire; elle ne l'était presque plus. Elle parlait moins et plus à propos. Paul la traitait non avec plus d'égards, il n'en avait jamais manqué avec elle, mais avec une douceur plus suave et une sollicitude plus inquiète. Ces changemens ne passèrent pas inaperçus. Césarine reçut un grand coup dans la poitrine, et en même temps qu'un sourire de bienveillance s'incrustait sur ses lèvres, un feu sombre s'amassait dans ses yeux, la jalousie mordait ce cœur de pierre; je tremblai pour Marguerite.

Il me sembla aussi que Marguerite s'en apercevait, et qu'elle ne

pouvait se défendre d'en être contente. Le dîner fut triste, bien que le petit Pierre, qui se comportait fort sagement et qui commençait à babiller, réussît par momens à nous dérider. Paul eût été volontiers enjoué, mais il voyait Césarine si étrangement distraite qu'il en cherchait la cause, et se sentait inquiet lui-même sans savoir pourquoi. Quand nous sortîmes de table, il me demanda tout bas si la marquise avait quelque sujet de tristesse. Il craignait que le jugement porté sur son livre, et si bien accueilli d'abord, ne lui eût, par réflexion, causé quelque découragement. Césarine entendait tout avec ses yeux : si bas qu'on pût parler, elle comprenait de quoi il était question. — Vous me trouvez triste, dit-elle sans me laisser le temps de répondre; j'en demande pardon à Marguerite, que j'aurais voulu mieux recevoir, mais je suis très troublée : j'ai reçu tantôt de mauvaises nouvelles du marquis de Rivonnière.

Comme elle ne me l'avait pas dit, je crus qu'elle improvisait ce prétexte. La dernière lettre de M. de Valbonne à M. Dietrich n'était pas de nature à donner des inquiétudes immédiates. J'en fis l'observation. Elle y répondit en nous lisant ce qui suit :

« Mon pauvre ami m'inquiète chaque jour davantage. Sa vie n'est plus menacée, mais ses souffrances ne paraissent pas devoir se calmer de si tôt. Il me charge de vous présenter ses respects, ainsi qu'à Mme de Rivonnière.

« Vicomte DE VALBONNE. »

Cette lettre parut bizarre à Paul. — Quelles sont donc, dit-il, ces souffrances qui ne menacent plus sa vie et qui persistent de manière à inquiéter? Est-ce que M. de Valbonne n'écrit jamais plus clairement?

— Jamais, répondit Césarine. C'est un esprit troublé, dont l'expression affecte la concision et n'arrive qu'au vague; mais ne parlons plus de cela, ajouta-t-elle avec un air de commisération pour Marguerite : nous oublions qu'il y a ici une personne à qui le souvenir et le nom de mon mari sont particulièrement désagréables.

Paul trouva cette délicatesse peu délicate, et avec la promptitude et la netteté d'appréciation dont il était doué il répondit très vite et sans embarras : — Marguerite entend parler de M. de Rivonnière sans en être froissée. Elle ne le connaît pas, elle ne l'a jamais connu.

— Je croyais qu'elle avait eu à se plaindre de lui, reprit Césarine en la regardant pour lui faire perdre contenance, et certes elle sait que je ne plaide pas auprès d'elle la cause de mon mari en cette circonstance.

— Vous avez tort, ma marquise, répondit Marguerite avec une douceur navrée; il faut toujours défendre son mari.

— Surtout lorsqu'il est absent, reprit Paul avec fermeté. Quant à

nous, les offenses punies n'existent plus. Nous ne parlons jamais d'un homme que j'ai eu le cruel devoir de tuer. Celui qui vit aujourd'hui est absous, et la femme vengée n'a plus jamais lieu de rougir.

Il parlait avec une énergie tranquille, dont Césarine ne pouvait s'offenser, mais qui faisait entrer la rage et le désespoir dans son âme. Marguerite, les yeux humides, regardait Paul avec le ravissement de la reconnaissance. Je vis que Césarine allait dire quelque chose de cruel. — L'enfant s'endort, m'écriai-je. Il ne faut pas vous attarder plus longtemps. Votre fiacre est en bas. Prends M. Pierre, mon cher Paul, il est trop lourd pour moi...

En ce moment, Bertrand vint annoncer que le fiacre demandé était arrivé, et il ajouta avec sa parole distincte et son inaltérable sérénité : — M. le marquis de Rivonnière vient d'arriver aussi.

— Où? s'écria Césarine comme frappée de la foudre.

— Chez madame la marquise, répondit Bertrand avec le même calme; il monte l'escalier.

— Nous vous laissons, dit Paul en prenant le bras de Marguerite sous le sien et son enfant sur l'autre bras.

— Non, restez, il le faut! reprit Césarine éperdue.

— Pourquoi? dit Paul étonné.

— Il le faut, vous dis-je, je vous en prie.

— Soit, répondit-il en reculant vers le sofa, où il coucha l'enfant endormi, et fit asseoir Marguerite auprès de lui.

Césarine craignait-elle la jalousie de son mari et tenait-elle à lui faire voir qu'elle recevait Paul en compagnie de sa femme, ou bien, plus préoccupée de son dépit que de tout le reste, se trouvait-elle vengée par une nouvelle rencontre de Marguerite avec son séducteur sous les yeux de Paul? Peut-être était-elle trop troublée pour savoir ce qu'elle voulait et ce qu'elle faisait; mais, prompte à se dominer, elle sortit pour aller à la rencontre du marquis. Nous l'entendîmes qui lui disait de l'escalier à voix haute : — Quelle bonne surprise! Comment, guéri? quand on nous écrivait que vous étiez plus mal...

— Valbonne est fou, répondit le marquis d'une voix forte et pleine, je me porte bien; je suis guéri, vous voyez. Je marche, je parle, je monte l'escalier tout seul,... et, entrant dans l'antichambre qui précédait le petit salon, il ajouta : Vous avez du monde?

— Non, répondit Césarine, entrant la première; des amis à vous et à moi qui partaient, mais qui veulent d'abord vous serrer les mains.

— Des amis? répéta le marquis en se trouvant en face de Paul, qui venait à lui. Des amis? je ne reconnais pas...

— Vous ne reconnaissez pas M. Paul Gilbert et sa femme?

— Ah! pardon! il fait si sombre chez vous, mon cher ami!...

Il serra les mains de Paul. — Madame, je vous présente mon respect.

Il salua profondément Marguerite. — Ah! Mlle de Nermont! Heureux de vous revoir.

Il me baisa les mains. — Vous me paraissez tous en bonne santé.

— Mais vous? lui dit Paul.

— Moi, parfaitement, merci; je supporte très bien les voyages.

— Mais comment arrivez-vous sans vous faire annoncer? lui dit Césarine.

— J'ai eu l'honneur de vous écrire.

— Je n'ai rien reçu.

— Quand je vous dis que Valbonne est fou!

— Mon cher ami, je n'y comprends rien. Pourquoi se permet-il de supprimer vos lettres?

— Ce serait toute une histoire à vous raconter, histoire de médecins déraisonnant autour d'un malade en pleine révolte qui ne se souciait plus de courir après une santé recouvrée autant que possible.

— Vous arrivez d'Italie? lui demanda Paul.

— Oui, mon cher, un pays bien surfait, comme tout ce qu'on vante à l'étranger. Moi je n'aime que la France, et en France je n'aime que Paris. Donnez-moi donc des nouvelles de votre jeune ami, M. Latour!

— Il va fort bien.

— M. Dietrich est sorti, à ce qu'on m'a dit; mais il doit rentrer de bonne heure. Madame la marquise me permettra-t-elle de l'attendre ici?

— Oui certainement, mon ami. Avez-vous dîné?

— J'ai dîné, merci.

Paul échangea encore quelques paroles insignifiantes et polies avec le marquis et Césarine avant de se retirer. L'arrivée foudroyante de M. de Rivonnière avait amené un calme plat dans la situation. Il était doux, content, presque bonhomme. Il n'était ému ni étonné de rien, c'est-à-dire qu'il était redevenu du monde comme s'il ne l'eût jamais quitté. Il revenait de la mort comme il fût revenu de Pontoise. Il se retrouvait chez sa femme, devant son rival et son meurtrier, en face de la femme dont il avait payé la possession de son sang, tout cela à la fois, sans paraître se souvenir d'autre chose que des lois du savoir-vivre et des habitudes d'aisance que comporte toute rencontre, si étrange qu'elle puisse être. L'impassibilité du parfait gentilhomme couvrait tout.

Mal avec sa conscience, Césarine avait été un moment terrifiée; mais, forte de quelque chose de plus fort que l'usage du monde, forte de sa volonté de femme intrépide, elle avait vite recouvré sa présence d'esprit. Toutefois elle éprouvait encore quelque inquiétude de se trouver seule avec son mari, et elle me pria de rester, m'adressant ce mot à la dérobée pendant qu'on allumait les candélabres.

— Enfin, dit le marquis quand Bertrand fut sorti, je vous vois donc, madame la marquise, plus belle que jamais et avec votre splendide rayon de bonté dans les yeux. Vrai, on dirait que vous êtes contente de me revoir!

La figure de Césarine n'exprimait pas précisément cette joie. Je me demandai s'il raillait ou s'il se faisait illusion. — Je ne réponds pas à une pareille question, lui dit-elle en souriant du mieux qu'elle put; c'est à mon tour de vous regarder. Vrai, vous êtes bien portant, on le jurerait! Qu'est-ce que signifient donc les craintes de votre ami, qui parlait de vous comme d'un incurable?

— Valbonne est très exalté. C'est un ami incomparable, mais il a la faiblesse de voir en noir, d'autant plus qu'il croit aux médecins. Vous me direz que j'ai sujet d'y croire aussi, étant revenu de si loin. Je ne crois qu'en Nélaton, qui m'a ôté une balle de la poitrine. La cause enlevée, ces messieurs ont prétendu me délivrer des effets, comme s'il y avait des effets sans cause; au lieu de me laisser guérir tout seul, ils m'ont traité comme font la plupart d'entre eux, de la manière la plus contraire à mon tempérament. Quand, il y a un an bientôt, j'ai secoué leur autorité pour faire à ma tête, je me suis senti mieux tout de suite. Je suis parti; trois jours après, je me sentais guéri. Il m'est resté de fortes migraines, voilà tout; mais j'en ai eu deux ou trois ans de suite avant d'avoir l'honneur de vous connaître, et je m'en suis débarrassé en ne m'en occupant plus. Valbonne, en m'emmenant cette fois-ci, m'avait affublé d'un jeune médecin intelligent, mais têtu en diable, qui, mécontent de me voir guérir si vite, rien que par la vertu de ma bonne constitution, a voulu absolument me délivrer de ces migraines et les a rendues beaucoup plus violentes. Il m'a fallu l'envoyer promener, me quereller un peu avec mon pauvre Valbonne, et les planter là pour ne pas devenir victime de leur dévoûment à ma personne.

— Les planter là! dit Césarine; vous n'êtes donc pas revenu avec eux?

— Je suis revenu tout seul avec mon pauvre Dubois, qui est mon meilleur médecin, lui! Il sait bien qu'il ne faut pas s'acharner à contrarier les gens, et quand je souffre, il patiente avec moi. C'est tout ce qu'il y a de mieux à faire.

— Et les autres, où sont-ils?

— Valbonne et le médecin? Je n'en sais rien; je les ai quittés à Marseille, d'où ils voulaient me faire embarquer pour la Corse, sous prétexte que j'y trouverais un climat d'été à ma convenance. J'en avais accepté le projet, mais je ne m'en souciais plus. J'ai confié à Dubois ma résolution de venir me reposer à Paris, et nous sommes partis tous deux, les laissant aux douceurs du premier sommeil. Ils ont dû courir après nous, mais nous avions douze heures d'avance, et je pense qu'ils seront ici demain.

— Tout ce que vous me contez là est fort étrange, reprit Césarine; je ne vous savais pas si écolier que cela, et je ne comprends pas un médecin et un ami tyranniques à ce point de forcer un malade à prendre la fuite. Ne dois-je pas plutôt penser que vous avez eu la bonne idée de me surprendre, et que vous n'avez pas voulu laisser à vos compagnons de voyage le temps de m'avertir?

— Il y a peut-être aussi de cela, ma chère marquise.

— Pourquoi me surprendre? à quelle intention?

— Pour voir si le premier effet de votre surprise serait la joie ou le déplaisir.

— Voilà un très mauvais sentiment, mon ami. C'est une méfiance de cœur qui me prouve que vous n'êtes pas aussi bien guéri que vous le dites.

— Il est permis de se méfier du peu qu'on vaut.

Pendant que Césarine causait ainsi avec son mari, j'observais ce dernier, et, d'abord émerveillée de l'aspect de force et de santé qu'il semblait avoir, je commençais à m'inquiéter d'un changement très singulier dans sa physionomie. Ses yeux n'étaient plus les mêmes; ils avaient un brillant extraordinaire, et cet éclat augmentait à mesure que, provoqué aux explications, il se renfermait dans une courtoisie plus contenue. Était-il dévoré d'une secrète jalousie? avait-il un reste ou un retour de fièvre? ou bien encore cet œil étincelant, qui semblait s'isoler de la paupière supérieure, était-il la marque ineffaçable que lui avait laissée la contraction nerveuse des grandes souffrances physiques?

En ce moment, Bertrand entra pour dire au marquis que Dubois était à ses ordres.

— Je comprends, répondit M. de Rivonnière : il veut m'emmener. Il craint que je ne sois fatigué. Dites-lui que je suis très bien et que j'attends M. Dietrich.

Puis il reprit son pénible entretien avec sa femme, la questionnant sur toutes les personnes de son entourage et ne paraissant pas avoir perdu la mémoire du moindre détail qui pût l'intéresser. Son œil étrange m'étonnait toujours; il me sembla entendre la voix de

Dubois dans la pièce voisine. Je me levai comme sans intention, et je me hâtai d'aller le questionner.

— Il faut que Mme la marquise renvoie M. le marquis, répondit-il à voix basse ; c'est bientôt l'heure de son accès.

— Son accès de quoi?

Dubois porta d'un air triste la main à son front.

— Quoi donc? des migraines?

— Des migraines terribles.

— Qui l'abattent ou qui l'exaspèrent?

— D'abord l'un, et puis l'autre.

— Est-ce qu'il y a du délire?

— Hélas oui! Ces dames ne le savent donc pas?

— Nous ne savons rien.

— Alors M. de Valbonne a voulu le cacher; mais à présent il faut bien qu'on le sache ici. C'est un secret à garder pour le monde seulement.

— Est-ce qu'il a la fièvre dans ces accès de souffrance et d'exaltation?

— Non, c'est ce qui fait que j'espère toujours.

— C'est peut-être ce qui doit nous inquiéter le plus. Tranchons le mot, Dubois; votre maître est fou?

— Eh bien! oui, sans doute, mais il l'a déjà été deux fois, et il a toujours guéri. Est-ce que mademoiselle croit qu'il était dans son bon sens quand il a séduit et abandonné la pauvre fille?...

— C'est la femme de mon neveu à présent.

— Ah! j'oubliais; pardon, je n'ai que du bien à dire d'elle, un ange d'honnêteté et de désintéressement. M. le marquis n'eût pas commis cette faute-là dans son état naturel, et plus tard, quand il prenait des déguisemens pour surveiller les démarches de Mlle Dietrich, je voyais bien, moi, qu'il n'avait pas sa tête. Il souffrait la nuit, comme il souffre à présent, et il n'avait pas ses journées lucides comme il les a.

— Est-ce qu'il est fou furieux la nuit?

— Furieux, non, mais fantasque et violent. Avec moi, il n'y a pas de danger. Il me résiste, il se fâche, et puis il cède. Il ne me maltraite jamais. Tout autre l'exaspère. Il avait pris son médecin en aversion et M. de Valbonne en grippe. Je lui ai conseillé de quitter Marseille, où son état ne pouvait pas rester caché, et je lui ai donné pour raison qu'on le soignait mal. On le soignait très bien au contraire; mais, quand un malade est irrité, il faut changer son milieu et le distraire avec d'autres visages. J'ai donné rendez-vous pour ce soir à son ancien médecin : je veux qu'il le voie dans sa crise; mais c'est vers neuf heures que cela commence, et il faut dé-

cider Mme la marquise à le renvoyer. Je ne crois pas qu'il lui résiste; il l'aime tant!

— Il l'aime toujours?

— Plus que jamais.

— Et il n'est plus jaloux d'elle?

— Ah! voilà ce que je ne sais pas; mais je crains qu'il ne me cache la vraie cause de son mal.

— De qui donc serait-il jaloux?

— Toujours de la même personne.

Un coup de sonnette sec et violent nous interrompit. Je rentrai au plus vite au salon en même temps que Bertrand; Dubois se tenait sur le seuil avec anxiété.

— M. le marquis veut se retirer, nous dit Césarine avec précipitation. C'était comme un ordre irrité qu'elle donnait à son mari de s'en aller.

Le marquis éclata de rire; ce rire convulsif était effrayant. — Allons donc! dit-il, je n'ai pas le droit d'attendre mon beau-père chez ma femme? Je l'attendrai, mordieu, ne vous en déplaise! Qu'on me laisse seul avec elle; je n'ai pas fini de t'interroger!

— Bertrand, s'écria Césarine, reconduira M. le marquis à sa voiture.

Elle s'adressait d'un ton de détresse au champion dévoué à sa défense dans les grandes occasions. Il s'avançait impassible, prêt à emporter le marquis dans ses bras nerveux, lorsque Dubois s'élança et le retint. Il prit le bras de son maître en lui disant : — Monsieur le marquis m'a donné sa parole de rentrer à neuf heures, et il est neuf heures et demie.

Le marquis sembla s'éveiller d'un rêve, il regarda son serviteur en cheveux blancs avec une sorte de crainte enfantine : — Tu viens m'ennuyer, toi? lui dit-il d'un air hébété; tu me paieras ça!

— Oui, à la maison, je veux bien; mais venez.

— Vieille bête! je cède pour aujourd'hui; mais demain...

Dubois l'emmena sans qu'il fît résistance. Bertrand les suivit, toujours disposé à prêter main-forte au besoin. Nous restâmes muettes à les suivre tous trois des yeux; puis, ayant vu le marquis monter dans sa voiture, Bertrand revint pour nous dire : — Il est parti.

— Bertrand, lui dit Césarine, s'il arrive à M. de Rivonnière de se présenter encore chez moi en état d'ivresse, dites-lui que je n'y suis pas et empêchez-le d'entrer.

— M. le marquis n'est pas ivre, répondit Bertrand de son ton magistral, et, d'un geste expressif et respectueux, m'engageant à tout expliquer, il se retira.

— Qu'est-ce qu'il veut dire? s'écria Césarine.

— Tu crois, lui dis-je, que ton mari s'enivre?

— Oui, certes! il est ivre ce soir, ses yeux étaient égarés. Pourquoi nous as-tu laissés ensemble? Je t'avais priée de rester. A peine étions-nous seuls, qu'il s'est jeté à mes genoux en me faisant les protestations d'amour les plus ridicules, et quand je lui ai rappelé les engagemens pris avec moi, il ne se souvenait plus de rien. Il devenait méchant, idiot, presque grossier... Ah! je le hais, cet homme, qui prétend que je lui appartiens et à qui je n'appartiendrai jamais!

— Ne le hais pas, plains-le; il n'est pas ivre, il est aliéné!

Elle tomba sur un fauteuil sans pouvoir dire un mot, puis elle me fit quelques questions rapides. Je lui racontai tout ce que m'avait dit Dubois; elle m'écoutait, l'œil fixe, presque hagard.

— Voilà, dit-elle enfin, une horrible éventualité qui ne s'était pas présentée à mon esprit, — être la femme d'un fou! avoir la plus répugnante des luttes à soutenir contre un homme qui n'a plus ni souvenir de ses promesses ni conscience de mon droit! Combattre non plus une volonté, mais un instinct exaspéré, se sentir liée, saine et vivante, à une brute privée de raison! Cela est impossible; une telle chaîne est rompue par le seul fait de la folie. Il faut faire constater cela. Il faut que tout le monde le sache, il faut qu'on enferme cet homme et qu'on me préserve de ses fureurs! Je ne peux pas vivre avec cette épouvante d'être à la merci d'un possédé; je n'ai fait aucune action criminelle pour qu'on m'inflige ce supplice de tous les instans. Ah! ce Valbonne qui me hait, comme il m'a trompée! Il le savait, lui, qu'il me faisait épouser un fou! Je dévoilerai sa conduite, je le ferai rougir devant le monde entier.

M. Dietrich rentrait, elle l'informa en peu de mots, et continua d'exhaler sa colère et son chagrin en menaces et en plaintes, adjurant son père de la protéger et d'agir au plus vite pour faire rompre son mariage. Elle voulait le faire déclarer nul, la séparation ne lui suffisait pas. M. Dietrich, accablé d'abord, se releva bientôt lorsqu'il vit sa fille hors d'elle-même. S'il la chérissait avec tendresse, il n'en était pas moins, avant tout, homme de bien, admirablement lucide dans les grandes crises. — Vous parlez mal, ma fille, lui dit-il, et vous ne pensez pas ce que vous dites. De ce que Jacques a des nuits agitées et des heures d'égarement, il ne résulte pas qu'il soit fou, puisqu'un pauvre vieux homme comme Dubois suffit à le contenir et vient à bout de cacher son état. Nous aurons demain plus de détails; mais pour aujourd'hui ce que nous savons ne suffit pas pour provoquer la cruelle mesure d'une séparation légale. Songez qu'il nous faudrait porter un coup mortel à la dignité de celui dont vous

avez accepté le nom. Il faudrait accuser lui et les siens de supercherie, et qui vous dit qu'un tribunal se prononcerait contre lui? En tout cas, l'opinion vous condamnerait, car personne n'est dispensé de remplir un devoir, quelque pénible qu'il soit. Le vôtre est d'attendre patiemment que la situation de votre mari s'éclaircisse, et de faire tout ce qui, sans compromettre votre fierté ni votre indépendance, pourra le calmer et le guérir. Si, après avoir épuisé les moyens de douceur et de persuasion, nous sommes forcés de constater que le mal s'aggrave et ne laisse aucun espoir, il sera temps de songer à prendre des mesures plus énergiques; sinon, vous serez cruellement et justement blâmée de lui avoir refusé vos soins et vos consolations.

Césarine, atterrée, ne répondit rien, et passa la nuit dans un désespoir dont la violence m'effraya. Je n'osai la quitter avant le jour; je craignais qu'elle ne se portât à quelque acte de désespoir. Cette fois elle ne posait pas pour attendrir les autres, elle se retenait au contraire, et n'eut point d'attaque de nerfs; mais son chagrin était profond, les larmes l'étouffaient, elle jugeait son avenir perdu, sa vie sacrifiée à quelque chose de plus sombre que le veuvage, l'obligation incessante d'employer son intelligence supérieure à contenir les emportemens farouches ou à subir les puériles préoccupations d'un idiot méchant à ses heures, toujours jaloux et osant se dire épris d'elle.

Le châtiment était cruel en effet, mais c'est en vain qu'elle me le présentait comme une injustice du sort. Elle avait épousé ce moribond, moitié par ostentation de générosité, moitié pour se relever aux yeux de Paul, un peu aussi pour être marquise et indépendante par-dessus le marché.

Le lendemain, M. Dietrich alla dès le matin voir son gendre. Il le trouva endormi et put causer longuement avec Dubois et le médecin qui avait passé la nuit à observer son malade. Le résumé de cet examen fut que le marquis n'était ni fou ni lucide absolument. Il avait les organes du cerveau tour à tour surexcités et affaiblis par la surexcitation. Quelques heures de sa journée, entre le repos du matin, qui était complet, et le retour de l'accès du soir, pouvaient offrir une parfaite sanité d'esprit, et nulle consultation médicale dressée avec loyauté n'eût pu faire prononcer qu'il était incapable de gérer ses affaires ou de manquer d'égards à qui que ce soit. Il avait causé avec lui après l'accès et l'avait trouvé bien portant de corps et d'esprit. Il ne jugeait point qu'il eût jamais eu le cerveau faible. Il le croyait en proie à une maladie nerveuse, résultat de sa blessure ou de la grande passion sans espoir qu'il avait eue et qu'il avait encore pour sa femme.

Là se présentait une alternative sans issue. En cédant à son amour, Césarine le guérirait-elle? S'il en était ainsi, n'était-il pas à craindre que les enfans résultant de cette union ne fussent prédisposés à quelque trouble essentiel dans l'organisation? Le médecin ne pouvait et ne voulait pas se prononcer. M. Dietrich sentait que sa fille se tuerait plutôt que d'appartenir à un homme qui lui faisait peur, et dont elle eût rougi de subir la domination. Il se retira sans rien conclure. Il n'y avait qu'à patienter et attendre, essayer un rapprochement purement moral, en observer les effets, séparer les deux époux, si le résultat des entrevues était fâcheux pour le marquis; alors on tenterait de le faire voyager encore. On ne pouvait s'arrêter qu'à des atermoiemens; mais en tout cas, jusqu'à nouvel ordre, M. Dietrich voulait que l'état du marquis fût tenu secret, et Dubois affirmait que la chose était possible, vu les dispositions locales de son hôtel et la discrétion de ses gens, qui lui étaient tous aveuglément dévoués.

Deux heures plus tard, M. de Valbonne, arrivé dans la nuit, venait s'entretenir du même sujet avec M. Dietrich. M. de Valbonne était absolu et cassant. Il n'aimait pas Césarine, pour l'avoir peut-être aimée sans espoir avant son mariage. Il la jugeait coupable de ne pas vouloir se réunir à son ami, et quand M. Dietrich lui rappela le pacte d'honneur par lequel, en cas de guérison, Jacques s'était engagé à ne pas réclamer ses droits, il jura que Jacques était trop loyal pour songer à les réclamer : c'était lui faire injure que de le craindre.

— Pourtant, dit M. Dietrich, il a fait hier soir une scène inquiétante, et dans ses momens de crise il ne se rappelle plus rien.

— Oui, reprit Valbonne, il est alors sous l'empire de la folie, j'en conviens, et si sa femme n'eût été la cause volontaire ou inconsciente de cette exaltation en le gardant sous sa dépendance durant cinq ans, elle aurait le droit d'être impitoyable envers lui; mais elle l'a voulu pour ami et pour serviteur. Elle l'a rendu trop esclave et trop malheureux, je dirai même qu'elle l'a trop avili pour ne pas lui devoir tous les sacrifices à l'heure qu'il est.

— Je ne vous permets pas de blâmer ma fille, monsieur le vicomte. Je sais qu'en épousant votre ami contre son inclination, elle n'a eu en vue que de le relever de l'espèce d'abaissement où tombe dans l'opinion un homme trop soumis et trop dévoué.

— Oui, mais les devoirs changent avec les circonstances : Jacques était condamné. La réparation donnée par Mlle Dietrich était suffisante alors et facile, permettez-moi de vous le dire; elle y gagnait un beau nom...

— Sachez, monsieur, qu'elle n'était pas lasse de porter le mien,

et rappelez-vous qu'elle n'a pas voulu accepter la fortune de son mari.

— Elle l'aura quand même, elle en jouira du moins, car elle y a droit, elle est sa femme; rien ne peut l'empêcher de l'être, et la loi l'y contraint.

— Vous parlez de moi, dit Césarine, qui entrait chez son père et qui entendit les derniers mots. Je suis bien aise de savoir votre opinion, monsieur de Valbonne, et de vous dire, en guise de salut de bienvenue, que ce ne sera jamais la mienne...

M. de Valbonne s'expliqua, et, la rassurant de son mieux sur la loyauté du marquis, il exprima librement son opinion personnelle sur la situation délicate où l'on se trouvait. Si Césarine m'a bien rapporté ses paroles, il y mit peu de délicatesse et la blessa cruellement en lui faisant entendre qu'elle devait abjurer toute autre affection secrète, si pure qu'elle pût être, pour rendre l'espoir, le repos et la raison à l'homme dont elle s'était jouée trop longtemps et trop cruellement.

Il s'ensuivit une discussion très amère et très vive que M. Dietrich voulut en vain apaiser, Césarine rappela au vicomte qu'il avait prétendu à lui plaire, et qu'elle l'avait refusé. Depuis ce jour, il l'avait haïe, disait-elle, et son dévoûment pour Jacques de Rivonnière couvrait un atroce sentiment de vengeance. La querelle s'envenimait lorsque Bertrand entra pour demander si l'on avait vu le marquis. Il l'avait introduit dans le grand salon, où le marquis lui avait dit avec beaucoup de calme vouloir attendre Mme la marquise. Bertrand avait cherché madame chez elle, et, ne l'y trouvant pas, il était retourné au salon d'honneur pour dire à M. de Rivonnière qu'il allait la chercher dans le corps de logis habité par M. Dietrich; mais le marquis n'était plus là, et les autres domestiques assuraient l'avoir vu aller au jardin. Dans le jardin, Bertrand ne l'avait pas trouvé davantage, non plus que dans les appartemens de la marquise. Il était pourtant certain que M. de Rivonnière n'avait pas quitté l'hôtel.

M. Dietrich et M. de Valbonne se mirent à sa recherche; Césarine rentra dans son appartement, où le marquis s'était glissé inaperçu et l'attendait; elle eut un mouvement d'effroi et voulut sonner. Il l'en empêcha en se plaçant entre elle et la sonnette. — Écoutez-moi, lui dit-il, c'est pour la dernière fois! Je connais trop votre maison pour y errer à l'aventure. Je voulais parler à votre père, j'ai pénétré tout à l'heure dans son cabinet, j'ai entendu votre voix et celle de Valbonne. J'ai écouté. Un homme condamné a le droit de connaître les motifs de sa sentence. J'ai appris une chose que j'ignorais, c'est que je suis fou, et une chose dont je voulais encore

douter, c'est que votre indifférence pour moi s'était changée en terreur et en aversion. Je suis bien malheureux, Césarine; mais je vous absous, moi, d'avoir fait sciemment mon malheur. Vous n'avez jamais connu l'amour et ne le connaîtrez jamais, c'est pourquoi vous ne vous êtes pas doutée de la violence du mien. Vous n'avez jamais cru qu'on en pût devenir fou; vous avez toujours raillé mes plaintes et mes transports. C'est assez souffrir, vous ne me ferez plus de mal. Puissiez-vous oublier celui que vous m'avez fait et n'en jamais apprécier l'étendue, car vous auriez trop de remords! Je vous les épargne, ces reproches, car, aliéné ou non, je me sens calme en ce moment comme si j'étais mort. Adieu. Si j'étais vindicatif, je serais content de penser que votre passion du moment est de réduire un autre homme que vous ne réduirez pas. Il vous préférera toujours sa femme. Je l'ai vu tantôt, je sais ce qu'il pense et ce qu'il vaut. Vous souffrirez dans votre orgueil, car il est plus fort de sa vertu que vous de votre ambition; mais je ne suis pas inquiet de votre avenir; vous chercherez d'autres victimes, et vous en trouverez. D'ailleurs ceux qui n'aiment pas résistent à toutes les déceptions. Soyez donc heureuse à votre manière; moi, je vais oublier la funeste passion qui a troublé ma raison et avili mon existence.

J'étais entrée chez Césarine dès les premiers mots du marquis. Il se dirigea vers moi, prit ma main qu'il porta à ses lèvres sans me rien dire, et sortit sans se retourner.

Inquiète, je voulais le suivre. — Laissons-le partir, dit Césarine en faisant signe à Bertrand, qui se tenait dans l'antichambre et qui suivit le marquis. Il se rend justice à lui-même. Ses reproches sont injustes et cruels, mais je n'y veux pas répondre. A la moindre excuse, à la moindre consolation que je lui donnerais, il me reparlerait de ses droits et de ses espérances. Laissons-le rompre tout seul ce lien odieux.

Bertrand revint nous dire que M. de Rivonnière était remonté dans sa voiture et avait donné l'ordre de retourner chez lui.

— Dubois l'a-t-il accompagné ici?

— Non, madame la marquise. Dubois veille M. le marquis toutes les nuits, il dort le jour; mais M. de Valbonne, qui n'avait pas encore quitté l'hôtel, est monté en voiture avec M. de Rivonnière.

— N'importe, Bertrand, allez savoir ce qui se passe à l'hôtel Rivonnière; vous viendrez me le dire.

Bertrand obéit en annonçant mon neveu.

— Venez, s'écria Césarine en courant à lui; donnez-moi conseil, jugez-moi, aidez-moi, j'ai la tête perdue, soyez mon ami et mon guide!

— Je sais tout, répondit Paul. Je viens de voir M. Dietrich. Il ne

songe qu'à vous préserver. Vous ne songez pas non plus à autre chose. Le conseil que vous donnerait ma conscience, vous ne le suivriez pas.

— Je le suivrai! répondit Césarine avec exaltation.

— Eh bien! demandez votre voiture et courez chez votre mari, car je l'ai vu sortir d'ici d'un air si abattu que je crains tout. Il m'a serré la main en passant, et son regard semblait m'adresser un éternel adieu.

— J'y cours, dit Césarine en tirant la sonnette.

— Mais ce n'est pas tout d'aller lui donner quelques vagues consolations, reprit Paul. Il faut rester près de lui, il faut le veiller dans son délire, il faut le distraire et le rassurer à ses heures de calme. S'il veut quitter Paris, il faut le suivre; il faut être sa femme, en un mot, dans le sens chrétien et humain le plus logique et le plus dévoué.

— Ah!... voilà... ce que vous conseillez? s'écria Césarine en portant convulsivement un verre d'eau froide à ses lèvres desséchées et frémissantes, c'est vous qui me dites d'être la femme de M. de Rivonnière?

— Et pourquoi, reprit-il, ne serait-ce pas moi? Je suis le plus nouveau et le plus désintéressé de vos amis; vous me consultez, je ne me serais pas permis, sans cela, de vous dire ce que je pense.

— Ce que vous pensez est odieux: une femme ne doit pas se respecter, elle doit se donner sans amour comme une esclave vendue?

— Non, jamais; mais si elle est noblement femme, si elle a du cœur, si elle plaint le malheur qu'elle a volontairement causé, elle fait entrer l'amour dans la pitié. Qu'est-ce donc que l'amour, sinon la charité à sa plus haute puissance?

— Ah oui! vous pensez cela, vous! vous voulez que j'aime mon mari par charité comme vous aimez votre femme...

— Je n'ai pas dit *par charité*; j'ai dit *avec charité*. J'ai invoqué ce qu'il y a de plus pur et de plus grand, ce qui sanctifie l'amour et fait du mariage une chose sacrée.

— C'est bien, dit Césarine tout à coup froide et calme, vous avez prononcé, j'obéis...

Elle sortit sans me permettre de la suivre. — Oui, c'est bien, Paul, dis-je à mon neveu en l'embrassant: toi seul as eu le courage de lui tracer son devoir!

Mais il repoussa doucement mes caresses, et, tombant sur un fauteuil, il éclata d'un rire nerveux entrecoupé de sanglots étouffés.

— Qu'est-ce donc? m'écriai-je, qu'as-tu? es-tu malade? es-tu fou?

— Non, non! répondit-il avec un violent effort sur lui-même pour se calmer, ce n'est rien. Je souffre, mais ce n'est rien.

— Mais enfin... cette souffrance... Malheureux enfant, tu l'aimes donc?

— Non, ma tante, je ne l'aime pas dans le sens que vous attachez à ce mot-là; elle n'est pas mon idéal, le but de ma vie. Si elle le croit, détrompez-la, elle n'est pas même mon amie, ma sœur, mon enfant, comme Marguerite; elle n'est rien pour moi qu'une émouvante beauté dont mes sens sont follement et grossièrement épris. Si elle veut le savoir, dites-le-lui pour la désillusionner; mais, non, ne lui dites rien, car elle se croirait vengée de ma résistance, et elle est femme à se réjouir de mon tourment. Cela n'est pourtant pas si grave qu'elle le croirait. Les femmes s'exagèrent toujours les supplices qu'elles se plaisent à nous infliger. Je ne suis pas M. de Rivonnière, moi! Je ne deviendrai pas fou, je ne mourrai pas de chagrin, je ne souffrirai même pas longtemps. Je suis un homme, et jamais une convoitise de l'esprit ni de la chair, comme disent les catholiques, n'a envahi ma raison, ma conscience et ma volonté. Le conseil que je viens de donner m'a coûté, je l'avoue. Il m'a passé devant les yeux des lueurs étranges, mon sang a bourdonné dans mes oreilles, j'ai cru que j'allais tomber foudroyé; puis j'ai résisté, je me suis raillé moi-même, et cela s'est dissipé comme toutes les vaines fumées qu'un cerveau de vingt-cinq ans peut fort bien exhaler sans danger d'éclater. Ne me dites rien, ma tante, je ne suis pas un héros, encore moins un martyr; je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger, comme porte la consigne du sage: aussi la prudence, le point d'honneur, le respect de moi-même, me sont-ils aussi familiers que les émotions de la jeunesse. Je donne la préférence à ce qui est bien sur ce qui ne serait qu'agréable. Le devoir avant le plaisir, toujours! et, grâce à ce système, tout devoir me devient doux... A présent parlons de Marguerite, ma bonne tante; cela me touche, me pénètre et m'intéresse beaucoup plus. Elle n'est pas bien et m'inquiète chaque jour davantage. On dirait qu'elle me cache encore quelque chose qui la fait souffrir, et que je cherche en vain à deviner. Venez la voir un de ces jours, je vous laisserai ensemble et vous tâcherez de la confesser. Je m'en retourne auprès d'elle. Puis-je boire ce verre d'eau qui est là? Cela achèvera de me remettre.

Il prit le verre, puis, se souvenant que Césarine agitée y avait trempé ses lèvres, il le reposa et en prit un autre sur le plateau en disant avec un sourire demi-amer, demi-enjoué : — Je n'ai pas besoin de savoir sa pensée, je la sais de reste.

— Tu crois la connaître?

— Je l'ai connue, puis je m'y suis trompé. Après l'avoir trop accusée, je l'ai trop justifiée; mais tout à l'heure, quand elle m'a dit :

C'est vous qui me conseillez d'être la femme d'un autre? j'ai compris son illusion, son travail, son but. Déjà je les avais pressentis hier dans son attitude vis-à-vis de Marguerite, dans son sourire amer, dans ses paroles blessantes; elle n'est pas si forte qu'elle le croit, elle ne l'est du moins pas plus que moi. Et pourtant je ne suis pas un héros, je vous le répète, ma tante; je suis l'homme de mon temps, que la femme ne gouvernera plus, à moins de devenir loyale et d'aimer pour tout de bon! Encore un peu de progrès, et les coquettes, comme tous les tyrans, n'auront plus pour adorateurs que des hommes corrompus ou efféminés!

Il me laissa rassurée sur son compte, mais inquiète de Césarine. Je n'osais la rejoindre; je demandai à voir M. Dietrich, il était sorti avec elle.

Bertrand vint au bout d'une heure me dire, de la part de la marquise, que M. de Rivonnière était calme et qu'elle me priait de venir passer la soirée chez lui à huit heures. Je fus exacte. Je trouvai le marquis mélancolique, attendri, reconnaissant. Césarine me dit devant lui dès que j'entrai : — Nous ne t'avons pas invitée à dîner parce qu'ici rien n'est en ordre. Le marquis nous a fait très mal dîner; ce n'est pas sa faute. Demain je m'occuperai de son ménage avec Dubois, et ce sera mieux. En revanche, nous avons fait une charmante promenade au bois, par un temps délicieux; tout Paris y était.

Elle était si tranquille, si dégagée, que j'eus peine à cacher ma surprise. — Prends ton ouvrage, si tu veux, ajouta-t-elle, tu n'aimes pas à rester sans rien faire. Mon père était en train de nous raconter la séance de la chambre. — M. Dietrich continua de parler politique au marquis, voulant peut-être s'assurer de la lucidité de son esprit, mais procédant avec lui comme s'il n'en eût jamais douté. Je vis que c'était une cure consciencieusement entreprise. Le marquis écoutait avec une sorte d'effort, mais répondait à propos. De temps en temps il paraissait éprouver quelque anxiété en regardant la pendule. Le malheureux, depuis qu'il se savait réputé fou, semblait avoir conscience de son mal et en redouter l'approche.

Il s'observa sans doute beaucoup, car il triompha de l'heure fatale, et arriva jusqu'à près de dix heures sans perdre sa présence d'esprit et sans paraître souffrir. Alors il tomba dans une sorte d'abattement méditatif, répondit de moins en moins aux paroles qu'on lui adressait, et finit par ne plus répondre du tout. — Je vois que vous souffrez beaucoup, lui dit Césarine; vous allez vous coucher, nous resterons au salon jusqu'à ce que vous dormiez. Nous jouerons aux échecs, mon père et moi. Si vous ne dormez pas, vous viendrez nous trouver.

Il répondit par un vague sourire, sans qu'on sût s'il avait bien compris. Dubois l'emmena. M. Dietrich se glissa dans une pièce voisine de la chambre à coucher de son gendre; il voulait écouter et observer les phénomènes de l'accès. Dubois laissa les portes ouvertes sous la tenture rabattue.

Césarine, restée au salon avec moi, allait et venait sans bruit. Bientôt elle m'appela pour écouter aussi. Le marquis souffrait beaucoup et se plaignait à Dubois comme un enfant. Le brave homme le réconfortait, lui répétant sans se lasser : — Ça passera, monsieur, ça va passer.

La souffrance augmenta, le malade demanda ses pistolets, et ce fut une exaspération d'une heure environ, durant laquelle il accabla Dubois d'injures et de reproches de ce qu'il voulait lui conserver la vie; mais il n'avait pas l'énergie nécessaire pour faire acte de rébellion, la souffrance paralysait sa volonté. Tout à coup elle cessa comme par enchantement, et il se mit à déraisonner. Il parlait assez bas; nous ne pûmes rien suivre et rien comprendre, sinon qu'il passait d'un sujet à un autre et que ses préoccupations étaient puériles. Nous entendions mieux les réponses de Dubois, qui le contredisait obstinément; à ce moment-là, il ne craignait plus de l'irriter.

— Vous savez bien, lui disait-il, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce que vous me dites. Vous êtes à Paris et non à Genève; l'horloger n'a pas dérangé votre montre pour vous jouer un mauvais tour. Votre montre va bien, aucun horloger n'y a touché.

Nous entendîmes le marquis lui dire : — Ah! voilà! tu me crois fou! c'est ton idée!

— Non, monsieur, répondit le patient vieillard. Je vous ai connu tout petit, je vous ai, pour ainsi dire, élevé : vous n'êtes pas fou, vous ne l'avez jamais été; mais vous étiez fort railleur, et vous l'êtes encore; vous me faisiez un tas de contes pour vous moquer de moi, et c'est une habitude que vous avez gardée. Moi, je me suis habitué à vous écouter et à ne rien croire de ce que vous me dites.

Le marquis parla encore bas; puis, distinctement et raisonnablement : — Mon ami, dit-il, je sens que ma tête va tout à fait bien, et que je vais dormir; mais il faut que tu me rappelles ce que j'ai fait hier, je ne m'en souviens plus du tout.

— Et moi, je ne veux pas vous le dire, parce que vous ne dormiriez pas. Quand on veut bien dormir, il faut ne se souvenir de rien et ne penser à rien. Allons, couchez-vous; demain matin, vous vous souviendrez.

— C'est comme tu voudras; pourtant j'ai quelque chose qui me tourmente : est-ce que j'ai été méchant tantôt?

— Vous? jamais!

— Je ne t'ai pas brutalisé pendant que je souffrais?

— Cela ne vous est jamais arrivé, que je sache.

— Tu mens, Dubois! Je t'ai peut-être frappé?

— Quelle idée avez-vous là, et pourquoi me dites-vous cela aujourd'hui?

— Parce qu'il me semble que je me souviens un peu, à moins que ce ne soit encore un rêve; rêve ou non, embrasse-moi, mon pauvre Dubois, et va te coucher; je suis très bien.

Un quart d'heure après, nous entendîmes sa respiration égale et forte; il dormait profondément. Dubois vint nous trouver.

— M. le marquis est sauvé, nous dit-il. Il n'a pas encore conscience du bien que vous lui avez fait; mais il l'éprouve, son accès a été plus court et plus doux de moitié que les autres jours; continuez, et vous verrez qu'il ira de mieux en mieux; c'est le chagrin qui l'a brisé, le bonheur le guérira, je n'en doute plus.

M. Dietrich lui demanda si c'était la première fois que le marquis avait une vague conscience de ses emportemens.

— Oui, monsieur, c'est la première fois, vous voyez que son bon cœur se réveille, et comme il m'a embrassé, le pauvre enfant! C'est comme quand il était petit.

Il était quatre heures du matin, Dubois avait fait préparer pour nous l'appartement qu'occupait Mme de Montherme lorsqu'elle venait soigner son frère; elle ignorait son retour, et passait l'été à Rouen, où son mari avait des intérêts à surveiller.

Nous prîmes donc du repos, et nous pûmes assister en quelque sorte au réveil du marquis en nous tenant dans la pièce d'où nous l'avions écouté durant la nuit. Il éveilla Dubois à neuf heures, et se jetant à son cou : — Mon ami, lui dit-il, je me souviens d'hier, j'ai été bien cruellement éprouvé! J'ai appris que j'étais fou et que ma femme avait peur de moi; mais ensuite elle est venue au moment où de sang-froid j'étais résolu à me faire sauter la cervelle. Elle a été bonne comme un ange, son père excellent; ils n'ont pas voulu discuter avec moi. Ils m'ont traité comme un enfant, mais comme un enfant qu'on aime. Ils m'ont pris, bon gré, mal gré, dans leur voiture, et ils m'ont promené à travers toutes les élégances de Paris, pour bien montrer que j'étais guéri, pour faire croire que je n'étais pas aliéné, et que ma femme prétendait vivre avec moi. Cela m'a fait du mal et du bien; je vois qu'elle se préoccupe de ma dignité, et qu'elle veut sauver le ridicule de ma situation. Je lui en sais gré; elle agit noblement, en femme qui veut faire respecter le nom qu'elle porte. Elle me fait encore un plus grand bien, elle détruit ma jalousie, car, en feignant d'être à moi, elle rompt avec les espérances qu'elle a pu encourager. Il n'y a

qu'un lâche qui accepterait ce partage même en apparence, et l'homme que je soupçonnais de l'aimer malgré lui est homme de cœur et très orgueilleux; tout cela est bon et bien de la part de ma femme et de son père, et aussi de cette excellente Nermont, qui a toujours donné les meilleurs conseils.

— Monsieur ne sait pas qu'ils ont passé la nuit ici, et qu'ils y sont encore?

— Que me dis-tu là? Malheur à moi! ils m'ont vu dans mon accès!

— Non, monsieur, mais ils auraient pu vous voir. Vous n'avez pas eu d'accès.

— Tu mens, Dubois; j'en ai toutes les nuits! Valbonne l'a avoué; j'ai bien entendu, je me souviens bien! Ma femme a voulu s'assurer de la vérité, elle sait à présent que je ne suis plus un homme, et qu'elle ne pourra jamais m'aimer!

Césarine entra en l'entendant sangloter. Elle le trouva en robe de chambre assis devant sa toilette et pleurant avec amertume. Elle l'embrassa et lui dit : — Votre folie, c'est de vous croire fou; vous n'en avez pas d'autre. Nous avons été trompés, vous avez votre raison. Qu'elle se trouble un peu à certaines heures de la nuit, c'est de quoi je ne m'inquiète plus à présent. Je me charge de vous guérir en restant près de vous pour vous consoler, vous distraire et vous prouver que je n'ai pas de meilleur et de plus cher ami que vous.

— Restez donc! répondit-il en se jetant à ses genoux. Restez sans crainte et guérissez-moi! Je veux guérir; il faut que l'homme dont vous vous êtes déclarée la femme en vous montrant en public avec lui ne soit pas un insensé ou un idiot. Je vous serai soumis comme un enfant, et ma reconnaissance sera plus forte que ma passion, car je n'oublierai plus mes sermens, et ce que j'ai juré, je le tiendrai; soignez donc votre ami, votre frère, jusqu'à ce qu'il soit digne d'être votre protecteur.

C'était là que Césarine avait voulu l'amener, c'était en somme ce qu'elle pouvait faire de mieux, et elle l'avait fait avec vaillance. Elle s'installa chez son mari et me pria d'y rester avec elle. M. Dietrich retourna chez lui, et vint tous les jours dîner avec nous. Bertrand passa les nuits à surveiller toutes choses, toujours prêt à contenir le malade s'il arrivait à la fureur, bien que Dubois ne fût ni inquiet ni fatigué de sa tâche. En très peu de jours, les accès, toujours plus faibles, disparurent presque entièrement, et tout fit présager une guérison complète et prochaine. On fit des visites, on en rendit; un bruit vague de démence avait couru. Toutes les apparences et bientôt la réalité le démentirent.

Je voyais Marguerite assez souvent, et je n'étais pas aussi rassurée sur son compte que sur celui du marquis. Elle allait toujours plus mal; minée par une fièvre lente, elle n'avait presque plus la force de se lever. Paul voyait avec effroi l'impuissance absolue des remèdes. Après une consultation de médecins qui par sa réserve aggrava nos inquiétudes, Marguerite vit malgré nous qu'elle était presque condamnée. — Écoutez, me dit-elle un jour que nous étions seules ensemble, je meurs; je le sais et je le sens. Il est temps que je parle pendant que je peux encore parler. Je meurs parce que je dois, parce que je veux mourir; j'ai commis une très mauvaise action. Je vous la confie comme à Dieu. Réparez-la, si vous le jugez à propos. J'ai surpris une lettre qui était pour Paul; je l'ai ouverte; je l'ai lue, je la lui ai cachée, il ne la connaît pas! Seulement laissez-moi vous dire qu'en faisant cette bassesse j'avais déjà pris la résolution de me laisser mourir, parce que j'avais tout deviné; à présent lisez.

Elle me remit un papier froissé, humide de sa fièvre et de ses larmes, qu'elle portait sur elle comme un poison volontairement savouré. C'était l'écriture de Césarine, et elle datait d'une quinzaine.

« Paul, vous l'avez voulu. Je suis chez *lui*. Je le sauverai; il est déjà sauvé. Je suis perdue, moi, car dès qu'il sera guéri, je n'aurai plus de motifs pour le quitter et pour réclamer ma liberté. Il faudra que je sois sa femme, entendez-vous? Son amour est invincible; c'est sa vie, et, s'il perd encore une fois l'espérance, il se tuera. Vous l'avez voulu, je serai sa femme! Mais sachez qu'auparavant je veux être à vous. Vous m'aimez, je le sais, nous devons nous quitter pour jamais, nos devoirs nous le prescrivent, et nous ne serons point lâches; mais nous nous dirons adieu, et nous aurons vécu un jour, un jour qui résumera pour nous toute une vie. Je vous ferai connaître ce jour de suprême adieu, je trouverai un prétexte pour m'absenter, un prétexte qui vous servira aussi. Ne me répondez pas et soyez calme en apparence. »

Je relus trois fois ce billet. Je croyais être hallucinée, je voulais douter qu'il fût de la main de Césarine. Le doute était impossible. La passion l'avait terrassée, elle abjurait sa fierté, sa pudeur; elle descendait des nuées sublimes où elle avait voulu planer au-dessus de toutes les faiblesses humaines; elle se jugeait d'avance avilie par l'amour de son mari; elle voulait se rendre coupable auparavant. Étrange et déplorable folie dont je rougis pour elle au point de ne pouvoir cacher à Marguerite l'indignation que j'éprouvais!

La pauvre femme ne me comprit pas. — N'est-ce pas que c'est bien mal? me dit-elle en entendant mes exclamations. Oui, c'est

bien mal à moi d'avoir intercepté une lettre comme celle-là! Que voulez-vous? je n'ai pas eu le courage qu'il fallait. Je me suis dit : Puisque je vais mourir! Il l'aime, elle le lui dit. Il me trompe par vertu, par bonté, mais il l'aime, c'est bien sûr. S'il ne le lui a pas dit, elle l'a bien vu, et moi aussi d'ailleurs je le voyais bien... Pauvre Paul, comme il a été malheureux à cause de moi! comme il s'est défendu, comme il a été grand et généreux! J'ai eu tort de lui cacher son bonheur. Il n'en eût pas profité tant que j'aurais vécu; c'est pour cela qu'il faut que je me dépêche de partir. Je reste trop longtemps; chaque jour que je vis, il me semble que je le lui vole. Ah! j'ai été lâche, j'aurais dû lui dire : Laisse-moi encore quelques semaines pour bien regarder mon pauvre enfant; je voudrais ne pas l'oublier quand je serai morte! Va donc à ce rendez-vous, ce ne sera pas le dernier : vous vous aimez tant que vous ne saurez pas si vous êtes coupables de vous aimer; seulement ne me dis rien. Laisse-moi croire que tu n'iras peut-être pas. Pardonne-moi d'avoir été ton fardeau, ton geôlier, ton supplice;... mais sache que je t'aimais encore plus qu'elle ne t'aime, car je meurs pour que tu aies son amour, et elle n'eût pas fait cela pour toi...

Elle parla encore longtemps ainsi avec exaltation et une sorte d'éloquence; je ne l'interrompais point, car Paul était entré sans bruit. Il se tenait derrière son rideau et l'écoutait avec attention. Il voulait tout savoir. De son côté, elle m'avouait tout. — Vous me justifierez quand je n'y serai plus, disait-elle; faites-lui connaître que, si je ne suis pas morte plus tôt, ce n'est pas ma faute. J'ai fait mon possible pour en finir bien vite : tous les remèdes qu'on me présente, je les mets dans ma bouche, mais je ne les avale que quand on m'y force en me regardant bien. La nuit, quand on dort un instant, je me lève, je prends froid. Si on me dit de prendre de l'opium, j'en prends trop. Je cherche tout ce qui peut me faire mal. Je fais semblant de ne pouvoir dormir que sur la poitrine, et je *m'étouffe le cœur* jusqu'à ce que je perde connaissance. Je voudrais savoir autre chose pour me faire mourir!

— Assez, Marguerite! lui dit Paul en se montrant. J'en sais assez pour te sauver, et je te sauverai; tu le voudras, et nous serons heureux, tu verras! Nous oublierons tout ce que nous avons souffert. Montre-moi cette lettre dont tu parles, et ne crains rien.

Il lui prit doucement la lettre, la lut sans émotion, la jeta par terre et la roula sous son pied. — C'est une lettre infâme! s'écria-t-il; c'est une insulte à mon honneur! Comment, j'aurais tendu la main à son mari après le duel, j'aurais accepté ses excuses, pardonné à son repentir, conseillé le mariage, et après le mariage le

rapprochement, tout cela pour le tromper, pour posséder sa femme avant lui et m'avilir à ses yeux plus qu'il n'était avili aux miens par sa conduite envers toi! Tiens, cette femme est plus folle que lui, et sa démence n'a rien de noble. C'est l'égarement d'une conscience malade, d'un esprit faux, d'un méchant cœur. Je devrais la haïr, car son but n'est pas même la passion aveugle : elle a espéré me punir des conseils sévères que je lui ai donnés en mettant dans ma vie ce qu'elle jugeait devoir être un regret poignant, éternel. Eh bien! sais-tu ce que j'eusse fait vis-à-vis d'une pareille femme, si ni Jacques de Rivonnière, ni ma tante, ni toi, n'eussiez jamais existé? J'aurais été à son rendez-vous, et je lui aurais dit en la quittant : Merci, madame, c'est demain le tour de quelque autre; je vous quitte sans regret! — Mais supposer que j'aurais avec elle une heure d'ivresse au prix de mon honneur et de ta vie, ah! Marguerite, ma pauvre chère enfant, tu ne me connais donc pas encore? Allons, tu me connaîtras! En attendant, jure-moi que tu veux guérir, que tu veux vivre! Regarde-moi. Ne vois-tu pas dans mes yeux que tu es, avec mon Pierre, ce que j'ai de plus cher au monde? — Il alla chercher l'enfant et le mit dans les bras de sa mère. — Vois donc le trésor que tu m'as donné; dis-moi si je peux ne pas chérir la mère de cet enfant-là? Dis-moi si je pourrais vivre sans elle? Mettons tout au pire; suppose que j'aie eu un caprice pour cette folle que tu as toujours beaucoup plus admirée que je ne l'admirais, serait-ce un grand sacrifice à te faire que de rejeter ce caprice comme une chose malsaine et funeste? Faudrait-il un énorme courage pour lui préférer mon bonheur domestique et l'admirable dévoûment d'un cœur qui veut *s'étouffer*, comme tu dis, par amour pour moi? Non, non, ne l'étouffe pas, ce cœur généreux qui m'appartient! Suppose tout ce que tu voudras, Marguerite : admets que je sois un sot, une dupe vaniteuse, un libertin corrompu, un traître, je ne croyais pas mériter ces suppositions; mais au moins ne suppose pas qu'en te voyant désirer la mort j'accepte le honteux bonheur que tu veux me laisser goûter... Allons, allons, lui dit-il encore en voyant renaître le sourire sur ses lèvres décolorées, relève-toi de la maladie et de la mort, ma pauvre femme, ma seule, ma vraie femme! Ris avec moi de celles qui, prétendant n'être à personne, tomberont peut-être dans l'abjection d'être à tous. Ces êtres forcés sont des fantômes. La grandeur à laquelle ils prétendent n'est que poussière : ils s'écroulent devant le regard d'un homme sensé. Que la belle marquise devienne ce qu'elle pourra, je ne me soucierai plus de redresser son jugement; j'abdique même le rôle d'ami désintéressé qu'elle m'avait imposé; je ne lui répondrai pas, je ne la reverrai pas, je t'en donne ici ma parole, aussi sérieuse, aussi loyale

que si, pour la seconde fois, je contractais avec toi le lien du mariage, et ce que je te jure aussi, c'est que je suis heureux et fier de prendre cet engagement-là.

Huit jours plus tard, Marguerite, docile à la médication et rassurée pour toujours, était hors de danger. On faisait des projets de voyage auxquels je m'associais, car mon cœur n'était plus avec Césarine : il était avec Paul et Marguerite. Je ne fis aucun reproche à Césarine de sa conduite et ne lui annonçai pas ma résolution de la quitter. Il eût fallu en venir à des explications trop vives, et, après l'avoir tant aimée, je ne m'en sentais pas le courage. Elle continuait à soigner admirablement bien son mari. Il était ivre de reconnaissance et d'espoir. M. Dietrich était fier de sa fille; tout le monde l'admirait. On la proposait pour modèle à toutes les jeunes femmes. Elle réparait les allures éventées de sa jeunesse et l'excès de son indépendance par une soumission au devoir et par une bonté sérieuse qui en prenaient d'autant plus d'éclat; elle préparait tout pour aller passer l'automne à la campagne avec son mari.

L'avant-veille du jour fixé pour le départ, elle écrivit à Paul : « Soyez à sept heures du matin à votre bureau, j'irai vous prendre.» Paul me montra ce billet en haussant les épaules, me pria de n'en point parler à Marguerite, et le brûla comme il avait brûlé le premier. Je vis bien qu'il avait un peu de frisson nerveux. Ce fut tout. Il ne sortit pas de chez lui le lendemain.

Craignant que Césarine, déçue et furieuse, ne sût pas se contenir, je m'étais chargée de l'observer, voulant lui rendre ce dernier service de l'empêcher de se trahir. Elle sortit à sept heures et fut dehors jusqu'à neuf; elle revint, sortit encore et revint à midi; elle voulait retourner encore chez Latour après avoir déjeuné avec son père. Je l'en empêchai en lui disant, comme par hasard, que j'allais voir mon neveu, qui m'attendait chez lui.

— Est-ce qu'il est gravement malade? s'écria-t-elle hors d'elle-même.

— Il ne l'est pas du tout, répondis-je.

— J'avais à lui parler de mon livre, je lui ai écrit deux fois. Pourquoi n'a-t-il pas répondu ? Je veux le savoir, j'irai chez lui avec toi.

— Non, lui dis-je, voyant qu'il n'y avait plus rien à ménager. Il a reçu tes deux billets et n'a pas voulu y répondre. Ils sont brûlés.

— Et il te les a montrés?

— Oui.

— Ainsi qu'à Marguerite?

— Non!

— Voilà tout ce que tu as à me dire?

— C'est tout.

— Il a voulu nous brouiller alors; il m'a condamnée à rougir devant toi! Il croit que je supporterai ton blâme!

— Tu ne dois pas le supporter, je vais vivre avec ma famille.

— C'est bien, répliqua-t-elle d'un ton sec, et elle alla s'enfermer dans sa chambre, d'où elle ne sortit que le soir.

Je fis mes derniers préparatifs et mes adieux à M. Dietrich sans lui laisser rien pressentir encore. Je prétextais une absence de quelques mois en vue du rétablissement de ma nièce. Nous étions à l'hôtel Dietrich, où Césarine avait dit à son mari vouloir passer la journée pour préparer son départ du lendemain; elle en laissa tout le soin à sa tante Helmina, et, après avoir été toute l'après-midi enfermée sous prétexte de fatigue, elle vint dîner avec nous; elle avait tant pleuré que cela était visible et que son père s'en inquiéta; elle mit le tout sur le compte du chagrin qu'elle avait de quitter la maison paternelle et nous accabla de tendres caresses.

Le lendemain, elle partait seule avec son mari, et j'allai m'établir rue de Vaugirard. Comme je quittais l'hôtel, je fus surprise de voir Bertrand qui me saluait d'un air cérémonieux.

— Comment, lui dis-je, vous n'avez pas suivi la marquise?

— Non, mademoiselle, répondit-il, j'ai pris congé d'elle ce matin.

— Est-ce possible? Pourquoi donc?

— Parce qu'elle m'a fait porter avant-hier une lettre que je n'approuve pas.

— Vous en saviez donc le contenu?

— A moins de l'ouvrir, ce que mademoiselle ne suppose certainement pas, je ne pouvais pas le connaître; mais, à la manière dont M. Paul l'a reçue en me disant d'un ton sec qu'il n'y avait pas de réponse, et à l'obstination que Mme la marquise a mise hier à vouloir le trouver à son bureau, à son chagrin, à sa colère, j'ai vu que, pour la première fois de sa vie, elle faisait une chose qui n'était pas digne, et que sa confiance en moi commençait à me dégrader. Je lui ai demandé à me retirer; elle a refusé, ne pouvant pas supposer qu'un homme aussi dévoué que moi pût lui résister. J'ai tenu bon, ce qui l'a beaucoup offensée; elle m'a traité d'ingrat, j'ai été forcé de lui dire que ma discrétion lui prouverait ma reconnaissance. Elle m'a parlé plus doucement, mais j'étais blessé, et j'ai refusé toute augmentation de gages, toute gratification.

Je l'approuvai et montai en voiture, le cœur un peu gros de voir Césarine si humiliée; le tendre accueil de mes enfans d'adoption effaça ma tristesse. Nous passâmes l'été à Vichy et en Auvergne, d'où nous ramenâmes Marguerite guérie, heureuse et splendide de beauté, le petit Pierre plus robuste et plus gai que jamais. Je pus

constater par mes yeux à toute heure que Paul était heureux désormais et qu'il ne pensait pas plus à Césarine qu'à un roman lu avec émotion, un jour de fièvre, et froidement jugé le lendemain.

Quant à la belle marquise, elle reparut avec éclat dans le monde l'hiver suivant. Son luxe, ses réceptions, sa beauté, son esprit, firent fureur. C'était la plus charmante des femmes en même temps qu'une femme de mérite, cœur et intelligence de premier ordre. Nous seuls, dans notre petit coin tranquille, nous savions le côté vulnérable de cette armure de diamant; mais nous n'en disions rien et nous parlions fort peu d'elle entre nous. Marguerite, malgré le jugement sévère porté sur cette idole par son mari, était toujours prête à la défendre et à l'admirer; elle ne pouvait pas oublier qu'elle devait la vie de son fils à sa belle marquise. Paul lui laissa cette religion d'une âme tendre et généreuse. Pour mon compte, cette absence de haine dans la jalousie me fit aimer Marguerite, et reconnaître qu'elle ne s'était pas vantée en disant que, si elle était la plus simple et la plus ignorante de nous tous, elle était la plus aimante et la plus dévouée.

Je me suis plu à raconter cette histoire de famille à mes momens perdus. Quel sera l'avenir de Césarine? Son père et son mari, que je vois quelquefois, après de vains efforts pour me ramener chez eux, paraissent les plus heureux du monde; elle seule me tient rigueur et n'a pas fait la moindre démarche personnelle pour se rapprocher de moi. Peut-être se ravisera-t-elle; je ne le désire pas. Les sept années que j'ai passées auprès d'elle ont été sinon les plus pénibles, du moins les plus agitées de ma vie.

Depuis deux ans, Paul ne l'a revue qu'une seule fois, et voici comment il me raconta cette entrevue fortuite :

« Hier, comme j'étais à Fontainebleau pour une affaire, j'ai voulu profiter de l'occasion pour faire à pied un bout de promenade jusqu'aux roches d'Avon. En revenant par le chemin boisé qui longe la route de Moret, tout absorbé dans une douce rêverie, je n'entendis pas le galop de deux chevaux qui couraient derrière moi sur le sable. L'un d'eux fondit sur moi littéralement, et m'eût renversé, si, par un mouvement rapide, je ne me fusse accroché et comme suspendu à son mors. La généreuse bête, qui était magnifique, par parenthèse j'ai eu assez de sang-froid pour le remarquer, n'avait nulle envie de me piétiner; elle s'arrêtait d'elle-même, quand un vigoureux coup de cravache de l'amazone intrépide qui le montait le fit se dresser et me porter ses genoux contre la poitrine. Je ne fus pas atteint, grâce à un saut de côté que je sus faire à temps sans lâcher la bride. — Laissez-moi donc passer, monsieur Gilbert! me dit une voix bien connue avec un accent de légèreté dédaigneuse.

— Passez, madame la marquise, répondis-je froidement, sans perdre mon temps à lui adresser un salut qu'elle ne m'eût pas rendu. Elle passa comme un éclair, suivie de son groom, laissant un peu en arrière le cavalier qui l'accompagnait, et qui n'était autre que le vicomte de Valbonne.

« Il s'arrêta, et, me tendant la main : — Comment, diable, c'est vous? s'écria-t-il : j'accourais pour vous empêcher d'être renversé, car je voyais un promeneur distrait qui ne se rangeait pas devant l'écuyère la plus distraite qui existe. Savez-vous qu'un peu plus elle vous passait sur le corps?

« — Je ne me laisse pas passer sur le corps, répondis-je. Ce n'est pas mon goût.

« — Hélas! reprit-il, ce n'est pas le mien non plus! A revoir, cher ami, je ne puis laisser la marquise rentrer seule dans la ville.

« Et il partit ventre à terre pour la rejoindre. — J'en savais assez.

« — Quoi, mon enfant? que sais-tu?

« — Je sais que le pauvre vicomte, tout rude qu'il est de manières et de langage, est devenu, en qualité de cible, mon remplaçant aux yeux de l'impérieuse Césarine, qu'il a été moins heureux que moi, et qu'elle lui a passé sur le corps! J'ai vu cela d'un trait à son regard, à son accent, à ses trois mots d'une amertume profonde. On lui fait expier son hostilité par un servage qui pourra bien durer autant que celui du marquis, c'est-à-dire toute la vie. Rivonnière est heureux, lui; il se croit adoré, et il passe pour l'être. Valbonne est à plaindre. Il trahit son ami, il est humilié, il finira peut-être mal, car c'est un homme sombre et mystique.

« Sais-tu, ma tante, ajouta Paul, que cette femme-là a failli me faire bien du mal, à moi aussi? Je peux te le dire à présent. J'étais plus épris d'elle que je ne te l'ai jamais avoué. Je ne me suis pas trahi devant elle; mais elle le voyait malgré moi, c'est ce qui t'explique l'audace de ses aveux, et les rend, je ne dis pas moins coupables, mais moins impudens. Où en serais-je si je n'avais pas eu un peu de force morale? Ne m'a-t-elle pas mis au bord d'un abîme? Si j'ai failli perdre ma pauvre femme, n'est-ce pas parce que, ébloui et troublé, je manquais de clairvoyance et m'endormais sur la gravité de sa blessure? On n'est jamais assez fort, crois-moi, et ne me reproche plus d'être un homme dur à moi-même. Si Marguerite n'eût été sublime dans sa folie, j'étais perdu. Je la laissais mourir sans voir ce qui la tuait. Elle avait sujet d'être jalouse. J'avais beau être impénétrable et invincible, son cœur, puissant par l'instinct, sentait le vertige du mien.

« Tout cela est passé, mais non oublié. La belle marquise eût été fort aise hier de me voir rouler honteusement dans la poussière,

sous le sabot de son destrier. Et moi, je me souviens pour me dire à toute heure : Ne laisse jamais entamer ta conscience de l'épaisseur d'un cheveu. »

Aujourd'hui, cinq août 1866, Paul est l'heureux père d'une petite fille aussi belle que son frère. M. Dietrich a voulu être son parrain. Césarine n'a pas donné signe de vie, et nous lui en savons gré.

Je dois terminer un récit, que je n'ai pas fait en vue de moi-même, par quelques mots sur moi-même. Je n'ai pas si longtemps vécu de préoccupations pour les autres sans en retirer quelque enseignement. J'ai eu aussi mes torts, et je m'en confesse. Le principal a été de douter trop longtemps du progrès dont Marguerite était susceptible. Peut-être ai-je eu des préventions qui, à mon insu, prenaient leur source dans un reste de préjugés de naissance ou d'éducation. Grâce à l'admirable caractère de Paul, Marguerite est devenue un être si charmant et si sociable que je n'ai plus à faire d'effort pour l'appeler ma nièce et la traiter comme ma fille. Le soin de leurs enfans est ma plus chère occupation. J'ai remplacé Mme Féron, que nous avons mise à même de vivre dans une aisance relative. Quant à nous, nous nous trouvons très à l'aise pour le peu de besoins que nous avons. Nous mettons en commun nos modestes ressources. Je fais chez moi un petit cours de littérature à quelques jeunes personnes. Les affaires de Paul vont très bien. Peut-être sera-t-il un jour plus riche qu'il ne comptait le devenir. C'est la résultante obligée de son esprit d'ordre, de son intelligence et de son activité; mais nous ne désirons pas la richesse, et, loin de le pousser à l'acquérir, nous lui imposons des heures de loisir que nous nous efforçons de lui rendre douces.

GEORGE SAND.

Nohant, 15 juillet 1870.

L'OCÉANIE EN 1869

Après avoir parcouru les pays de l'Amérique occidentale que baignent les flots du Pacifique depuis Chiloë jusqu'à Panama, le hasard, sous la figure du capitaine Pendergrast-Morton, commandant la goëlette américaine *Flying-Cloud* (nuage qui fuit), nous fournit l'occasion, longtemps recherchée, de visiter l'Océanie, du moins cette partie de l'Océanie qui de la Nouvelle-Zélande s'étend jusqu'aux Sandwich, et qui comprend dans ses principaux archipels Taïti, les Pomotou, les Samoa, les Fidji et Tonga-Tabou. Nous étions désireux de voir ces îles lointaines, dont les noms se rattachent au souvenir des grands navigateurs qui les découvrirent au siècle dernier, les Cook, les Wallis, les Bougainville, les Lapérouse.

De quelle vie ont vécu les populations de ces contrées depuis que ces grands hommes en ont révélé l'existence au monde européen? Quels changemens, quels progrès se sont opérés en elles? Quel est leur état actuel, quel avenir paraît les attendre? Telles sont les questions dignes d'intérêt qui éveillaient notre curiosité, et sur lesquelles nous allons exposer ici, sous la forme un peu sommaire de notes de voyage, les renseignemens recueillis dans une année entière de courses incessantes à travers l'Océanie.

I.

L'immense espace compris du nord au sud entre les deux tropiques, de l'est à l'ouest entre les rivages de l'Amérique occidentale et le 170e degré de longitude est de Paris, forme sous le nom de Polynésie une des trois grandes divisions de l'Océanie et une des régions maritimes les plus remarquables du monde soit par la constitution particulière des terres dont elle se compose, soit par les caractères généraux de la race qui l'habite. Les nombreux archipels de cette région singulière, disséminés à grande distance les

uns des autres, n'offrent presque tous que des îles sans importance, si on les compare aux grandes terres de la Malaisie et de l'Australie. Les plus grandes de ces îles, celles mêmes qui donnent leur nom à des groupes tout entiers, n'ont guère plus de vingt lieues de diamètre. Autour d'elles, ainsi que des satellites, se pressent une multitude d'îles plus petites encore, d'îlots à peine habités, que dominent les sommets des premières, perdus dans les nuages, — volcans encore en éruption, comme le *Mauna-Roa* aux Sandwich, volcans à peine éteints, comme le *Dïadème* à Taïti, le mont *Duff* aux Gambiers; — mais l'étendue du territoire n'est pas toujours la différence la plus caractéristique des îles d'un même groupe. La constitution géologique de chaque archipel révèle tout d'abord une origine différente, des modes de formation très opposés. Les premières îles, c'est-à-dire les plus étendues, avec leurs hautes montagnes, leurs cratères encore fumans, leurs pics dentelés et aux pentes abruptes, leurs rochers basaltiques, leur sol tourmenté, appartiennent évidemment aux terrains de soulèvement plutonien. Quelque commotion subite les a fait surgir de l'Océan, et on peut suivre sur une carte la direction de la chaîne de montagnes sous-marines, dont ces îles ne sont que les sommets culminans. Les secondes au contraire, basses, plates, uniformes, s'élevant à peine de quelques mètres au-dessus de la mer, ont également une commune origine; mais la formation définitive, la création évidemment récente en est due aux travaux de ces insectes madréporiques qui, dans leur puissant élan vers la lumière, ont élevé, par un incessant travail, jusqu'au niveau de la mer leurs vivantes murailles. Les assises de celles-ci furent les plateaux inférieurs de la même chaîne de montagnes à laquelle appartiennent les plus grandes îles, et que l'action des volcans sous-marins ne put faire émerger comme elles (1). Du reste, l'action des madrépores, partout visible dans ces parages, se continue toujours et peut être mesurée même, non pas au cours des siècles, mais à celui des simples années (2). C'est à elle que sont dus ces nouveaux écueils si redoutés dont l'existence n'est le plus souvent signalée que par un naufrage, et qui, si rapidement transformés en îles nouvelles, ne tardent pas à être habités. Ces surprenantes transformations s'accomplissent avec les élé-

(1) Ce qui justifie cette hypothèse, c'est que les insectes madréporiques ne peuvent vivre au-delà d'une certaine profondeur; M. Cuzeul, dans sa monographie de l'île de Taïti, établit, d'après les recherches de la frégate anglaise *Meander*, un maximum de 72 mètres.

(2) Des observations de ce genre, inaugurées par Cook lui-même, délaissées ensuite, viennent d'être reprises récemment dans divers ports de l'Océanie, et promettent d'intéressans résultats, si elles sont conduites avec suite.

mens les plus simples; rien n'est plus facile que d'en suivre le développement dans ses phases pour ainsi dire régulières. Les semences que l'oiseau emporte ou que le vent entraîne tombent sur ces écueils; les graines que les courans de l'Océan accumulent en longues nappes s'y échouent dans leur course vagabonde. A la chaleur fécondante du soleil des tropiques, ces graines, ces semences germent et naissent à une vie aussi active que puissante. Elles fixent leurs solides attaches aux rochers eux-mêmes, et avec une force que rien ne peut vaincre. Les mangliers, les palétuviers, apparaissent d'abord, bientôt suivis des pandanus, leurs vigoureux auxiliaires. Tous se mettent à l'œuvre que rien n'interrompra désormais. De leurs premières tiges s'élancent, comme un réseau gigantesque, les mille racines adventives de ces arbres, qui se croisent, se mêlent, s'enlacent, et dans leurs mailles serrées retiennent tous les détritus végétaux, tous les débris de coraux et de madrépores que roulent les vagues. L'écueil s'élève au-dessus des flots et se couronne d'une éclatante verdure, dont l'action accélère encore la formation d'un sol bientôt riche et fécond. Alors du milieu de ces fourrés inextricables surgissent les troncs sveltes et déliés des cocotiers. L'homme peut désormais aborder, se fixer même sur cette nouvelle terre; sa subsistance est assurée, et avec elle une des grandes sources de richesse de ces régions (1).

Si par cette double cause, force souterraine des volcans, travail lent et incessant des madrépores, s'explique la création de ces îles, il est moins facile de se rendre compte de la manière dont elles ont été peuplées. Jetées à des distances souvent très considérables les unes des autres, — on compte plus de 600 lieues de Rapa-nui (île de Pâques) à Taïti, plus de 700 des Marquises aux Sandwich, — toutes sont pourtant habitées par des hommes d'une même race, parlant, à peu de chose près, la même langue, ayant les mêmes traditions religieuses, arrivés, sauf quelques différences insignifiantes, à la même civilisation quand les Européens abordèrent pour la première fois sur leurs rives. Comment ces distances, énormes même pour nos navires, ont-elles été franchies par ces peuples? s'il est impossible d'admettre qu'ils aient pu accomplir de telles traversées, comment résoudre le problème qu'impose à l'esprit cette commune origine qui ne peut être contestée aujourd'hui? La solution est encore à trouver.

Lorsque Cook arriva aux Sandwich, il en estima la population à 400,000 âmes. Cette estimation est peut-être exagérée; cepen-

(1) Toutes les parties du cocotier sont également utiles. Aussi cet arbre a-t-il été surnommé le *roi des végétaux*, et pour les peuples qui habitent plusieurs des îles de la Polynésie, il remplace en quelque sorte toutes les autres productions de la nature.

dant, quelques années après lui, Vancouver leur donnait près de 300,000 habitans. Le recensement officiel de 1866 porte la population totale à 67,000 âmes. A Taïti, des 80,000 habitans que Cook y trouva, c'est à peine s'il en reste 9,000. Enfin la population de Magareva est descendue depuis 1843, date de l'établissement des missionnaires, de 2,400 à 1,100 âmes.

Les archipels polynésiens dont le dépeuplement marche avec le plus de rapidité sont les Sandwich, Taïti, Magareva et Rapa-nui. Aux Samoa, le chiffre de la population est en décroissance, comme aux Tonga, mais dans des proportions moins effrayantes. Aux Viti, elle est presque nulle, tandis que dans les deux petits groupes des *Futuna* et des Wallis (Uvea) on constate avec surprise un mouvement tout contraire et bien marqué, puisque dans le dernier de ces groupes la population s'est accrue de 40 pour 100 depuis l'arrivée des premiers missionnaires, vers 1838.

Ces archipels présentent dans leur état moral des dissemblances et des analogies qu'il est bon d'établir. Les populations de Taïti, des Sandwich, converties au protestantisme, sont depuis longtemps en contact avec les Européens. On sait à quel degré de corruption étaient descendus les indigènes bien avant la découverte de ces îles. Leurs mœurs sont encore les mêmes; on pourrait cependant affirmer qu'à Taïti elles se sont un peu améliorées. Aux Samoa, aux Tonga, bien que l'œuvre de la conversion, due en grande partie aux missionnaires protestans, soit dès aujourd'hui achevée, la moralité semble, à peu de chose près, la même qu'au temps de la découverte de ces îles. Aux Viti, malgré la présence de 1,400 Européens, planteurs, négocians, industriels, agens politiques des chefs indigènes, malgré les efforts des missionnaires catholiques et protestans, la population est encore en grande majorité païenne. Enfin Magareva, Futuna, les Wallis, sont de véritables congrégations catholiques où les populations sont d'une moralité remarquable. Aussi la famille y est-elle constituée sur ses bases véritables. J'ajouterai qu'aux Sandwich et à Taïti le gouvernement est une monarchie constitutionnelle, aux Tonga une monarchie absolue, aux Samoa une république fédérative voisine de l'anarchie, aux Viti une féodalité dont les membres sont sans cesse en guerre, et enfin à Magareva et aux Wallis, sous les dehors d'une royauté sans pouvoir, le gouvernement n'est qu'une théocratie catholique.

Si tels sont les aspects généraux sous lesquels se présentent les divers rameaux d'une même race, placés d'ailleurs avec de très légères différences dans les mêmes conditions climatériques et hygiéniques, et si, comme nous venons de le voir, les mêmes causes produisent dans les divers centres de population des résultats bien

différens, on peut affirmer non-seulement, avec M. de Quatrefages (1), que les maladies communes à beaucoup de populations ne sont pas les seules causes de la dégénérescence de cette race, mais que ni le contact des Européens, ni la religion, ni la constitution politique, ne peuvent l'expliquer, et que si une cause plus profonde, plus générale dans ses effets, aidée sans nul doute par des causes secondaires, existe réellement, c'est ailleurs qu'il faut la chercher.

Plaçons-nous en dehors des origines de la race polynésienne et de cette époque où les documens recueillis par tant d'observateurs attestent des relations fréquentes entre les principaux archipels polynésiens, et considérons la situation de ces archipels depuis la découverte par les Européens, c'est-à-dire depuis qu'on peut en suivre l'histoire avec certitude. Un examen attentif nous montrera que depuis lors, aux Sandwich, aux Marquises, à Rapa-nui, à Taïti, aux Gambiers, la population, complétement isolée du reste du monde, a été obligée, par suite même de cet isolement géographique, de se perpétuer sans croisement possible par l'union des membres des mêmes familles. Aux Samoa et aux Tonga, les liens de parenté, soigneusement maintenus dans les familles aristocratiques des deux archipels, les relations fréquentes qu'elles ont conservées, l'habitude des longues courses qui s'est maintenue dans les deux populations, ont facilité au contraire le croisement des familles, mais elles l'ont facilité dans une mesure incomplète, puisque certaines classes de la population, et principalement de la population riveraine et maritime, ont pu seules jouir de cet avantage. Dans les deux archipels des Wallis et de Futuna, les relations ininterrompues avec les archipels voisins, des migrations fréquentes suscitées par l'esprit d'aventure ou par les divisions politiques des chefs, ont étendu ce croisement à toute la population; cette population, qui, bien que peu considérable, a essaimé de nombreuses familles à Vavao, aux Fidji et jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, où elle a peuplé une île entière (2), s'est constamment renouvelée soit par le retour de quelques-unes de ces familles isolées, soit par celui des partisans d'un chef forcé de s'exiler, qu'ils avaient suivi dans l'exil, et avec lequel ils revenaient dans leur île native, emmenant avec eux des femmes étrangères et les enfans qu'elles leur avaient donnés.

On peut maintenant tirer les conséquences logiques des considérations précédentes et des faits qui viennent d'être exposés. La loi de dégénérescence de toutes les espèces, de toutes les races par suite de leur isolement, est établie aujourd'hui. Les effets en sont

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1864.

(2) L'île d'Uvea, colonie des Wallis, fondée à une époque relativement récente. Elle fait partie du petit groupe des îles Loyalty.

visibles dans les petites îles de l'Europe, la Corse, Ouessant, les Orcades. La loi contraire, qui assigne un remède à cette déchéance dans le croisement avec des races étrangères, n'est pas moins certaine. Toute une science repose sur cette double loi, dont les applications ont chaque jour les conséquences les plus fécondes dans l'Europe entière et surtout en Angleterre, où elle a pris naissance sous le nom de *sélection*. Ne trouve-t-elle pas sur ce vaste théâtre et sur la race polynésienne une application nouvelle, plus sérieuse dans ses résultats, plus importante au point de vue de l'humanité et de la justice? D'autres plus autorisés discuteront les idées que nous venons d'émettre et qui nous paraissent justes. S'il en est ainsi, le remède à tant de souffrances se présente de lui-même : c'est le croisement de cette race si tristement éprouvée avec d'autres races étrangères, non-seulement avec les Européens, mais encore avec les populations qui semblent avoir avec elle une commune origine; je veux dire les Indiens des autres îles de la Micronésie, et surtout les Chinois, dont la persévérance et l'activité intelligente suppléeraient à la paresse, à l'insouciance de la race maorie. Déjà l'émigration par laquelle s'opérera ce mélange des races prend chaque jour de nouveaux développemens à mesure que les pionniers européens viennent s'établir dans les divers archipels de l'Océanie pour en exploiter les richesses. Les heureux résultats qu'on a raison d'en attendre sont déjà évidens. Les *Half-Castes* se montrent actifs, laborieux, persévérans. Il faut donc espérer que l'effrayante dépopulation de ces pays va s'arrêter, que cette race si digne d'intérêt, dont on semblait pouvoir prédire l'extinction totale, se relèvera de sa déchéance, et contribuera, elle aussi, à la marche progressive de l'humanité.

II.

Le 20 juillet 1869, après un violent orage qui nous avait longtemps caché l'horizon, les hautes terres des Samoa, que nous avions jusqu'alors vainement cherchées, apparurent soudainement à nos regards. La brise des alizés, un moment suspendue, venait de reprendre. Rapidement poussé par elle, le *Flying-Cloud* longeait à petite distance, moins d'un mille, comme pour nous permettre de suivre dans ses détails le spectacle gracieux qui s'offrait à nous, les rivages découpés de Tutuïta et d'Opoulou, tandis que, perdus dans les nuages, se montraient parfois les sommets lointains de Savaï. Tous les voyageurs qui ont visité ces îles s'accordent à les déclarer les plus belles de l'Océanie. « Nous rangeant à l'opinion de Lapérouse, dit Dumont-d'Urville, nous n'hésitons pas à proclamer Opoulou comme supérieure en beauté à Taïti elle-même. »

Terres volcaniques comme toutes les grandes îles de la Polynésie,

les Samoa (*Hamoa*, navigateurs) ne se présentent pas aux regards avec les aspects tourmentés, mais si pittoresques, que Taïti, les Marquises, les Sandwich, doivent à leurs hautes montagnes, dont les sommets dentelés se perdent dans les nues, à leurs pitons aigus qu'on dirait taillés à coups de haches gigantesques, à leurs roches basaltiques, dont les sombres couleurs contrastent si vigoureusement avec la fraîche végétation des plaines qui s'étendent à leurs pieds et l'azur si éclatant des flots qui baignent leurs rivages. Aux Samoa, une chaîne de montagnes courant de l'est à l'ouest, et qui semble la chaîne dorsale de l'archipel, s'élève au contraire en pente douce et régulière par une série ininterrompue de plateaux étagés jusqu'à une hauteur moyenne de 800 mètres, hauteur insignifiante devant l'altitude du *Mauna-Roa* (4,000 mètres), de la *Grande-Havaï*, et du *Orohena* (2,236 mètres), à Taïti, mais les profils de ces montagnes se dessinent si nets sur un ciel d'une limpidité transparente, tous les plans successifs de ces collines aux lignes mollement arrondies sont si bien fondus et se relient entre eux par des transitions si gracieuses, qu'on ne regrette pas ces effets heurtés, ces vives oppositions, ces contrastes puissans, justement admirés dans les autres archipels polynésiens. Des rivages, que défend comme une jetée avancée une ceinture de récifs sur lesquels l'Océan des tropiques brise ses flots bleus en longues nappes d'argent, jusqu'aux cimes les plus élevées, partout s'étale une végétation d'une puissance exceptionnelle qui couvre ces îles, surtout Opoulou, d'un immense tapis de verdure. Cette végétation d'ailleurs est si variée que toutes les nuances du vert, depuis le vert pâle des pandanus et le vert métallique des mangliers, dont les feuilles immobiles miroitent au soleil, jusqu'aux masses d'ombres presque noires que projettent aux flancs des collines des burao gigantesques, se mêlent sans se confondre, et produisent un ensemble harmonieux d'un calme profond, mais à travers lequel perce une animation singulière. Tableau unique, où tout est force et douceur, vie et repos, et dont il faut renoncer à rendre le charme incomparable, ainsi que les gracieuses splendeurs! L'artiste le plus habile briserait sa palette devant cette mosaïque infinie de teintes si variées; il s'avouerait vaincu par les innombrables détails du paysage, indispensables pourtant pour en faire comprendre la beauté harmonieuse et vivante. Jeux d'ombre et de lumière, reflets des eaux, chutes irisées de rivières bouillonnantes rayant d'un ruban d'argent ce fond d'émeraude, molles ondulations des grands palmiers que la brise agite, vol pressé d'oiseaux aux ailes de feu, broderies délicates et sans nombre, perles et diamans que la puissante nature tropicale semble avoir choisis dans son plus riche écrin et semés à profusion dans ces îles privilégiées, comme pour se surpasser dans un dernier chef-

d'œuvre et donner la mesure de sa puissance et de sa fécondité!

Le *Flying-Cloud* poursuivait sa course en se rapprochant de plus en plus des récifs qui, à moins d'un demi-mille, entourent le rivage d'Opoulou d'une ceinture infranchissable, et dont quelques coupées profondes, portes étroites de ces larges bassins intérieurs, sont les véritables ports de l'Océanie. Soudain, au milieu des palmiers et des cocotiers qui, sur une pointe basse à peine visible, semblent plonger leurs racines dans les flots de la mer, apparaissent les hautes mâtures et les coques puissantes de nombreux navires européens. C'est le havre d'Apia et la première station de notre traversée. Une baleinière vigoureusement enlevée par six rameurs indigènes se détache de la côte et se dirige vers nous; c'est le pilote, un compatriote, une vieille connaissance du capitaine Morton. Bientôt la passe extérieure est franchie, l'ancre mord le fond, et le *Flying-Cloud*, tel qu'un goëland qui a replié ses ailes, se repose comme endormi sur les flots limpides et calmes de la rade.

Le paysage qui à ce moment se déroulait à nos yeux avait une beauté calme et recueillie, rendue plus sensible par le contraste du bruit et de l'animation d'une ville commerçante. Les rivages de la baie, sur lesquels les flots déjà brisés par les récifs extérieurs venaient mollement expirer, se déroulent en un grand demi-cercle de plus de 3 milles d'étendue, bordé de maisons européennes que dominent de loin en loin les mâts de pavillon des consuls et les clochers des églises chrétiennes. A gauche, une rivière, dont les eaux jaunes, gonflées par l'orage, semblaient se tracer un sillon dans la rade, sort d'une vallée resserrée entre deux collines ombragées de grands arbres. Le cours capricieux de cette rivière aux nombreux méandres limite à l'est la ville d'Apia proprement dite et la sépare du village indien de Matagofié, nouvellement construit. Le temple protestant, le consulat anglais, quelques maisons européennes, aux tuiles rouges, à la façade blanchie à la chaux, et à demi cachées dans des massifs de verdure, occupent l'étroit espace que ces collines laissent entre leurs dernières pentes et le rivage lui-même; mais à la hauteur de l'église catholique la plaine s'élargit et s'étend jusqu'à une chaîne de montagnes dont les teintes bleues attestent l'éloignement. A droite de cette église, les maisons européennes, plus pressées, se continuent jusqu'à la pointe entrevue sur laquelle ont été établis des wharfs hardiment jetés sur les flots, et qui semblent faire de cette partie de la rade le port même d'Apia.

Ainsi l'Europe avec ses idées religieuses, ses intérêts politiques, son activité commerciale, nous apparaissait tout d'abord; mais aussitôt après des groupes d'Indiens demi-nus, rangés en cercle sous les cocotiers de la plage comme s'ils discutaient en conseil, de nombreuses pirogues aux proues élancées, montées par des guerriers

athlétiques armés de lances et de casse-tête, sillonnant la rade au chant cadencé de leurs pagayeurs, nous rappellent la race indigène des Samoa, telle sans doute qu'elle était apparue aux premiers Européens qui donnèrent à ces îles le nom d'archipel des Navigateurs.

Néanmoins, malgré l'étrangeté de ce spectacle, ce fut moins l'ensemble que l'un de ses aspects particuliers qui éveilla notre première attention : les grands navires au milieu desquels le *Flying-Cloud* venait de mouiller, magnifiques clippers de 1,800 tonneaux, appartenaient tous à la même nation. Aux mâts flottait le pavillon presque inconnu de la confédération de l'Allemagne du nord. Seule, une humble goëlette avait hissé, pour saluer notre venue, le pavillon anglais. A terre, même contraste. Les couleurs anglaises, américaines, se déployaient sur des maisons isolées, tandis qu'à l'extrémité d'un long wharf et sur une hampe semblable au mât d'un grand navire, le pavillon blanc écartelé de l'aigle noir de Prusse des consuls de la nouvelle confédération dominait sur de vastes constructions : maisons d'habitation, magasins, chantiers, occupant presque toute la partie occidentale de la ville, depuis l'école des missionnaires catholiques jusqu'au village de Malinuu.

Le côté particulier de ce spectacle qui excitait notre surprise nous faisait pénétrer au cœur même de cette situation, et en précisait le détail le plus essentiel. La réalité répond en effet aux suppositions qui en ce moment se présentaient à notre esprit; il suffit de les commenter rapidement pour donner une idée réelle des influences rivales qui s'agitent à Apia et dans l'archipel, pour faire connaître son état présent et peut-être aussi l'avenir qui lui est réservé.

La maison Godefroy de Hambourg, dont le chef, d'origine française, appartient à une famille de réformés chassés par l'édit de Nantes, est une des maisons commerciales les plus importantes de cette grande cité maritime, jadis souveraine, mais qui fait aujourd'hui partie de la confédération du nord. Le commerce de l'huile de coco forme une des branches principales des affaires de cette maison, et c'est sur la plus vaste échelle que ce commerce est organisé dans cette partie de l'Océanie. Chaque année, six grands navires, tels que ceux qui se trouvaient alors à Apia, partent d'Europe pour ce dernier port. Les uns effectuent directement le voyage, chargés de marchandises d'échange : toiles, cotonnades, étoffes de laine, armes de guerre, poudre, ustensiles de toute sorte; les autres touchent à Sidney, où ils déposent de nombreux passagers, familles d'émigrans que l'Allemagne essaime dans le monde entier. De Sidney, ces navires se rendent à Apia avec un chargement de charbon de terre et le plus souvent sur lest. Tous emportent en Europe une cargaison complète d'huile de coco, ou mieux d'amandes de coco séchées au soleil : exportation considérable à laquelle les

Samoa ne contribuent pas seules, et qu'alimentent tous les groupes voisins, depuis l'île de Rotumah à l'ouest jusqu'aux îles innomées qui forment au nord les archipels des ducs d'York et de Clarence. De légères goëlettes rayonnant autour d'Apia exploitent régulièrement ce vaste marché, et par d'incessans voyages assurent le rapide chargement, du moins dans les circonstances ordinaires, des grands navires destinés pour Hambourg.

Quelques chiffres rendront compte des bénéfices réalisés à la suite d'opérations si bien entendues. En admettant que les marchandises soient échangées à 300 pour 100 de leur valeur, ce qui est peu, puisque c'est l'évaluation moyenne sur les côtes américaines du Pacifique, l'huile de coco se payant à Apia 500 francs la tonne, prix supérieur encore à celui des autres centres de production, et cette huile étant sur les marchés européens, notamment à Hambourg, cotée à 1,200 francs, on voit que les bénéfices seraient de plus de 400 pour 100, s'il n'y avait à déduire les frais d'exploitation. Les dépenses de premier établissement ont été considérables, mais les frais généraux sont aujourd'hui insignifians, et, comme le prix du passage des émigrans couvre une partie des frais de navigation, il y a peu de chose à déduire des résultats que nous venons de constater. Au reste, la maison allemande a aujourd'hui écrasé toute concurrence. Seule, elle exploite le marché, et c'est à peine si quelques négocians de Sidney essaient encore non de lutter contre elle, mais de glaner quelques gerbes après son opulente moisson.

Ce monopole, l'importance qu'il assure à l'agent de cette maison non-seulement aux Samoa, mais dans toutes les îles qu'exploitent ses navires, ont-ils suffi aux exigences commerciales de la maison Godefroy, aux ambitions personnelles de son représentant à Apia? Ce serait une erreur de le croire. Cet agent, M. Weber, vient d'être nommé consul de la confédération germanique du nord. Aux intérêts privés dont il reste chargé se joignent donc les intérêts politiques du gouvernement qui l'a choisi pour le représenter dans ces lointains pays, intérêts auxquels semblent se rattacher des projets d'une réalisation plus ou moins prochaine, mais dont tout le monde se préoccupait pendant notre séjour à Apia, et que le caractère du nouveau consul rend vraisemblables.

M. Weber est un homme jeune encore, très actif, très entreprenant, connaissant à fond les pays où l'a poussé sa destinée, d'une intelligence remarquable, supérieure même et servie par de sérieuses études. Impatient désormais de faire prévaloir les fonctions du consul sur les vulgaires occupations du marchand, d'agrandir son rôle politique dans l'archipel, et d'y prendre à ce titre la première place que n'a pu lui donner sa prépondérance commerciale, M. Weber paraît obéir à cet esprit d'ambition envahissante qui, au lendemain de Sa-

down, a semblé caractériser le réveil à l'action de la race allemande, et c'est sans doute ce qui lui a inspiré les desseins qu'on lui prête. Jusqu'à quel point la Prusse songe-t-elle à fonder une colonie aux Samoa, à prendre possession de l'archipel? On ne saurait rien affirmer de précis; mais tel est l'*objectif* du nouveau consul, et, comme nous l'avons dit déjà, sa conduite, ses desseins sont, à ce point de vue, un sujet d'appréhension pour les autres Européens et surtout pour les chefs indigènes, très jaloux de leur indépendance nationale. Un navire de guerre allemand, parti pour un voyage de circumnavigation, était de jour en jour attendu à Apia. L'arrivée de ce navire, grosse de menaces d'après les demi-confidences de M. Weber luimême, est-elle destinée à justifier les craintes qu'elle inspire? Heureusement pour ceux qui redoutent une pareille éventualité, de tels desseins trouveraient sur les lieux mêmes plus d'un adversaire sérieux, très résolu à en empêcher la réalisation.

M. Weber, le riche marchand, le consul de la confédération allemande, n'est pas en effet, malgré ces titres divers, le personnage le plus influent d'Apia et de l'archipel. Il a parmi ses propres collègues un rival qui jusqu'à ce jour a su maintenir sa supériorité, qu'on peut regarder comme le grand chef de ces îles, qui perdrait tout à la transformation des Samoa en colonie allemande, et qui par suite s'opposera de toutes ses forces à leur prise de possession. Ce rival, ce grand chef, c'est le consul d'Angleterre, M. Williams.

M. Williams est un Anglais né à Rorotonga (archipel de Cook); c'est le fils d'un de ces missionnaires protestans qui, jusqu'à l'arrivée des missionnaires catholiques, avaient, non sans périls, rangé à leurs croyances religieuses et conquis à l'influence politique de l'Angleterre la plupart des îles de la Polynésie orientale. Né au milieu des Indiens, élevé parmi eux, parlant leur langue comme la sienne propre, pénétré de leurs idées, sachant quelles cordes il faut faire vibrer dans leur cœur pour éveiller les sentimens, les craintes, les espérances les plus propres à assurer le succès de ses vues, M. Williams, fort d'ailleurs du concours des missionnaires anglais, a, depuis vingt ans qu'il vit aux Samoa, soit comme marchand, soit comme consul, conquis sur tous les chefs indigènes une influence qui serait souveraine, si depuis quelque temps elle n'était balancée par celle des missionnaires catholiques et surtout de leur chef, Mgr d'Enos. Cette influence, comment l'exerce M. Williams? Question délicate à laquelle répondra la suite de ce récit.

Derrière le consul allemand, consul et marchand tout à la fois, derrière le consul anglais, si puissant dans l'archipel, gravite, astre secondaire et sans rayons, le consul ou mieux l'agent consulaire américain, M. Coë. Son influence politique est nulle, comme d'ailleurs les intérêts qu'il est chargé de protéger. Il subit l'influence

de M. Williams malgré lui, il subit celle de M. Weber, dont le monopole commercial pourrait nuire au succès de ses affaires. M. Williams, M. Weber et M. Coë sont les seuls consuls accrédités à Apia. Seuls, ils représentent donc l'Europe et les états de l'Amérique du Nord, et ils les représentent sans contrôle vis-à-vis d'une population qui, depuis sa conversion au christianisme, semble avoir abjuré avec ses vieilles superstitions l'esprit d'énergique résistance dont plus d'une fois elle fit preuve envers les étrangers. Les impressions qu'éveillent les noms de *Baie des Assassins*, *Baie du Massacre*, donnés par les premiers navigateurs et encore portés sur les cartes, ne se rattachent à présent qu'au souvenir d'un passé sans retour. Un Européen peut, sans armes et sans escorte, parcourir Opoulou; il n'a aujourd'hui aucun danger à redouter. La race si fière des Samoa n'a pas disparu, ses guerriers montrent encore dans leurs luttes intestines la même ardeur belliqueuse, la même sauvage énergie; mais les plus audacieux d'entre leurs chefs tremblent au nom de l'Europe, et les esprits les plus emportés fléchissent devant les exigences d'un consul. Il était donc nécessaire de peindre le caractère de ces représentans de l'Europe, si influens dans ces îles. Cette influence et le but auquel quelques-uns d'entre eux semblent la faire servir peuvent seuls expliquer en effet les événemens dont Apia venait d'être le théâtre au moment de notre arrivée. Un exposé rapide de ces événemens fera comprendre la situation réelle de ces populations; mais avant d'aborder ce récit quelques détails statistiques et géographiques sont nécessaires pour qu'on puisse saisir l'enchaînement des faits avec les causes toutes morales dont ils procèdent.

L'archipel des Samoa, situé par le 19e degré de latitude sud, les 174e et 177e de longitude occidentale du méridien de Paris, se compose des trois grandes îles de Tutuïta, Opoulou et Sevaï, auxquelles il faut joindre plusieurs îles de moindre étendue, mais qui jouent un certain rôle politique, comme Manomo, entre Sevaï et Opoulou, et Manua à l'est. La population indigène, que Lapérouse portait au chiffre, évidemment exagéré, de 80,000 âmes, mais que Dumont-d'Urville n'estimait en 1838, d'après les indications du pilote anglais Fraser, qu'à 36,000 âmes, s'élève, selon le dernier recensement, fait avec la plus grande exactitude par les soins des missionnaires, à 33,000 habitans. Ce dernier chiffre, rapproché de l'estimation de Dumont-d'Urville, prouverait que la population, bien qu'en décroissance, n'a subi qu'une légère diminution dans une période de trente années malgré les changemens qui se sont opérés dans ses mœurs. Elle offre ces spécimens magnifiques de la race maorie, dont Lapérouse disait si justement : « Ces insulaires sont les plus grands et les mieux faits de toute l'Océanie que nous

ayons encore rencontrés. Leur taille ordinaire est de 5 pieds 9, 10 et 11 pouces, mais ils sont encore moins étonnans par leur taille que par les proportions colossales des différentes parties de leur corps; notre curiosité, qui nous portait à les mesurer très souvent, leur fit faire des comparaisons fréquentes de leurs forces physiques avec les nôtres. Ces comparaisons n'étaient pas à notre avantage, et nous devons peut-être nos malheurs à l'idée de supériorité individuelle qui leur est restée de ces différens essais. Leur physionomie me parut souvent exprimer un sentiment de dédain que je crus détruire en ordonnant de faire devant eux usage de nos armes; mais mon objet n'aurait pu être rempli qu'en les faisant diriger sur des victimes humaines, car autrement ils prenaient le bruit pour un jeu et l'épreuve pour une plaisanterie... » Et plus loin : « Je laisse volontiers à d'autres le soin d'écrire l'histoire peu intéressante de ces peuples barbares. Un séjour de vingt-quatre heures et la relation de nos malheurs suffisent pour faire connaître leurs mœurs atroces, leurs arts et les productions d'un des plus beaux pays de la nature. »

Ce portrait a cessé d'être exact en ce qui touche les mœurs des Samoa. Comme nous l'avons déjà dit, la population entière de l'archipel est aujourd'hui chrétienne. Les missionnaires protestans, wesléyens et indépendans, venus, les uns de Tonga, les autres de Teute, les missionnaires catholiques, venus plus tard sur leurs traces, s'en partagent aujourd'hui la direction morale et religieuse. Les indépendans (religion de Taïti) comptent 17,000 catéchistes; les wesléyens (religion de Tonga) 10,000; le reste de la population, environ 5,000 âmes, est catholique.

L'île d'Opoulou, « la plus belle de la Polynésie, » n'est que la seconde en étendue de tout l'archipel; mais par sa richesse et sa population elle en est la plus importante. Ses chefs tiennent le premier rang dans l'ordre politique. Bien qu'il soit difficile, même pour les personnes le mieux au courant de la langue, des traditions et des coutumes des Samoans, de préciser dans ses détails l'organisation sociale et politique qui les régit, on peut dire que cette organisation affecte dans son ensemble la forme d'une république fédérative. Les villages ou plutôt les districts élisent leurs chefs dans une famille privilégiée. Ces districts, se groupant entre eux et autour d'un district plus important, constituent une province. La ville, chef-lieu du district, devient le chef-lieu de la province, dont le chef élu ne peut être que le chef élu de ce dernier district. Il prend alors le titre de *tui*, auquel se joint le nom de la province qui l'a nommé.

Opoulou se divise ainsi en trois provinces : à l'est, Atua, qui a pour capitale Lufi-Lufi, dont le chef (quand cela plaît au district de

se donner un chef, et que ce chef est adopté par les autres districts) prend le titre de Tui-Atua; il est choisi dans une famille particulière, celle des Mala-Afu. Au centre, le Tuamasaga, qui, outre la ville semi-européenne d'Apia, a pour capitale Satuisamau, dont le chef est pris dans la famille Maliétoa. Le nom de cette famille, par une exception qui prouve sans doute sa supériorité d'origine, remplace celui de Tui-Tuamasaga. A l'ouest, Ana, qui a pour capitale Leulumoéga, dont le chef élu prend le titre de Tui-Ana-Sevaï, se divise en deux provinces, réunion de plusieurs districts. L'une a pour capitale Sofalofaï; l'autre, Saleula-Tutu-ïla, prend généralement parti pour la province d'Atua, quand ses districts sont consultés dans les affaires générales qui se règlent à Satuisamau. Quant à la petite île de Manomo, elle flotte suivant ses intérêts dans la plus complète indépendance, et le plus souvent, forts de leurs nombreuses pirogues de guerre et de leur habileté aux choses de la mer, ses chefs prétendent au premier rang dans toutes les affaires extérieures.

La marque distinctive de la souveraineté est le pouvoir d'établir des lois. Chaque district peut avoir les siennes. Les divisions que nous venons d'exposer indiquent l'ensemble des districts ayant accepté les mêmes lois après les avoir discutées en assemblée générale. C'est la seule autorité devant laquelle se courbe le guerrier samoan. Toutefois, quand le besoin d'une action commune se fait sentir, en face d'un danger public, pour la conduite d'une guerre dont le succès intéresse toute la population, il peut arriver que chacune des provinces élise pour chef le même personnage, et que ce chef soit à la fois Tui-Atua, Tui-Ana et Maliétoa. Alors, mais alors seulement, il est pour sa vie entière le chef reconnu de tout l'archipel, et son autorité devient légitime dans tous les districts des trois provinces. A sa mort, chaque district, chaque village reprend ses droits. Au fond, c'est là une théorie plus qu'une réalité. Tel est l'esprit d'individualisme de cette race, que, dans les rangs mêmes de l'armée réunie à Apia dans une entente commune et commandée par les chefs élus des trois provinces, chaque guerrier n'agissait qu'à sa guise, de même que, dans les conseils fréquens que nécessitait cette absence de toute discipline, il maintenait son opinion contre celle de ces mêmes chefs avec une indépendance absolue. En fait, chaque district, chaque village, chaque chef de famille se regarde comme indépendant, et n'agit que par ses propres inspirations.

Les relations entre les diverses provinces, entre les îles même les plus éloignées de l'archipel, sont très fréquentes. Le moindre événement est une occasion de voyages auxquels prend part la population entière d'un même village. Chaque district a ses pirogues

sur lesquelles hommes, femmes et enfans s'embarquent joyeux au grand chagrin des missionnaires, qui savent à quels excès de tout genre donnent lieu ces fêtes prolongées, où se réveillent les instincts brutaux mal assoupis de leurs néophytes. Cette crainte si légitime est-elle la seule? Ces courses lointaines, ces assemblées ne maintiennent-elles point les traditions nationales? N'est-ce pas également dans ces réunions où chacun apporte sa part de nouvelles que s'alimente cet esprit de résistance aux envahissemens des Européens, qui était jadis si puissant, et qui, un moment affaibli par la ferveur religieuse, semble aujourd'hui prendre de nouvelles forces? Si tels sont la constitution politique de la société samoane et l'esprit qui anime chacun de ses membres, il est facile de comprendre que toute tentative d'un chef ambitieux pour y établir sa domination doit rencontrer une résistance générale. Nulle part cependant les dangers de la lutte n'effraient moins les esprits superbes que poussent l'ambition et la soif du pouvoir. De quel prétexte ne savent-ils pas ennoblir leurs entreprises, et même dans les districts où l'esprit d'indépendance est le plus développé combien d'auxiliaires ne trouvent-ils pas?

Quoi qu'il en soit, une tentative de ce genre, tentative avortée du reste, venait, depuis un an, d'agiter profondément l'archipel, et, bien que la lutte fût terminée par la défaite du chef qui l'avait provoquée, nul ne pouvait en prévoir les conséquences dernières. De graves incidens s'étaient produits, suscités, disait-on, par le consul anglais, hostile au parti victorieux et dévoué au parti vaincu. Le pavillon de la reine, prétendait-il, avait été insulté, et il refusait toutes les satisfactions qui lui avaient été offertes pour cette insulte, que la soumission des Samoa, l'abdication de leur indépendance, pouvaient seules faire pardonner. Sur ces bruits, grossis par les passions, par les rivalités politiques, aussi ardentes sur les plus petits que sur les plus grands théâtres, quelle était la vérité, ou du moins quels étaient les faits qui les avaient fait naître?

Parmi les jeunes gens élevés au collége des missionnaires indépendans se trouvait un jeune homme intelligent et actif nommé Laupapa, de la famille des Maliétoa et neveu du chef de ce nom, vieillard depuis longtemps élu tui du Tuamasaga. Chez les Samoans, comme chez beaucoup de peuples primitifs, l'ordre de succession n'est pas du père au fils, mais du frère au frère, jusqu'à ce que, la première série étant épuisée, le fils du frère aîné devienne à son tour le chef de la famille. Le vieux Maliétoa avait un frère; rien dès lors ne pouvait désigner Laupapa comme son futur successeur. Cependant le jeune chef quittait à peine le collége que M. Williams l'adoptait pour son fils, en même temps qu'il lui faisait adopter pour fille une de ses propres enfans : double lien qui dans les mœurs

du pays lui assurait une influence absolue sur Laupapa, et qui dès lors éveillait les soupçons. Sur ces entrefaites, le vieux Maliétoa vint à mourir. Une assemblée de quelques chefs vendus au consul anglais et à son fils adoptif se réunit aussitôt dans le voisinage d'Apia, et, usurpant les pouvoirs de l'assemblée générale de la province, proclama *Maliétoa* le jeune Laupapa. Cette élection fut à peine rendue publique que tous les chefs du Tuamasaga se réunirent au village de Malinuu, cassèrent comme illégales toutes les décisions de la première assemblée, et, pour mieux assurer l'exécution de leurs volontés, élurent pour Maliétoa le frère du dernier tui. Fort de l'appui de son père adoptif, Laupapa refusa d'obéir à l'assemblée légitime, protesta contre l'élection de son oncle, et se mit à exercer le pouvoir dans tous les districts de la province. Des prérogatives du pouvoir, la plus importante, celle qui atteste la souveraineté, est, comme nous l'avons dit, celle de faire des lois. Un code de lois d'une sévérité excessive, œuvre des missionnaires protestans et surtout du consul anglais, fut édicté non-seulement pour le Tuamasaga, mais pour l'île entière d'Opoulou. L'exécution en fut imposée par la force dans plusieurs villages. Tandis que partout ces actes soulevaient les plus justes plaintes, Laupapa, dédaignant l'antique capitale de Satuisamau, proclamait sa nouvelle ville de Matagofié (*la belle*) capitale de son royaume des Samoa, et substituait aux anciennes couleurs nationales son drapeau, — une grande étoile sur fond rouge, devant laquelle à droite et à gauche semblaient s'incliner des étoiles de moindre grandeur, — symbole de ses propres destinées et de l'avenir qu'il réservait à ses rivaux.

Cette dernière mesure, où l'on ne peut voir qu'une vanité puérile, fut pourtant de tous les griefs que lui reprochaient les chefs samoans celui qui leur inspira la plus vive indignation. Ils se réunirent de nouveau à Malinuu, résidence du vieux Maliétoa, et le pressèrent d'agir, lui offrant le concours de tous les districts de l'archipel pour l'aider à sauvegarder ses antiques lois et sa constitution politique menacées par un usurpateur insolent. Néanmoins, comme derrière Laupapa ils voyaient le consul anglais et la puissance de l'Angleterre, ils adressèrent au gouvernement de la reine Victoria la protestation suivante.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA MARINE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

8 janvier 1869.

« Moi, Maliétoa, je vous adresse cette suppliante lettre pour vous faire part de la crainte et de la frayeur que nous cause le consul de votre gouvernement à Apia, car, il faut vous l'avouer, notre gouvernement des Samoa sent sa faiblesse et s'effraie bien vite.

« Que votre excellence veuille donc m'excuser si j'ose la supplier de nous enlever *cet homme* qui fait bien des choses qu'il ne devrait pas faire, et de nous donner son remplaçant avec lequel nous serons en bons rapports, et qui sera le bienvenu parmi nous.

« Une des choses que nous avons à lui reprocher, c'est de juger et de condamner à des amendes avant de s'être assuré de la culpabilité des personnes. Un autre grief, c'est qu'il a poussé mon neveu à se faire élire chef du gouvernement, bien que la majorité de ceux qui ont le pouvoir de nommer à cette charge ne fût pas pour lui. Sans doute que cela va occasionner la guerre et toutes ses suites désastreuses, vrais malheurs pour Samoa.

« Une autre chose odieuse que nous reprochons à Williams, c'est que, pour encourager les partisans du jeune Laupapa et pour donner de l'éclat à son *sacre*, il lui a fourni des richesses, des armes et mille autres choses semblables. De plus il lui a promis le secours efficace du gouvernement anglais et de ses navires de guerre.

« Ce serait trop long d'énumérer à votre excellence tous les griefs que nous avons contre ce consul, qui fait souffrir notre cœur. Ces quelques faits suffisent pour vous expliquer ma hardiesse d'oser encore vous supplier d'avoir pitié de nous et de nous enlever ce monsieur pour le remplacer par un autre qui agisse avec justice et que nous recevrons de notre mieux.

« Je suis, etc. « MALIÉTOA. »

Cette lettre suppliante, dans laquelle se lisent si clairement les craintes que les chefs samoans ressentaient à la pensée d'un conflit avec l'Angleterre, parvint-elle à son adresse? Cela est douteux; en tout cas, il n'est pas probable que l'humble requête du Maliétoa eût été pleinement accueillie, et que la satisfaction qu'il demandait, c'est-à-dire l'éloignement du consul, eût été accordée.

Pendant que les deux partis en armes se préparaient à la guerre, la frégate anglaise le *Challenger*, commandée par le commodore Lambert, vint mouiller dans la rade d'Apia. Elle avait été précédée de l'aviso français le *Coetlogon,* en route pour la Nouvelle-Calédonie. Les deux commandans furent sollicités de reconnaître le jeune Laupapa comme Maliétoa. Tous deux s'y refusèrent. Le commodore Lambert engagea même le consul anglais à ne pas intervenir dans les affaires des Samoans, en s'appuyant sur la décision récente du gouvernement anglais à l'égard des Viti, dont il avait décliné l'annexion. Ce refus des deux commandans fut très sensible au consul et découragea même les partisans de Laupapa. Aussi, se sentant incapable de triompher de ses adversaires, dont l'armée comptait les chefs de presque tout l'archipel, le jeune chef consentit à des négociations. Une assemblée générale eut lieu à Malinuu, sous le

nom de Samoa-na-tazi (union samoane). Cette assemblée décréta une nouvelle constitution fédérale, véritable progrès, puisqu'elle fondait l'unité de l'archipel, en ce sens que les lois votées à Satuisamau en assemblée générale devenaient obligatoires dans tous les districts. Laupapa renonçait à son titre, mais conservait son autorité sur la ville de Matagofié, érigée en district. Si l'adhésion de ce chef aux décrets de l'assemblée eût été sincère, les troubles qu'avaient suscités ses menées ambitieuses eussent été ainsi conjurés. Les chefs de cette assemblée, confians en sa parole, rentrèrent en effet dans leurs districts, laissant à peine quelques forces au vieux Maliétoa. Malheureusement Laupapa n'avait vu dans toutes ces négociations qu'un moyen d'attendre une occasion plus favorable, et quand cette occasion se présenta par la dispersion de ses adversaires, il leva le masque et commença la guerre. Les événemens ont ici une gravité sérieuse à cause de la part considérable qu'y prend le consul anglais; il nous semble dès lors nécessaire de recourir à des documens officiels pour les exposer. Le vieux Maliétoa s'empressa d'écrire au gouvernement de la reine Victoria la curieuse lettre qu'on va lire.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA MARINE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

Malinuu, 26 mars 1869.

« Depuis la lettre que j'ai écrite à votre excellence en janvier dernier, Williams, votre consul, a encore fait à Samoa bien des choses contraires à la justice, semblables à celles que je vous ai déjà citées.

« La guerre a éclaté entre mon neveu (le fils de mon frère) et moi. A notre approche, les adhérens à son parti ont fait semblant de se soumettre et nous ont promis d'établir une fédération sous le titre d'*Union samoane*. Après avoir donné connaissance par lettres de ce nouveau gouvernement aux blancs et aux consuls, nous nous sommes mis en devoir de faire des lois en rapport avec notre nouvelle constitution.

« Mais bientôt après les adhérens au parti de mon neveu se sont précipités sur nous à l'improviste, nous ont chassés et ont brûlé nos maisons, c'est pourquoi nous avons de nouveau fait nos préparatifs de guerre; nous avons de nouveau écrit à MM. les consuls européens à peu près en ces termes :

« Messieurs, restez tranquilles, vous autres, mais nous vous prévenons que la guerre entre nous Samoans va certainement avoir lieu, parce que nous sommes obligés de venger la violation du traité qui avait été fait entre nous, traité que le jeune Laupapa et les siens ont violé. Nous désirons tous que la guerre n'ait lieu qu'à Malinuu et Mata-

utu (1), et qu'on ne se batte nullement *dans les lieux où habitent les blancs, de peur que la guerre n'y occasionne quelque accident regrettable ou quelque acte arbitraire.* Aussitôt ils nous répondirent par une lettre d'adhésion et de remercîment.

« C'est alors qu'après une nuit de siége tous les ennemis ont abandonné les forts de *Malinuu*, se sont enfuis à Apia, *et y ont établi une forteresse au milieu des habitations des blancs.* Nous avons alors envoyé une ambassade aux consuls des nations étrangères pour leur faire ces questions : *quel est le sens de ce fort que l'on élève à Apia? comment son existence s'accorde-t-elle avec notre convention de ne point faire la guerre dans les lieux qu'habitent les étrangers?* Qu'on le fasse évacuer au plus tôt; les champs de bataille ne sont pas rares, que nos ennemis s'y retirent pour faire la guerre. (Puis, s'adressant au consul anglais en particulier) : — Et si tu ne peux pas faire évacuer ce fort, transporte ailleurs ta dignité de consul, ainsi que ta famille et ton pavillon, car il est nécessaire que nous prenions ce fort, et vous ne seriez pas en sûreté en restant où vous êtes (2).

« L'évêque catholique a aussi envoyé à Williams une lettre de protestation contre l'érection de ce fort à côté de son palais, et contre l'audace de M. Williams, qui semblait prendre sous la protection du pavillon anglais tous les combattans du parti de Laupapa.

« Dans sa réponse écrite, le consul dit : — Il n'en est pas ainsi. Je ne prends sous la protection de mon pavillon que mes propres domestiques. Il ne voulut pas se retirer ailleurs; mais dans son salon il se fit une forteresse de balles de coton et s'y enferma tandis que ses domestiques étaient dehors, derrière son mur d'enceinte.

« Nous nous sommes alors rués contre ce fort où étaient nos ennemis, nous nous sommes battus avec acharnement, et en un seul jour nous nous sommes rendus maîtres du fort. Alors tous les guerriers se sont précipités pour s'emparer des richesses qui étaient dans les maisons de nos ennemis et y mettre le feu; mais tout à coup M. Williams se présente et nous dit : — Les maisons de Pita et de Saïto sont mes maisons ainsi que les richesses qui s'y trouvent.

« Nous avons été bien surpris, et nous nous sommes dit : Comment cela peut-il être? et aurions-nous eu tort de croire vrai ce que M. Williams nous disait si souvent, qu'il n'était pas un marchand, mais un consul auquel le commerce est interdit?

« Il paraît que nous étions tout à fait dans l'erreur à ce sujet; c'est ce

(1) Ce sont les deux villages indiens qui entourent Apia. Mata-utu (Matagofié) est la ville de Laupapa.

(2) Le fort dont il s'agit, carré de maçonnerie, complété par une palissade en troncs d'arbre, était situé à moins de 50 pas de la maison habitée par le consul anglais et à 100 pas de la mission catholique.

qui nous a mis dans une grande crainte; c'est pourquoi nous nous sommes réunis en assemblée solennelle; nous avons fait rapporter toutes les richesses qui avaient été pillées dans les susdites maisons, et nous les avons rendues à Williams en lui faisant un *ifoga* (1) solennel pour incliner son cœur à oublier cette offense.

« Tout cela n'a fait qu'augmenter la tyrannie de Williams à notre égard; par trois fois nous nous sommes prosternés devant lui en *ifoga*, chaque fois il nous a repoussés. Par surcroît de malheur, voilà que pendant la nuit un jeune homme de Sevaï a la mauvaise idée de déchirer une espèce de petit pavillon anglais qui était sur une maison samoane. Quant à Williams, à sa famille, à ses domestiques, à son pavillon, ils ont été scrupuleusement respectés.

« Affligés de cet accident, nous avons renouvelé notre *ifoga*, car nous étions extrêmement effrayés des menaces que nous faisait Williams. Aussitôt il a écrit à tous les Européens de votre royaume pour leur enjoindre de mettre en berne tous leurs pavillons anglais, parce qu'on venait de *couper la tête à la reine Victoria* et de *couper pareillement la tête au royaume d'Angleterre.*

« Nous avons encore fait un nouvel *ifoga*, nous avons livré à Williams le jeune homme qui avait déchiré le pavillon, pensant par là adoucir sa colère; mais encore cette fois nous avons été repoussés; il n'a rien voulu écouter. Alors nous lui avons offert en paiement de la faute un champ situé dans la province d'Atua et un autre dans la province d'Ana. Il n'a pas voulu les recevoir.

« Mais que veut-il donc enfin? Une seule chose : la cession en sa faveur de Sevaï et d'Opoulou; il n'y a que cela qui puisse arrêter sa colère, faire cesser ses menaces et mettre fin à sa tyrannie.

« Monsieur le ministre, que pense votre excellence d'une telle conduite? Est-elle conforme à vos lois européennes? Trouvez-vous convenable d'employer ainsi votre pavillon à nous dresser des piéges et à nous faire souffrir? Convient-il à un consul que nous honorons du titre de chef de se mettre chez nous à la tête d'une armée de rebelles? Remarquez-le bien, s'il vous plaît, puisqu'il était à la tête de nos ennemis, il a été vaincu comme eux; mais il n'a pas pris la fuite. Au contraire il s'est retourné contre nous et a tout fait pour nous effrayer; il a même essayé de nous imposer de fortes amendes. Est-ce donc le vaincu qui est le vainqueur?

« Quoique nous soyons bien peu avancés en civilisation, une telle conduite chez nous nous paraît le résultat d'un pouvoir tyrannique, et qui n'a pour toute loi que l'arbitraire.

(1) L'*ifoga*, c'est le vaincu qui demande la vie au vainqueur, mais de la manière la plus humiliante pour l'orgueil samoan. Il est rare qu'un guerrier vaincu se soumette à cette humiliation.

« Si c'était là aussi votre opinion, alors, nous vous en supplions, accordez-nous la demande que nous vous faisons, moi Maliétoa et tous les chefs mes confrères : enlevez d'ici ce consul tyrannique, qui depuis longtemps ne s'occupe plus de la charge pour laquelle il est venu aux Samoa, pour ne s'occuper que des moyens de détruire notre pouvoir, et si ce n'était notre crainte et le respect que nous portons au gouvernement qu'il représente, il y a longtemps que nous l'aurions mis à mort.

« En souhaitant à votre excellence beaucoup de prospérité, nous avons, etc.

« Maliétoa et les chefs au pouvoir devant Apia, etc. »

Lors même que l'exactitude des faits exposés dans ce singulier document ne nous eût été affirmée par toutes les personnes que nous rencontrions à Apia, il nous eût suffi pour la reconnaître de parcourir les rues de la ville. Le plus grave de ces faits, celui qui révèle le mieux la ligne de conduite suivie par le consul anglais, est certainement la construction, au centre de la ville européenne, du fort, dernier refuge des rebelles, — les ruines en étaient encore debout, et les guerriers qui l'avaient emporté d'assaut étaient encore campés autour de ces ruines. — Les traces des balles et des boulets se montraient partout, sur les troncs des grands arbres qui bordent la plage, sur la façade de l'église catholique, sur la maison même du consul anglais; elles attestaient l'acharnement de la lutte dont le quartier européen avait été le théâtre, lutte dont les conséquences pouvaient être si fatales, quand on songe que l'armée victorieuse comptait des guerriers venus des plus lointains districts de Sevaï, ignorans des lois de la guerre, et que l'exaltation de la bataille, la surexcitation du triomphe pouvaient pousser aux plus sanglans excès. Ces dangers, la sagesse, la vigilante modération des chefs, les avaient prévenus.

L'arrivée successive de trois navires de guerre, la *Mégère* de la marine française, le *Kearsage* de la marine américaine, la *Blanche* de la marine anglaise, vint heureusement mettre un terme à cette situation périlleuse et donner une solution pacifique à cette lutte sanglante. Le commandant du *Kearsage* déclina toute intervention dans les affaires intérieures des Samoans. Appelé d'ailleurs aux Viti par de plus sérieux intérêts, il abrégea le plus possible sa relâche à Apia, et partit au bout de quarante-huit heures. Cette abstention fut néanmoins pour les chefs victorieux un premier sujet d'espoir. Elle leur prouvait que du moins tous les Européens ne pensent pas, n'agissent pas comme les consuls qui les représentent. Les seuls établissemens français de quelque importance à

Apia sont ceux des missionnaires catholiques. Il est certain que ces derniers avaient, dans l'attaque du fort, couru les plus sérieux dangers, les pertes matérielles que la guerre avait fait éprouver à la mission, celles qui résultaient chaque jour du désordre, conséquence évidente de la guerre, étaient sûrement considérables; mais fallait-il en faire peser la responsabilité sur les chefs indigènes, armés pour la plus juste des causes, et qui en définitive avaient fait les plus grands efforts pour ne pas entraîner les Européens dans leurs discordes civiles? D'ailleurs Mgr d'Enos, alors présent à Apia, est un esprit trop élevé, ses vues sont trop hautes pour que des avantages matériels puissent lui faire oublier le but essentiel de l'œuvre à laquelle il a voué sa vie, — œuvre de charité, d'abnégation et de paix; — pour rien au monde il n'eût voulu fournir un nouvel aliment aux passions qui s'agitaient autour de lui, et surtout, comme tant d'autres ne rougissaient pas de le faire, profiter de la triste situation de ce malheureux pays pour tirer avantage des pertes de la mission. Le commandant français de la *Mégère*, venu évidemment pour protéger au besoin les missionnaires français, n'eut donc aucune réclamation à faire valoir, et salua de ses canons le vieux Maliétoa, qui vint le visiter à son bord; de plus, dans une assemblée des chefs, il les exhorta à prendre les mesures les plus promptes pour sortir de l'état d'anarchie où leurs discordes les avaient plongés, anarchie qui semblait accuser leur propre impuissance, et qui pouvait faire courir de grands dangers à leur patrie en justifiant une intervention étrangère. L'attitude de la corvette française ajouta encore aux espérances que le *Kearsage* avait fait concevoir aux chefs indigènes; mais tout dépendait du commandant de la *Blanche*. Cette frégate mouilla dans la baie quelques jours seulement après le départ de la *Mégère*. Expédié par le gouverneur-général de l'Australie à la première nouvelle des événemens qui avaient ensanglanté les rues d'Apia, et sous l'impression du rapport de M. Williams, le commandant de ce navire avait pour mission d'examiner l'affaire du pavillon anglais, insulté si gravement au dire du consul, et d'exiger une réparation proportionnée à l'offense.

Sans vouloir rechercher ici sur quels élémens il appuya son enquête à ce sujet, la réserve constante dans laquelle il se tint vis-à-vis de M. Williams, le silence qu'il garda jusqu'à son départ en ce qui touchait l'insulte du pavillon anglais, montrent qu'il réduisit bien vite à ses justes proportions cet incident regrettable. Il lui parut sans doute, comme à tout le monde, provoqué par la conduite même du consul de sa nation, et il n'y vit que l'acte irréfléchi, inconscient, d'un enfant sauvage venu d'un des plus lointains districts de Sevaï,

qui, n'ayant jamais peut-être vu d'Européens dans toute sa vie, ne pouvait savoir le caractère sacré que ceux-ci attachent à leurs drapeaux.

Les chefs indigènes, pour lesquels cette affaire avait été si longtemps un sujet d'anxiété, et qui avaient voulu en arrêter le cours en se soumettant à toutes les humiliations d'un *ifoga* solennel, comprirent à cette réserve, à ce silence, que, dans l'esprit du commandant de la *Blanche*, leur cause, c'est-à-dire celle de la justice et de la vérité, avait triomphé. Ils lui en témoignèrent leur reconnaissance par l'empressement qu'ils mirent à lui faciliter la seconde partie de sa mission : le règlement des indemnités que les sujets anglais et même les autres Européens réclamaient pour les pertes qu'ils avaient éprouvées pendant la guerre. Les étranges réclamations qui assaillaient les commandans des navires de guerre en mission dans ces pays montrent à quel arbitraire sont soumises les malheureuses populations de l'Océanie en face des Européens qui viennent s'établir parmi elles. Ces Européens n'étaient pas au reste d'obscurs marchands ignorans du droit ou poussés à le méconnaître par les exigences de la pauvreté, mauvaise conseillère; c'étaient de riches négocians, et à leur tête les consuls, qui avaient fixé chacun à 8,000 piastres (40,000 francs) le chiffre de l'indemnité pour pertes subies pendant la guerre civile.

Ne voulant pas se prononcer sur la justice de ces réclamations, le commandant de la *Blanche* en laissa du moins l'arbitrage aux chefs samoans, et n'assista pas même à l'assemblée où ces réclamations furent discutées. Par un sentiment de reconnaissance bien naturel, les chefs samoans, justement charmés de cette modération, de cette confiance, auxquelles rien ne les avait jusqu'alors accoutumés, admirent en principe les demandes des Européens, mais réduisirent à 3,000 piastres le chiffre de l'indemnité à payer aux consuls. Ceux-ci durent s'en contenter, et la *Blanche* reprit le chemin de Sidney, ayant sans nul doute raffermi par la justice de son commandant l'influence de l'Angleterre, sérieusement compromise par les exigences arbitraires du consul qui la représente aux Samoa.

Les événemens que nous venons d'exposer n'ont certes qu'une importance relative; mais, bien mieux que les plus longues considérations, ils nous semblent expliquer la nature des relations de l'archipel samoan avec les principales nations maritimes de l'Europe, en même temps qu'ils font connaître la situation intérieure de ces populations et les pressions diverses auxquelles elles obéissent. Cette situation semble d'abord une anarchie profonde où s'usent sans fruit les forces vives d'une race encore énergique, mais dont le caractère turbulent, cause première de cette anarchie, semble

s'opposer à tout essai de réforme. Cependant bien d'autres causes que ce récit fait voir à l'œuvre contribuent à ce déplorable résultat : rivalités religieuses des sectes chrétiennes, ambitions secrètes ou avouées des consuls européens, et, chose plus triste encore, leur avidité, qu'ils couvrent du masque des intérêts politiques de leur nation. Est-il possible d'ailleurs qu'il en soit autrement quand aucun pouvoir ne contrôle leurs actes, si ce n'est parfois celui du commandant de quelque navire de guerre que les hasards de la navigation conduisent en ces pays? Dans son ignorance non-seulement de la situation générale, mais encore des faits les plus simples, que peut le plus souvent l'officier le plus impartial? Il est bien forcé de s'en rapporter aux indications des missionnaires ou des consuls. C'est ainsi qu'il sanctionne souvent une conduite que, mieux renseigné, il blâmerait énergiquement; puis tous ces consuls sont des marchands préoccupés d'intérêts particuliers. Comment ne mettraient-ils pas au service de ces intérêts l'influence que leur assure leur position officielle? Cette position sans de tels avantages ne serait pour eux qu'une charge, une source d'embarras et de dépenses, ou tout au plus une puérile satisfaction de vanité. Aussi cette influence, qui nous est apparue si active dans les révolutions politiques de l'archipel, se fait-elle sentir non moins puissante dans ce qu'on peut appeler la situation économique et l'état moral de la population. Les conséquences n'en sont peut-être pas moins à regretter. Malgré la résistance sage et prudente des principaux chefs, M. Coë, M. Weber et M. Williams sont parvenus à se créer d'immenses propriétés territoriales, acquises à vil prix. On a vu l'offre faite à ce dernier de deux champs, situés l'un dans la province d'Ana, l'autre dans celle d'Atua, comme moyen de conjurer sa colère. Ces propriétés n'ont pas aujourd'hui, si ce n'est deux grandes fermes de M. Weber déjà en plein rapport, une valeur considérable; mais n'est-il pas facile de prévoir que l'arrivée prochaine de nombreux colons européens va bouleverser toutes les conditions économiques de la propriété dans ces îles? Quand les bras vigoureux des *squatters* australiens animés de l'esprit de persévérante énergie qu'ils portent dans toutes leurs entreprises viendront féconder ou plutôt mettre au jour les richesses du sol vierge d'Opoulou, qui peut dire la valeur de ces terrains que leurs propriétaires ont choisis en vue de cette éventualité? De telles spéculations n'exigent qu'une intelligence médiocre, qu'une précision très ordinaire; elles n'en sont pas moins assurées de réussir.

Nous n'avons pu que donner une idée bien imparfaite de la splendide beauté de ces îles, de cette beauté pleine de promesses qui a frappé tous les voyageurs. Ces promesses ne sont point menteuses :

nul sol au monde peut-être n'est aussi riche, aussi fécond que celui d'Opoulou. L'igname, la patate douce, le faro, l'ananas, croissent presque sans culture dans les plaines immenses et admirablement arrosées qui se déroulent autour d'Apia; l'arbre à pain, dont on compte plus de vingt espèces, le bananier, dont les variétés sont plus nombreuses encore, se rencontrent à chaque pas dans les forêts qui couvrent les plus hautes collines; enfin les rivages eux-mêmes, et jusqu'aux récifs de la plage, sont bordés d'immenses bois de cocotiers. Ces produits fournissent non-seulement à l'alimentation de la population indigène, mais bien avant même l'arrivée des Européens ils avaient créé un important commerce d'échange avec les archipels voisins. Depuis cette époque, le caféier, la canne à sucre, le coton, divers arbres à épices, la vanille, ont été introduits, et tous ont parfaitement réussi. Sous l'influence de la crise produite sur les marchés européens par la guerre de la sécession américaine, la culture du coton fut entreprise sur une assez large échelle, et l'exportation par la voie de Sidney s'éleva à plus de 2,000 tonnes. Les premiers prix, les plus élevés, furent de 50 centimes le kilogramme; mais ils ne purent se soutenir; aussi cette culture est aujourd'hui abandonnée. En revanche, les plantations de café, de sucre et des autres denrées coloniales y sont en pleine prospérité.

Le grand marché de l'Océanie, c'est Sidney et les autres villes si importantes déjà de l'Australie anglaise. Toutes s'approvisionnent aujourd'hui de ces denrées à Manille, à Batavia, à Bourbon, à Maurice. De tous ces ports, les navires ont une traversée de deux mois, et le plus souvent dans des parages d'une navigation difficile et dangereuse. En quinze jours au contraire, des Samoa on arrive à Sidney. L'éloignement du marché, qui rendait impossible la culture du coton aux Samoa, parce qu'il était destiné à l'Europe, n'aura-t-il pas les mêmes effets, mais cette fois en faveur de l'archipel, pour les denrées intertropicales? L'expérience a déjà prononcé, un seul obstacle reste à vaincre pour assurer le développement de pareilles entreprises. C'est la paresse des indigènes, on pourrait dire leur horreur du travail. En supposant que ce défaut soit invincible, ce qui n'est pas sûr, le remède est désormais connu. Le jour où de nombreux Européens s'établiront dans ces îles, l'émigration leur donnera les bras dont ils auront besoin. Je n'ai pas seulement en vue l'émigration chinoise, qui a le grand inconvénient d'exiger de puissans capitaux, mais celle des Indiens des archipels de la Micronésie, comme les Nouvelles-Hébrides, les Marshall, où déjà elle est en pleine vigueur. Cette émigration, sur laquelle nous aurons à donner plus de détails quand nous aborderons les Fidji, est aujourd'hui principalement dirigée vers ce dernier archipel et vers les

nouveaux établissemens de la province australienne de *Queen's-Land*. Il serait facile d'en détourner une branche vers les Samoa. A ce point de vue donc leur avenir ne saurait être douteux, alors même que le commerce de l'huile de coco ne suffirait pas à le garantir.

Le développement de telles entreprises, en assurant le bien-être matériel des populations de l'archipel, est fait pour contribuer puissamment à leurs progrès en tout genre et compléter leur initiation à la civilisation européenne; mais ce qui fait la véritable supériorité de cette civilisation, c'est, plus que les conquêtes de son industrie et de ses sciences, l'idée supérieure de la justice et du droit, dont elle est assurément la plus haute expression. Sans cette force morale, le progrès n'existe pas, ne peut pas exister. Quel est donc l'état moral des Samoans depuis l'arrivée des Européens, ou plutôt, — car de telles recherches sont presque impossibles, — quels sont les exemples que leur ont donnés, au point de vue du droit et de la justice, les Européens établis parmi eux?

Les populations des Samoa sont chrétiennes, et certes c'est là un fait dont il est impossible de contester la valeur. Les missionnaires protestans y exercent une influence très légitime, et nul ne peut les accuser de manquer de sévérité, de rigueur même, dans la manière dont ils exigent de leurs néophytes la plus stricte observance des préceptes et des règles de leur confession religieuse. Le code des lois qui, grâce à eux, ont été édictées dans les districts comme le Tuamasaga, où leur influence est prépondérante, l'attesterait au besoin; mais, sans entrer dans des considérations déjà exposées, on peut dire que la fidélité aux pratiques religieuses n'est pas toute la morale : des nations d'une même communion religieuse n'ont pas la même notion du droit. La tendance des plus avancées d'entre elles est de dégager de plus en plus cette notion de toute sanction extra-mondaine, de sorte que, pour apprécier les progrès d'un peuple, il faut voir quel est, en dehors de toute préoccupation religieuse, l'esprit qui inspire les lois qui le régissent. De telles recherches, outre l'impartialité qu'elles exigent, présentent, nous l'avons dit, des difficultés devant lesquelles il convient de nous récuser. Nous nous bornerons donc à quelques faits particuliers que le lecteur appréciera, et dont il tirera lui-même les conséquences au point de vue de la moralité de ceux qui en furent les auteurs, donnée comme exemple à la population samoane, dont nous avons seuls à nous occuper.

Un chef d'Opoulou, nommé Suatélé, avait à reconstruire sa maison. Suivant l'usage du pays, il appela pour l'aider tous les Indiens de son district; parmi eux se trouvait un de ces catéchistes protestans qui, sous le nom de *teachers*, sont les instrumens les plus ac-

tifs de la puissance des missionnaires. Celui-ci refusa d'obéir à l'ordre du chef du district, et par ses menaces, par d'insolentes protestations, voulut, non content de ne pas obéir, entraîner la plupart des Indiens à imiter sa conduite. Suatélé montra d'abord une grande patience; mais, poussé à bout, il finit par chasser du village le catéchiste protestant, puis, pour rendre son expulsion définitive et attester par un fait matériel cette expulsion, il fit, suivant l'usage samoan, brûler la case de l'Indien coupable. M. Williams fut bien vite informé du fait; soit erreur, soit à dessein, prenant la maison du *teacher* indigène pour celle des missionnaires anglais, il évoqua l'affaire à son tribunal, et, sans entendre Suatélé, le condamna à une forte amende. Cette sentence fut signifiée à Suatélé par une lettre qui lui laissait seulement le choix entre rebâtir la maison ou payer cinquante dollars.

Satuélé répondit :

« WILLIAMS,

« Je t'adresse cette lettre en réponse à la lettre que tu m'as envoyée le 22 mai, par laquelle tu m'as condamné à une amende.

« Il paraît que c'est ainsi que tu fais d'injustes jugemens: tu me condamnes sans prendre aucune information; moi, je croyais qu'on ne devait condamner qu'après avoir pris une connaissance exacte des faits.

« Comment as-tu pu savoir ce qui s'est passé, puisque nous ne nous sommes pas dit un seul mot? Tu me dis que j'ai brûlé la maison des missionnaires; c'est là ton premier mensonge. Eh bien! je vais te faire connaître ma manière de voir. Dans mon village il n'y a que mon seul pouvoir. Dis-moi quel est le missionnaire qui a fait avec moi un traité par lequel je lui ai accordé de faire sa maison sur ma terre? Moi-même je ne le connais pas du tout.

« Cette maison-là, c'est mon village qui l'avait faite; or mon pouvoir s'étend sur le terrain et sur tout ce qui s'y trouve, et je peux, sans l'ombre d'injustice, y punir ceux qui se révoltent contre mon autorité. Je vois bien quels sont les motifs qui t'ont porté à me condamner avant de m'avoir entendu.

« Au reste, tu es un consul européen, et, comme tel, tu n'as aucune sentence à prononcer dans les démêlés purement samoans, car autre est ton royaume, autre le royaume de Samoa. C'est pourquoi je te somme de me montrer les droits qu'ont les missionnaires sur cette terre et sur cette maison, et, si tu ne le peux pas, je vais supplier le commandant de ton navire de guerre de t'imposer une amende pour te faire payer ton mensonge et ton désir de m'en imposer.

« Voilà tout le contenu de ma lettre. Je te salue.

« SUATÉLÉ.

« 15 juillet 1869. »

Le débat fut en effet porté devant le commandant de la *Blanche*. Comme celui-ci ne se prononça point, nous ignorons s'il a reçu depuis une solution.

Un des articles de la loi sur la propriété dans le Tuamasaga porte que lorsqu'un animal domestique s'introduit dans une propriété, même fermée par une barrière, et y commet des dégâts, le propriétaire est tenu de le faire saisir et conduire devant le chef; sinon il n'a droit à aucune réparation de la part du propriétaire de l'animal pour le dommage qu'il a éprouvé. Cette loi a été substituée à l'ancien usage samoan, qui, dans ce cas, permettait de tuer tout animal commettant des dégâts dans une propriété cultivée. Cet usage sommaire était parfaitement justifié par l'état presque sauvage des porcs, les seuls animaux domestiques de l'archipel, et par l'insouciance un peu forcée des propriétaires de ces animaux. La loi nouvelle, bien que plus juste en théorie, a le grand défaut d'être impraticable. Les terrains cultivés sont généralement enclavés dans des forêts épaisses où les animaux qu'il faut saisir trouvent un refuge assuré. De plus elle ne protége que les intérêts des missionnaires protestans et de M. Williams. Ce sont les seuls propriétaires de moutons, qu'ils viennent d'introduire dans l'île, et ils en tirent de grands profits en les vendant aux navires de passage à Apia. Néanmoins la loi nouvelle est un progrès sur l'ancienne, et il n'y aurait qu'à y applaudir, si elle ne donnait lieu à certains abus qui en sont une conséquence logique. Les moutons dont il s'agit, préservés par la loi, ne sont *même plus gardés*, et ils errent à leur gré dans la campagne, pénétrant aussi bien dans les propriétés des Européens que dans celles des indigènes. Pour juger des dégâts qu'ils y commettent, il suffit de dire que M. Hamilton, le pilote d'Apia, de qui nous tenons le fait, a eu dans une de ses propriétés plus de *deux mille cocotiers de deux ans décapités* par ces animaux, c'est-à-dire *tués net* (1). La seule réparation qui lui fut offerte fut de remettre une noix de coco à la place de chacun de ces arbres. Un cocotier de deux ans vaut au moins 3 francs; une noix de coco ne vaut pas 5 centimes.

Nous pourrions multiplier de pareils exemples; mais à quoi bon? Nous ne voulons pas davantage renouveler les accusations portées si souvent contre les ministres protestans, depuis Dumont-d'Urville, témoin de leurs débuts, jusqu'aux voyageurs les plus récens. Ces accusations, on ne les a pas épargnées non plus aux missionnaires catholiques. Les gouvernemens européens sont aujourd'hui, malgré

(1) Au sommet de la tige, on trouve un gros bourgeon nommé chou, qui offre un bon aliment; mais, comme la taille du chou entraîne la mort de l'arbre, on n'en fait usage que lorsqu'on veut détruire l'arbre lui-même.

eux-mêmes peut-être, malgré de nombreuses défaillances, les véritables représentans du droit. La protection, la tutelle de l'un d'eux vaudrait mieux pour la prospérité réelle de ces îles, inséparable du progrès moral, que l'anarchie sans remède où elles sont plongées, — que l'exploitation de leurs richesses par quelques aventuriers sans aveu, quelques marchands cupides sous la main à peu près souveraine des missionnaires protestans.

III.

Le 5 août 1869, le *Flying-Cloud* quittait le port d'Apia. Après deux jours d'une rapide traversée, le 7 au matin, nous reconnaissions l'île Uvea, de l'archipel des Wallis, et quelques heures après nous laissions tomber l'ancre dans le havre intérieur, au mouillage de Mata-utu, en face du village de ce nom, que la foi de la reine Amélie a changé en celui de *Regina-Spei* depuis qu'elle en a fait sa résidence habituelle.

« La force douce est grande, » a dit Goethe. Nulle part cette parole profonde ne s'est mieux vérifiée que dans l'archipel des Wallis; nulle part elle n'a produit de plus rapides transformations dans les esprits qui en ont subi la salutaire influence. Elle résume l'histoire de ces îles et en forme l'intérêt; elle explique l'état actuel de la population qui, à ce titre, nous offrira peut-être un sujet d'étude digne d'arrêter quelque temps notre attention. On sait comment la population des Wallis se convertit au catholicisme. Ce fut l'œuvre personnelle de Mgr d'Enos. L'histoire de cette conversion, telle qu'on la trouve dans les lettres des missionnaires ou dans les rapports des commandans de nos navires de guerre, semble, en plein XIXe siècle, une légende du moyen âge. Pour expliquer cette étonnante révolution, tous en effet ont recours à l'intervention de causes surnaturelles. En réalité, elle est l'œuvre de cette force toute-puissante, mais purement humaine, d'une volonté énergique réglée par la bonté, qui ne nous étonne que parce qu'elle est trop rare. Sur la trame uniforme de ces récits, deux figures se détachent distinctes à côté de celle de l'ardent apôtre qui en est le principal personnage. L'une est celle d'un jeune chef inquiet, mécontent, plein d'ambitions secrètes et mal contenues, voulant à tout prix les réaliser; l'autre est celle d'une jeune fille, ou plutôt d'une enfant, douce, humble et patiente au dehors, mais au fond énergique et résolue, qu'émurent les souffrances du courageux missionnaire, et qui s'éprit pour lui d'une de ces affections que rien n'effraie, d'un de ces dévoûmens que rien ne lasse. Plus d'une fois, aux risques de sa propre vie, elle sauva les jours du vaillant

prêtre que tant de périls menaçaient. Aux heures d'angoisse et de désespérance, elle lui fut cet appui dont les esprits les plus fortement trempés ont peut-être besoin pour ne pas s'avouer vaincus. Le nom de *Touhangahala*, le jeune chef qui le premier sembla croire au missionnaire, tient plus de place dans ces récits que celui de la jeune Amélie; mais tous deux contribuèrent également au triomphe rapide des idées chrétiennes dans ce milieu, où tout leur était hostile. Touhangahala n'obéit qu'à ses ambitions vulgaires en embrassant la foi nouvelle. Cette conversion ne fut pour lui qu'un moyen politique, et il n'y conforma que bien plus tard sa vie privée; mais son exemple entraîna le village de *Mua*, dont il était le chef, et ses nombreux partisans dans l'île. Tous dès lors furent dans la main de l'évêque. Amélie, nièce du roi Lavelua, inclina d'abord son cœur à la clémence, et le christianisme fut toléré. Sa mère, qu'elle avait convertie, monta sur le trône, et l'œuvre des missionnaires fut assurée. Aujourd'hui elle a succédé à sa mère. Toujours pieuse, toujours dévouée à cette religion qui charma sa première enfance, aux hommes qui en sont pour elle les représentans sacrés, elle leur a remis son autorité tout entière, et les Wallis sont devenus une colonie catholique.

Quand, après avoir doublé le cap Horn, on s'avance dans le Pacifique, en le remontant au nord-ouest, vers les archipels polynésiens, les premières terres qui apparaissent sont les îles rocheuses de Magareva, sentinelles avancées de l'Archipel Dangereux ou des Pomotou (1). Les îles basses de cet archipel apparaissent ensuite comme autant de jalons de la route qui de Magareva conduit à Taïti, longtemps la reine de ces régions, reine charmante et gracieuse, bien faite pour enchanter les voyageurs par la beauté changeante de ses paysages, mais non pour séduire ces hommes à l'esprit pratique, aux vues positives, qui s'inquiètent avant toute chose des moyens de s'enrichir. Ni Taïti et ses vassales les Pomotou, ni Magareva et les rochers stériles qui forment l'archipel des Gambiers ne répondent à de tels désirs. Cependant, lorsque le pavillon de la France fut déployé sur les îles, quelques aventuriers, entraînés par le mouvement qui se fit autour d'elles, vinrent y tenter la fortune. Les Gambiers avaient, disait-on, d'abondantes pêcheries de nacre et de perles; quelques-uns d'entre eux s'établirent aux Gambiers pour exploiter cette source de profits; mais aussi à quelles conditions furent-ils admis! Il est vrai que ces conditions, très restrictives, n'émanaient pas du gouvernement seul des Gambiers, des mission-

(1) Une décision prise pour favoriser les prétentions des habitans de l'archipel a fait changer officiellement ce nom de Pomotou (conquises) en celui de Tuamotou (lointaines). *Annuaire de Taïti*, p. 103.

naires catholiques, si l'on veut, mais avaient été d'abord édictées par le commandant en chef de nos établissemens océaniens. Ces restrictions n'en prouvent pas moins la défiance très légitime qu'inspirait à ce fonctionnaire éminent, qu'inspire en général le caractère de ceux de nos nationaux qu'on rencontre loin de France. Elles ont surtout en vue ces esprits indociles à toute règle, frondeurs, mécontens de tout, même quand leurs entreprises réussissent, toujours prêts, quand elles échouent, à rejeter sur d'autres la responsabilité de leurs échecs. Cela pouvait être vrai il y a trente ans, et s'il n'est que juste de reconnaître que depuis cette époque une telle appréciation ne saurait être générale, combien alors souffrait-elle d'exceptions? Juste peut-être ce qu'il en fallait pour confirmer la règle. Quoi qu'il en soit, ceux de nos compatriotes qui s'établirent aux Gambiers semblent avoir appartenu à cette grande catégorie. Ils eurent le malheur de ne pas réussir, et ce fut par leurs seules fautes; alors ils accusèrent, suivant leur coutume, le pays, hommes et choses, qui trompait leurs espérances. Ce pays était sous l'influence des missionnaires, et ils accusèrent les missionnaires. Ce fut leur avidité, le monopole commercial qu'ils exerçaient au profit de leur congrégation, qui avait nécessairement causé leur ruine. Les règles de la société dans laquelle ils étaient venus vivre, et qu'ils connaissaient d'avance, étaient celles d'une société religieuse; elles imposaient un frein à leurs passions, ils attaquèrent violemment ces règles. Elles avaient le tort de vouloir empêcher, et les lois avaient celui de punir l'ivrognerie, la débauche,la séduction et l'adultère, et ils crièrent au fanatisme religieux, à l'intolérance monacale. Enfin les tribunaux du pays, dans lesquels ils s'étaient souvent assis comme juges, repoussèrent certaines de leurs prétentions spoliatrices, et après avoir accepté leur juridiction, ils en récusèrent les arrêts, en appelèrent aux tribunaux de Taïti, et crièrent plus fort que jamais à l'oppression et à la tyrannie.

Il était bien difficile que cette conduite des seuls Européens établis au milieu d'eux n'eût pas sur l'esprit des Magareviens une action dissolvante. Leurs croyances religieuses, leur foi sincère, n'en furent pas ébranlées, tout l'atteste ; mais leur confiance dans le système purement humain du gouvernement, mise à une aussi redoutable épreuve, n'en sortit peut-être pas intacte. Les cruelles maladies qui, vers cette époque, vinrent frapper la population, le trouble qu'elles jetèrent dans toutes les familles, ne laissèrent pas que de fortifier les doutes que leur suggéraient et la conduite et les paroles des Européens. Ces maladies, cette décadence de la population, succédant à tant d'espérances avortées, n'étaient-elles pas, comme le prétendaient ces derniers, les conséquences de l'isolement

systématique auquel les missionnaires les condamnaient? Si les chefs repoussèrent ces suppositions, elles furent certainement accueillies par quelques esprits plus intelligens, ou, si l'on veut, plus inquiets; de là une certaine impatience bien naturelle, un certain élan vers une vie plus active, que révèlent des faits dont il est impossible de nier la signification. Je veux parler de tentatives pour fuir à Taïti sur des chaloupes à demi pontées. Ce sont là des symptômes caractéristiques des nouvelles dispositions des esprits, ils n'ont pu échapper à la surveillance des missionnaires, qui sont bien loin d'ailleurs de les récuser; mais peuvent-ils y satisfaire? Ici se montre la plus grande des difficultés de leur situation exceptionnelle à tant d'égards, et cette difficulté n'est pas d'un ordre moral ou religieux; elle est indépendante de toutes les idées particulières à des prêtres catholiques, et découle de ce qu'il y a de plus fatal et de plus matériel au monde : la constitution géologique, l'isolement géographique de l'archipel, deux causes auxquelles déjà nous avons attribué la dégénérescence, la mortalité de la population, et qui n'auront pas eu que ce seul effet déplorable sur l'avenir de ces îles, autrefois si heureuses.

Si les Gambiers pouvaient trouver soit dans les produits du sol, soit dans ceux d'une industrie quelconque, les élémens de cette vie active que réclament les tendances nouvelles qui se manifestent dans l'esprit de leurs habitans, rien ne serait plus facile que de les satisfaire, et la prudence la plus vulgaire, à défaut de justice, l'imposerait aux missionnaires, véritables chefs de l'archipel. La population, émancipée d'une tutelle dont elle semble accuser la sévérité, se mêlerait davantage au mouvement général de ces sociétés modernes dont elle a déjà la foi religieuse, et, dans des conditions plus ou moins favorables, poursuivrait son développement intégral; mais de tels élémens manquent à cette population, et nul intérêt réel n'appelle dans ces îles les étrangers, que le système actuel, prétend-on, repousse seul loin d'elles.

Les Gambiers ne sont en effet que des rochers stériles, produisant à peine, dans les vallées resserrées qui du pied de ces rochers s'étendent au rivage de la mer, les denrées nécessaires à la nourriture de la population. L'unique industrie est la pêche de la nacre et des huîtres perlières; encore les revenus aléatoires en diminuent-ils chaque jour, et les produits ne suffisent pas même dans les circonstances les plus heureuses au chargement d'un seul navire. Dès lors espérer une immigration aux Gambiers, ou l'établissement qui la provoquerait, là comme partout, de nombreux négocians européens, ne serait-ce pas une rêverie chimérique? Accuser de l'isolement auquel les condamne un état de choses fatal les missionnaires

qui, dans leur intérêt même, ne peuvent vouloir que le développement et le bien-être des populations qu'ils dominent, et qui meurent dans leurs mains, n'est-ce pas se méprendre grossièrement sur la réalité? Mais on a vu des îles aussi pauvres, plus déshéritées que les Gambiers, s'élever à une prospérité réelle, comme l'île Saint-Vincent du Cap-Vert. Le hasard qui a placé cet archipel sur une des grandes routes commerciales du monde a seul créé cette prospérité. Les îles Gambiers peuvent-elles rêver cette heureuse chance? Sans doute elles éclairent la route du cap Horn, de l'Amérique du Sud en Océanie, mais avec la vapeur, qui fit la fortune de Saint-Vincent, cette route est chaque jour abandonnée. Quand la *Royal mail Company* entretenait une ligne de Panama en Australie, le point de relâche de ses paquebots fut choisi à Rapa, 400 lieues plus à l'ouest. Le sort des Gambiers semble donc écrit, le peu de bruit qui s'est fait autour d'elles va s'éteignant, la population de ces îles végétera probablement quelques années encore dans l'état de torpeur dont rien ne semble devoir la retirer, puis elle disparaîtra pour toujours.

Bien différent apparaissent et l'état actuel des Wallis et l'avenir qui leur semble réservé.

L'archipel ou plutôt le groupe des Wallis, qui doit ce nom à l'illustre navigateur qui le découvrit en 1767, est situé par le 12e degré de latitude sud et le 179e degré de longitude occidentale de Paris. Il se compose d'une île centrale, Uvea, d'origine volcanique, et d'une série d'îlots madréporiques jetés en cercle autour de l'île centrale, reliés entre eux par une ceinture à peine interrompue de récifs. Si les Gambiers, ou, pour mieux dire, si Magareva est une miniature de Taïti dont elle a les aspects pittoresques, Uvea rappelle par ses contours extérieurs, où rien n'est heurté, et surtout par l'universelle fécondité du sol, l'archipel de Samoa; elle n'en est d'ailleurs séparée que par moins de 80 lieues, et semble en être le prolongement. Sur la carte, Uvea affecte la forme d'un cercle régulier; vue du large, elle justifie la vieille, mais charmante comparaison d'une corbeille de verdure s'élevant au milieu des flots. Trois chaînes de collines d'une hauteur moyenne de 200 mètres s'élèvent en pentes douces, couvertes d'une riche végétation où déjà de vastes clairières attestent çà et là le travail de l'homme. Deux grands lacs, dont les bassins sont peut-être les cratères de volcans éteints, servent de réservoir aux eaux intérieures qui partout jaillissent et serpentent aux flancs des collines avant de se jeter à la mer. Toutes les productions des Samoa s'y retrouvent avec la même abondance, et les essais pour y introduire le caféier, la canne à sucre, le coton, ont donné les mêmes résultats favorables. La superficie de l'île est de 2,500 hectares d'un sol

partout également fertile. C'est beaucoup pour la population, qui s'élève à 3,500 âmes. Aussi les terres situées autour des villages, sur le bord de la mer, sont-elles seules régulièrement cultivées. La population peut donc se développer à l'aise, sans redouter même les conséquences d'une émigration qui pourrait en tripler le chiffre, d'autant plus qu'aux ressources d'Uvea se joignent celles des îlots madréporiques, couronnés de cocotiers, et celles sans nombre de la mer, ou même, sans s'exposer au large, du vaste et tranquille bassin que les récifs forment autour d'Uvea.

Malgré les relations presque constantes que les Wallisiens entretiennent avec les Futuna, les Samoa, Tonga-Tabou et les Fidji, ces îles ont échappé jusqu'à ce jour à l'invasion des Européens, déjà si nombreux dans ce dernier archipel. Cela tient à diverses causes : leur fertilité, leurs richesses, ne peuvent être soupçonnées qu'autant qu'on pénètre dans les îles mêmes, et, outre qu'elles ne sont pas sur le courant direct de l'émigration australienne, dirigé des grandes colonies anglaises vers Taïti, la seule passe ouverte aux navires à voiles et conduisant aux mouillages intérieurs offre de sérieuses difficultés. Les vents alizés soufflent dans une direction presque toujours constante et directement opposée à celle de la passe. Plusieurs navires, entre autres la corvette française l'*Embuscade*, se sont échoués en la franchissant. Aussi les baleiniers n'ont fait que de rares apparitions dans l'archipel, et encore en se tenant en dehors des récifs. Or l'on sait que c'est dans leurs équipages que se recrutait autrefois la grande masse des aventuriers qu'on rencontrait en Océanie. Néanmoins cinq Européens vivent à Uvea, ignorés depuis plus de trente ans. Avant même la conversion de la population au catholicisme, ils s'étaient établis au milieu d'elle. Ils se sont si bien identifiés avec son esprit et ses habitudes qu'il est difficile de les reconnaître, à moins que dans certaines circonstances exceptionnelles ils ne revêtent les étranges costumes européens qu'ils conservent comme un souvenir de leur jeunesse et de leur patrie. Bien que de nationalités différentes (on compte deux Anglais, un Portugais, un Français et un Allemand), ils sont tous catholiques et catholiques fervens. Presque tous d'ailleurs souffrent cruellement d'une maladie qui s'attaque aux Européens vivant de la vie des Indiens : l'éléphantiasis, qui semble une conséquence obligée du régime peu fortifiant, de la diète uniforme de ces populations. Le retour aux habitudes de la vie européenne suffit en effet pour faire disparaître le mal, ou tout au moins pour en arrêter le développement. Ainsi transformés au moral, rudement éprouvés par les souffrances physiques, usés par l'âge, ces hommes semblent être, dans la phase nouvelle que traversent la plupart de ces

archipels, les derniers représentans d'une époque déjà loin de nous, celle où l'Océanie n'était qu'un champ d'aventures que parcouraient les voyageurs et les marins, mais où nul ne songeait à se fixer, en dehors des missionnaires et des hommes qu'un crime avait mis au ban de la civilisation.

Tels ne sont plus aujourd'hui les entraînemens qui poussent les nouveaux pionniers européens vers les archipels de la Polynésie. La découverte des riches terrains aurifères de la Californie et de l'Australie, sans compter l'esprit général de notre époque, a surexcité d'autres passions. S'enrichir pour retourner briller en Europe, voilà le seul but que poursuivent tous ces déclassés de nos sociétés vieillies que l'on rencontre sur ce nouveau théâtre ouvert à leurs convoitises. Ce but, ils y marchent dans le monde entier, chacun suivant le génie de sa propre nation : les Anglais et les Allemands par les labeurs persévérans du colon et du planteur; les Américains du nord par leurs expéditions maritimes et la patiente activité dont ils fouillent les marchés les plus ignorés pour les exploiter à leur profit; nos compatriotes, sauf de bien rares, mais très honorables exceptions, par des entreprises de tout genre, tentatives presque toujours avortées, parce que, mal conçues le plus souvent ou bien exigeant avant tout de la suite et de la persévérance, elles ne peuvent être menées à bien par des esprits changeans, incapables d'attendre avec patience les résultats lents et assurés du travail. Ceci est du moins la triste impression que nous ont laissée nos longues courses. Qu'il nous soit permis d'esquisser rapidement le portrait et l'odyssée de l'un des deux seuls compatriotes que nous avons vus à l'œuvre dans cette immense région de l'Océanie, en dehors toutefois de Taïti et des Sandwich. Les détails qu'on va lire trouvent du reste ici leur place naturelle.

M. D... a été pour les Wallis ce que furent aux Gambiers ceux de nos compatriotes dont nous avons dit l'action fâcheuse, à nos yeux du moins, sur la prospérité de ces îles, et si cette action aux Wallis n'a pu être aussi puissante, cela tient à des circonstances particulières; mais les principes, les idées, les passions en jeu, étaient évidemment les mêmes. M. D... appartenait à une famille très honorable. Son père était capitaine du premier empire. Après quelques tentatives sans succès dans divers ports de l'Amérique du Sud, il alla s'établir à Taïti, où il ne semble pas avoir été plus heureux. L'occupation de la Nouvelle-Calédonie lui parut une occasion favorable. Il réalisa tant bien que mal les débris de sa fortune, et partit sur une petite goëlette pour la Nouvelle-Calédonie. A Vavao, il fit naufrage par la faute du pilote indigène, perdit sa goëlette, et réclama comme réparation du dommage que lui avait causé l'impé-

ritie du pilote tongien une indemnité assez considérable. Le roi George de Tonga se hâta de la lui faire payer, mais à la condition qu'il quitterait immédiatement ses états pour n'y plus revenir. Avec sa vieille expérience, le roi ne se souciait pas d'avoir affaire aux navires de guerre européens. M. D... poussé par le hasard, arriva aux Wallis avec l'intention d'y construire un navire et de gagner ensuite la Nouvelle-Calédonie; néanmoins il vivait à Uvea depuis plus de neuf ans. Pendant les premières années, il entretint les meilleures relations avec les missionnaires; puis il agita le pays au point que la reine Amélie dut demander protection contre cet hôte incommode au commandant de la *Mégère* dans une lettre qui accuse d'une façon naïve l'impuissance de ces petits souverains insulaires. Il suffira d'en citer quelques fragmens.

« Regina-Speï, 4 juillet 1869.

« Je vous présente mon amitié à vous, commandant de la corvette française la *Mégère,* à vous qui me faites l'honneur et le plaisir de me visiter dans mon petit état. Que de temps il y a que les relations avec nos amis de France n'existent plus!

« Soyez le bienvenu. Venez, je vous en prie, me prêter assistance dans les divers embarras qui me préoccupent au sujet des Européens qui viennent vivre sous mes lois. Ma mère Falakika a fait tous ses efforts pour renvoyer de sa terre M. D... qui refusait de lui obéir. Loin de partir, il a toujours persisté à mettre plus d'entraves à son gouvernement.

« Le mal venait de ce que les marins anglais refusaient de le transporter; il s'entêtait, et aujourd'hui il me dit à moi-même : Si vous me renvoyez, je laisse mes marchandises, dont vous serez vous-même responsable. Or je vous assure, commandant, que je ne veux point répondre de ses effets. Je me souviens trop bien de vingt tonneaux d'huile que nous venons de payer aux Anglais, pour des avaries dont il ne faudra pas même parler...

« Commandant, veuillez m'obliger en exigeant vous-même le départ de cet homme. Nous avons entendu dire qu'il est réclamé à Taïti pour dettes; s'il en est ainsi, veuillez être agréable aux créanciers, et à moi me rendre un service...

« Il a compromis mon île auprès d'un navire anglais au point de faillir y susciter la guerre, et le commandant de ce navire a bien voulu faire droit à ses insinuations calomnieuses.

« Il a refusé, dans plusieurs occasions, de payer le droit d'huile à ma mère Falakika, sous prétexte, disait-il, que son gouvernement était défectueux. Il met le désordre dans des ménages par ses rapports avec des femmes mariées... Il met le trouble entre les Européens qui habitent ma terre; il met le trouble entre mes sujets.

« Il construit un navire, et prétend que dans le droit européen on ne peut détourner un homme de son travail en raison des pertes qui s'ensuivraient; or je dois vous dire qu'il y a je ne sais combien de temps que ce navire est en chantier, et il ne finit jamais.

« Autant qu'il peut avoir d'eau-de-vie à sa disposition, il fait enivrer les hommes et les femmes, ce qui est un *Tapou* de mon père Jean-Baptiste et de ma mère Falakika, ce qui est également le mien...

« Je suis honteuse des reproches qui me sont adressés par les Européens, qui me disent que je suis délaissée par la France, que la France n'a plus d'amitié pour moi, moi qui ai appris à l'aimer lorsque je n'étais encore qu'une jeune fille. »

Ces doléances révèlent un des côtés les plus sérieux de la situation des Wallis. Comment comprendre en effet que si longtemps un étranger ait pu braver l'autorité du pays qui lui avait donné asile? Il y a plus, comment se fait-il que la présence de personnages si peu honorables soit une crainte pour les missionnaires? Tout cela ne montre-t-il pas que ce sont là des sociétés mal réglées, des pouvoirs mal assis, flottant entre la faiblesse et l'arbitraire, et qui en ont tous les inconvéniens? Partout en Europe il se rencontre des esprits inquiets, parlant sans cesse du droit qu'ils méconnaissent, réclamant au nom de prétendus intérêts qu'ils disent sacrifiés injustement; mais partout il y a des tribunaux pour décider de la valeur de leurs plaintes, des lois que chacun doit connaître, auxquelles chacun est tenu d'obéir. Aux Wallis, malgré vingt ans de souveraineté réelle des missionnaires, rien de tout cela : ni lois écrites et connues, ni tribunaux pour les appliquer. Qu'en résulte-t-il? Pour les affaires intérieures, c'est la reine qui décide d'après son bon sens, d'après ses notions de justice, d'après celles de ses conseillers, c'est-à-dire de prêtres s'inspirant avant tout de leurs opinions religieuses, inspirations que peuvent à bon droit récuser et les capitaines des navires marchands qui fréquentent l'archipel, lesquels sont presque tous protestans, et les francs-maçons, comme notre compatriote M. D... Dans les affaires extérieures, c'est-à-dire dans les relations avec les commandans des navires de guerre, les officiers, en l'absence de toute loi écrite, en appellent à leur bon sens, à leurs propres notions de la justice, prennent leur décision après une enquête forcément insuffisante, et imposent cette décision. Dans les deux cas, les résultats sont identiquement les mêmes. L'arrêt prononcé, fût-il le plus juste du monde, étant l'appréciation d'un simple individu, n'ayant pas d'autre titre au respect, d'autre sanction morale que l'impartialité toujours à bon droit suspecte d'un seul homme, ne satisfait, ne peut satisfaire qu'une

seule des parties, et laisse la porte ouverte à des récriminations sans fin.

Les défauts trop évidens d'une telle organisation sociale ont depuis longtemps frappé l'esprit si juste et si éclairé de Mgr d'Enos; mais les remèdes qu'ils exigent impérieusement seront-ils jamais appliqués? L'âge n'a point usé les forces du prélat; seulement le temps ne lui manquera-t-il point? et après lui qui continuera son œuvre? Parmi tous ceux qui semblent appelés à lui succéder, aucun ne nous a paru avoir cette force d'esprit nécessaire pour dégager l'action purement humaine qu'ils ont à exercer des préoccupations religieuses du missionnaire et du prêtre catholique. La solitude où ils vivent est si profonde, leur isolement du monde a été jusqu'à ce jour si absolu, qu'il est tout naturel que leur esprit se soit laissé envahir par le côté mystique de leurs croyances. — Les lis ne filent pas, et Salomon dans toute sa gloire n'a jamais égalé leur splendeur; — cherchez d'abord la vérité, et le reste vous sera donné par surcroît. — Ces maximes et tant d'autres de l'Évangile, où se retrouve le même dédain du travail, de l'effort, cette loi supérieure de l'humanité, semblent seules les inspirer. C'est l'éternel écueil des esprits religieux qu'une lutte forcée ne convie plus à l'action. Marie a choisi la meilleure place, et cependant les soins de Marthe sont-ils à dédaigner? Pour vulgaires qu'ils soient, ils sont cependant indispensables. Aux Wallis surtout, il est bien temps que cette vérité soit comprise. Si ces îles ont pu jusqu'à ce jour, grâce à des circonstances exceptionnelles, échapper au mouvement qui s'accomplit autour d'elles, l'heure approche où leur solitude va être troublée, où elles devront sortir forcément de leur isolement; voilà que des Fidji le flot des émigrans européens gronde à leurs portes. Déjà M. Weber, le riche marchand d'Apia, le consul de la confédération allemande, a triomphé des résistances de la reine: à défaut des terres qu'il demandait, des fermes qu'il voulait établir sur le modèle de celle d'Opoulou, il a fondé un comptoir commercial à Mua. Le coin une fois enfoncé au cœur de l'arbre, la brèche une fois faite à la muraille, combien faudra-t-il de temps pour que l'arbre soit abattu, pour que la muraille soit renversée? Les missionnaires catholiques ont-ils à redouter un tel avenir? D'aucune manière, si, comprenant le rôle auquel ils sont appelés, ils se mettent à la tête du mouvement, non pour le contrarier, mais pour diriger l'essor des populations vers les destinées auxquelles ce mouvement les pousse. Ces populations ont conservé l'esprit aventureux qui les a mêlées autrefois à toutes les révolutions des archipels voisins, et dont on retrouve les traces jusqu'aux îles lointaines de la Nouvelle-Calédonie. Peuvent-elles plus longtemps rester dans cette

immobilité à laquelle voudrait les condamner un système hostile à l'émigration européenne? L'ardeur religieuse de la génération qui se livra aux missionnaires après les avoir longtemps combattus n'anime pas les générations nouvelles. Leurs croyances sont aussi profondes, aussi sincères; mais elles n'ont pas, elles ne peuvent avoir ce caractère de lutte qui suffisait à l'activité instinctive de leurs pères: elles ne peuvent dès lors suffire à la leur. D'autres idées, ou, si l'on veut, d'autres besoins les préoccupent. La civilisation européenne attire ces Indiens par ses mirages souvent trompeurs. Plus d'un écoute avec une ardente curiosité les récits des matelots qui viennent leur apporter, en échange des productions de leur île, quelques-uns des plus grossiers produits de cette civilisation. Un des chefs d'Uvea a vu Rome et Paris, alors qu'enfant il suivait le commandant Marceau : avec quel enthousiasme il en évoque les souvenirs! J'ajouterai avec quelle tristesse il compare l'état de son île natale à celui de ces grandes villes qu'il a un moment traversées, la vie monotone qu'il a reprise à celle de ces sociétés européennes dont il a compris les merveilleuses élégances et les supériorités intellectuelles! Les symptômes de ces tendances, que le temps ne peut que développer, le mouvement des archipels voisins, l'influence qu'il aura sur les Wallis, indiquent aux missionnaires catholiques la voie qu'ils doivent suivre, la seule qui puisse assurer ces transformations imminentes sans que les idées religieuses des populations aient à en souffrir, la seule aussi qui puisse sauvegarder leur indépendance en les préservant de toute intervention étrangère.

TH. AUBE.

LA

BATAILLE DE DENAIN

I.

I.

Au milieu des malheurs qui affligent la France, si quelque souvenir peut raffermir les courages et rappeler l'espérance dans les âmes, c'est celui des cruelles épreuves auxquelles, en d'autres temps, notre patrie a été soumise, et dont pourtant elle s'est relevée avec éclat. Les dernières années du règne de Louis XIV nous offrent un de ces exemples mémorables. De l'apogée de la puissance et de la gloire, la France était tombée en un abîme de calamités, et le découragement universel avait succédé dans les cœurs à tout autre sentiment. La confiance inébranlable de quelques hommes a soutenu l'honneur national en ces jours néfastes. Le vieux roi s'est montré ferme dans l'adversité, et un vaillant capitaine, avec une poignée de soldats, a rétabli la fortune de la France. La plus redoutable coalition a été brisée, et la passion immodérée d'ennemis aussi puissans qu'habiles a été vaincue. La journée de Denain a sauvé la France, et Voltaire n'a été que l'écho fidèle de l'opinion unanime de son temps lorsqu'il a dit dans *le Siècle de Louis XIV:* « La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. Déjà même des détachemens considérables avaient ravagé

une partie de la Champagne et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume... Les infortunes domestiques du roi, jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire. L'esprit de découragement généralement répandu en France, et que je me souviens d'avoir vu, faisait *tout* redouter... Il fut agité si le roi se retirerait à Chambord, sur la Loire... Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes.»

Telle est la tradition nationale de ce grand drame, à laquelle la critique s'est trop facilement attaquée de nos jours, mais que confirme l'autorité de monumens nouveaux, restés inconnus à nos contradicteurs. La grandeur du péril, l'influence décisive de la victoire sur la pacification d'Utrecht, sont attestées par les documens les plus irrécusables. Dans la terrible crise où se trouve la France aujourd'hui, il y aura peut-être quelque enseignement utile à tirer de l'étude approfondie de cette histoire, dont nous allons reprendre, sommairement du moins, les principaux détails.

Le testament de Charles II avait donné l'Espagne au petit-fils de Louis XIV. La fortune du grand roi était au comble; il s'en laissa enivrer. Plus d'une faute fut commise, et une terrible coalition s'ourdit contre lui, sous le motif plausible de l'indépendance de l'Europe menacée. Le destin des combats fut d'abord favorable à la France, puis il sembla nous abandonner complétement. Tout le monde connaît les derniers épisodes de cette guerre de la succession d'Espagne. En 1705 advint le désastre d'Hochstædt, à la suite duquel on fut obligé d'évacuer l'Allemagne. La défaite de Ramillies en 1706 eut pour conséquence notre expulsion des Pays-Bas, et la déroute de Turin nous chassa de l'Italie. Alors la guerre fut portée sur les frontières de la vieille France. Toulon fut assiégé, mais résista; Lille fut prise, et nous perdîmes encore la bataille d'Oudenarde. L'épuisement du pays était extrême, et, la disette s'ajoutant à ces désastres, l'honneur et la grandeur du règne de Louis XIV furent sérieusement compromis.

Abattu par tant de coups répétés, le vieux roi demanda noblement la paix à des ennemis auxquels il l'avait dictée pendant un demi-siècle. La coalition, éblouie par des prospérités inattendues, abusa de la victoire. Elle était dominée, gouvernée par trois hommes éminens par leur habileté, et tous trois animés en secret d'un même sentiment d'hostilité contre la France : j'ai nommé le prince Eugène, Marlborough et le grand-pensionnaire Heinsius. Le premier avait été blessé au vif par Louis XIV; le second était un des chefs du parti

whig en Angleterre, et depuis 1688 ce parti était ardemment prononcé pour la guerre contre la France. Heinsius poursuivait la réparation de l'humiliation imposée à la Hollande dans une guerre précédente. Ce triumvirat était la coalition même; il avait les pleins pouvoirs des souverains dont il dirigeait les armées. Il dicta les *préliminaires*, qui furent notifiés à La Haye, en 1709, aux plénipotentiaires du roi. Si Louis XIV les acceptait, on accordait une suspension d'armes. Les conditions de l'armistice étaient que la France reconnaîtrait l'archiduc Charles en qualité de roi d'Espagne, des Indes, de Naples et de Sicile; on devait remettre à l'empereur Strasbourg, Brisach et Landau. La souveraineté de l'Alsace, sanctionnée par les traités de Nimègue et de Riswick, aurait été réduite au droit de préfecture sur la décapole, et l'on devait céder aux Provinces-Unies Cassel, Tournai, Condé, Lille et autres places de Flandre. C'était l'abaissement et l'humiliation de la France qu'on poursuivait plutôt que le rétablissement de l'équilibre européen, et Burnet, bien instruit des intentions des coalisés, assure qu'ils avaient concerté le dessein d'arriver par l'humiliation du roi au démembrement du royaume.

M. de Torcy revint à Versailles pour prendre les ordres du roi, qui rompit sur-le-champ les conférences de La Haye, et adressa immédiatement aux gouverneurs des provinces une proclamation destinée à faire connaître à la France la conduite qu'il avait tenue, et les exigences odieuses de ses ennemis. Cet appel à la nation produisit le plus grand effet; malgré les souffrances qu'on endurait, on répondit par le dévoûment qu'inspirent l'amour de la patrie et le sentiment de l'honneur national outragé. *Ce ne fut*, dit Saint-Simon, *qu'un cri d'indignation et de vengeance;* mais la fortune trahit la France une fois de plus, et malgré l'héroïsme de notre armée nous perdîmes le champ de bataille de Malplaquet. Accablé par l'adversité, le roi demanda de nouveau la paix. Alors, tout à fait aveuglés par le succès, Marlborough, Heinsius et Eugène ne mirent plus de bornes à leurs prétentions. Ils acceptèrent des conférences qu'ils ouvrirent à Gertruydenberg en février 1710, non pour travailler à la paix, mais comme pour y jouir de l'humiliation du monarque, car aux exigences de La Haye ils en ajoutèrent de nouvelles, plus dures et plus inadmissibles. Si quelquefois on semblait se rapprocher, aussitôt de nouvelles difficultés se produisaient, qui détruisaient l'espérance acquise, et ne laissaient plus aucune chance à la paix. Il y eut un moment où le roi accordait tout; alors on exigea que Louis XIV se chargeât, *lui seul et par ses seules forces*, de contraindre à main armée la nation espagnole à l'expulsion de son petit-fils et à la reconnaissance de l'archiduc comme roi d'Espagne. Indigné de

cette dernière condition, le roi rompit encore les conférences (fin juin 1710), et se jeta de nouveau dans les bras de la nation, qui l'assista d'une inébranlable fidélité en cette crise extrême.

A ce moment venait de tomber en Angleterre le cabinet whig (25 juin 1710), où Marlborough comptait à la fois son gendre, le comte de Sunderland, et le comte de Godolphin, dont le fils avait épousé une autre fille de Marlborough, et un cabinet tory succédait à ce ministère. C'est sur ce changement d'administration qu'on s'est fondé pour croire que dès 1710 le salut de la France était assuré, et que la victoire de Denain n'avait été *que la parure* du traité d'Utrecht. Un examen superficiel des faits et des documens a pu seul autoriser cette supposition. Ce qui est certain, c'est qu'on ne s'est pas douté en France en 1710 que le salut du pays fût désormais garanti. C'est après le remplacement de Sunderland par un tory que le roi rompait les conférences de Gertruydenberg. Le secret du changement ministériel était tout entier dans le désir qu'avait la reine Anne de se soustraire à la tyrannie intolérable que la duchesse de Marlborough exerçait sur elle à l'occasion d'une grande charge dont la duchesse était en possession à la cour. Le changement ministériel n'avait donc pour cause qu'une question de personnes, non une question de politique extérieure, et c'est dans ce sens que la reine faisait écrire au prince Eugène par le comte de Gallasch, ambassadeur de l'archiduc, reconnu roi d'Espagne, à Londres. « Je dois dire à votre altesse, écrivait ce diplomate, que la reine m'a envoyé ce matin le duc de Shrewsbury pour me faire dire en toute confiance qu'elle avait résolu d'ôter la charge de secrétaire d'état à milord Sunderland, et comme elle prévoyait que ce changement pourrait faire du bruit et être interprété comme une chose qui pourrait avoir de mauvaises suites à cause que ledit milord appartient si près au milord duc, elle me faisait en même temps prier d'assurer les deux cours, et en particulier votre altesse, que ce changement est purement personnel, et que la reine ne prétend nullement déroger par là à la grande amitié et considération qu'elle a et aura toujours pour milord duc, comme aussi qu'elle aura tout le soin imaginable d'avoir toujours tous les égards nécessaires pour les conjonctures présentes et le bien de la chose commune. » Dans une autre lettre, le même diplomate disait à Eugène en parlant de la reine : « Votre altesse ne saurait croire quelle est son animosité. Je crois qu'elle laisserait périr dix Angleterres et les quatre parties du monde pour seulement mortifier milady Marlborough et tout ce qui lui appartient. »

Le cabinet tory qui, dans les six derniers mois de 1710, remplaça le cabinet whig en Angleterre, avait été lui-même sup-

planté par ce dernier cabinet au mois de février 1708, et depuis 1704 qu'il avait été au pouvoir, il avait poursuivi avec vigueur les plans de la coalition contre Louis XIV. Il n'avait point conduit les affaires avec la passion dont fit preuve le cabinet whig aux conférences de La Haye en 1709 et aux conférences de Gertruydenberg en 1710, mais il n'avait pas été moins prononcé que les whigs dans la résolution de garder l'alliance de la Hollande et de l'empire contre la France. Aussi dès son retour au pouvoir le cabinet tory fut-il empressé à rassurer sur ce point les alliés de l'Angleterre, et la France ne crut point avoir retrouvé des amis dans ce nouveau ministère. Toute la correspondance diplomatique de l'époque en fait foi.

Dès son avénement aux affaires, lord Bolingbrooke écrivait à M. de Buys, l'un des membres les plus influens des états-généraux des Provinces-Unies, à la date du 24 octobre 1710 : « J'ai toujours envisagé les intérêts de nos patries d'une manière à me faire croire qu'on ne peut les séparer sans les blesser; c'est une règle qui n'a jamais manqué depuis la fondation de votre république. Quand nos princes ont suivi les véritables intérêts de leur royaume, ils ont été les amis de la Hollande. » Le 7 novembre, on refusait au maréchal de Tallard, prisonnier et malade en Angleterre, la faveur peu dangereuse de rentrer en France sur parole. Bolingbrooke prodiguait ses caresses à l'électeur de Hanovre, passionné contre la France. Peu de jours après, il écrivait à M. de Buys : « Le duc de Shrewsbury et M. Harley (deux membres du cabinet tory) sont fort vos serviteurs, de même que ces autres messieurs qui ont eu l'avantage de vous connaître pendant le séjour que vous fîtes ici. *Ils ont continué dans les mêmes sentimens à l'égard de la cause commune* et des intérêts de nos deux nations dans lesquels ils étaient dès ce temps-là, et s'ils n'ont pas à l'heure qu'il est les mêmes liaisons ni les mêmes amitiés qu'ils ont eues alors, je puis vous assurer que ce changement n'est pas arrivé par leur faute... Les alliés ont été alarmés quand la reine a trouvé à propos de faire des changemens dans son ministère, et nous savons parfaitement bien les artifices dont on s'est servi pour troubler les esprits. Je veux espérer que ces premiers mouvemens sont passés, etc. » Les mêmes assurances se trouvent répétées dans une autre lettre du 12 janvier 1711, où Bolingbrooke ajoutait : « Vous voyez, monsieur, que, bien loin de négliger la guerre de Flandre, toutes les mesures sont prises, d'un mois ou de cinq semaines plus tôt qu'elles n'ont accoutumé de l'être, pour la soutenir de notre côté; en effet, les préparatifs extraordinaires des ennemis exigent cela de nous. »

Aussi usa-t-on de grands ménagemens envers les whigs influens.

Le duc de Marlborough prêtait le flanc à ses ennemis par sa mauvaise réputation en fait d'argent, et par des actes de concussion aujourd'hui avérés. Il existe une lettre de Louis XIV à M. de Torcy qui est accablante pour la mémoire de ce grand homme de guerre. On ne se permet point de faire de pareilles propositions à l'homme qui est à l'abri du soupçon; mais les tories n'osèrent se séparer de ce puissant personnage, si nécessaire à l'accomplissement des vues de la coalition. La duchesse fut maintenue même dans sa charge à la cour jusqu'au mois de janvier 1711, et, sans une lettre insolente qu'elle écrivit à la reine, elle y eût été probablement conservée plus longtemps, dépouillée, il est vrai, de toute influence sur les choses et les personnes. Quant au duc, le commandement supérieur des forces anglaises en Flandre lui fut aussi conservé. Enfin l'intérêt de la « cause commune, » comme Bolingbrooke appelait dans toutes ses lettres la guerre contre la France, semblait faire oublier toutes les rancunes.

Le cabinet tory flattait Marlborough, et Marlborough était satisfait du cabinet tory. Le duc dirigea donc la campagne de 1711 en Flandre sous le cabinet tory, comme il avait dirigé les précédentes sous le cabinet whig. Lorsque Marlborough eut forcé les lignes de Villars en août 1711, Bolingbrooke lui écrivait : « J'éprouve la joie que tout homme de bien doit ressentir lorsque l'ennemi commun reçoit un échec, et je jouis en outre du plaisir d'*un ami sincère* en pensant que c'est l'ouvrage de votre grâce. » Et après la prise de Bouchain, qui avait vivement ému les esprits à Paris et à Londres, Bolingbrooke écrivait encore à Marlborough : « Le courrier m'apporte des nouvelles qui ajoutent à votre gloire et à votre bonheur. J'ai envoyé un exprès à Windsor avec la lettre de votre grâce pour la reine. J'ai donné ordre de tirer le canon de la Tour, et je vous prie de croire que je prends à ce succès *toute la part qu'y doit prendre un honnête homme.* »

Mais c'était pour le cabinet tory tenter l'impossible que de laisser la direction de la guerre au duc de Marlborough, alors que le gendre de ce dernier et son proche allié Godolphin avaient été écartés du ministère, et surtout après que la duchesse avait si bruyamment provoqué son renvoi de la cour. Et comment d'autre part éloigner un capitaine aussi illustre du commandement des armées? C'était chose également difficile à l'égard des alliés et à l'égard du peuple britannique. Le cabinet tory fut donc, par la nécessité de se soutenir, amené à désirer la paix. — Il fallait une habileté consommée pour mener une telle partie à travers toute sorte d'écueils et de difficultés. L'homme habile se rencontra dans Henri Saint-John, lord vicomte Bolingbrooke; mais le succès tenait à la passion de la

reine, et si la reine eût abandonné son ministère, ou si elle fût morte avant la paix, en 1712, comme elle mourut un an après, en 1714, le ministère était perdu, toute espérance pacifique avec lui, et les destinées de la France restaient plus que jamais compromises, car l'héritier de la couronne, l'électeur de Hanovre, était aussi prononcé que les whigs pour la continuation de la guerre.

De cette situation naissait donc pour le ministère tory la nécessité d'un double jeu, qui consistait à conduire la guerre avec une résolution apparente, pendant que sous main, et sans se compromettre avec ses alliés, il travaillait pour préparer la pacification. Ce double jeu, devenu désespérant pour Louis XIV, a duré jusqu'à la veille de la bataille de Denain, laquelle a donné ses franches coudées à lord Bolingbrooke, qui ne les avait pas jusque-là, malgré l'événement imprévu, heureux pour sa politique, de la mort de l'empereur Joseph Ier, survenue en avril 1711. Alors même, et quoique l'intérêt européen fût évidemment changé par le péril du cumul des couronnes de l'empire et d'Espagne sur la même tête, Bolingbrooke écrivait à un ministre de l'empereur le 24 juin : « Le plan que vous m'avez envoyé est tout à fait beau;... mais songeons en premier lieu à pousser une guerre vive dans les endroits où elle est déjà allumée, etc. ... Par tout ce que le parlement a fait, je ne doute pas que vous ne soyez convaincu que cette bonne volonté ne se ralentira pas... » En effet, loin de ralentir son action contre la France, le cabinet tory avait au contraire imaginé, pendant l'été de 1711, d'envoyer une expédition et une flotte contre les possessions françaises du Canada. On désirait sans doute la paix, mais aux meilleures conditions, et pour cela il fallait réduire la France sur tous les points. Par bonheur, l'expédition contre le Canada échoua totalement, et les vaisseaux anglais ne purent rendre sur le Saint-Laurent les services qu'on en attendait.

La reine Anne participait elle-même à ce double jeu en donnant tout à la fois des assurances aux jacobites contre l'électeur de Hanovre, qu'elle détestait, en écrivant à l'archiduc prétendu roi d'Espagne : « Je ne consentirai jamais à une négociation sans qu'il soit établi et cédé par la France en préliminaire que la monarchie d'Espagne serait rendue tout entière et sans démembrement (1), » assurance qu'elle avait donnée aussi de sa main à l'empereur Joseph, tandis qu'elle autorisait son ministère à faire des ouvertures secrètes à la cour de France pour l'engager à demander de nouveau la paix, promettant d'appuyer cette fois des propositions raisonnables auprès des Hollandais et des impériaux ses alliés. Ces

(1) Voyez Arneth, *Prinz Eugen,* tom. II.

menées diverses produisirent une situation difficile pour tout le monde; nous raconterons dans une autre étude les vicissitudes diplomatiques auxquelles elle donna lieu. Tenons pour certain aujourd'hui que le sort des négociations, secrètes d'abord, publiques à la fin de 1711, resta complétement subordonné à la destinée des armes, car on négociait tout en continuant les opérations militaires, et ni le prince Eugène, directeur suprême de ces opérations, ni les Hollandais, qui lui restaient fidèles, n'entendaient se départir des préliminaires de 1709. Le ministère anglais poussa même la dissimulation envers la France ou la Hollande jusqu'à renouveler le 22 décembre 1711, par un traité secret dont il a été trop peu parlé (1), le fameux traité de la barrière dont l'avantage exorbitant soutenait l'ardeur des Hollandais dans la coalition, alors que le même cabinet avait signé avec le cabinet de Versailles, le 8 octobre, des articles préliminaires d'abord tenus cachés, mais qui furent le 17 décembre présentés au parlement, où ils soulevèrent un violent orage.

Au mois de janvier 1712, le prince Eugène fit le voyage de Londres pour déjouer les projets de pacification. M. de Torcy a parfaitement connu et raconté les détails de ce voyage, et son récit concorde avec les pièces publiées par M. Arneth; le prince fut peu satisfait de ses entrevues avec la reine Anne. Les tories lui ménagèrent même des affronts publics. L'électeur de Hanovre prit part à des démonstrations hostiles au ministère, et ce fut un moment de crise pour ce dernier. Eugène ne put le ramener à lui, mais il obtint un point important, à savoir la certitude qu'à l'ouverture de la campagne les troupes étrangères soldées par l'Angleterre désobéiraient aux ordres de la reine, resteraient sous les drapeaux du prince et déconcerteraient ainsi les mesures qu'on soupçonnait avoir été arrêtées avec la France. Toutefois il ne put empêcher que Marlborough ne fût relevé de son emploi de général en chef des forces britanniques (2). Les relations du ministère avec le duc étaient devenues intolérables. L'irritation des whigs et les progrès de l'opinion favorable à la paix avaient déterminé le cabinet anglais à rompre

(1) Voyez, sur le traité de la barrière dont il est ici question, l'essai historique de Grimoard, en tête de la correspondance de Bolingbroke, traduct. franç., I, p. 20-21. Grimoard n'a pas connu le renouvellement du 22 décembre 1711, dont on peut vérifier le texte dans le t. VIII, Ire partie, du *Corps diplomatique* de Dumont, p. 288.

(2) Les jugemens sur ce général sont fort divers. M. de Grimoard lui est peu favorable. Il faut lire les détails curieux et singuliers qu'il donne sur l'origine de sa fortune militaire. L'*Histoire du duc de Marlborough*, par Ledhyard, a été traduite en français et publiée à Paris, 1806, 3 vol. in-8°. — W. Coxe a publié les mémoires et correspondances du duc, à Londres, 1818, 3 vol. in-8°.

avec le célèbre capitaine, dont les amis ménageaient si peu les tories au parlement et ailleurs.

II.

Ce fut au milieu de ces événemens divers et de ces alternatives de crainte et d'espérance pour l'issue de la guerre que s'ouvrit la mémorable campagne de 1712, où la France allait exposer ses dernières ressources, et de laquelle devait dépendre le sort de notre pays. Des trois grandes puissances coalisées contre nous, une seule était en pourparlers pour la paix, et c'était celle dont le contingent militaire était le moins considérable. Les deux autres puissances, la Hollande et l'empire, restaient debout, menaçantes, pleines d'ardeur, irritées et résolues à user des derniers moyens pour terminer la lutte. A ce moment solennel, la situation militaire de la France restait toujours des plus critiques. Le plan de la coalition et du prince Eugène de Savoie, qui en était l'âme, était depuis longtemps de s'ouvrir la vallée de l'Oise, dont la source remonte aux coteaux des Ardennes, et de marcher sur Paris par cette voie directe, dont la mauvaise place de Guise était la seule défense. Pour couvrir cette vallée et son débouché vers Mons, Villars avait livré une terrible bataille à Malplaquet (11 septembre 1709). L'honneur des armes y fut sauvé, mais la victoire, vaillamment disputée, nous fut ravie, et Villars y fut gravement blessé. Toutefois les pertes du prince Eugène avaient été si considérables, qu'il n'osa continuer ses tentatives sur une trouée si bien gardée. La campagne de 1710, sans être heureuse pour nous, ne fut cependant marquée par aucune entreprise trop menaçante de la coalition; celle-ci croyait Louis XIV à bout de forces, et, comme elle était épuisée elle-même, elle ne se hâta point. On profita de ses tâtonnemens et de ses lenteurs pour se fortifier. Le prince Eugène poursuivit alors son plan d'invasion par une autre voie; il avait forcé la ligne de la Scarpe, nous défendions à peine la ligne de l'Escaut et du Sanzet, et il se flattait de pénétrer dans le royaume par des passages qu'il attaquait entre la Lys et l'Escaut. Douai, Béthune, Aire, Saint-Venant, tombèrent en son pouvoir, sans lui offrir pourtant des points d'appui à son gré assez solides pour avancer hardiment, car il voyait à la traverse les places et la ligne de la Somme, et il était obligé de laisser en arrière les places de l'Escaut, de la Sambre et de la Meuse, où nous avions de nombreuses garnisons. Il usa dans ces hésitations la campagne de 1711, et Villars, qui ne s'exposait plus, organisa prudemment une résistance qui tint momentanément l'ennemi en respect.

La campagne de 1712 s'annonçait dans des circonstances nouvelles pour tout le monde. Eugène allait revenir au plan d'attaque

de la vallée de l'Oise. La révolution ministérielle d'Angleterre permettait à la vérité d'espérer qu'on détacherait une des puissances alliées, mais cette espérance était chanceuse; fût-elle assurée, elle n'avait encore qu'une influence très limitée sur les opérations militaires, et, la guerre devant continuer pendant qu'on négociait avec le cabinet anglais, la position restait au fond aussi inquiétante qu'auparavant. C'est ce qui est démontré par le simple exposé des événemens qui se passèrent sur la frontière de Flandre. Le maréchal de Villars y commandait environ 90,000 hommes, non compris les garnisons; il avait à lutter contre des forces réunies qui étaient plus nombreuses et pourvues d'un matériel plus considérable et en meilleur état. Le duc de Marlborough venait sans doute d'y perdre son commandement, son habileté militaire était d'un grand appoint pour les coalisés; mais la direction supérieure restait toujours aux mains du prince Eugène, qui était l'arbitre de la situation, et qui, de concert avec le grand-pensionnaire Heinsius, voulait en finir avec Louis XIV, objet constant pour eux d'une haine déclarée et d'un ressentiment profond, que partageait le chef de la maison d'Autriche et de l'empire germanique.

Pendant l'hiver, les hostilités n'avaient point cessé. Toutefois les Français s'étaient bornés à inonder et rendre inabordable le pays qu'ils ne pouvaient défendre. Dès l'entrée en campagne, les coalisés s'appliquèrent à dégager le lit des rivières et à rétablir la navigation, pour assurer leurs convois et faciliter les opérations offensives. Une série de manœuvres, de combats et de marches savantes des deux côtés eut pour objet de préparer le terrain et de garantir les meilleures chances à chacun des belligérans. Dans cette œuvre préparatoire, l'armée française, commandée provisoirement par le maréchal de Montesquiou, ne commit aucune faute et prit de bonnes dispositions; mais cet habile officier jugeait, au grand mouvement qui se manifestait chez l'ennemi, que ce dernier ourdissait quelque dessein considérable; les troupes anglaises avaient même pris, pendant ces premiers mois de l'année, une part très active aux diverses opérations de l'armée ennemie. Elles étaient commandées par le duc d'Albemarle, d'origine hollandaise, en attendant le duc d'Ormond, qui avait la confiance plus particulière du cabinet tory.

Le maréchal de Villars, quoique souffrant encore de ses blessures, reprit le commandement de l'armée de Flandre en avril 1712. A cette époque, le roi venait d'éprouver des malheurs domestiques qui ajoutaient la désolation privée à la désolation publique. Au moment du départ de Villars, les angoisses du roi étaient extrêmes. Le maréchal a raconté lui-même dans ses *Mémoires* la noble et touchante scène de sa séparation avec le monarque accablé, mais toujours plein de grandeur et de courage.

« Le roi, dit Villars, supporta ces malheurs (de famille) avec un courage héroïque;... mais la première fois que j'eus l'honneur de le voir à Marly, après ces fâcheux événemens, la fermeté du monarque fit place à la sensibilité de l'homme; il laissa échapper des larmes et me dit d'un ton pénétré qui m'attendrit : « Vous voyez mon état, monsieur le maréchal; il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-fille et leur fils, tous de très grande espérance et tendrement aimés. Dieu me punit, je l'ai bien mérité; mais suspendons nos douleurs sur les malheurs domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux du royaume. La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'état. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes; mais enfin la fortune peut vous être contraire : s'il arrivait ce malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne? » A une question aussi grave et aussi imprévue, je demeurai quelques momens dans le silence, sur quoi le roi reprit la parole et dit : « Je ne suis pas étonné que vous ne répondiez pas bien promptement; mais en attendant que vous me disiez votre pensée, je vous apprendrai la mienne. » — « Votre majesté, répondis-je, me soulagera beaucoup; la matière mérite de la délibération, et il n'est pas étonnant que l'on demande permission d'y rêver. » — « Eh bien! reprit le roi, voici ce que je pense, vous me direz après cela votre sentiment. Je sais les raisonnemens des courtisans : presque tous veulent que je me retire à Blois, et que je n'attende pas que l'armée ennemie s'approche de Paris, ce qui lui serait possible, si la mienne était battue. Pour moi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière, elle est très difficile à passer; il y a des places qu'on peut rendre bonnes. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'état, car je ne consentirais jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. Voilà comme je raisonne, dites-moi présentement votre avis. » — « Certainement, répondis-je, votre majesté m'a bien soulagé, car un bon serviteur a quelque peine à conseiller au plus grand des rois de venir exposer sa personne. Cependant j'avoue, sire, que, connaissant l'ardeur de votre majesté pour la gloire, et ayant été déjà dépositaire de ses résolutions héroïques dans des momens moins critiques, j'aurais pris la hardiesse de lui dire que les partis les plus glorieux sont aussi souvent les plus sages, et que je n'en vois pas de plus noble que celui auquel votre majesté est disposée. »

Tout commentaire est inutile après de si belles paroles. Villars

n'avait pas été du reste le seul confident des intentions du roi. Le maréchal d'Harcourt avait reçu la même déclaration. Le maréchal de Villars se rendit le 21 avril à Cambrai, où le maréchal de Montesquiou le joignit, et lui remit le commandement. Cet officier, solide et brave, avait obtenu le bâton de maréchal pour sa belle conduite dans la campagne de 1709; mais il était incommode et frondeur, et, quoique servant sous Villars depuis longtemps, il vivait dans une médiocre intelligence avec lui. Villars estimait Montesquiou comme officier-général; seulement, ce dernier n'ayant jamais encore exercé de grand commandement militaire, Villars aurait souhaité, à tort peut-être, d'avoir un second de plus grande autorité, pour le cas où le sort des armes mettrait encore une fois le général en chef hors de combat, comme à Malplaquet. Montesquiou dut en garder quelque ressentiment.

Arras et Cambrai semblaient être alors les points de mire du prince Eugène. Les deux maréchaux français durent s'y concentrer. On se résignait à sacrifier Valenciennes, difficile à secourir en cas d'attaque. Le prince Eugène était arrivé le 28 avril sur la ligne des opérations, précédant des renforts qui lui venaient des environs de Cologne. On pouvait croire qu'il marcherait sur la Censée et sur le Haut-Escaut, où Villars s'établissait avec précaution, inquiet cependant du mouvement offensif de l'ennemi, à cause de la difficulté des subsistances et du mauvais état de l'artillerie française. Il dut se borner là jusqu'à ce que le prince Eugène eût mieux accusé ses desseins; mais la position n'était pas assez sûre. Villars en rendit compte au roi par la dépêche suivante, datée de Cambrai le 28 du même mois.

« Sire,

« Depuis mon arrivée sur cette frontière, je n'ai vu aucunes lettres de La Haye, d'Utrecht, ni de toutes les places ennemies qui m'assurent la paix avec l'Angleterre; mais, comme ce n'est pas sur ces avis que je dois me régler, surtout ne voyant pas ces nouvelles confirmées par les ordres de votre majesté, je n'ai omis aucune de toutes les précautions possibles pour n'être pas surpris par un ennemi que j'ai trouvé campé en front de bandière... (*Détails de mesures stratégiques et locales.*) J'ai informé dès mon arrivée M. le duc du Maine (1) et M. Voysin, par plusieurs lettres réitérées, que l'artillerie de votre majesté, que l'on m'avait assuré être prête, n'était plus en état de servir; ce n'est que depuis quatre jours que j'ai pu envoyer 15 pièces de canon au comte de Broglie, et

(1) Dans sa lettre au duc du Maine, Villars disait au prince : « Je vais jouer gros jeu; j'espère le trouver beau dans le talon, mais je ne l'ai pas dans la main. »

même tirées par les chevaux des vivres. Aujourd'hui nous en avons 50 ébranlées; mais les chevaux en sont si ruinés par les fatigues de l'hiver et les mauvaises nourritures, qu'il est arrivé déjà deux fois qu'elles sont demeurées à moitié chemin des journées qu'elles devaient faire. Il manque 758 chevaux dont je n'ai aucune nouvelle. Je suis sans pontons, et je n'ai pas, à beaucoup près, le nombre des charrettes nécessaires.

« Votre majesté jugera mieux que personne du péril avec lequel on soutient une attaque de poste quand on est privé de tous ces secours; elle sait mieux que moi s'il sera au pouvoir du prince Eugène, arrivé sur ces frontières, d'engager une action et de se servir des troupes anglaises. Toutes les troupes des ennemis sont présentement rassemblées entre l'abbaye d'Anchin et Douai... La raison de guerre voudrait que toutes les troupes de votre majesté fussent pareillement ensemble, du moins entre Cambrai et Arras. Ce serait cependant tenir neuf lieues de pays lorsque l'ennemi est en bataille; mais, comme nous sommes couverts d'assez bons postes, il n'y aurait pas de péril à se tenir dans cette étendue de pays, et c'est ce qui n'est pas même en mon pouvoir, puisque les subsistances me manqueraient bientôt. Tout ce que je puis faire, c'est de faire venir la cavalerie de Doullens entre cette ville et Arras, tirant ses fourrages de Doullens, — de faire venir le camp qui est sous Landrecies, à moitié chemin de Cambrai, tirant toujours de Landrecies, — de mettre la maison de votre majesté au Catelet, tirant toujours de Saint-Quentin, les autres corps tirant de Péronne, Bapaume, Bray et Corbie, et l'infanterie en première ligne.

« Votre majesté ne laissera pas d'être inquiète d'une telle situation quand elle saura son ennemi assemblé; mais ma disposition est forcée, puisque je serais épuisé de fourrages en six jours, si j'en prenais une autre. Je prends bien toutes les précautions imaginables pour n'être pas surpris par des partis toutes les nuits; les signaux, des courriers toujours prêts... Si une action générale dépend du prince Eugène, les apparences sont que nous l'aurons...

« J'espère pouvoir gagner le premier poste qui est le meilleur; mais je nomme l'autre en cas que, par une marche forcée, les ennemis puissent arriver en force devant moi, sur Montenescourt. Si cette action est possible, votre majesté en connaît mieux que personne les conséquences. Qu'elle ait la bonté de jeter les yeux sur l'ordre de bataille et d'examiner si le jour d'un engagement elle ne trouverait pas que MM. les maréchaux d'Harcourt et de Berwick, qui sont présentement inutiles auprès d'elle, puissent être utilement placés dans quatre lieues de pays que tient votre armée. Pour moi, sire, je suis comme les médecins qui, sans se méfier d'eux-mêmes dans les maladies dangereuses, désirent cependant du secours. S'il y a une action, elle sera très importante. Je ne veux pas tromper votre majesté, et il est de ma fidélité de lui exprimer mes besoins... J'apprends dans ce moment que les pontons des ennemis

arrivent sur le Moulinet. Le duc d'Ormond est arrivé le 24 à Rotterdam, et un homme... de confiance m'assure que le prince Eugène est depuis deux jours à Douai. Toute l'artillerie de campagne des ennemis est sortie hier de Tournai. On la dit de 150 pièces avec 40 pontons. Voilà les avis que je reçois au moment que je ferme cette dépêche. »

Le roi connaissait trop bien les dispositions des esprits pour faire grand fond sur les espérances de paix, et il le mandait au maréchal le 30 avril même. Il craignait plus, il craignait que les *préliminaires* ne fussent une raison pour le prince Eugène d'engager une action décisive, et il ne se trompait pas. Il approuva les mesures prises par Villars, et lui conseilla de se tenir en garde contre les surprises de l'ennemi. En effet, il parut bientôt évident au maréchal que le prince Eugène voulait frapper le grand coup, et s'attaquer de nouveau à la trouée de l'Oise, devenue moins difficile à aborder par des opérations secondaires habilement conduites, et dont l'accès lui semblait praticable, à la faveur d'une marche audacieuse, par un chemin nouveau qu'il avait dessein de s'ouvrir sur le plateau situé entre l'Escaut et la Sambre. Poursuivant cette pensée, Eugène emporta, le 4 juillet 1712, Le Quesnoy, situé entre l'Escaut et la Sambre. La prise de cette dernière place, mal défendue par l'officier auquel elle était confiée, porta la terreur dans Versailles. Ce fut bien pis lorsque Eugène eut investi Landrecies, sur la Sambre. De là aux sources de l'Oise, l'ennemi n'avait qu'un pas à franchir, et sur le cours de l'Oise aucune place ne pouvait à cette époque arrêter une armée qui s'avançait résolûment sur Paris. L'entreprise d'Eugène n'avait même aucun caractère de témérité, car, s'il laissait derrière lui Cambrai, Valenciennes, Condé, Maubeuge et quelques autres places entre Sambre et Meuse, par compensation il tenait Mons en tête de la vallée de l'Oise, et en cas de revers ou de temps d'arrêt le pays entre la Lys et l'Escaut dont il avait pris les places assurait sa retraite. Aussi était-il plein de joie et d'espérance; ses manœuvres embarrassaient même le cabinet des tories; les Anglais semblaient hésiter et multipliaient les difficultés à Utrecht; les coureurs des Autrichiens s'avançaient jusqu'à Soissons. Les whigs étaient redevenus menaçans et violens; les tories n'eussent osé signer la paix après un grand succès du prince Eugène, et la santé de la reine Anne leur donnait d'ailleurs de vives inquiétudes. Ils étaient condamnés à tomber du pouvoir avec elle, et on ne saurait douter que, si la reine Anne fût morte en 1712, les whigs et Marlborough n'eussent reconquis la direction des affaires, comme ils le firent plus tard, et ne se fussent alors acharnés avec Heinsius et le prince Eugène à la destruction de la monarchie de Louis XIV. La France depuis deux siècles n'avait donc jamais été dans un plus

grand danger. Les courtisans de Louis XIV lui conseillaient derechef de se retirer sur la Loire. Empêcher à tout prix la prise de Landrecies et livrer, s'il le fallait, la dernière bataille de la monarchie, tels furent les ordres précis donnés au maréchal de Villars.

Louis XIV avait alors, à la tête de son cabinet militaire, un officier supérieur du plus rare mérite, modeste autant qu'habile, comme l'avaient été ses deux maîtres, Turenne et Vauban, et dont le nom, malgré les grands services qu'il a rendus, n'est plus aujourd'hui connu que de quelques militaires instruits. C'était M. de Chamlay, à qui le roi avait voulu donner la place de Louvois, et qui l'avait refusée. Je laisse parler Saint-Simon sur ce personnage : « Chamlay, dit-il, était un fort gros homme, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'était de naissance, avec de l'esprit, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connaître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit ruisseau. Il avait longtemps servi de maréchal des logis des armées, où il fut toujours estimé des généraux et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui, c'est que M. de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort, et que, malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, M. de Louvois le mit dans toute sa confiance. M. de Turenne, qui l'avait fort vanté au roi, l'en avait fait connaître. Il était déjà entré dans les secrets militaires; M. de Louvois ne lui cacha rien; il y trouva un grand soulagement... Cette capacité, jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédiens, de ses ressources, le mirent de tout avec le roi, qui l'employa même en des négociations secrètes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien et lui donna la grand'croix de Saint-Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusque-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venait de faire (en refusant l'héritage de Louvois), action que le roi ne cacha pas, et que Barbezieux, à qui elle valut sa charge, prit le plaisir de publier. »

Dans la cruelle extrémité où Louis XIV était réduit, M. de Chamlay soutint les résolutions et le courage du monarque, et fut chargé de la correspondance militaire avec le maréchal de Villars, dont la prodigieuse activité trouvait le temps de courir la campagne tous les jours, d'étudier chaque buisson, chaque pli de terrain, chaque ruisseau, de se montrer partout au soldat, et d'écrire au roi des rapports quotidiens qui, à vingt-quatre heures de distance, mettaient le prince en collaboration constante avec son général en chef, et le tenaient au courant des opérations militaires. Mille rapports par-

taient aussi journellement et clandestinement du camp de Villars pour Versailles, où l'inquiétude extrême des esprits disposait à tout écouter, à tout croire, à tout craindre, et multipliait les difficultés de Villars, obligé de répondre à une foule de communications importunes, et par nécessité de service, et par sympathie généreuse pour les anxiétés royales (1). Jamais chef de guerre n'eut peut-être une aussi grande responsabilité et une tâche aussi rude. Villars, toujours vif et alerte, inaltérable en son humeur, courageux et confiant, savait suffire à tout, quoique souffrant encore de son genou fracassé à Malplaquet.

C'est dans ces circonstances que fut conçue l'idée de l'opération mémorable qui força le prince Eugène, par la prise imprévue de son camp retranché de Denain, à lever le siége de Landrecies, à renoncer à sa pointe sur Paris, à évacuer toutes les places prises depuis la campagne précédente, à repasser la frontière pour rentrer dans les Pays-Bas.

Il est curieux de rechercher à qui appartient la pensée première de l'habile coup de main qui fit tomber Denain en notre pouvoir, inspiration de génie, au succès de laquelle l'opinion unanime des contemporains attribua le salut du royaume, et qui a obtenu l'admiration du plus grand capitaine des temps modernes: Et d'abord comment le prince Eugène lui-même a-t-il pu s'exposer à un si périlleux hasard?

Le plan d'invasion auquel il s'était arrêté l'obligeait à de grands approvisionnemens de toute espèce. Il avait établi le vaste dépôt de ses munitions, de son artillerie, de ses vivres, à Marchiennes, sur la Scarpe. Le lieu était très bien choisi. La navigation de la Scarpe y facilitait les transports. Au-devant de Marchiennes et du côté de la France, un marais en défendait les abords. A droite était la place forte de Douai, gardée par une forte garnison autrichienne, à gauche était Saint-Amand, protégé par des ouvrages considérables et une forêt qui en défendait les avenues; mais lorsque le prince Eugène eut porté la conquête et l'agression de la ligne de la Scarpe à la ligne de l'Escaut, il dut se ménager une communication assurée avec ses magasins et dépôts de Marchiennes. C'est ce qu'il fit au moyen d'une chaussée pratiquée à travers le marais dont j'ai parlé, et, au débouché de la chaussée, au moyen d'une double ligne de communication appuyée de retranchemens à droite et à gauche, aboutissant à un camp fortifié qu'Eugène avait établi à Denain, sur l'Escaut, camp retranché qui devint comme le pivot

(1) Voyez les lettres de Villars, dans les X[e] et XI[e] volumes des *Mémoires militaires* du général de Vault (collection des *Monumens inédits sur l'histoire de France*). Il en reste un grand nombre d'inédites au dépôt de la guerre.

de ses opérations ultérieures. Cette ligne, du village de Sommain à Denain, avait été appelée par les soldats d'Eugène *le grand chemin de Paris*.

Jusque-là, le camp de Denain et la ligne fortifiée qui le mettait en communication avec Marchiennes étaient inexpugnables, car le prince Eugène les couvrait avec une armée aguerrie et nombreuse qui tenait la campagne, appuyée sur Bouchain et la ligne de l'Escaut. Il n'avait prévu qu'une attaque possible du côté de la garnison de Valenciennes, et il y avait pourvu. L'expérience prouva que la précaution du prince Eugène avait été suffisante de ce côté. Quant au maréchal de Villars, il était à droite, en face, sur la ligne de la Censée, et ne pouvait rien entreprendre d'offensif à ce moment sur la Scarpe ou sur les lignes de Denain, car il se serait mis entre les feux de Douai d'un côté, de Bouchain de l'autre, et une marche d'Eugène sur ses flancs aurait pu le détruire; mais, lorsque Eugène voulut presser son opération sur l'Oise, il dut s'assurer le plateau du Quesnoy, et de sa personne il se porta en avant, sur la Sambre et Landrecies. Sa ligne de communication avec Marchiennes se trouva dès lors forcément et singulièrement développée. Pour la protéger, il continua la ligne de ses retranchemens au-delà de l'Escaut et se mit à couvert à l'aide de deux petites rivières ravinées perpendiculaires et affluentes à l'Escaut, la Selle et l'Écaillon, à l'abri desquelles Eugène se dirigea sur Landrecies. Le camp retranché de Denain, qui était naguère à l'extrémité de cette ligne tirée de Marchiennes, et suffisamment couvert par l'Escaut, se trouva désormais au centre de la ligne prolongée et comme à cheval sur le fleuve. C'est alors que le coup d'œil habile d'un Français saisit la possibilité de prendre le prince en flagrant délit d'imprévoyance. Quel fut cet homme intelligent?. Telle est la question qui se pose aujourd'hui et qui s'était posée pour les contemporains eux-mêmes, parmi lesquels les ennemis de Villars ont attribué tout l'honneur de la manœuvre au maréchal de Montesquiou.

Autant qu'on peut le conjecturer d'après les documens nouveaux, la première idée de cette opération militaire est partie de Versailles et du cabinet du roi. Elle a donc pour auteur Louis XIV ou M. de Chamlay (1); mais au moment où elle fut proposée, elle était inexécutable. Elle ne le devint avec avantage qu'au moment choisi par Villars. La correspondance du maréchal nous montre le roi suivant pas à pas, heure par heure, les mouvemens de l'armée de Flandre, et donnant au maréchal, la carte à la main, les instructions les plus intelligentes et les plus sages, en lui laissant toutefois et toujours sa liberté

(1) Voyez le t. XI des *Mémoires militaires* déjà cités (1862). Voyez aussi un *Appendice* important de M. Dussieux, dans le t. XIV du *Journal* de Dangeau, publié par lui et M. E. Soulié.

d'action et en lui témoignant constamment la plus entière confiance. Cette correspondance honore singulièrement le roi et le maréchal de Villars, qui s'y montrent animés du plus pur patriotisme, et cherchant avec sollicitude les moyens de sauver l'état; la noble inquiétude de l'un, le calme inaltérable de l'autre, une simplicité héroïque, un langage élevé, sont les caractères constans de ces dépêches. Louis XIV y paraît ému, impatient quelquefois, mais dominant l'adversité : il ne dissimule point son désir d'une action décisive, ni son ressentiment des outrages que la France et le roi recevaient de l'ennemi; mais il se contient et se confie, en fin de compte, au jugement de Villars, qu'il reconnaît devoir être l'arbitre de l'action. Quant à Villars, il est modeste, réservé, dévoué, dévoilant toujours le péril avec franchise, et, comprenant la responsabilité qui pèse sur lui, il ne ressemble guère au portrait de matamore vaniteux et vantard qu'en a tracé un écrivain dont il était haï. Selon Saint-Simon, tout le mérite de la combinaison qui aboutit à la bataille de Denain appartient au maréchal de Montesquiou, commandant en second de l'armée française, et le rôle de Villars aurait été pitoyable dans cette grande affaire. Les pièces en main, nous pouvons discuter aujourd'hui le jugement d'un éloquent et ardent ennemi, et rendre à chacun ce qui lui est dû.

L'affaire de Denain est du 24 juillet. Il est important d'en garder le souvenir. Or, dès le 10 du mois de mai et peu de jours après que Villars eut repris le commandement de l'armée de Flandre, M. Voysin, ministre de la guerre, attirait confidentiellement l'attention du maréchal sur les lignes de Denain. « Si les ennemis, disait-il, se portaient assez avant, vous pourriez leur couper cette communication. » Villars envoyait le 14 une longue dépêche où il rend compte de la visite minutieuse qu'il a faite du théâtre de la guerre et des partis divers qu'il y aurait à prendre selon les mouvemens de l'ennemi. Le prince Eugène ne manifestait point encore à ce moment la pensée d'une nouvelle tentative sur la vallée de l'Oise. A Paris, on ne se doutait pas même qu'une pointe par Landrecies fût possible, et la lettre de M. Voysin, du 17 mai, prouve qu'on n'avait pas songé à mettre cette place importante à l'abri d'une attaque. Le 13 juin, M. Voysin écrivait au maréchal : « Le prince Eugène sera bien aise de pouvoir tirer ses convois par Mons, supposé que vous puissiez parvenir à l'empêcher de les tirer par Marchiennes. »

Au mois de juin, lorsque Le Quesnoy eut été investi, le projet d'irruption par l'Oise apparut clairement, et les craintes de la cour furent très vives. On prescrivit au maréchal de Villars de secourir cette place ou de faire une diversion pour la débloquer. La diversion était du goût de Villars. Il vint le 16 juin reconnaître les environs de Bouchain et les retranchemens que les ennemis avaient

élevés entre la Scarpe et l'Escaut, c'est-à-dire les lignes de Marchiennes à Denain; mais il jugea que, les ennemis étant à portée de soutenir ces retranchemens avec toutes leurs forces, on s'exposait à les avoir toutes aussi sur les bras. Les siéges de Bouchain et de Douai ne lui parurent pas plus praticables; il ne vit donc d'autre parti à prendre que celui de risquer une affaire générale. La cour décida qu'il ne fallait pas y penser en l'état des négociations avec l'Angleterre, et tant que le duc d'Ormond n'aurait point séparé du prince Eugène le corps anglais qu'il commandait. Les ennemis purent donc continuer le siége du Quesnoy, et l'on se contenta de donner l'ordre de se défendre jusqu'à l'extrémité au commandant de cette place, qui, quoique en bon état de défense, fut le 4 juillet livrée après une trop courte résistance, et à la grande surprise de Villars et du roi. Les conférences ouvertes avec le cabinet anglais paralysèrent à cet instant, par ordre de la cour, toute résolution vigoureuse de Villars.

Toutefois dans les premiers jours de juillet la cour avait mandé au maréchal de Villars que, pour prendre un milieu entre l'inaction et une bataille dans laquelle on risquerait tout, il pourrait faire attaquer les lignes que les ennemis occupaient depuis l'Escaut jusqu'à la Scarpe. Le maréchal vit encore du péril à cette attaque, et, ne croyant pas devoir s'en tenir à ses propres idées, il prit l'avis du maréchal de Montesquiou et des officiers-généraux les plus expérimentés. Tous convinrent que le projet de la cour était impraticable, en ce que les lignes étaient protégées par toute la droite de l'armée ennemie, ce qui exposait à une perte certaine les troupes qu'on emploierait à l'attaque. Il est donc bien constant, d'après la correspondance militaire de Villars, que, bien avant le 24 juillet, les lignes de Marchiennes à Denain étaient le secret point de mire des manœuvres françaises. La difficulté était de trouver le joint pour les entamer avec certitude de succès, car la monarchie n'était plus en état de supporter un revers.

La considération des Anglais avait empêché de livrer une bataille pour débloquer Le Quesnoy. Après la prise de cette place et en présence de la situation nouvelle qui exposait la vallée de l'Oise à une brusque invasion, le roi ne voulut pas courir le risque de voir le sort du Quesnoy subi par Landrecies, dont l'investissement était déjà prévu. En conséquence, Louis XIV écrivit, le 10 juillet, une lettre fort résolue au maréchal. Le péril de la position y est dévoilé complétement. La suspension d'armes avec les Anglais n'était point encore publiée, mais elle était considérée comme réglée. Cependant le roi mandait à Villars : « S'il arrivait que les ennemis voulussent faire le siége de Landrecies, vous savez quelles sont mes intentions, et je ne puis que vous les répéter... Le retardement de

l'arrivée de milord Strafford (porteur de l'armistice) pourrait vous jeter dans un embarras que je suis bien aise de prévenir par rapport à l'ordre que je vous donne d'aller attaquer et combattre les ennemis, s'ils font le siége de Landrecies. Les troupes anglaises sont placées de manière que, si elles demeuraient où elles sont présentement, elles couvriraient l'armée qui fait le siége. Il semble que vous ne pourriez attaquer les ennemis sans attaquer aussi le quartier des Anglais... Il faut, en ce cas, qu'après avoir passé l'Escaut, vous fassiez savoir au duc d'Ormond l'ordre que vous avez, le priant de prendre avec les troupes anglaises un poste plus éloigné, afin d'éviter avec ses troupes toute occasion de combattre, et ne rien faire à son égard qui fût contraire à la suspension d'armes, que je regarde comme réglée et convenue, quoique le traité n'en soit pas encore signé. Le duc d'Ormond ne pourrait se dispenser, dans le même esprit, de quitter son quartier; mais, s'il ne le fait pas, vous ne laisseriez pas de continuer votre marche pour attaquer et combattre les ennemis, *au hasard que les Anglais y fussent mêlés*, parce que ce serait de leur part un manque de bonne foi, s'ils prétendent se servir de la négociation présente pour couvrir le siége de Landrecies et se mieux assurer de la prise de cette place, en mettant par leur seule présence mon armée dans l'impossibilité de la secourir. »

La suspension d'armes ne fut publiée que le 17 juillet, et le duc d'Ormond, à la tête d'un faible corps d'Anglais, se sépara du prince Eugène. Les troupes étrangères à la solde de l'Angleterre déclarèrent vouloir rester avec les coalisés, et reçurent leur solde des Hollandais, ainsi qu'il avait été convenu à Londres au mois de janvier. Plusieurs Anglais de distinction demeurèrent aussi auprès d'Eugène, et Dunkerque fut livré comme gage des promesses faites par le roi au cabinet britannique. Le maréchal de Villars, considérant le petit nombre de troupes que le duc d'Ormond détachait du prince Eugène (18 bataillons et 2,000 chevaux), trouvait la remise de Dunkerque d'un prix trop élevé pour le médiocre service que rendait le duc d'Ormond au point de vue des opérations militaires. Le prince Eugène demeurait aussi redoutable après la séparation qu'auparavant, et des renforts arrivés des bords du Rhin compensaient amplement a perte de la coopération anglaise.

On avait espéré cependant qu'après la retraite des troupes anglaises l'effet moral produit par cet événement empêcherait le prince Eugène de songer à de nouvelles entreprises. Il n'en fut rien, et ce prince, irrité de ce qu'il appelait la défection, voulant d'autre part relever le courage des Hollandais par un acte audacieux, enflé d'ailleurs par le succès qu'il avait obtenu au Quesnoy, d'où il induisait la faiblesse de la résistance française, marcha har-

diment sur Landrecies le jour même où fut publié l'armistice avec l'Angleterre (17 juillet), et prit sur le terrain une position qui semblait défier le maréchal de Villars à la bataille; il se persuadait que si, par un nouveau fait d'armes comme celui du Quesnoy, il s'ouvrait l'entrée du royaume par la vallée de l'Oise, il terminerait la guerre avec avantage sans le secours des Anglais, et que peut-être même il ramènerait la reine Anne aux résolutions de 1709 et de 1710, en montrant à l'Angleterre, si divisée d'opinion, et à un cabinet chancelant la détresse où il croyait réduire la monarchie française.

Cette marche en avant du prince Eugène changea rapidement les rôles de chacun, et détermina la direction respective des deux armées qui étaient en présence depuis le commencement de la campagne, s'observant, s'épiant chaque jour, constamment en éveil sur les moindres mouvemens, concentrées sur un terrain peu étendu, s'abritant de la moindre défense naturelle, et presque toujours en ordre de bataille vis-à-vis l'une de l'autre. En se développant de l'Escaut vers Landrecies, le prince Eugène prolongeait sa ligne d'opération, mais il la protégeait encore par les rives de l'Écaillon et de la Selle, verticales à l'Escaut. Des sources de l'Écaillon jusqu'à la Sambre, ses colonnes, à l'abri de toute insulte, s'appuyaient sur une ligne retranchée parallèle à l'Écaillon, impossible à couper et touchant au camp de Denain, où un corps considérable de troupes, sous les ordres du comte d'Albemarle, assurait la communication du prince Eugène avec son dépôt de Marchiennes. La disposition était telle de la Scarpe à la Sambre, que, malgré l'étendue de neuf lieues sur lesquelles les forces ennemies se déployaient, elles semblaient garanties contre tout hasard, l'armée française paraissant exclusivement appliquée à faire un suprême effort pour défendre Landrecies, qui ouvrait la vallée de l'Oise, laquelle était le grand chemin de Paris. Eugène ne supposait pas une autre conduite ni une autre pensée à l'ennemi qu'il avait en tête.

Il présumait, ce qui était vrai, que Louis XIV ordonnerait à Villars de tout risquer pour venir au secours de Landrecies. Telles étaient en effet les instructions du maréchal. Aussi dès qu'il fut informé de l'investissement de Landrecies, c'est-à-dire le 17 juillet même, ce dernier concentra ses forces pour être prêt à tout, et sa correspondance avec le roi, devenue plus active, accusa plus d'inquiétude. Le 17 juillet, il avait son camp à Noyelles, sur la Censée, d'où l'on pouvait marcher droit sur Marchiennes et Denain, ou bien passer l'Escaut en obliquant, pour venir, à la tête de la rivière de Selle, chercher l'armée du prince Eugène. Le 18 juillet, Villars convoqua un conseil de guerre pour recueillir les avis; ce qui s'est passé dans ce conseil de guerre nous est révélé par un rapport con-

fidentiel très détaillé du marquis de Silly, maréchal de camp dévoué à M. Voysin (1), et dont le témoignage est corroboré par la correspondance de Villars. On y voit, ce qui est triste à dire, qu'en présence de l'audacieuse attaque du prince Eugène et d'une reprise d'hostilités plus vives après la défection anglaise, tandis que l'on avait espéré le contraire, le trouble s'empara des esprits, le découragement pénétra dans les âmes, et le désordre dans les résolutions. Il existe une dépêche de Villars au roi datée de Noyelles le 18. Il a été obligé, dit-il, de lire les ordres du roi pour se faire obéir; tout le monde avait compté sur la paix, et retournait se battre à contre-cœur. Le même jour 18, Villars écrivait à M. Voysin : « Vous verrez, monsieur, par la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à sa majesté, que j'ai été obligé de lire les dépêches à la plupart de MM. les officiers-généraux. Cela était nécessaire. Tous avaient compté sur la paix, et de cette douce espérance on ne retourne pas bien volontiers à l'apparence d'une bataille dont l'extrême conséquence produit bien des raisonnemens. Après cela, si nous en venons à une grande action, je suis persuadé que, le premier coup de canon tiré, tout le monde trouvera son ancienne valeur. »

A Noyelles, on semblait être en excellente position pour faire une pointe sur Denain. La garnison de Valenciennes était encore plus rapprochée de ce dernier poste, et pourtant à Noyelles personne n'a proposé de manœuvrer sur Denain, ni le maréchal de Montesquiou, ni aucun autre. Le secret de l'opération possible était renfermé dans la pensée de Villars et du roi. Quant à Montesquiou, s'il en a connu le projet, ce ne peut être que par les communications du 4 juillet dont j'ai parlé, ou plus tard par des confidences du général en chef en face de Landrecies. Si Montesquiou avait eu, comme l'écrit Saint-Simon, ces instructions particulières de la cour qu'on ne retrouve nulle part, et dont la correspondance de ce maréchal prouve la fausseté, il n'eût pas opiné peut-être, comme il le fit à Noyelles, pour entraîner l'armée vers Landrecies, d'où le retour sur Denain était difficile et périlleux. Le conseil de guerre fut donc d'avis unanime d'aller passer l'Escaut entre Crèvecœur et le Catelet, de marcher vers les sources de la Selle, et de là sur la Sambre, pour y reconnaître et décider quel serait le meilleur parti à prendre. Villars quittait Noyelles avec regret, pour obéir à l'ordre exprès du roi, préoccupé sur toutes choses du péril de Landrecies, et il appréhendait d'aller chercher cette bataille décisive et chanceuse à la fois. Il avait écrit le 17 juillet à M. Voysin : « Je ne sais pas bien, monsieur, quelles seraient les opinions de plusieurs, s'il n'y a pas de bataille; mais, si je les recueillais présentement, je

(1) Ce rapport est au dépôt de la guerre, vol. 2,380, pièce 5.

vous assure que mettre tous ses œufs dans un panier est une phrase qui bourdonne fort à mes oreilles. » Cependant le maréchal se rendit à l'avis du conseil de guerre, et le 19 juillet, c'est-à-dire le lendemain, il décampa de Noyelles et passa l'Escaut au lieu convenu. Le 20 au matin, le quartier-général était à Cateau-Cambrésis, la haute Selle en face du camp. A la vue de ces mouvemens, le prince Eugène ne douta plus que Villars ne voulût débloquer Landrecies, et il marcha vivement de son côté en remontant l'Écaillon, et s'éloigna d'autant de l'Escaut pour se rapprocher de la place assiégée, autour de laquelle il fit achever avec rapidité des lignes de circonvallation, et perfectionner des retranchemens bien garnis de canons, pour protéger le corps d'armée qu'il amenait sous la place au secours des troupes assiégeantes.

Mais sous la tente de graves réflexions agitaient le maréchal. Il avait reçu le 19 juillet une lettre du roi datée du 17, écrite au moment même où Landrecies était investie, mais dans l'ignorance de cet événement, et dans cette dépêche mémorable Louis XIV disait à Villars : « Ma première pensée avait été, dans l'éloignement où se trouve Landrecies de toutes les autres places d'où les ennemis peuvent tirer leurs munitions et convois, d'interrompre leur communication en faisant attaquer les lignes de Marchiennes, ce qui les mettrait dans l'impossibilité de continuer le siége; mais, *comme il m'a paru que vous ne jugez pas cette entreprise sur les lignes de Marchiennes praticable*, je m'en remets à votre sentiment par la connaissance plus parfaite que vous avez étant sur les lieux, et je ne puis que vous confirmer les précédens ordres que je vous ai donnés pour empêcher le siége de cette place et combattre les ennemis par les endroits que vous jugerez plus accessibles, pendant qu'ils viendront pour s'établir devant la place... »

L'attaque des lignes de Marchiennes était donc secrètement discutée depuis plusieurs jours dans la correspondance confidentielle de Villars et du roi. L'avis négatif et provisoire du maréchal se justifiait par la crainte d'une action périlleuse, où toute l'armée du prince Eugène, cantonnée sur l'Escaut, pouvait être engagée avec un grand avantage de position contre nous, puisqu'elle nous aurait pris en flanc; mais la marche d'Eugène en amont de l'Écaillon et la prolongation de ses lignes vers la Sambre et Landrecies allaient changer les chances, toujours périlleuses cependant, de l'opération sur Denain, dont on voit bien que l'idée première était partie de Versailles et du cabinet du roi, pour être exécutée à la vérité dans de moindres proportions.

En effet, le même jour 17 juillet, M. Voysin écrivait au comte de Broglie, qui fut plus tard le maréchal de Broglie, second du nom, alors lieutenant-général, commandant la réserve de l'armée fran-

çaise campée dans les environs de Noyelles, et officier de la confiance intime du maréchal de Villars, une lettre particulière dans le même sens que celles de Louis XIV à Villars. Cette dépêche est ainsi conçue :

« On prétend que le prince Eugène doit se déterminer ces jours-ci à faire un nouveau siége, de Landrecies ou de Maubeuge. Je vous supplie de me mander si vous jugez qu'en faisant le siége de Landrecies ils puissent toujours conserver leur communication à Douai par Marchiennes, pour en tirer leurs convois et munitions de guerre, ce qui est fort éloigné de Landrecies, et il est néanmoins bien difficile qu'ils les puissent faire venir d'ailleurs, n'ayant rien de plus près que nous, s'ils ne tirent pas de Douai. *S'il était possible dans ce grand éloignement d'attaquer leurs lignes de Denain pour couper la communication,* ce moyen paraîtrait le plus assuré et le moins hasardeux pour les obliger à lever le siége, et vous feriez bien d'en écrire vous-même à M. le maréchal de Villars et de lui en envoyer un projet, lui marquant le nombre de troupes dont vous auriez besoin, de quelle manière et en quel temps il devrait les faire marcher pour vous les envoyer et en ôter la connaissance aux ennemis. Comme il doit passer l'Escaut avec l'armée du roi, lorsque les ennemis s'approcheront de Landrecies, il me semble que dans ce mouvement général de l'armée du roi la contre-marche que feront quelques brigades par les derrières pourrait aisément être cachée. Le roi ne veut point laisser prendre Landrecies, comme on a fait du Quesnoy, et sa majesté hasardera plutôt une bataille pour secourir la place que de ne rien faire du tout. C'est pour cela que je vous prie d'examiner s'il serait possible d'empêcher le siége, en interrompant cette communication du camp de Douai. »

On n'a pas, au dépôt de la guerre, la réponse de M. de Broglie, qui ne paraît pas avoir été favorable, en ce moment du moins, à une diversion sur Denain. Dans la pensée du ministre, c'eût donc été le comte de Broglie qui, avec les réserves de l'armée, aurait pu tenter de couper les lignes de Marchiennes, pendant que le corps principal de l'armée française, sous le général en chef, se portait en avant sur Landrecies, et cette circonstance expliquerait le silence gardé dans le conseil de guerre de Noyelles. En somme, il est avéré que le roi et Villars avaient l'œil ouvert sur Denain bien avant le 24 juillet, et l'on ne s'explique pas que le prince Eugène s'y soit laissé prendre. Les dépêches de Versailles dont je viens de parler se sont croisées avec le mouvement de Villars sur la Sambre, et ne lui sont arrivées que lorsqu'il était déjà sur le plateau où la Selle prend sa source. Dans cette position, il reconnut et fit savoir à Versailles, après avoir pris l'avis de ses principaux officiers-généraux, que la nature des lieux rendait toute attaque difficile, et qu'on ne

pouvait aborder l'ennemi qu'en engageant une action générale, où l'on aurait contre soi la disposition du sol, et le maréchal jugeait ne devoir point s'y commettre sans l'agrément du roi; il demandait prudemment de nouveaux ordres. Le roi craignit que Villars ne différât trop d'agir, de quelque manière que ce fût, et que les ennemis ne profitassent de cette hésitation. Il répondit donc le 21 juillet (la lettre de Villars était du 20) pour lui expliquer de nouveau ses intentions sur la nécessité de débloquer Landrecies et sur la liberté, qu'au demeurant il laissait au maréchal, d'employer les moyens qui lui sembleraient les plus praticables. Voici cette dépêche solennelle et hâtive du 21 juillet, datée de Fontainebleau :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite d'hier au soir, par laquelle vous marquez que la nature du terrain que vous avez été reconnaître ne vous permet pas d'attaquer les ennemis en-deçà de la Sambre, et qu'en passant cette rivière avec mon armée entière vous vous trouverez dans la nécessité d'engager une action générale que le comte de Coigny vous a dit ne pouvoir être donnée qu'avec désavantage par la nature du lieu, et vous demandez mes ordres. Je ne crois pas pouvoir mieux m'expliquer que j'ai fait par mes lettres précédentes. Mon intention n'est pas de vous engager à faire ce qui est impossible; mais, pour tout ce qu'il est possible d'entreprendre pour secourir Landrecies et empêcher que les ennemis se rendent maîtres de cette place, vous devez le faire. Votre lettre n'explique point en quoi consiste le désavantage qui peut se trouver en attaquant les ennemis entre la Sambre et le ruisseau de Prisches. Je suis persuadé que les ennemis ne manqueront pas de profiter du temps que vous leur donnez, et la chose demande une détermination plus prompte. Vous pourriez également prendre votre parti sur mes précédentes lettres, que je ne fais que vous confirmer par celle-ci, sans demander de nouveaux ordres. Je suis persuadé que vous n'omettrez rien, dans toutes les meilleures dispositions qui peuvent se prendre, pour le succès d'une chose aussi importante. Vous ne m'avez point mandé si toute l'armée des ennemis s'était rassemblée. Le sieur de Tingry (qui commandait à Valenciennes) pourrait profiter de ce temps pour attaquer les postes de communication des ennemis du côté de Marchiennes, qui seront apparemment bien dégarnis. Le marquis de Saint-Frémont pourrait aussi faire paraître quelques détachemens vers le côté de Maubeuge pour donner de l'inquiétude aux ennemis dans le temps que vous voudrez les attaquer. Enfin c'est à vous à déterminer et le temps et le lieu de l'action et à prendre tous les meilleurs arrangemens pour y réussir. »

La dépêche du roi se croisait avec une lettre que l'actif maréchal adressait, ce même jour 21, du Cateau, au ministre Voysin, et qui détruit les suppositions malveillantes de Saint-Simon. La voici, elle est digne qu'on s'en souvienne pour l'honneur de Villars.

« J'ai employé toute la journée, monsieur, à examiner, et moi-même et par d'autres, tous les endroits par où l'on peut attaquer les ennemis. C'était MM. d'Albergotti, Geoffreville et de Coigny qui étaient auprès de moi, lorsque j'eus l'honneur d'écrire hier au roi. J'ai prié ces messieurs d'aller reconnaître eux-mêmes tout ce qui pouvait nous rendre une attaque possible en passant la Sambre. M. de Coigny la croyait plus difficile; néanmoins il est persuadé, aussi bien que M. de Geoffreville, que l'on peut y donner une bataille avec un avantage assez égal. (Le reste de la lettre est chiffré, ce qui prouve l'importance que Villars attachait au secret dont il s'agissait. On peut croire qu'il rappelait au roi que c'était sa dernière bataille.)

« *J'ai été voir d'un autre côté,* ajoutait-il, *comment nous pourrions attaquer le camp de Denain, à quoi l'on n'a pu songer que dans le temps que nous éloignions l'armée ennemie de l'Escaut,* car, lorsqu'elle y avait sa droite, on ne pouvait le tenter avec aucune apparence de succès. Je compte donc faire demain toutes les démarches qui pourront persuader l'ennemi que je veux passer la Sambre, et *je tâcherai d'exécuter le projet de Denain,* qui serait d'une grande utilité. S'il ne réussit pas, nous irons par la Sambre. Je suis assez bon serviteur du roi pour garder la bataille pour le dernier. Elles sont, comme vous savez, dans la main de Dieu, et de celle-ci dépend le salut ou la perte de l'état, et je serais un mauvais Français et un mauvais serviteur, si je ne faisais les réflexions convenables. »

Le lendemain 22, Villars mandait à M. Voysin une nouvelle dépêche qui dut augmenter les anxiétés de Louis XIV, et qui prouve combien étaient mobiles les péripéties de la situation :

« J'avais l'honneur de vous mander hier, monsieur, que je devais faire attaquer le camp retranché de Denain : c'était à M. le marquis de Vieuxpont et au comte de Broglie que je donnais cette commission; le premier avait déjà reconnu la marche et fait ses dispositions. M. de Tingry (commandant de Valenciennes) devait aussi agir de son côté; mais, sur une de ses lettres écrite ce matin, ces deux messieurs ont jugé l'entreprise impossible. J'en suis très fâché; mais, quand ceux-là refusent, je n'irai pas offrir cette commission à d'autres. Cette affaire ne pouvant s'exécuter, j'ai marché à la Sambre; l'armée la passera dès que tous les ponts seront préparés. Les ennemis ont marché dès qu'ils nous ont vus ébranlés; ils ne nous ont pas cherchés dans les plaines de Cambrai. Il est possible qu'ils en usent de même ici, et en vérité les situations leur sont bien favorables... *Je ne vous dépêcherai pas de courrier demain,* s'il ne se passe rien qui le mérite. »

Évidemment Villars voulait se ménager sa liberté complète pour cette journée du 23 où il devait prendre une résolution décisive.

Après avoir expédié sa dépêche au ministre, il donna l'ordre de la marche sur la Sambre, ce qui fut exécuté. Les nouvelles qu'on eut alors des ennemis annoncèrent qu'aussitôt que le prince Eugène avait été informé du mouvement de l'armée du roi, il avait mis la sienne en bataille et renvoyé ses équipages à Marchiennes.

La cour ignorait ces divers faits et le mouvement stratégique de l'armée française, lorsqu'elle reçut la dépêche de Villars, datée du 22 et annonçant le projet d'expédition sur Denain. On ne se rendait pas un compte exact, autour du roi, de la lutte qui se produisait dans l'esprit du maréchal en présence des partis à prendre, des accidens survenus brusquement dans ces positions, et de la responsabilité formidable qui s'accumulait sur le général en chef. Villars ne pouvait à chaque moment dépêcher des courriers, indiquer les variations des choses, envoyer des plans des lieux et transmettre la confidence de ses embarras. Cette nécessité même qu'il s'était imposée d'écrire tous les jours était une gêne singulière pour lui, car chaque heure détruisait les impressions de l'heure précédente, et le lendemain effaçait les résolutions de la veille. Aussi cette dépêche du 22 parut-elle à la cour accuser de l'hésitation en présence d'un immense péril. A l'instant même où il recevait la dépêche de Villars, le 23 juillet, le ministre de la guerre adressait au maréchal une lettre qui n'est heureusement arrivée à son adresse que le 24 au soir, le jour même où s'était accompli le triomphe de Denain. Cette lettre est l'expression fidèle de l'inquiétude suprême qui régnait auprès de Louis XIV à cette heure critique dont chacun appréciait les dangers :

« J'ai rendu compte au roi, lui disait le ministre, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois. Je crois ne pouvoir me dispenser de vous dire, comme votre serviteur et de vos amis, que la première réflexion que le roi a faite sur cette lettre a été que vous vous trouviez en état de prendre un grand avantage sur les ennemis, en cherchant à les attaquer et à les combattre de l'autre côté de la Sambre. Vous convenez que M. le marquis de Coigny et M. de Geoffreville ont trouvé que, par la disposition du terrain, il y avait assez d'égalité pour le combat entre les deux armées, et vous devez être fort supérieur en nombre de troupes, puisque celles des ennemis ne sont pas rassemblées (M. Voysin semble avoir été dans l'erreur sur ce point).

« Vous songez à faire attaquer le camp de Denain; il faut nécessairement que le prince Eugène y ait laissé un nombre de bataillons assez considérable; il y en a encore à Marchiennes, et ces bataillons, dispersés dans l'étendue de sept lieues, ne sont point à portée de joindre l'armée que vous auriez à combattre.

« Je souhaite fort que votre dessein sur le camp de Denain réussisse promptement; mais, si cela manquait, vous auriez peut-être grand regret, dans la suite, d'avoir donné aux ennemis le temps de rassembler toutes leurs troupes, d'établir quelque poste de l'autre côté de la Sambre, où vous croyez pouvoir les attaquer. Le principal objet du roi est d'empêcher qu'ils ne se rendent maîtres de Landrecies, et, si vous y réussissiez en attaquant le camp de Denain, vous y auriez honneur, et sa majesté serait très contente. Mais si, après toutes les réflexions que vous faites, Landrecies se trouvait pris, il semble que vous en prenez sur vous l'événement et toutes les suites. Toutes vos lettres sont pleines de réflexions sur le hasard d'une bataille; mais peut-être n'en faites-vous pas assez sur les tristes conséquences de n'en point donner, et de laisser pénétrer les ennemis dans le royaume. Il me semble, à vous parler naturellement, qu'après les ordres réitérés de sa majesté les plus fortes réflexions du général doivent être pour bien faire ses dispositions et profiter des momens. Je crois vous faire plaisir de vous parler avec cette liberté. Le roi, après avoir entendu la lecture de votre lettre et après avoir fait la réflexion que je viens de vous marquer, m'a dit qu'il attendait votre courrier. Ce ne sera pas sans quelque espèce d'inquiétude. »

Le camp retranché de Denain était enlevé lorsque cette dépêche fut rendue dans les mains du maréchal de Villars; mais on voit par sa lettre du 24, après la victoire, combien il avait été sensible à cette manifestation chagrine, et le 25 il mandait à M. Voysin : « Je ne répondrai point exactement, monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23, par la quantité d'affaires que j'ai; la journée et la nuit sont trop courtes. Il me sera très aisé de faire voir bien clairement qu'à moins de vouloir exposer l'armée du roi à une perte très apparente, il n'a jamais pu être fait ce que Dieu nous a fait la grâce d'exécuter heureusement, *car mes retardemens* étaient pour attirer l'ennemi dans les plaines de Cambrai, et peut-être y serait-il venu sans les avis très certains qu'a eus M. le prince Eugène que mes ordres étaient de secourir Landrecies, ce qui ne se pouvait, y arrivant même deux heures après l'ennemi, sans un grand hasard d'être battu. »

Que s'était-il passé au camp de Villars et dans l'esprit du général en chef pendant cette journée du 23 juillet, à l'aube de laquelle il semblait qu'on allait attaquer sur la Sambre, et au couchant de laquelle on marchait rapidement à l'opposé sur l'Escaut et sur Denain? Nous n'avons, pour répondre à cette question, que la relation de Villars lui-même dans ses *Mémoires*. Il n'a rien dépêché à la cour en cette journée; il la passa tout entière à cheval, en reconnaissances et en conférence avec ses officiers les plus affidés. Ayant reconnu les dangers d'une grande bataille et se souvenant de Mal-

plaquet, il prit sur-le-champ, et sur l'avis conforme du maréchal de Montesquiou, le parti décisif d'une marche sur les lignes de Marchiennes, non plus cette fois par un grand détachement, comme la chose avait été projetée plusieurs fois, mais par l'armée tout entière, ce qui était plus difficile, mais aussi d'un résultat plus certain. En effet, l'exécution de la marche sur Denain par l'armée tout entière est ce qui donne à l'opération son caractère propre au point de vue de l'histoire militaire. L'entreprise si périlleuse par détachement, telle que M. Voysin la demandait au comte de Broglie, n'eût opéré qu'une diversion pour débloquer Landrecies, et n'était qu'une menace pour les communications. L'attaque par l'armée française tout entière était plus hardie, parce que la manœuvre s'opérait à la vue de l'ennemi, mais le succès promettait la ruine des coalisés; elle devait emporter d'emblée un camp retranché protégé par une force imposante et par l'Escaut. Villars n'y fut point trompé, et le 24 juillet il adressait au roi, du champ de bataille même, la dépêche suivante portée par M. de Nangis, officier-général très distingué, en qui Villars avait toute confiance :

« Après plusieurs nouvelles pénibles à votre majesté, j'ai au moins la satisfaction de lui en apprendre une agréable. M. le marquis de Nangis aura l'honneur de lui dire que le camp retranché de Denain a été emporté après une assez vigoureuse résistance... Je n'ai point donné de ces batailles générales qui mettent un royaume en péril; mais j'espère, avec l'aide de Dieu, que le roi retirera d'aussi grands avantages de celle-ci. Milord Albemarle a été pris, le comte de Nassau tué, deux lieutenans-généraux pris; deux maréchaux de camp, plusieurs autres officiers principaux, le prince d'Anhalt, ont été faits prisonniers. — Les troupes de votre majesté ont marqué une valeur extrême; je ne puis assez m'en louer. — M. le maréchal de Montesquiou a donné tous les ordres avec beaucoup de fermeté. M. d'Albergotti a montré son courage ordinaire. MM. de Vieuxpont et de Broglie, qui commandaient les premiers détachemens, MM. de Breudlé et de Dreux, et M. le marquis de Nangis, M. le prince d'Isenghien, M. de Mouchy, méritent tous de très grandes louanges, aussi bien que le major-général... Si j'en dois croire M. d'Albemarle, M. le prince Eugène n'a qu'à se retirer par Mons... »

La dépêche du 25 au roi était aussi laconique. Elle était accompagnée d'un rapport détaillé de M. de Contades, major-général.

« J'ose assurer votre majesté, dit Villars, que ce que l'on a fait était certainement tout ce qui pouvait arriver de plus heureux... Il me sera toujours très aisé de prouver très clairement à votre majesté que pour Landrecies, à moins de m'y poster le premier, en abandonnant Cambrai et Arras, je n'ai jamais pu y combattre qu'avec apparence de la

perte de l'armée de votre majesté. J'ai eu l'honneur de lui mander que le marquis de Coigny a reçu l'ordre, le moment après l'action, d'aller sur l'Oise. »

Cette dépêche montre bien quelles étaient les préoccupations de Versailles pour la vallée de l'Oise qu'ouvrait Landrecies, quels étaient les ordres de la cour pour débloquer cette place à tout prix, et combien Villars a dû prendre sur lui pour se porter brusquement sur Denain, sans ordre nouveau du roi. Cette dépêche du 25 est la démonstration de la détermination spontanée du maréchal de Villars.

Le maréchal n'a point envoyé de relation officielle de la journée de Denain. Il se contenta d'écrire, avec un peu d'humeur peut-être, les deux dépêches qu'on vient de lire, et d'expédier au roi l'un de ses plus intelligens officiers-généraux, le marquis de Nangis, pour en exposer tous les détails. Il n'existe donc pas au dépôt de la guerre de rapport de Villars sur la bataille, et il est à remarquer qu'aux archives de Vienne, et dans les papiers du prince Eugène, il n'existe pas non plus de rapport spécial du général autrichien sur l'affaire de Denain. Ce n'est même que dans un *post-scriptum* de quelques lignes que le prince Eugène en a donné la nouvelle à sa cour (1).

A défaut du rapport officiel de Villars sur la journée de Denain, nous avons une dépêche du roi répondant aux lettres du maréchal des 24 et 25 juillet, laquelle pourrait tenir lieu du rapport lui-même, car le roi s'y plaît à retracer tous les détails de l'action qui lui ont été donnés par M. de Nangis. De cette dépêche, comparée avec le récit qu'on lit dans les *Mémoires* de Villars, publiés, comme on sait, par Anquetil d'après les notes, rédactions partielles et documens de tout genre laissés par le maréchal (2), on peut tirer une relation qui sera l'expression de la vérité, puisqu'elle est appuyée par toutes les pièces justificatives conservées au dépôt de la guerre. Il est donc avéré que ce fut le 22 juillet même, après avoir reconnu l'impossibilité d'une attaque avantageuse des lignes du prince Eugène

(1) Voyez la pièce dans Arneth, *Prinz Eugen*, t. II, p. 498.

(2) Nous n'avons plus les papiers de Villars. Ils avaient été légués par le dernier duc, fils du maréchal, au comte de Vogüé, son cousin germain, dont les héritiers confièrent ce dépôt à la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris. Ces papiers ne comprenaient pas moins de quatorze volumes ou portefeuilles in-folio de correspondance, et deux volumes de matériaux ou de rédactions pour les *Mémoires* ou la vie du maréchal. Ces seize volumes furent retirés de chez les genovéfains, en janvier 1792, par le comte de Grimoard, au nom de M. de Sérent, héritier de Mme la comtesse de Vesins, se disant ayant droit à la propriété de ces manuscrits. La seule pièce qui en reste à Sainte-Geneviève, c'est le reçu de M. de Grimoard, et je n'ai pu découvrir quelle a été la destinée de cette précieuse collection à travers nos orages révolutionnaires. Il y avait là un grand nombre de lettres de Mme de Maintenon.

à Landrecies, qu'examinant sérieusement la situation, avec le maréchal Montesquiou, ce dernier lui-même revint au projet de marcher sur Denain, et que les deux maréchaux concertèrent ensemble l'exécution de l'entreprise. Une rapide marche de nuit, sans repos ni sommeil, et une audacieuse attaque le lendemain, devaient décider du sort de la France. « Nous n'appelâmes à notre conseil, dit Villars, que les officiers *de détail* (d'état-major) qui nous étaient absolument nécessaires : Contades, Puységur, Beaujeu, Monteviel et Bongard. Le succès dépendait de tromper si bien le prince Eugène, qu'il crût que nous en voulions à la circonvallation de Landrecies, et qu'il rapprochât ses principales forces de la place pendant que nous porterions toutes les nôtres sur Denain, et non-seulement de tromper le prince Eugène et son armée, mais encore la nôtre, et même les officiers-généraux, qui ne devaient être instruits qu'au moment de l'exécution. »

Le secret fut admirablement gardé, et c'est, paraît-il, ce qu'on admira le plus à Versailles. Tout se fit comme on l'avait réglé. Villars étendit ses hussards sur les avenues de Bouchain et sur les bords de la Selle, afin qu'aucun déserteur ne pût passer du côté des ennemis et nul d'entre eux du nôtre; toute son attention parut se porter sur Landrecies. Il envoya le comte de Coigny préparer les ponts *sur la Sambre,* et lui ordonna de se pourvoir d'un grand nombre de fascines, et de les faire porter le plus près de la circonvallation qu'il serait possible, afin qu'on les trouvât sous la main quand on voudrait attaquer. *Partez,* lui dit Villars, *allez à toutes jambes, afin que ces préparatifs ne souffrent aucun retard.* Moyennant ces soins et d'autres, rendus très publics, l'opinion s'établit dans l'armée que l'on devait certainement attaquer le siége ou l'armée d'observation, et « j'eus le plaisir de voir, ajoute Villars, que le prince Eugène rapprochait la plus grande partie de son infanterie sur ces points, et affaiblissait d'autant la communication avec Marchiennes. »

Ainsi fut employée la journée du 23. Vers le soir, les marquis d'Albergotti et de Boussolles, lieutenans-généraux, se rendirent chez le maréchal de Villars, et le premier lui représenta que l'honneur qu'il avait de commander l'infanterie l'obligeait de lui dire qu'on allait tenter une entreprise trop dangereuse, que, s'il en croyait le succès possible, le bonheur qu'il aurait d'avoir une grande part à cette action le porterait à la désirer ardemment, mais qu'il ne pouvait croire qu'elle pût réussir. Villars lui répondit seulement : *Allez vous reposer quelques heures, monsieur d'Albergotti, demain, à trois heures du matin, vous saurez si les retranchemens des ennemis sont aussi solides que vous le croyez.*

Ainsi tout le monde y fut trompé; mais au jour tombant un officier-général, le marquis de Vieuxpont, eut ordre de marcher sur l'Escaut avec trente bataillons et des pontons qu'il devait jeter en arrivant, à quelque heure que ce fût. Le comte de Broglie, avec trente escadrons, dut marcher le long de la Selle, en s'approchant de l'Escaut. En même temps les officiers de détail allèrent porter les ordres aux première et seconde lignes de la cavalerie de la droite et de la gauche, et de l'infanterie. La persuasion de la marche sur Landrecies avait été si forte que, lorsque les lieutenants-généraux qui commandaient les ailes entendirent le commandement de marcher pour retourner en arrière, plusieurs hésitèrent; il fallut répéter l'ordre. A la fin, tout s'ébranla. A la pointe du jour, Villars était de sa personne à deux lieues de l'Escaut, lorsque le marquis de Vieuxpont lui manda qu'il était découvert, et le pria de lui faire savoir ce qu'il fallait faire. Puységur proposa de marquer le camp dans l'endroit où l'on était. *A quoi songez-vous?* répondit Villars, *avançons*, et en même temps le général en chef envoya des officiers au grand galop pour donner l'ordre de jeter les ponts, et lui-même se mit dans une chaise de poste, pour aller plus vite à l'Escaut et accélérer le passage.

« Quand j'arrivai, dit Villars, je trouvai plusieurs bateaux déjà posés, et nulle opposition de la part de l'ennemi. Je franchis la rivière, faisant avancer un maréchal des logis et dix cavaliers devant moi. Je trouvai au-delà un marais fâcheux, ce qui me fit craindre que le peu d'obstacles de la part des ennemis à mes ponts ne vînt de la confiance qu'ils avaient en ce marais. J'ordonnai à la colonne qui passait sur les ponts de la droite de suivre une chaussée qui, selon les apparences, tenait à la terre ferme. Je me mis en même temps à la tête de la brigade de Navarre, et, quoique bien monté sur un très grand cheval, j'eus de la peine à traverser le marais. Les soldats de Navarre, dans l'eau et la boue jusqu'à la ceinture, me suivirent avec leur ardeur ordinaire. » La colonne de droite, suivant la chaussée, ne trouva aucune difficulté, et l'on arriva ensemble à ces fameuses lignes que les ennemis appelaient insolemment *le chemin de Paris*. C'était une double ligne bien couverte, au milieu de laquelle passaient les convois qui venaient de Marchiennes; elle aboutissait au camp retranché de Denain, défendue par plusieurs redoutes, qui furent brusquement abordées et emportées. L'infanterie se mit en bataille dans le terrain même qui était entre ces deux lignes, et fit halte quelques momens, car, ne voyant pas de mouvement chez l'armée ennemie que nos mouvemens auraient dû attirer sur l'Escaut, Villars craignit que le prince Eugène ne tombât sur son arrière-garde. Il retourna donc rapidement vers les ponts, et envoya l'ordre à tous ses officiers-généraux qui n'avaient point encore passé l'Escaut de marcher en bataille, de se tenir sur leurs

gardes, et de se couvrir des anciennes lignes que les ennemis avaient ouvertes autour de Bouchain, afin que, si le prince Eugène voulait les prendre à revers, il les trouvât placés et retranchés.

« Je revins aussitôt, dit Villars, à mon infanterie, qui était en bataille sur le *chemin de Paris;* mais au moment que je la joignais, je vis l'armée ennemie qui courait sur l'Escaut en plusieurs colonnes. Le marquis d'Albergotti vint me proposer de faire des fascines pour combler les retranchemens de Denain. *Eh! croyez-vous,* lui répondis-je en lui montrant l'armée ennemie, *que ces messieurs nous en donneront le temps? Les fascines seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé.* Il n'y avait pas un instant, pas une minute à perdre. Je fis marcher mon infanterie sur quatre lignes dans le plus bel ordre. Mon canon tirait de temps en temps, mais avec le peu d'effet d'une artillerie qui tire en marchant. Celle des ennemis faisait de fréquentes salves. Quand notre première ligne fut à cinquante pas des retranchemens, il en partit un très grand feu qui ne causa pas le moindre désordre dans nos troupes. Lorsqu'elles furent à vingt pas, le feu redoubla. Deux seuls bataillons firent un coude. Le reste marcha dans un ordre parfait, descendit dans le fossé, et emporta le retranchement avec une grande valeur. Il n'y eut de colonel tué que le marquis de Tourville, jeune homme d'une très grande espérance. J'entrai dans le retranchement à la tête des troupes, et je n'avais pas fait vingt pas que le duc d'Albemarle et six ou sept lieutenans-généraux de l'empereur se trouvèrent aux pieds de mon cheval. Je les priai d'excuser si les affaires présentes ne me permettaient pas toute la politesse que je leur devais, mais que la première était de pourvoir à la sûreté de leurs personnes. J'en chargeai des officiers de considération, et appelant le comte de Broglie : *Comte,* lui dis-je, *marchez sur-le-champ à Marchiennes.* Je poursuivis ensuite les ennemis, qui, dans leur surprise, ne songeaient qu'à fuir. Malheureusement pour eux leurs ponts sur l'Escaut se rompirent par la multitude des chariots, la précipitation des fuyards, et les vingt-quatre bataillons qui défendaient les retranchemens furent entièrement pris ou tués. La tête de l'armée du prince Eugène arrivait déjà sur l'Escaut, près d'un pont qui n'était pas rompu. Il fit quelque tentative pour passer, et fit tuer 7 à 800 hommes assez inutilement, car, les troupes du roi bordant cette rivière, il n'était pas possible aux ennemis de la repasser devant elles. Le comte de Dhona et plusieurs officiers-généraux s'y noyèrent. Trois autres y furent tués. J'envoyai, le jour même, le marquis de Nangis porter cette agréable nouvelle au roi, dont l'inquiétude n'était pas médiocre, surtout augmentée par la terreur des courtisans. »

Écoutons maintenant un témoin oculaire de ce qui s'était passé du côté du prince Eugène. Ce renommé capitaine avait auprès de lui, attaché à sa maison militaire, un tout jeune officier qui fut depuis le maréchal de Saxe, lequel nous a laissé *de visu*, sur le fait d'armes du 24 juillet, les piquantes lignes qui suivent (1) :

« A l'affaire de Denain, le maréchal de Villars était perdu, si le prince Eugène eût marché à lui lorsqu'il passa la rivière en sa présence, en lui prêtant le flanc. Le prince ne put jamais se figurer que le maréchal fît cette manœuvre à sa barbe, et c'est ce qui le trompa. Le maréchal de Villars avait très adroitement masqué sa marche. Le prince Eugène le regarda et l'examina jusqu'à onze heures, sans y rien comprendre, avec toute son armée sous les armes. S'il avait, dis-je, marché en avant, toute l'armée française était perdue, parce qu'elle prêtait le flanc, et qu'une grande partie avait déjà passé l'Escaut. Le prince Eugène dit à onze heures : — Je crois qu'il vaut mieux aller dîner, — et fit rentrer les troupes. A peine fut-il à table que milord d'Albemarle lui fit dire que la tête de l'armée française paraissait de l'autre côté de l'Escaut et faisait mine de vouloir l'attaquer. Il était encore temps de marcher, et, si on l'eût fait, un grand tiers de l'armée française était perdu. Le prince donna seulement ordre à quelques brigades de sa droite de se rendre aux retranchemens de Denain, à quatre lieues de là. Pour lui, il s'y transporta à toutes jambes, ne pouvant encore se persuader que ce fût la tête de l'armée française. Enfin il l'aperçoit et lui voit faire sa disposition pour attaquer, et dans le moment il jugea le retranchement perdu et forcé. Il examina l'ennemi pendant un moment, en mordant de dépit dans son gant, et il n'eut rien de plus pressé que de donner ordre que l'on retirât la cavalerie qui était dans ce poste.

« Les effets que produisit cette affaire sont inconcevables. Elle fit une différence de plus de cent bataillons sur les deux armées, car le prince Eugène fut obligé de jeter du monde dans toutes les places voisines. Le maréchal de Villars, voyant que les alliés ne pouvaient plus faire de siéges, tous leurs magasins étant pris, tira des garnisons voisines plus de cinquante bataillons, qui grossirent tellement son armée, que le prince Eugène, n'osant plus tenir la campagne, fut obligé de jeter tout son canon dans Le Quesnoy, qui y fut pris. »

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Voyez les *Rêveries*, liv. II, chap. V, p. 41, édit. de Berlin, 1763.

LES

HOMMES D'ARGENT

DANS LA COMÉDIE FRANÇAISE

Il y a dans notre théâtre un rôle qui se rattache par un lien étroit à notre vie nationale, en sorte que la comédie, pour l'expliquer et le comprendre, a besoin des lumières de l'histoire, et que l'histoire peut tirer quelque profit des annales de la comédie : c'est celui du financier. Les variations de ce rôle correspondent aux changemens qui sont survenus dans le personnel de ceux qui levaient les impôts. Tant que les hommes chargés de faire à l'état les avances dont il avait besoin ont été dans la position d'usuriers auxquels un grand seigneur souscrit des billets avec une familiarité hautaine, le financier sur la scène fut un personnage ridicule et gauche, mais admis dans la société choisie à cause de ses écus, dont on ne pouvait se passer. C'était l'époque des partisans. Quand la guerre, les fléaux, la famine, rendirent le concours de ces hommes indispensable, et qu'ils en abusèrent cruellement, quand le besoin d'argent et la fureur de l'agiotage abaissèrent les caractères et confondirent les rangs, le théâtre s'inspira de l'indignation générale, et une comédie immortelle changea les plaisanteries en traits brûlans : Turcaret fit oublier tous ses devanciers. Le nom de traitant marqua cette époque intermédiaire, et ce nom, qui avait été créé pour effacer l'impopularité du précédent, devint plus odieux encore. Lorsqu'enfin les châtimens provoqués par la colère publique eurent effrayé l'argent, et que le gouvernement se fut adouci pour le rassurer, il y eut comme un traité d'alliance entre les hommes d'argent et les ministres. Ce fut le triomphe de la banque ; les capitalistes furent les rois du temps. Comment supposer que le théâtre pût faire la guerre à de si puissans seigneurs ? Et d'ailleurs, pour le ton et

les manières, ils étaient devenus de grands aristocrates. Ce rôle disparut de la scène, ou cessa d'avoir la moindre réalité. C'est à peine si les petits théâtres, grâce à un poète indépendant, firent mine de continuer la tradition des satires populaires contre la maltôte. Ce fut l'affaire de quelques années; tout rentra dans le silence. Le siècle de la finance et du luxe avait commencé. Les noms de partisans et de traitans furent oubliés : désormais on n'en connut pas d'autres que celui de fermiers-généraux.

Quand on cherche dans la littérature des autres pays un personnage qui ressemble aux financiers de notre comédie, on ne trouve que des usuriers. Partout le rire s'est donné carrière aux dépens des prêteurs d'argent à gros intérêts, de leurs ruses, de leur bassesse, comme aussi des bons tours dont ils sont victimes; partout M. Dimanche sous d'autres noms est en possession d'égayer le théâtre. Chez nous seulement, on rit des princes de la finance, dont nous sommes tous plus ou moins les tributaires, sinon les débiteurs. Dans la vie réelle, ils inspirent tour à tour une admiration stupide qui tient de l'ébahissement d'un vulgaire grossier devant les piles d'écus, une crainte mêlée de je ne sais quel respect, une haine secrète qui n'attend que l'occasion pour éclater. Au théâtre, ils nous amusent; leur mine, leur vêtement, leurs manières, leur langage, composent une caricature à part, et que nous reconnaissons sur-le-champ. Il semble reçu dans la comédie que l'or dépose sur ces hommes qui le manient sans cesse, et sans cesse y sont comme plongés, une rouille odieuse qui les rend laids et difformes. D'où vient ce contraste? d'où vient surtout qu'il n'apparaisse que chez nous?

Le rire est pour les Français, particulièrement pour les Parisiens, une forme de la vengeance, une revanche légère qui leur fait oublier d'en vouloir une plus sérieuse. Sans doute les railleries du théâtre sont bien innocentes. Rentré chez lui, l'argent dit comme l'avare du poète latin : « Le peuple me siffle, mais moi, je m'applaudis, lorsque je contemple l'intérieur de mon coffre. » Le ridicule ne tue pas les gens autant que veut bien le dire le proverbe, surtout il ne tue pas la finance : les rieurs sont généralement du côté de l'homme riche, fût-il un sot. Cependant l'emploi de ce moyen console ceux qui ne peuvent exercer d'autres représailles; n'ayant pas d'autre arme, on se persuade que celle-ci a blessé l'ennemi. Tel est le sentiment qui a fait la fortune du rôle de financier : le parterre était bien aise de voir représenter avec une physionomie basse, des habits sans élégance, une perruque lourde et disgracieuse, avec des manières et une conversation sentant son laquais, les partisans, traitans et directeurs, tous les hommes qui, en percevant parmi des citoyens trop dociles des impôts doublés par leur

usure, s'élevaient, pour ainsi dire, d'un coup d'aile à la possession des plus grands biens.

Il semble que l'exécution par le théâtre ait succédé à celle qui se faisait autrefois par la potence ou par les prisons d'état. En effet, le gouvernement de Louis XIV, en ce qui regarde les financiers, a commencé par le procès de Fouquet et fini par les moqueries de Regnard, de Dancourt, de Baron, surtout par le stigmate que Lesage a empreint au front de tous les fripons de haute volée. Ce n'est pas tout; l'un et l'autre de ces châtimens semblent des faits inconnus aux autres nations. On ne trouve pas plus chez elles de surintendans envoyés à Montfaucon que de maltôtiers traduits sur la scène. Il y a dans les pays étrangers des ministres et des seigneurs envoyés à l'échafaud, mais c'est pour des accusations générales, des faits de haute trahison, des malversations de toute sorte. Leur histoire, si je ne me trompe, ne cite pas d'Enguerrands de Marigny abandonnés comme boucs émissaires à un peuple soulevé par l'excès des tributs, pas plus que leur théâtre n'offre de Turcarets pour amuser la colère du public apauvri par les contributions. N'est-il pas permis de croire que nos rois, trouvant commode d'escompter les subsides et de laisser le soin de les prélever à des gens qui, par amour du gain, embrassaient l'odieux métier de la maltôte, comptaient parmi les avantages de ce système d'abandonner ces hommes tour à tour à la fureur ou à la risée de leurs sujets? Ils se servaient d'eux en les méprisant, et permettaient à la nation de les poursuivre de sa haine. Plus tard, on se contenta de leur faire rendre gorge, tout en s'amusant de leur triste mine. Il y eut des chambres de justice pour leur arracher leur proie et les renvoyer honteux et dépouillés. « Pour comble d'infortune, dit Montesquieu dans une des *Lettres persanes* datée de 1717, il y a un ministre connu par son esprit, qui les honore de ses plaisanteries; on ne trouve pas tous les jours des ministres disposés à faire rire le peuple, et l'on doit savoir bon gré à celui-ci de l'avoir entrepris. » Plus tard encore, les traitans forcèrent la considération publique après avoir forcé, pour ainsi dire, les coffres de l'état : ils achetèrent des titres de noblesse, et, quand ils ne purent anoblir leur propre personne, ils donnèrent leurs filles aux héritiers des grands noms. Vers la fin du XVIII[e] siècle, il n'y avait pas de famille illustre qui n'eût des financiers parmi ses alliances. C'est ainsi que les nobles engraissaient leurs terres épuisées. Les hommes d'argent qui avaient fourni le précieux fumier n'avaient plus à redouter alors ni Montfaucon, ni les prisons d'état, ni les chambres de justice, ni le théâtre : ils étaient les amis du roi et des ministres.

On a dit sans preuve, je crois, que Colbert a empêché le théâtre d'oser s'attaquer aux financiers. Il n'avait pas besoin de publier un

édit à ce sujet : l'ordre mis dans les deniers publics et les rigoureux avertissemens aux hommes chargés de les manier en tenaient la place. Une condamnation comme celle de Fouquet ôtait toute opportunité aux plaisanteries du théâtre. Cependant il n'est pas juste de dire que Molière, par exemple, n'ait pas songé à la maltôte : on oublie M. Harpin de *la Comtesse d'Escarbagnas*. Ce n'est qu'un receveur des tailles, et il n'a qu'une scène où l'auteur se garde de mettre aucun mot sur les misères dont les gens de cette sorte affligeaient le peuple; mais son nom même est expressif, et cette scène unique offre le canevas du *Turcaret*. Lesage s'en est parfaitement souvenu dans la situation où l'homme aux écus exhale sa colère contre la personne qu'il entretient. Qu'est-ce que la comtesse d'Escarbagnas, sinon la baronne de Porcandorf plus chargée et plus ridicule? Qu'est-ce que M. Harpin, sinon Turcaret moins largement développé? Il s'explique assez clairement quand il dit : « M. le receveur ne sera plus M. le donneur. » Et avec quoi donnait-il, je vous prie? d'où venait l'argent dont il comblait la très équivoque comtesse? Nul ne pourrait dire ce que Molière eût fait de cette situation, s'il ne s'était pas borné à un simple cadre dans lequel il introduisait un ballet; mais il est certain que M. Harpin est le type primitif de tous les financiers du théâtre, et l'on voit qu'à l'origine même ce rôle ne manquait pas de hardiesse.

Après Molière, une quinzaine d'années s'écoulent sans qu'il se montre, et, quand il reparaît, il est beaucoup plus timide. Dancourt le remet sur la scène vers 1690 dans *l'Été des coquettes*. Il le mêle à tous les types de bourgeois, de procureurs, de marchands, d'officiers, dont il remplit son théâtre. Dancourt, écrivain facile et observateur ingénieux, a fait la comédie des professions diverses, et parmi les divers métiers il s'est gardé d'oublier les manieurs d'argent. M. César-Alexandre Patin fait le galant avec les coquettes, qui veulent bien le souffrir et se charger de le décrasser, pourvu qu'il joue gros jeu et qu'il perde toujours. Ses pistoles et ses diamans font passer ses billets, qu'il date « en l'an de grâce 1690, et du bail courant le troisième, fait en mon bureau. » Il donne des régals dans sa maison de campagne, et fait des vers amoureux où il vante les traiteurs fameux du temps, car l'un des traits constans de ce rôle, une marque distinctive de cette classe d'hommes, c'est le goût et la science de l'art culinaire. Leurs repas étaient somptueux; ils avaient les meilleurs officiers de bouche. Depuis La Bruyère, qui les a vus de près, jusqu'à Montesquieu, qui a méprisé leur société, tous les moralistes, tous les comiques, tous les romanciers, ont parlé de leur table, qui eût été la meilleure de Paris, s'ils avaient pu se résoudre à ne manger jamais chez eux. Ils ont inventé des mets nouveaux; ils ont créé les noms de certains plats. Les manuels

du bon cuisinier ont fait passer à la postérité leur souvenir, attaché à la recette de la *financière*.

Le Bredouille de Regnard, dans *la Critique du Légataire universel*, a mérité aussi son brevet d'invention. On lui doit les poulardes aux huîtres, les poulets aux œufs, les sarcelles aux olives. Ce financier bredouille en parlant : Regnard, non plus que Molière, ne dédaigne aucun moyen comique ; mais en mangeant il ne bredouille pas, et peu de fourchettes attaquent un aloyau avec autant de courage que la sienne. Regnard était un peu financier lui-même, et il mourut d'une indigestion. Bredouille aurait pu être de ses amis, un ami dont il se serait amusé, et il lui prête d'ailleurs assez de bon sens, puisqu'il en fait un partisan et un défenseur de sa pièce.

Baron est un peu plus agressif, il a imaginé pour son financier dans *la Coquette et la Fausse prude* le nom caractéristique de Basset, qui est resté. Voltaire s'en est souvenu dans sa *Prude*. Bien qu'il n'ait pas mis sur la scène un financier (il était trop bien avec eux), mais un simple caissier, voici le portrait qu'il fait du manieur d'argent :

Gros, court, *basset*, nez camard, large échine,
Le dos en voûte, un teint jaune et tanné,
Un sourcil gris, un œil de vrai damné.

On retrouve ce nom dans *les Mœurs du jour* de Collin d'Harleville, qui l'a donné à une espèce d'agioteur. Baron, bien inférieur par le talent à Dancourt, était beaucoup plus comédien que poète dramatique. Il faisait des pièces, comme la plupart des acteurs, avec sa mémoire, et enfilait au bout les unes des autres des situations dont il avait constaté le succès. La connaissance des planches lui tenait lieu d'art dramatique. Ce secret est maintenant divulgué, et beaucoup d'auteurs y excellent autant que les comédiens de la plus heureuse mémoire. *La Coquette* de Baron, composée de morceaux de rapport, n'a d'autre mérite que la double esquisse d'un conseiller, M. Durcet, et d'un financier, M. Basset. Ce dernier fait sa cour à la coquette en ouvrant son coffre-fort : il ne s'arrête pas à la bagatelle. C'est lui qui prête l'argent dont on paie les soupers et les *media-noche*, espèce de réveillons dont la mode était venue d'Espagne. Il ne diffère donc pas des précédens. Ni lui ni les autres ne sont de méchantes gens : on peut les définir les amphitryons universels.

A ce titre, on les tolère et l'on se contente d'en rire. Les choses se passaient dans le monde comme dans la comédie. La noblesse trouvait que les dîners et l'argent des financiers avaient du bon : la comédie se bornait, comme la noblesse, à s'amuser de leur grossièreté mal effacée, de leur luxe prétentieux, de la vanité qu'ils

tiraient du mérite de leur cuisine; mais ces sarcasmes ne sont pas de la haine. Le théâtre de Dancourt, de Regnard, de Baron, est aristocratique dans ses railleries sur les hommes d'argent : il ne voit en eux que l'absence des nobles manières et du bel usage. La noblesse ne souffrait pas des exactions de ces publicains. Une comédie plus populaire ne se serait pas contentée de ces plaisanteries à fleur de peau; mais où était la comédie populaire? Le théâtre italien, qui devait être fermé par ordre du lieutenant de police peu d'années après, faisait des efforts pour nous en donner une. Aurait-il ouvert le feu contre les financiers? En 1689, il risqua une légère ébauche des tripotages d'argent qui commençaient à devenir une industrie. Dans la pièce du *Banqueroutier*, qui fait partie du recueil de Gherardi, un personnage du nom de Persillet, au moment de suspendre ses paiemens, se fait prêter un million par de pauvres dupes qui viennent le supplier de vouloir bien prendre leur argent. Cette somme lui est nécessaire pour placer ses enfans dans de bonnes familles, pour acquérir une maison place Royale, et pour acheter la seigneurie de Heurtebèse. Ce Persillet, devancier de Mercadet et de Robert-Macaire, aïeul bien digne de sa progéniture, n'est pas encore un traitant, mais il est fort près de le devenir. Il se propose d'affermer l'eau de l'Ourcq, qui deviendra pour lui le Pactole. C'est la même année que La Bruyère ajoutait à son chapitre des « biens de fortune » le caractère de cet Ergaste qui mettra un impôt sur l'eau. Ces hardiesses imprévues se cachaient à l'abri des lazzis d'Arlequin. Le peuple seul prenait goût à des peintures qui le vengeaient de ses sangsues, et il fallut un concours très heureux de circonstances pour faire accepter sur la noble scène de la Comédie-Française une satire sérieuse des financiers.

Lesage avait contre cette classe d'hommes la haine du bourgeois qui a gardé les sentimens et même les préjugés du peuple. Il était Breton, et il n'y a pas de province où la bourgeoisie ait conservé plus fidèlement les idées et les passions héréditaires. Indépendance de caractère, fierté du roturier, dédain des parchemins, surtout des titres de noblesse achetés, profond mépris pour la richesse promptement acquise, tout cela compose ce qu'on peut appeler le fond du citadin des villes bretonnes. La trace de ces sentimens est facile à saisir dans *Gil-Blas*, et à mesure que le héros se corrige et s'épure, il devient de plus en plus bourgeois. A ces qualités héréditaires, il paraît bien que Lesage ajoutait une aversion particulière pour les traitans, qu'il a vus et pratiqués aussi bien que La Bruyère, et les preuves en sont répandues dans son théâtre. Quand il ne serait pas l'auteur de *Turcaret*, *Crispin rival de son maître* et les pièces qu'il a données au théâtre de la Foire ne laisseraient guère de doute sur

ce point. Nul n'était donc mieux préparé que lui pour faire la satire sanglante des financiers.

Le moment n'était pas moins bien choisi que l'auteur était bien armé pour écrire cette comédie. C'était dans l'hiver de 1709, une de ces années fatales dont notre pauvre et chère France garde le souvenir, au lendemain de Ramillies, à la veille de Malplaquet, quand un froid rigoureux empêchait les arrivages de grains, lorsqu'on mangeait du pain d'avoine à Versailles, et que dans les provinces le peuple périssait de la famine. Des partisans enrichis par la misère générale, engraissés de la substance publique, insultaient par l'étalage de leur or à la détresse de tous, et refusaient de prêter à l'état. Vers le même temps, des marchands de Saint-Malo qui rapportaient du Pérou 30 millions en donnaient la moitié au roi. Tandis que ces braves citoyens sauvaient le pays, un autre Breton vengeait la misère en châtiant les fripons du fouet de sa verve irritée. Le bruit de cette expiation qui les attendait émut les partisans, tout endurcis qu'ils étaient dans leur impudence. Ils offrirent 100,000 francs, si l'auteur retirait sa pièce. Lesage refusa; il était pauvre pourtant. Réfléchissez à l'impression que dut produire cette comédie : 100,000 francs n'étaient pas trop, et les hommes de finance faisaient encore une bonne affaire. Ne pouvant couper la voie à l'ennemi avec de l'argent, ils s'adressèrent aux ministres. L'œuvre de Lesage n'aurait pas abouti sans la protection du grand dauphin, grâce à qui on obtint qu'elle fût jouée.

Turcaret élève le rôle du financier à la hauteur d'un caractère. Jusque-là, les Bredouille et les Basset n'avaient que le ridicule de la profession, le ridicule le plus superficiel : rien ne manque à Turcaret, et la conception en est générale. Son métier est celui de voleur public. Il prête à usure aux fils de famille, il organise des faillites et a la main dans des banqueroutes. Il exerce une grande influence dans la rue Quincampoix, et fait entrer dans les compagnies des agens qui le mettent de moitié dans leurs escroqueries. Il vend des places dans les directions de finances du royaume et se fait confier les épargnes des petits artisans. Voilà son industrie, et il a des aigrefins tels que M. Rafle pour le seconder dans les basses œuvres de son commerce. C'est un parfait traitant, un partisan authentique; la preuve en est à la scène cinquième de l'acte III et à la scène sixième de l'acte II, où Lesage a risqué des jeux de mots sur ces deux professions.

L financier a des prétentions au goût en fait d'art et d'objets de luxe : cela est de tous les temps. Turcaret aime la musique, et il est abonné à l'Opéra. Il se connaît surtout en bâtiment, et il construit un hôtel dont le terrain contient 4 arpens, 6 perches, 9 toises, 3 pieds et 11 pouces; rien n'y manquera, M. Turcaret le ferait plu-

tôt abattre deux et trois fois. Un tel homme n'a garde de faire quelque chose de commun, il se ferait siffler de tous les gens d'affaires. L'argent détruit tous les bons sentimens, il ajoute à la dureté de complexion celle de la condition et de l'état. « Un bon financier, dit La Bruyère, ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfans. » Turcaret ne connaît pas même sa famille; il laisse sa sœur dans l'abjection, et elle vient faire le métier de revendeuse dans la maison où il est maître et qu'il entretient de ses honteuses prodigalités. Il a relégué sa femme en province, et il lui doit cinq quartiers de sa maigre pension; il est vrai que cette épouse est digne de son époux et qu'elle court les aventures à Paris. Cependant il tient table ouverte et traite chaque jour quelques beaux esprits, parmi lesquels le poète Gloutonneau, qui n'ouvre la bouche que pour manger, homme bien agréable. Il fait lui-même des vers dont voici un échantillon :

Soyez assurée que mon âme
Conservera toujours une éternelle flamme
Comme il est certain que trois et trois font six.

« Jamais les Voiture ni les Pavillon n'en ont fait de pareils. » Au milieu de ces galanteries, la bassesse première, le valet, percent toujours. Turcaret, trompé par la baronne, a des colères violentes; il casse les porcelaines, qu'il paiera plus tard avec usure; puis il fait amende honorable, car il voit moins clair dans les intrigues amoureuses que dans les manœuvres de finances. La bête, le monstre échappé reprend le frein sous la main caressante de la courtisane, et il est alors plus bridé, plus sanglé, plus aveuglé que jamais. Comment peut finir Turcaret, si ce n'est par la ruine et la prison? Au dénoûment, l'honnêteté est vengée, la probité, la bonne foi, prennent leur revanche; mais Lesage est trop philosophe pour s'arrêter à cette conclusion optimiste. Après le maître, il reste le valet. « Voilà le règne de M. Turcaret fini, dit Frontin, le mien va commencer. »

Turcaret est de tous les temps, et c'est pour cela que ce rôle est un caractère de plus dont Lesage a doté notre théâtre. Cependant il n'est pas également saisi et reconnu à tous les momens. Il en est de lui comme de Tartufe, il y a des jours où en voyant l'un ou l'autre on s'écrie d'une voix unanime : « Le voilà! c'est bien lui! » C'est qu'alors ils sont à l'ordre du jour. Le public est tout prêt à la révolte contre la tyrannie de l'avarice ou de l'hypocrisie. Pour ne parler que de Turcaret, jamais il ne provoque de rires plus pleins de mépris, ni d'applaudissemens plus vengeurs, que lorsqu'on souffre de l'aspect de ses pareils, et que l'âme de l'honnête homme est indignée des scandales publics de l'argent.

En d'autres instans, Turcaret est compris, mais le mépris l'emporte sur la colère : il n'y a pas alors de revanches à prendre. Voilà pourquoi il excite moins de passion. Heureux les temps où cette admirable comédie ne soulève pas des tempêtes de bravos! Une circonstance ajoute alors au sang-froid, sinon à l'indifférence du public. La pièce est remplie de malhonnêtes gens, et elle devait être ainsi. L'argent que Turcaret vole au public lui est soutiré par la baronne, à qui il est enlevé par le chevalier, pour aboutir par le larcin à grossir la bourse du valet, en train de devenir à son tour Turcaret II. Il faut que Frontin puisse dire dans un de ces courts monologues si rares et si pleins de Lesage : « J'admire le train de la vie humaine! Nous plumons une coquette, la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres, cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde. » Voilà où en arrivent les sociétés qui ne sont menées que par l'argent, et il faut plaindre celles qui sont réduites à rire d'un tel état de choses.

D'autres fois il y a trop de pruderie chez les spectateurs pour goûter la rude franchise de cette pièce, écrite par un honnête homme, s'il en fut; et il ne s'agit pas seulement de la corruption de la baronne, du chevalier, du laquais, de la soubrette. Les hommes d'argent ne sont plus ni si grossiers ni si dupes. Ils font des coups de bourse avec délicatesse, ils ont les mêmes accointances, mais ils ne se laissent pas voler si facilement. On sort du théâtre la conscience tranquille, se croyant beaucoup meilleur que ces gens-là, et l'on s'en va disant que la pièce de *Turcaret* a vieilli, que les mœurs en sont exagérées. Le gros du public, se laissant gagner par l'hypocrisie des mœurs, répète machinalement le thème convenu, déconcerté qu'il est du succès peu bruyant d'un de nos chefs-d'œuvre. D'ailleurs il n'y a plus de fermiers-généraux, plus de traitans, plus de partisans, et cela suffit à beaucoup d'esprits superficiels pour que la pièce n'ait pas d'applications. De cette opinion à celle que les Turcarets sont une espèce perdue, il n'y a que la main.

La pièce de Lesage fut une heureuse échappée de la pensée populaire, une revanche en passant de la colère des classes inférieures. Traduire sur la scène d'un théâtre aristocratique d'aussi puissans personnages que ceux qui avaient en main tout l'argent de la France, c'était une surprise, un coup de hardiesse qui ne pouvait se répéter deux fois. La Comédie-Française se garda bien d'y revenir. Les Italiens eux-mêmes ne représentèrent désormais que des financiers radoucis, pâles copies des Bredouille et des Basset. Les Boissy, les Legrand, les Saint-Foix, se chargèrent de leur en fournir. Rien n'est plus fade que ce rôle dans sa décadence. Il prit la place des Gérontes amoureux et morfondus : un Crésus

chargé de clinquant qui malgré ses cadeaux est repoussé avec perte, qui prétend jeter le mouchoir à toutes les belles et qui est réduit à le ramasser piteusement, tel est le fond perpétuel de ces misérables héritiers de Turcaret. Brave Lesage, où étais-tu donc? L'auteur de la meilleure comédie que nous ayons eue après Molière était obligé de travailler pour les petits théâtres. Les comédiens du roi le décourageaient par leur indifférence ou leurs lenteurs calculées : leurs cartons, moins dédaigneux aujourd'hui, gardaient les pièces reçues d'un Lesage, d'un Piron, dix et quinze ans; mais il y avait une fibre populaire dans le talent de Lesage. Il croyait qu'on peut avoir de l'esprit même sur les tréteaux. Était-il éconduit du Théâtre-Français, il se rejetait sur celui de la Foire. Celle-ci venait-elle à manquer à son infatigable industrie, il se rabattait sur les marionnettes. Après tout, c'étaient toujours des comédiens, et qui valaient souvent les autres : la ficelle faisait toute la différence. Il aimait les petites scènes libres et sans prétentions : elles se prêtaient naturellement à sa manière facile et rapide. Point de liaisons languissantes, ni d'enchaînemens d'aucune sorte; des situations précises et courtes, simplement juxtaposées, des esquisses légères qui se succédaient au hasard.

Lesage devinait le théâtre de vaudeville de notre temps; il rêvait un art populaire, et ses efforts souvent heureux attiraient l'attention. Si nous avions eu la liberté, un théâtre original était sur le point de naître de ces tentatives en face du théâtre traditionnel épuisé. Avec la liberté, il se serait bien vite dégagé de ses lazzis, de ses masques et de ses costumes d'au-delà des Alpes; mais le privilége était si puissant que la scène populaire ne put obtenir de vivre. On la contraignait de garder la partie italienne des dialogues; bientôt on lui retrancha les intermèdes français; un autre jour, on supprima les dialogues, et il fallut que la Foire trouvât le moyen avec le seul monologue d'amuser ses spectateurs. Plus tard, on ne lui laissa que la pantomime. Il y avait dans les pauvres acteurs une telle énergie, une telle force de vie et de résistance, qu'ils remplacèrent les paroles par des écriteaux qui descendaient de la voûte. Aussi jamais comédiens ne se virent récompensés par une telle faveur de leur public. Comme les écriteaux étaient rédigés en couplets, les spectateurs, devenus exécutans, chantaient à l'unisson ce que les acteurs, devenus muets par ordre, ne pouvaient plus débiter. On ne sait, en lisant les annales de ces humbles scènes, ce qu'il faut le plus admirer du zèle ou de la patience de nos bons aïeux. Ces tracasseries, qui n'avaient d'autre source que la jalousie des grands théâtres, ne s'arrêtèrent pas là : il fallut clore la Foire; ces tréteaux où s'essayait une comédie modeste furent renversés. « Elle commençait à intéresser les honnêtes gens, » dit la préface du recueil

de Lesage et Dorneval; « ils trouvaient dans ce spectacle un ingénieux mélange de tous les autres ensemble. Aussi n'a-t-elle point fini faute de spectateurs. » Nous sommes fiers avec raison de notre théâtre national, mais nous oublions trop qu'il ne devint grand qu'à l'aide d'un peu de liberté, et que sa décadence a commencé lorsque le privilége fut sans limite et sans contre-poids.

C'est dans cette pauvre enceinte élevée par quelques auteurs obscurs, excepté un, que se réfugia la satire populaire. On y continua par momens la guerre aux maltôtiers, une guerre de tirailleurs, car les combats en règle auraient fait fermer immédiatement les baraques où tâchait de vivre cet art fait pour le peuple. Lesage s'y était transporté avec armes et bagages; grâce à la simplicité du lieu, il put décocher aux financiers ce qui restait de flèches dans son carquois.

N'est-il pas curieux de le retrouver ajoutant une sorte de supplément à son *Turcaret,* treize ans après la représentation de sa comédie? Dans une des pièces écrites par lui, au moins en collaboration, pour le théâtre populaire, dans la *Foire des fées,* il y a un cocher, un *fiacre,* comme on disait alors, qui pourrait représenter M. Turcaret après sa déconfiture. C'est un échantillon de ces enrichis, de ces champignons de la rue Quincampoix, qui ont rendu gorge par les soins du gouvernement de la régence. Il était devenu riche une nuit que deux actionnaires en bonne fortune avaient oublié leur portefeuille dans sa voiture. Oh! l'heureux temps que celui où il disparut de l'écurie, et reparut changé en fameux négociant!

« On désertait tous les quartiers pour se rendre dans une rue trop célèbre. Les procureurs quittaient le châtelet, et la veuve et l'orphelin étaient tranquilles. Les médecins abandonnaient les malades, et les malades guérissaient. Les poètes négligeaient l'Opéra, et l'Opéra ne s'en trouvait que mieux. Nous étions un tas de nouveaux riches qui composaient un monde à part. Nous vidions les magasins, nous nous emparions des châteaux, et nous enlevions au public les beautés vagabondes pour partager avec elles notre prospérité. »

Il a perdu ses millions, certaines gens les lui ont ôtés, qui ont voulu savoir d'où ils venaient, des gens bien curieux qui remontaient à la source de tout; mais comment retrouver cette source? Les richesses des Turcarets leur ressemblent; elles sont sans origine. Ces curieux sont les membres des chambres de justice établies par le régent; il fallait bien un petit bout de flatterie pour servir de rançon à la satire. Il est vrai que son altesse le régent, dont les comédiens italiens par extraordinaire jouaient cette pièce à la foire Saint-Laurent, aurait pu faire mieux que de contraindre les fripons à rendre gorge : c'était de ne pas commencer par leur donner carrière.

Ces silhouettes, lestement enlevées, tenaient tant bien que mal

entre elles par un fil qui n'était pas moins léger. On en peut juger par la pièce d'*Arlequin traitant*. Le héros du drame est entraîné dans les enfers en vertu d'un pacte que, pour devenir riche, il avait signé à Belphégor. Il s'échappe, et Pluton renonce à le poursuivre, disant que le fripon ne souffrira pas sur la terre de moindres supplices, puisque l'on est « dans un temps contraire à la finance. » Encore une preuve que ces libertés de la scène populaire devaient être rachetées par un hommage aux ministres. Notre pays n'en avait pas d'autre, et de là lui vient l'habitude de se moquer et de rire après coup, de s'amuser aux couplets satiriques et aux caricatures avec autorisation du gouvernement. Ce n'est donc pas tout à fait pour ses audaces que ce petit théâtre mérite l'attention; mais il se chargeait d'une besogne devant laquelle reculait un art plus noble, celle de venger la morale publique, et il faisait cause commune avec le peuple, qui souffrait le plus des grands coups de la haute friponnerie. Échappé aux griffes de Belphégor, le financier ne perdra rien pour attendre, ni les spectateurs non plus; il est arrêté par un exempt et mis à la chaîne pour aller ramer sur les galères du roi.

Ce vulgaire canevas est rempli par des peintures de mœurs, qui en font l'unique mérite. C'est une revue que le traitant fait de ses commis dans ses bureaux, une séance avec le d'Hozier du temps qui travaille à ses armoiries, une audience donnée à une femme pour éloigner le mari, une discussion avec un de ses collègues dans laquelle ils se reprochent leurs voleries, les bateaux naufragés à bon escient, les sacs d'argent donnés pour des sacs d'or, et autres industries de cette sorte. Parmi tous ces détails, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le traitant est partout considéré comme l'ennemi spécial du peuple. Il ne s'attaque pas aux riches; il ne prend pas où il y a beaucoup. Il vole les petits; comme son collègue s'excuse, parce qu'il n'a jamais pillé que des gens à leur aise, il fait fi de ces exploits faciles.

Oh! voilà de belles prouesses!
N'ai-je pas, moi, mieux mérité?
J'ai puisé toutes mes richesses
Dans le sein de la pauvreté.

Et quand il revient du fond du Tartare :

Ma foi, monsieur Belphégor,
Vous perdez votre capture,
Et je vais au peuple encor
Donner de la tablature.

Les vers chantés sur les tréteaux étaient de pauvre poésie : ceux de Lesage ne sortaient pas beaucoup de la foule des autres; avec infiniment d'esprit, il n'était pas poète, et pourtant il a fait cent une

de ces pièces populaires. Il fallait vivre, et, quand on a refusé une fortune honnête pour conserver au théâtre la comédie où l'on a mis tout son talent et son cœur, on a le droit de se consoler de n'être pas de l'Académie française, et de mépriser les moqueries de J.-B. Rousseau. Lesage survécut au théâtre de la Foire, sacrifié non pour ses témérités, mais tout simplement parce qu'il nuisait aux recettes des théâtres plus grands. L'auteur de *Turcaret* avait pressenti le goût de notre temps pour les genres dramatiques inférieurs. Il aurait créé la comédie-vaudeville, si le privilége n'avait pas été enraciné dans nos habitudes, surtout dans nos mœurs littéraires. Quand elle reparut avec la permission de l'autorité, la scène populaire était livrée au genre poissard et aux compositions de Vadé, qui ne suscitèrent jamais ni les ombrages du ministère, ni les jalousies de la haute comédie : il est vrai que leur unique tort était de corrompre le goût et les mœurs du peuple.

Voltaire cite les financiers en preuve des services que rend la comédie. Il a raison, s'il ne s'agit que des ridicules; le théâtre les avait corrigés, non pas tous, s'il en faut croire les peintures qu'en fait Marivaux dans son *Paysan parvenu*, mais en majorité. Paris-Duverney enrichit l'auteur de *la Henriade*, La Popelinière avait pour pensionnaire Marmontel, Bouret combla les gens de lettres et les artistes de ses attentions et de ses bienfaits : aussi l'encens ne leur fit pas défaut; seulement leur luxe fut un exemple funeste et leur fortune colossale, qui n'assurait pas toujours leurs créanciers contre la banqueroute, avait, après tout, pour origine quelque entreprise de vivres ou quelque fourniture. C'étaient des petits-maîtres, des seigneurs, honorés de la visite royale; mais au fond, sous le vernis de leurs belles manières, n'étaient-ils pas les arrière-neveux de Turcaret? Ils ne se souillaient pas les mains dans de sales affaires; ils mettaient des gants pour faire violence au trésor public. Ils eurent le bonheur ou l'habileté de passer pour les bienfaiteurs de la nation. Le théâtre garda le silence sur leur compte, ou, s'il s'occupa d'eux, ce fut pour célébrer leur générosité. Beaumarchais, dans son drame des *Deux Amis*, n'a pas réuni moins de quatre hommes d'affaires et d'argent, deux fermiers-généraux, un riche négociant et un caissier, et il les a ornés de toutes les vertus. Jamais les finances du pays n'avaient été en plus pitoyable état, jamais les hommes qui en disposaient n'avaient eu plus de crédit. Je ne connais pas de preuve plus forte de la puissance de l'argent au siècle dernier. C'est la conclusion édifiante de l'histoire des financiers dans notre ancien théâtre.

LOUIS ÉTIENNE.

LE

CRÉDIT AGRICOLE

Dans les départemens du centre et du midi, c'est-à-dire dans les trois quarts environ de la France, les cultivateurs n'emploient qu'un outillage rudimentaire. La vapeur est presque toujours absente de ces exploitations, et les animaux eux-mêmes, ces machines vivantes, n'y sont entretenus qu'en trop petit nombre. L'amendement du sol est rarement entrepris soit par le propriétaire, soit par le fermier : déplorable négligence dont les suites sont difficiles à calculer. Ce que nous savons, c'est qu'au centre de la France s'étendent des millions d'hectares presque improductifs aujourd'hui, et qui deviendraient des terres de première qualité, si elles étaient drainées. Au midi, les récoltes pourraient être doublées sur les terres argilo-siliceuses, si tous les vingt ans le sol était couvert de marne ou de chaux. Quant à la fumure annuelle, les cultivateurs de ces départemens ne saisissent pas toujours l'occasion de suppléer par des achats d'engrais à l'insuffisance de ceux que produit la ferme. Souvent ils n'ont pas le fonds de roulement qui est indispensable à toute exploitation bien organisée. Que de fois n'arrive-t-il pas que des animaux utiles à la prospérité de la ferme sont vendus pour procurer un peu d'argent à leur maître ! Au moins voit-on fréquemment les cultivateurs retarder jusqu'à la vente de la récolte l'achat des animaux dont ils ont besoin. Dans l'intervalle, un temps précieux a été perdu, le moment opportun pour faire certains travaux est passé.

D'où vient que dans notre pays la première des industries manque de capitaux? Un grand nombre de déposans ont soutenu devant les commissaires de l'enquête agricole que ce mal tenait à l'absence de crédit. L'argent, ont-ils dit, se détourne du sol pour courir au commerce et à la spéculation, et il ne faut pas s'en étonner, puisque tout a été fait, selon eux, pour organiser et développer le cré-

dit commercial, et rien pour faciliter les emprunts de l'agriculture. La responsabilité du gouvernement n'a pas été épargnée; on lui a reproché d'avoir montré une funeste complaisance en laissant coter à la Bourse des valeurs étrangères qui ne méritaient pas cette faveur, et même d'avoir, au grand détriment de nos campagnes, excité nos capitaux à prendre la direction des pays étrangers. Une ville de 50,000 habitans, dont l'exemple a été cité dans l'enquête agricole, a fourni jusqu'à 12 millions de francs aux chemins de fer espagnols. Que de bien cette somme aurait fait à l'agriculture, si, au lieu de passer les Pyrénées, elle avait été employée à féconder notre sol! On s'est plaint également de l'élévation du taux de l'intérêt. Or pour l'agriculture la cherté du crédit équivaut à l'absence du crédit, c'est la ruine prochaine. Les sociétés du *Crédit foncier* et du *Crédit agricole* ont à leur tour été prises à partie. On a reproché au Crédit foncier de n'avoir fait d'affaires qu'avec les constructeurs de maisons dans les grandes villes, et d'avoir, autant que possible, évité de traiter avec les propriétaires d'immeubles ruraux, — au Crédit agricole de n'avoir créé qu'un nombre insuffisant de succursales, ce qui démontrait l'intention de se tenir loin des emprunteurs pour lesquels ces établissemens paraissaient être créés. Enfin des attaques ont été dirigées contre notre législation, qui réellement semble avoir été faite pour empêcher tout crédit agricole. La saisie immobilière est tellement hérissée de formalités que le prêteur s'arrête devant la difficulté de vendre le gage. En effet, le prêt hypothécaire est loin d'être sûr; un débiteur difficile peut, en élevant incident sur incident, reculer l'échéance bien au-delà du terme convenu et faire perdre au créancier son temps ou son argent, l'un et l'autre quelquefois. Ce n'est pas tout. L'agriculteur, ajoute-t-on, a des valeurs considérables, des récoltes sur pied, des animaux, des instrumens. S'il pouvait les engager, le crédit lui ouvrirait sa porte, tandis qu'il la tient fermée parce qu'un article du code exige la mise en possession du prêteur pour que le nantissement produise des effets à l'égard des créanciers.

A ces causes du mal, les intéressés proposent divers remèdes. Les uns demandent que la Bourse soit désormais fermée à ces valeurs trompeuses dont l'intérêt élevé séduit les petits capitalistes, ordinairement peu éclairés, et les détournent des prêts agricoles. D'autres veulent qu'on ramène par voie d'autorité le Crédit foncier et le Crédit agricole à l'objet qui les a fait instituer, ou, mieux encore, qu'on crée une banque spécialement affectée à l'agriculture, douée de la faculté d'émettre des billets au porteur et capable de fournir de l'argent à bon marché. Enfin un troisième groupe demande que les formes de l'expropriation forcée soient simplifiées, que le gage soit constitué sans enlever la possession à l'emprunteur, et que les

récoltes sur pied puissent être données en nantissement. Ces doléances, que l'on a nommées *les Cahiers de l'agriculture en 1867*, correspondent-elles à un mal réel ou ne sont-elles que la plainte d'un mal imaginaire? C'est ce que nous allons examiner en réduisant les griefs énoncés et les remèdes proposés à leur juste valeur.

I.

Avant d'aller plus loin, voyons comment l'agriculture au point de vue du crédit est traitée dans les autres pays. Depuis un temps immémorial, il existe en Espagne des greniers qu'on appelle *positos*, et qui peuvent être considérés comme un essai rudimentaire de crédit agricole. On ne sait rien de certain sur l'origine de ces *positos*, si ce n'est qu'ils existaient avant Philippe II, et qu'ils furent créés tantôt par des conventions entre les habitans des communes et tantôt au moyen de fondations pieuses. Les *positos* ont un double objet : 1° de fournir aux laboureurs la semence de la récolte à venir, 2° de leur procurer des alimens pour les derniers mois qui précèdent la moisson. Pour le premier de ces objets, le maire, quand arrive l'époque des emblavures, fait appel aux journaliers et laboureurs pauvres, les invitant à faire connaître leurs besoins, les terres qu'ils ensemencent, la quantité de grains qu'ils possèdent, ce qui leur manque, leur position. Sur leur demande et après enquête, le conseil municipal fixe la manière dont sera faite la répartition. C'est aussi le conseil municipal qui fixe la répartition des secours alimentaires pour les mois qui précèdent la moisson. S'il reste du grain après la première répartition, le *posito* peut faire du pain pour son compte ou le confier au plus offrant des boulangers. Lorsque le prix du blé est élevé, le *posito* doit porter ses réserves sur le marché, afin d'y produire la baisse. — La restitution des avances a spécialement attiré l'attention du législateur. Les grains ne sortent du *posito* que moyennant une obligation de l'emprunteur garantie par une hypothèque ou un cautionnement. Au moment de la récolte, époque où expirent les délais pour les prêts de l'année précédente, les débiteurs doivent restituer ce qu'ils ont emprunté avec l'intérêt à 3 pour 100, s'ils ont reçu de l'argent, ou, si c'est du blé, à raison de 1/24 par fanègue (*un medio celemin por fanega*).

La création des *positos* est due au besoin de combattre la disette. Aussi, à mesure que la culture fera des progrès et que les vérités économiques exerceront une plus grande influence sur la marche de l'administration, l'utilité des *positos* ne peut qu'aller en diminuant. Ils se transformeront probablement en magasins généraux, et il faut convenir qu'en Espagne, si les municipalités sa-

vent modifier cette institution, le crédit agricole se trouvera promptement dans de bonnes conditions.

L'agriculture peut-elle tirer quelque profit de cette nouveauté qui a tant fait de bruit en Allemagne sous les noms d'*Associations d'avances* (*Vorschuss-Verein*), *Banques du peuple* (*Volks-Banken*), *Banques d'avances* (*Vorschuss-Banken*), et en France sous les noms de *Sociétés de crédit mutuel*, ou encore de *Sociétés coopératives pour le crédit?* On s'est fait chez nous de grandes illusions sur les résultats de l'heureuse idée à laquelle est attaché le nom de M. Schultze-Delitsch. Les uns y ont vu la panacée qui doit guérir tous les maux, et d'autres, cédant à une prévention sans examen, ont refusé de reconnaître ce qu'elle avait de sérieux et d'utile. Essayons de voir quelle est au juste la portée de cette espèce d'association.

Les sociétés de crédit mutuel sont instituées pour réunir de petites épargnes provenant de cotisations mensuelles ou hebdomadaires, en former un capital et prêter aux associés les sommes dont ils pourraient avoir besoin pour acheter des habits, pour se procurer des outils, ou enfin pour parer à toute dépense relativement considérable. C'est donc une combinaison naturellement destinée à ceux qui commencent leur fortune par le travail et l'économie. Les sociétés coopératives pour le crédit ne peuvent pas dépasser la mesure des petites avances, puisqu'elles opèrent avec un capital qui ne pourrait ni servir ni garantir des prêts importans. Elles occupent un degré un peu au-dessus des sociétés de secours mutuels. Celles-ci ne sont que des associations d'assurance contre les maladies, tandis que celles-là fournissent aux associés le moyen de déployer leur activité pendant qu'ils sont en santé. Évidemment les petits cultivateurs qui sauraient s'associer pour former un fonds social pour prêter à ceux qui auraient besoin d'acheter des semences ou des outils trouveraient dans cette association les moyens de se procurer un crédit proportionné à l'étendue de leurs affaires; mais on ne saurait trop répéter, afin de détruire les plus funestes illusions, que les sociétés coopératives, sauf de rares exceptions, ne peuvent pas dépasser la mesure des affaires de faible importance. Bien que ces sociétés soient fort nombreuses en Prusse, elles n'y ont pas fait avancer le problème du crédit agricole, s'il faut en juger par l'état de l'agriculture dans les provinces du Rhin comparée à celle des provinces de l'est. Dans les premières, l'agriculture est progressive, et les cultivateurs n'éprouvent aucune difficulté pour trouver l'argent dont ils ont besoin, tandis que dans les secondes l'argent est si difficile à trouver qu'on ne l'obtient pas toujours, même en offrant caution ou garantie hypothécaire. Le développement des sociétés coopératives n'a pas, jusqu'à présent du moins,

modifié cette position relative des deux parties de la Prusse, d'où il est permis de conclure que ces institutions de crédit n'ont pas servi à procurer des capitaux à la campagne.

Dans le royaume-uni, il existe une distinction à peu près semblable à celle que l'on remarque en Prusse. Les fermiers et propriétaires de l'Angleterre proprement dite ont par eux-mêmes des capitaux suffisans pour leur culture, et la plupart n'ont pas besoin, pour se les procurer, de recourir au crédit. Quand par exception ils empruntent, ils trouvent des banquiers qui leur prêtent au taux relativement modéré de 5 pour 100. Il en est de même dans la partie riche de l'Écosse; mais en Irlande le crédit est fort resserré, et c'est en vain que la plupart des fermiers chercheraient à emprunter. Ceux qui peuvent fournir des garanties suffisantes trouvent de l'argent à 4 ou 6 pour 100, c'est-à-dire au taux ordinaire de la Banque d'Irlande.

Bien que l'agriculture soit fort avancée en Belgique, les fermiers n'ont pas toujours le capital dont ils auraient besoin, et il n'est pas rare qu'ils en empruntent une partie. Des institutions spéciales de crédit n'ont pas été fondées dans ce pays, mais les cultivateurs trouvent à emprunter dans les établissemens de crédit général aux mêmes conditions que les commerçans, c'est-à-dire en moyenne au taux de 4 à 6 pour 100.

En Hollande, il n'arrive guère que les entrepreneurs de culture aient besoin de recourir au crédit, car presque tous ont le capital nécessaire pour organiser leur exploitation. Ceux qui sont dans l'exception trouvent de l'argent soit à 4 pour 100 à la Banque des hypothèques d'Amsterdam, soit chez leur notaire à 5 pour 100. Le capital disponible est tellement abondant dans ce pays, qu'on ne peut le placer qu'à un taux très bas. Les capitalistes aiment mieux le faire valoir eux-mêmes que de se contenter d'une trop maigre rente. Ils se portent sur toutes les industries et en particulier sur l'agriculture. Ainsi l'abondance a fait baisser le taux de l'intérêt, et le bon marché de l'argent a augmenté cette abondance en développant les habitudes laborieuses et la fécondité industrielle. La prospérité générale fait que dans ce pays le problème du crédit agricole n'existe pas. Par voie d'opposition, l'exemple de la Suède démontre que la vraie solution est celle qui résulte des progrès de la richesse dans toutes les directions. Les institutions spéciales de crédit agricole ne manquent pas en Suède. Associations de crédit foncier, banques provinciales, banque hypothécaire générale, tous ces établissemens sont à l'adresse de l'agriculteur. Eh bien! ils font payer l'argent 7, 8 et 9 pour 100, taux inconciliables non-seulement avec la rente foncière, mais encore avec les profits de la ulture suédoise. Le capital est aussi insuffisant en Norvége, bien

que l'état ait fondé en 1851 une banque hypothécaire avec mission de prêter aux cultivateurs. Elle prête à 5 ou 5 1/2 pour 100, à peu près au taux des prêts que les capitalistes du pays consentent à faire aux emprunteurs solvables.

Les capitaux sont rares en Hongrie, en Portugal, en Espagne, dans les états romains, en Italie, en Turquie, et le loyer de l'argent est fort cher dans tous ces pays. En Hongrie, les agriculteurs ne trouvent que difficilement à emprunter. La Banque hongroise, qui a été fondée dans ces derniers temps pour venir en aide à l'agriculture, prête, il est vrai, à 5 1/2 pour 100; mais, comme elle ne livre aux emprunteurs que des lettres de gage, et que ces titres se négocient à perte, l'argent coûte en définitive plus de 10 pour 100, amortissement compris, ou sans amortissement environ 9 pour 100. En Portugal et en Espagne, les propriétaires ne trouvent à emprunter que sur hypothèque et à un taux qui s'élève de 5 à 12 pour 100. Quant aux fermiers ou colons, il est rare que le crédit s'ouvre pour eux, et leur seule ressource consiste à chercher un propriétaire complaisant ou à frapper à la porte d'un monastère riche. L'Italie n'est pas plus avancée, et là encore les agriculteurs n'empruntent que sur hypothèque. On a fait beaucoup de projets, mais aucun n'a été réalisé, et le prêt hypothécaire est le seul qui soit pratiqué. A Sienne, il existe depuis le XVII[e] siècle une banque qui avance, avec affectation hypothécaire seulement, des capitaux à 6 pour 100. Cet établissement (*Monte dei paschi*), fondé en 1624, a récemment été autorisé par le gouvernement à fonctionner comme établissement de crédit foncier. Dans les états romains, la propriété est, pour la plus grande partie, aux mains de familles princières qui, si elles le voulaient, auraient des ressources suffisantes pour bien exploiter leurs terres. Seulement en général ces grands propriétaires ne consacrent rien aux améliorations, et, contens de leurs revenus, ne pensent pas à les augmenter en faisant dans le présent des sacrifices au profit de l'avenir. La Banque romaine prête au cultivateur à 8 pour 100. Le crédit est encore plus contracté dans l'empire ottoman. Les cultivateurs, pour se procurer des fonds, sont obligés de vendre leurs récoltes par anticipation, s'ils ne veulent pas se faire rançonner par les usuriers. L'intérêt s'élève au taux de 18 à 24 pour 100 sur billet et de 12 à 15 pour 100 sur hypothèque. L'Égypte ne paraît pas, sous ce rapport, être plus heureuse que la Turquie, et le crédit y est tellement resserré que des cultivateurs ont engagé des bijoux pour se procurer des fonds. Nous n'entendons pas faire allusion à un fait isolé, car ces contrats se sont produits en assez grand nombre pour que les agens consulaires, interrogés sur l'état de l'agriculture à l'étranger, aient jugé utile de signaler

les emprunts sur bijoux des cultivateurs égyptiens. Avec cette garantie, ils ont trouvé de l'argent à 4 ou 5 pour 100.

Ce n'est cependant ni en Turquie ni en Égypte que la difficulté d'emprunter est arrivée à la dernière limite. Aux États-Unis, dans le sud, le taux de 18 à 24 pour 100 a été dépassé après la guerre, lorsque les planteurs ont voulu réorganiser le travail. Ils n'ont trouvé et ne trouvent encore aujourd'hui de l'argent qu'à 2, 3 et même 4 pour 100 par mois, c'est-à-dire à 24, 36 et même 48 pour 100 par an. Dans les états de l'ouest aussi, les fermiers paient l'argent fort cher, jusqu'à 15 pour 100 sur hypothèque. Toutefois, si l'empire ottoman et les États-Unis d'Amérique souffrent du même mal, la situation des deux pays tient à des causes bien différentes. Tandis que la Turquie se débat dans une langueur peut-être incurable, l'Amérique du Nord est occupée à panser les blessures de la guerre civile. C'est la convalescence d'une nation robuste qu'une violente secousse a ébranlée, mais dont les forces renaissent à vue d'œil. L'argent est cher aux États-Unis parce que toutes les industries se le disputent, et qu'il ne peut pas répondre aux nombreuses demandes que lui adresse l'esprit d'entreprise. Quoique la richesse acquise y soit très abondante, elle reste cependant au-dessous de l'activité de ce peuple. Dans les pays en décadence au contraire, le capital se loue cher à cause de sa rareté absolue, et bien que l'activité industrielle n'y soit que fort peu développée. L'intérêt y est d'autant plus élevé que la demande vient surtout de prodigues qui s'endettent. Or les débiteurs de cette espèce paient d'autant plus cher qu'ils n'inspirent pas confiance, et que d'ailleurs ils ne prennent même pas la peine de discuter les conditions de leurs engagemens.

II.

Si nous étions en présence d'un besoin universellement ressenti, on ne s'expliquerait pas comment des institutions ne se seraient pas formées pour le satisfaire. Quel autre exemple pourrait-on citer d'une discordance aussi complète entre les faits et le désir général? Pourquoi surtout cette antinomie entre les aspirations et la réalité se serait-elle produite en France, précisément dans un pays où l'agriculture occupe le premier rang parmi les industries? Or non-seulement il ne s'est pas formé d'établissemens spéciaux prêtant aux agriculteurs, mais le patronage du gouvernement n'a même pas eu en cette matière le succès qu'il obtient d'ordinaire pour les œuvres qu'il recommande. C'est ce que prouvent les comptes-rendus du Crédit foncier et du Crédit agricole. Dans l'espace de quatorze

années (de 1852 à 1866), le Crédit foncier a prêté 208,137,864 francs garantis hypothécairement sur des immeubles situés dans les départemens; mais sur cette somme les fonds de terre ne garantissent que 141,242,530 francs; le reste a été prêté dans les grandes villes aux entrepreneurs de bâtimens. Il s'en faut que les prêts sur fonds de terre aient en totalité servi à favoriser les améliorations agricoles. En général, ils ont été consentis en faveur de propriétaires obérés, pour rembourser des créanciers devenus trop pressans. En changeant de créanciers, les débiteurs ont voulu se procurer du répit, grâce à l'inexigibilité du capital. Quant à la compagnie du Crédit agricole, elle n'a que rarement traité avec les fermiers, tant à Paris que dans les succursales de province. Elle a opéré comme une banque ordinaire, et c'est surtout dans les villes où manquaient les établissemens de crédit commercial qu'elle a établi des succursales et choisi des correspondans.

Est-ce par mauvais vouloir que le Crédit foncier et le Crédit agricole se sont détournés de l'agriculture? Ces compagnies ont-elles agi avec le parti-pris de ne pas remplir leur programme? Nous ne le croyons pas pour deux raisons: d'abord, lorsqu'un établissement financier trouve à réaliser des bénéfices, il regarde si l'affaire est productive et non si elle est commerciale ou civile. D'autre part le gouvernement, qui s'était réservé des moyens d'action sur ces sociétés, n'aurait pas permis qu'elles s'éloignassent de la pensée économique, politique même, qui avait présidé à la fondation de ces établissemens. Ce qui prouve que ceux-ci n'ont pas manqué à l'agriculture, c'est que ni les propriétaires, ni les fermiers n'ont profité, sauf quelques exceptions, des sommes mises à leur disposition pour le drainage. Suivant l'exemple que l'Angleterre avait donné en 1845 en offrant de prêter jusqu'à 100 millions aux propriétaires ou fermiers qui voudraient drainer, le gouvernement français a obtenu du corps législatif pareille somme pour le même objet. Eh bien! tandis que le crédit fut entièrement absorbé en Angleterre, surtout en Écosse, chez nous la plus grande partie des 100 millions n'a pas pu être employée conformément à la destination légale. C'est donc l'agriculture qui manque au crédit, et non le crédit à l'agriculture, et les réclamans se sont trompés sur la cause des souffrances de la campagne. Au reste, des erreurs de toute sorte ont été commises par les déposans de l'enquête agricole.

Les notions sont tellement confuses sur cette matière, que plusieurs déposans ont signalé comme un danger sérieux les facilités qui rendraient le crédit accessible aux agriculteurs. Loin de trouver que le crédit agricole n'est pas assez large, ceux-là voudraient qu'on le restreignît. Ils confondaient évidemment le crédit et l'em-

ploi des sommes prêtées. La facilité d'emprunter produirait en effet les plus fâcheuses conséquences, si les sommes étaient appliquées improductivement soit à des dépenses de luxe, soit à l'achat de terres dont le produit n'égalerait pas l'intérêt à payer. Le crédit n'est utile qu'à la condition d'être employé à propos, et il est au nombre des bonnes choses dont on peut abuser. Certes il n'y a pas lieu d'attendre des résultats extraordinaires du crédit agricole; il faut se garder cependant d'imputer à l'institution elle-même les fautes de ceux qui en font un mauvais usage. D'autres ont soutenu que l'emprunteur agricole, ne retirant de la terre que 2 1/2 à 3 pour 100, ne pouvait pas, comme l'industriel et le commerçant, payer 5 et 6 pour 100, d'où ils tiraient cette conclusion qu'il faut organiser des institutions spéciales pour procurer à l'agriculture un intérêt supportable. Nous ferons remarquer d'abord que la destination des sommes empruntées importe peu au créancier. Le prêteur ne connaît d'autre règle que son avantage, et si les garanties offertes par deux emprunteurs sont égales, il choisira celui qui donne l'intérêt le plus élevé sans rechercher quelle est sa profession. La sûreté du capital et le taux de l'intérêt, telles sont les deux considérations qui déterminent le capitaliste, et tant qu'on n'entrera pas dans la voie des emprunts forcés, il se portera vers les conditions les plus favorables sans se préoccuper de l'intérêt général de l'agriculture. C'est que le mouvement des capitaux obéit à la loi de l'intérêt privé, comme les corps suivent l'action de la pesanteur. Demander un intérêt spécial pour les prêts agricoles, c'est courir après une chimère. Au reste, les déposans qui ont émis ce vœu nous paraissent avoir confondu le crédit agricole avec le crédit hypothécaire.

Il est vrai que la rente foncière ne dépasse pas en moyenne 3 pour 100, et que souvent elle descend jusqu'à 2 et même 1 pour 100. Aussi le propriétaire qui a recours au crédit hypothécaire arrive-t-il infailliblement à la ruine, s'il laisse agir longtemps sur sa fortune l'action dévorante des intérêts. Il suffit qu'une propriété immobilière soit grevée de créances à 5 pour 100 jusqu'à concurrence de la moitié de sa valeur pour que la totalité du revenu soit absorbée par le service des intérêts, ce qui oblige le débiteur, lorsqu'il n'a pas d'autres ressources pour vivre, ou à capitaliser les arrérages ou à faire de nouveaux emprunts jusqu'à épuisement de son crédit. Emprunter une petite somme dont l'intérêt sera facilement payé avec une portion du revenu de l'immeuble hypothéqué ou avec les produits d'une carrière lucrative, c'est une combinaison qui peut être excellente, s'il s'agit de prévenir le démembrement d'une terre. Ce serait aussi une bonne affaire dans le cas où les sommes empruntées devraient servir à quelque entreprise productive, telle que l'achat

d'une maison de rapport, la fondation d'un commerce ou l'amendement d'un bien. Si le crédit hypothécaire a plus que tout autre la spécialité de ruiner un débiteur, c'est qu'ordinairement il est la ressource des débiteurs qui s'adonnent aux dépenses improductives. La position du fermier est bien différente. Pourvu que son entreprise soit conçue et conduite avec intelligence, il peut retirer de 9 à 10 pour 100 de son capital d'exploitation. Supposons que, sur une ferme de 200 hectares valant 400,000 francs, il soit établi avec un outillage de 150,000 francs en bestiaux et machines, la rente payée au propriétaire, à raison de 3 pour 100, sera de 12,000 francs. Cette somme et les frais de culture payés, il restera au fermier, pour le profit de son industrie, 13,500 francs à 9 pour 100 et 15,000 francs à 10 pour 100. Ainsi, dans une ferme bien tenue, la part du cultivateur peut être supérieure à celle du propriétaire. Évidemment, si, au moment de commencer son entreprise, le fermier n'avait pas les ressources nécessaires pour donner à sa culture toute l'extension dont elle est susceptible, il pourrait utilement recourir au crédit, car, en empruntant à 5 et 6 pour 100 pour une opération qui lui rapportera de 9 à 10, il ne courra pas le risque d'être dévoré par l'écart entre l'intérêt et le produit de son industrie. Peut-être une année le profit sera-t-il au-dessous de l'intérêt, mais il se relèvera les années suivantes, et, sur une période de dix ou de quinze années, le fermier pourra légitimement espérer une moyenne de 9 à 10 pour 100. C'est le résultat que nous avons souvent constaté sur les livres de plusieurs exploitations dans les départemens de grande culture. Le crédit hypothécaire est donc ruineux pour le propriétaire qui veut payer les annuités avec la rente foncière, mais le crédit agricole peut au contraire être profitable au fermier qui emprunte pour monter ou compléter son outillage.

Cette distinction est applicable au propriétaire qui fait valoir. Quoiqu'ils profitent à la même personne, la rente foncière et le bénéfice agricole doivent être séparés par le cultivateur qui tient à se rendre compte de ses affaires. Le propriétaire qui cultive son bien a pour emprunter des facilités particulières, car il peut user du crédit hypothécaire pour étendre sa culture, tandis que le fermier est réduit au crédit personnel. Aussi avons-nous vu que dans l'enquête plusieurs déposans ont demandé que le matériel agricole pût être engagé sans déplacement, ce qui serait la généralisation d'une disposition faite spécialement en 1851 en faveur des banques coloniales. Les mêmes personnes ont conclu à l'extension, en faveur des fournisseurs d'engrais, du privilége que la loi accorde au créancier qui a prêté les semences. Cette innovation, selon leur opinion, fournirait à l'agriculteur une sûreté réelle au moyen de laquelle il pourrait obtenir l'avance la plus utile à sa récolte.

Est-il bien certain que ces réformes auraient l'effet qu'on en attend? Les sûretés qui sont proposées ne nous paraissent pas, tant s'en faut, être propres à séduire les détenteurs de fonds. Le prêteur n'attachera qu'une petite importance à l'engagement des bestiaux et des machines, parce qu'il est facile de les détourner. Ne serait-il pas obligé de surveiller constamment son gage avec la crainte qu'on ne l'enlève? Sans doute, au milieu d'une panique, après avoir imprudemment consenti à prêter, il acceptera ce nantissement, quelque incommode et peu rassurant qu'il soit; mais ce n'est pas l'espoir d'obtenir cette garantie imparfaite qui pourra le décider à livrer son argent. Admettons que le détournement du matériel engagé, même s'il est fait par le propriétaire, soit puni de peines sévères; ces peines ne suffiront pas pour rassurer le créancier, car alors la valeur du gage dépendrait uniquement de la moralité du débiteur, ce qui transformerait la sûreté réelle en garantie toute personnelle.

L'engagement des récoltes sur pied aurait des inconvéniens analogues à ceux de l'engagement sur place des animaux et des machines. Les moissons peuvent être coupées et enlevées en une nuit; le gage peut donc disparaître subitement. Que fera le créancier, si le débiteur, pour se justifier, dit qu'elles ont été volées, et qu'il est comme lui victime d'un malfaiteur? La complicité sera peut-être démontrée; mais il faudra, pour arriver à ce résultat, supporter les ennuis d'une instruction criminelle. On poursuivra le débiteur, dit-on; mais que sa défense est facile! Dans la plupart des cas, personne ne l'aura vu. Il n'est pas rare que le créancier et le débiteur soient séparés par une inimitié, et, même quand elle ne se montre pas, le créancier peut craindre raisonnablement que cette haine n'existe à l'état latent. Cela seul suffira pour lui inspirer des appréhensions sur la solidité du gage.

Nous ne croyons pas plus à l'efficacité de l'extension, dans l'intérêt du fournisseur d'engrais, du privilége qui garantit les semences ou frais de récolte de l'année. Nous convenons qu'il est juste que le prix de la récolte serve à payer de préférence ceux qui l'ont fait venir par leur travail ou leurs fournitures; mais cette sûreté décide-t-elle le créancier à faire des avances? Nullement. Si le fournisseur pouvait penser qu'à l'échéance il sera obligé de vendre le gage, de suivre une procédure pour faire établir son rang et le disputer aux autres créanciers, cette perspective le ferait reculer, et il ne livrerait pas son fumier. En général d'ailleurs ce n'est pas la chose engagée qui détermine le créancier à faire crédit. Elle n'est qu'un complément de garantie, et il est rare qu'au moment où se fait la convention, le débiteur ne soit pas digne par lui-même de la confiance qu'on lui accorde. S'il ne la méritait pas, personne ne vou-

drait s'exposer aux désagrémens qu'entraînent les retards dans le service des intérêts et les poursuites en paiement du capital.

Nous attendrions de meilleurs effets d'une réforme qui simplifierait la procédure de la saisie immobilière. Il n'y aurait qu'à généraliser les dispositions du décret du 28 février 1852, qui, sous ce rapport, ont fait au Crédit foncier une situation exceptionnelle. Si cette simplification a été trouvée bonne dans certains cas, il n'existe vraiment aucune raison pour ne pas en faire la loi commune. Cependant, et bien que cette réforme mérite d'être approuvée, nous doutons qu'elle imprimât une vigoureuse impulsion au crédit agricole. Ce qui nous fait douter, c'est que le Crédit foncier n'a pas tiré de cette législation privilégiée un moyen d'étendre ses opérations avec la clientèle rurale. D'après tous les renseignemens, les administrateurs de la compagnie verraient sans peine ce qui est l'exception devenir la règle.

Pour se rendre un compte exact des causes qui éloignent les capitaux de l'agriculture, il faut rechercher ce qui les pousse dans une autre direction. L'industrie et le commerce ne se contentent pas de la sûreté du capital; ils exigent rigoureusement l'exactitude des paiemens à l'échéance, et cette échéance n'est pas longue. Le capital n'est pas engagé pour longtemps, car tous les trois mois le créancier en recouvre la libre disposition. Aussi le commerçant qui ne paie pas est-il mis en faillite, alors même qu'il aurait de quoi payer dix fois le montant de ses billets. Tant de rigueur était nécessaire, parce que l'interruption des paiemens sur un point peut causer les plus déplorables perturbations. Ainsi ce qui attire les capitaux vers l'industrie et le commerce, c'est l'exactitude des paiemens, c'est la facilité du service des intérêts, c'est la rapidité avec laquelle le capital peut être réalisé. Prises à l'inverse, les mêmes causes éloignent l'argent de l'agriculture. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à observer la position de la culture industrielle telle qu'on la pratique dans les départemens voisins de Paris et particulièrement dans le nord. Le fermier qui joint à ses opérations ordinaires une distillerie, une sucrerie, contracte les habitudes de l'industrie en matière de crédit; il paie exactement à l'échéance, ne fait pas attendre les intérêts, et souscrit des billets escomptables. Aussi trouve-t-il à emprunter avec la même facilité que le commerçant, et pour lui le crédit agricole n'est pas autre chose que le crédit général. Quel banquier ne voudrait le compter au nombre de ses cliens, et qu'a-t-il besoin qu'on crée des banques agricoles? Tout ceci est confirmé par ce qui se passe dans le département de Seine-et-Marne. Une compagnie s'est fondée à Melun sous le patronage du Crédit agricole; elle est arrivée à un mouvement d'affaires qui s'est élevé à 30 mil-

lions pour l'année 1867. Le rôle de cette compagnie est d'endosser les billets du cultivateur qui donne, suivant le degré de solvabilité qu'on lui connaît, sa signature, celle de sa femme ou celle d'un tiers, même quelquefois des garanties hypothécaires. Ces billets sont transmis au Crédit agricole, qui les passe à la Banque, dont le taux d'escompte est le régulateur du loyer de l'argent. C'est assez dire que les prêts de la société de Melun ne sont ni gratuits ni à bon marché. La compagnie ajoute en effet une commission de 2 pour 100 au taux de l'escompte de la Banque. Si l'escompte n'est qu'à 3 pour 100, le cultivateur de Seine-et-Marne emprunte à 5 pour 100; mais il paie 10 et 11 pour 100 lorsque la Banque élève son taux à 8 et 9, comme elle est autorisée à le faire depuis 1857. Même à ces conditions cependant la société rend des services à l'agriculture du pays, ce qui prouve que le crédit n'a aucune préférence pour la profession des emprunteurs, et que, toutes choses étant égales, elle prête à l'agriculture aussi bien qu'au commerce. Un changement d'habitudes sous le rapport de la régularité des paiemens aurait certainement, pour le développement du crédit agricole, plus d'efficacité que l'extension des sûretés réelles aux emprunts des cultivateurs.

Il resterait encore entre l'agriculture et le commerce une différence qui ne pourrait pas être effacée, parce qu'elle tient à la nature des choses. On n'a pas assez remarqué que presque toujours les agriculteurs traitent au comptant. Les ventes, pour la plupart, se font dans les foires et marchés entre personnes qui ne se connaissent point, et le vendeur retourne chez lui emportant son argent. Entre commerçans au contraire, les opérations se font le plus souvent à terme, d'où la création d'un titre représentatif du prix d'achat. En attendant que l'échéance arrive, l'effet peut être cédé, endossé, escompté. L'acquéreur à terme souscrit un billet; c'est la première signature. La deuxième est fournie par le vendeur, qui endosse avant l'échéance, et le nouveau porteur y appose la troisième quand il passe l'effet à la Banque. Au contraire l'agriculteur qui emprunte n'offre que sa signature (il y ajoute quelquefois des avaliseurs ou cautions), parce que la manière dont il traite ses affaires ne donne pas ordinairement lieu à des endossemens successifs. Les titres qu'il met en circulation n'ont pas, comme ceux du commerce et de l'industrie, de contre-valeur dans les opérations antérieurement réalisées. Dans l'industrie, l'affaire qui donne lieu à l'ouverture du crédit précède la création de l'effet, tandis que, dans la pratique agricole, elle ne vient qu'après l'acte d'emprunt. Aussi le prêteur à découvert ne tient-il compte que de la valeur des signatures, et dans le commerce le capitaliste prend en considération la qualité des affaires qui ont donné lieu à la création du billet à ordre ou de la lettre de change.

III.

Que faut-il penser de la proposition tant de fois renouvelée de créer, dans l'intérêt de l'agriculture, un grand établissement de crédit avec la faculté d'émettre des billets au porteur? Les promoteurs de ce projet soutiennent qu'une institution de cette espèce procurerait aux agriculteurs le crédit à bon marché, et cependant permettrait de donner aux actionnaires un intérêt élevé. Rien n'est plus simple, s'il faut en croire l'auteur du dernier projet qui a été publié sur cette matière. Les fondateurs n'ont qu'à souscrire un capital-actions de 10 millions, et cette somme sera immédiatement placée en rentes sur l'état qui, à 4 1/2, rapporteront 450,000 francs à la société. La Banque émettra pour 10 millions de billets payables au porteur, et, en supposant l'escompte à 4 pour 100, c'est-à-dire à un chiffre moyen, elle retirera de son papier un revenu de 400,000 francs, en tout 850,000 francs. Si elle donne 6 pour 100 à ses actionnaires, — soit en tout 600,000 francs, — il lui restera, pour les besoins de l'entreprise, fonds de réserve, frais d'administration, profits et pertes, un excédant de 250,000 francs. Ainsi, dit en concluant l'auteur de ce projet, on résoudrait un problème dont au premier abord les termes paraissent impliquer contradiction : 1° payer l'argent cher aux actionnaires, 2° le donner à bon marché aux emprunteurs, 3° largement doter les frais d'administration, créer un fonds de réserve important et ouvrir un crédit suffisant pour l'article des profits et pertes.

Nous ferons remarquer d'abord que tous ces projets auraient à compter avec le privilége que la Banque de France peut invoquer jusqu'au terme éloigné de 1897, et qu'à moins de racheter pour un prix énorme la concession qui lui a été faite, la faculté d'émission ne pourrait, légalement du moins, être conférée à aucune autre compagnie. Il est vrai que, dans les départemens où la Banque n'a pas encore de succursale, le gouvernement pourrait autoriser la fondation d'établissemens rivaux; mais, si elle était sérieusement menacée, la Banque ne tarderait pas à remplir les conditions qui lui ont été imposées par la loi, et nous ajoutons que la loyauté commanderait, avant de lui susciter des concurrens, de la mettre préalablement en demeure d'avoir une succursale par département. Supposons néanmoins que cette objection légale soit écartée, et recherchons ce que serait en pleine liberté une banque agricole.

L'idée de placer en rentes sur l'état les sommes provenant de la souscription des actions est loin d'être neuve. C'est celle qui fut pratiquée par le fondateur de la Banque d'Angleterre, William Pat-

terson, et que presque toutes les banques ne manquent pas de suivre aujourd'hui, parce qu'elles y trouvent un moyen de se procurer deux fois l'intérêt du capital social. Cette pratique a ses avantages, mais elle a aussi ses périls. Dans les momens de crise, la vente des rentes sur l'état peut devenir nécessaire pour faire face aux demandes de remboursement des billets, et il faut alors vendre à vil prix, c'est-à-dire perdre sur le capital ce qu'on avait gagné par l'élévation des dividendes. En tout cas, il n'y a rien là qui soit spécial au crédit agricole, puisque c'est un procédé qu'ont employé les banques du commerce et de l'industrie, et nous n'y trouvons pas de motif suffisant pour donner au crédit agricole une organisation séparée.

L'émission de billets payables à vue et au porteur implique un encaisse suffisant pour faire face aux demandes de remboursement, car, à défaut de convertibilité en numéraire, la dépréciation serait immédiate. Le capital social étant placé en rentes sur l'état, l'encaisse ne pourrait être fourni que par les tiers prêteurs ou déposans. Écartons les déposans, dont le concours est de peu de consistance, puisqu'à tout instant ils peuvent s'envoler, emportant leurs capitaux, restituables à la première réquisition. Quant aux prêteurs, ils ne livreront pas leur argent, si la banque agricole leur offre un intérêt moindre que les autres établissemens de crédit, ce qui nous conduit par une autre voie à notre conclusion, que le crédit est un, et que la spécialité du crédit agricole est contraire à la nature des choses.

Les promoteurs des banques agricoles sont tous persuadés que l'émission de billets aurait pour conséquence de faire baisser le taux de l'intérêt, parce qu'elle augmenterait la somme des capitaux. Il y a au fond de cette croyance une erreur ou du moins une exagération qu'il importe de signaler. Les billets n'augmentent pas les capitaux, mais seulement facilitent la circulation de ceux qui existent. Le papier correspond à une valeur réelle, et c'est un point aujourd'hui démontré en économie politique que toute opération de crédit implique une richesse préexistante. Or l'émission, en activant la circulation, opère comme s'il y avait une plus grande quantité de capitaux offerts; seulement elle est aussi le signe d'un accroissement dans le chiffre des affaires, de sorte qu'il n'en peut résulter aucun affaiblissement dans le taux de l'intérêt, l'abondance de l'émission ne pouvant qu'être proportionnée à l'activité des affaires. Ce phénomène économique peut être rendu sensible par une comparaison. Si dans une ville les loyers menaçaient de devenir chers parce qu'il n'y aurait qu'un petit nombre de maisons à louer, cette cherté déciderait probablement des propriétaires à mettre en

location des maisons qu'ils réservaient pour leur famille; mais supposons que cette décision des propriétaires ait pour effet d'attirer une augmentation de locataires demandant des logemens, la cherté reprendra le niveau qu'elle avait au moment de la résolution des propriétaires. C'est l'image de ce qui se passe en matière de banque. Le crédit dilate les capitaux, et, en faisant circuler de l'argent qui se tenait immobile, il opère comme une augmentation de capitaux offerts; mais il correspond à un accroissement d'affaires qui multiplie la demande et relève le taux de l'intérêt momentanément diminué. Ce qui fixe le loyer de l'argent, c'est moins la masse du papier ou même du numéraire en circulation que le profit moyen des industries, c'est-à-dire les sommes que les capitalistes pourraient se procurer en faisant eux-mêmes valoir leurs fonds dans le commerce et l'industrie. Notre proposition est démontrée jusqu'à l'évidence par ce qui se passe en Australie et en Californie. Nulle part les matières d'or et d'argent ne sont plus abondantes, et nulle part cependant le loyer de l'argent n'est aussi élevé. Bien qu'à première vue ce fait soit étrange, il est facile de s'en rendre compte. Celui qui prête à intérêt fixe pourrait employer ses fonds d'une manière plus productive en achetant des outils et payant des ouvriers qui détacheraient des *placers* le métal précieux ou le pêcheraient dans les fleuves aurifères. Plus l'emploi direct serait rémunéré et plus aussi s'élèverait le taux de l'argent, car il est naturel que le capitaliste n'abandonne la disposition de ses fonds que pour une rémunération proportionnée aux profits industriels qu'il pourrait réaliser. Il en est de même dans tous les pays, quelle que soit l'abondance du numéraire en circulation. Le capitaliste, trouvant à faire de ses fonds un emploi très profitable, ne les place à rente fixe que moyennant une annuité relativement élevée. Là où le loyer serait trop bas, il aimerait mieux faire valoir lui-même ses capitaux soit en fondant quelque entreprise, soit en commanditant des affaires. Tant que le commerce et l'industrie donneront des dividendes considérables, l'argent sera cher pour l'agriculteur aussi bien que pour le commerçant, parce qu'il est naturel qu'il prenne la direction la plus avantageuse. Pourquoi dans les périodes de stagnation, lorsque les espèces et les lingots affluent à la Banque, l'argent est-il à bon marché? C'est que, les entreprises chômant, les prêts sont très offerts et peu demandés. Au reste, lorsque le numéraire est rare, le capital a, il est vrai, une plus grande valeur; mais l'intérêt payé à 5 pour 100 représente aussi en temps de rareté plus qu'il ne vaudrait en temps d'abondance : 5 pour 100, lorsque la circulation est contractée, valent les 7 et 8 pour 100 que rapporte l'argent dans les périodes de prospérité.

Admettons, ce qui n'est pas, que l'émission du papier de banque soit équivalente à une augmentation subite du numéraire; il ne faudrait pas se féliciter des effets que produirait cette création. On a souvent et avec raison fait observer que cet accroissement soudain pourrait causer les plus grandes perturbations dans la situation des particuliers. Il diminue la fortune des créanciers et accroît la position des débiteurs en permettant à ces derniers de s'acquitter avec de la monnaie qui, sous l'expression de la même valeur nominale, n'a qu'une puissance d'acquisition inférieure à celle qu'elle avait au moment du prêt. Lorsque ces renversemens se produisent naturellement, toute plainte serait illégitime; mais si, au lieu d'avoir pour cause l'exploitation des richesses que la nature a mises à la disposition de l'homme, ces revers étaient le résultat de combinaisons financières mal conçues, ceux qui seraient dépouillés par cette œuvre d'intention philanthropique auraient de justes griefs à faire valoir.

Les économistes qui soutiennent la liberté des banques couvriraient leur doctrine en disant que, sous ce régime, l'émission des billets ne pourrait pas dépasser les besoins de la circulation, parce que, toutes les opérations se faisant librement, les émissions suivraient le mouvement normal du commerce et de l'industrie. Il n'y aurait ni spoliation, ni privilége, et, sans rien préjuger sur la grande question de la liberté des banques, au moins faut-il convenir que cette théorie est bien liée dans toutes ses parties. Or les projets dont nous nous occupons consistent tous à créer des établissemens privilégiés, à donner un rival à la Banque de France et à multiplier la monnaie de papier en chargeant une banque agricole de le fabriquer en concurrence avec la banque précédemment instituée; mais il est facile de prouver que cette concession n'aurait pas les mêmes effets dans les deux cas. Dans le commerce, la quantité des émissions a pour limite naturelle le nombre des affaires, et, le remboursement ayant lieu à trois mois, les effets jetés dans la circulation rentrent à l'établissement qui les a créés, de sorte que les billets sont ramenés par une cause permanente, et que la fabrication est tenue constamment en bride. Une banque agricole au contraire ne pourrait prêter qu'à découvert pour une période assez longue, et, l'émission marchant avec les demandes d'emprunt, qui sont illimitées, la circulation des billets de banque prendrait un développement indéfini qui serait fort dangereux, car de longs prêts feraient sortir des presses des billets en plus grande quantité que les remboursemens n'en feraient rentrer. Si en 1848 le billet put être imposé au pays, bien que dans les trois quarts de nos départemens il ne fût pas en usage, c'est qu'indépendamment

de la confiance que méritait la Banque, les hommes éclairés, dont l'opinion, au moins en affaires, est suivie par la masse, savaient que l'émission était réglée sur la situation du portefeuille. Nous doutons qu'une banque chargée exclusivement de faire des prêts à découvert eût de la même manière inspiré confiance aux porteurs de ses billets.

Des développemens qui précèdent, il faut conclure que ce que l'on appelle *crédit agricole* ne correspond à aucun besoin spécial. Qu'ils soient agriculteurs ou commerçans, ceux qui inspirent confiance obtiennent le crédit dont ils ont besoin, et la porte n'est fermée qu'aux suspects. Les établissemens financiers qui s'intituleront *banque agricole*, *crédit agricole*, etc., ne feront que donner une enseigne à leurs entreprises, enseigne dont les termes ne les empêcheront pas de traiter exclusivement ou au moins principalement avec le commerce et l'industrie. Il serait désirable seulement que, dans les départemens, les succursales de la Banque fussent autorisées à faire, jusqu'à concurrence d'une somme limitée, des prêts à découvert semblables à ceux que font les banques d'Écosse. L'obligation de ne prêter que sur des opérations réalisées empêche la Banque de traiter directement avec l'agriculture, et il y aurait là une modification utile à faire. Ce mélange serait supérieur à la combinaison qui consisterait dans la création de banques ne prêtant qu'à découvert. Sous peine d'arrêter la circulation du numéraire, les prêts à découvert et à longue échéance ne peuvent être faits qu'à titre d'opération accessoire, et c'est pour cela qu'il faut charger de cette mission des établissemens qui sont montés sur le pied de banques de circulation. Une banque agricole qui serait bornée aux prêts à découvert ne tarderait pas à être vidée par des sorties que ne viendraient pas compenser des rentrées correspondantes.

Faut-il donc décider que l'agriculture est atteinte d'une langueur incurable, et qu'elle est condamnée à vivre dans la gêne? Au contraire notre conviction est que les cultivateurs n'ont qu'à vouloir pour mettre un terme à cette position. Au propriétaire qui exploite son bien, on ne saurait trop conseiller d'en vendre une partie pour mettre sa culture sur un bon pied, et surtout pour se procurer un fonds de roulement suffisant. Toutes les fois que l'ordre des assolemens ne sera pas troublé par une aliénation partielle, le propriétaire cultivateur n'aura pas de meilleur parti à prendre, car le capital ne lui fera point défaut, et sa tranquillité sera d'ailleurs parfaite. Ceci nous fournit l'occasion d'émettre un vœu qui sera certainement partagé. Puisque, dans un grand nombre de cas, la vente des immeubles sera la meilleure solution au problème du crédit agricole, il faudrait la faciliter au lieu de l'entraver. Or notre législa-

tion fiscale est un obstacle sérieux aux aliénations d'immeubles; elle les grève d'un droit proportionnel qui, en principal et accessoires, excède 6 pour 100. Il est vrai que cet impôt est mis par la loi à la charge de l'acquéreur; mais, lorsque l'acquéreur s'éloigne, le vendeur souffre de la taxe, qui lui rend la vente plus difficile. Croit-on d'ailleurs que l'acheteur ne cherchera pas à rejeter les droits de mutation sur l'autre partie en diminuant ses offres? Peut-être n'y pensera-t-il pas toutes les fois que, l'objet de la vente étant petit, la somme à payer sera insignifiante; mais sur un prix de 100,000 fr. l'acheteur tiendra compte des 6 à 7,000 francs que la régie peut exiger. Dans l'intérêt de l'agriculture, un gouvernement sage n'a donc rien de mieux à faire que de réduire les droits de mutation sur les ventes d'immeubles. Cela est possible en remaniant les tarifs de manière à retrouver la réduction sur d'autres articles.

L'idée la plus pratique en matière de crédit agricole, c'est à notre avis la fondation de magasins généraux où les denrées pourraient attendre un moment opportun pour la vente. Le propriétaire, ayant besoin d'argent, ne serait pas réduit à s'en procurer par des aliénations qui coïncideraient avec la dépression des cours. Il n'aurait qu'à céder au prêteur son billet de dépôt pour transmettre la propriété, ou qu'à livrer le titre au créancier pour lui donner l'assurance que les marchandises ne seront pas détournées. Le gagiste en effet n'aurait pas à s'en inquiéter, puisqu'elles seraient sous la surveillance des préposés. Ces entreprises méritent d'être facilitées, même encouragées à proximité de tous les marchés importans. Elles rendraient des services non-seulement au crédit, mais aussi à la conservation des grains et boissons. Au lieu de petits greniers où les mesures de conservation ne pourraient être prises qu'imparfaitement, au lieu de caves mal exposées, mal appropriées à la nature des liquides, on pourrait avoir des locaux bien installés, où chaque pièce serait organisée et distribuée suivant la destination. Des hommes doués de connaissances techniques ont à la vérité déclaré dans l'enquête agricole que l'accumulation dans de grands magasins détermine promptement un échauffement et une fermentation qui sont propres à détériorer les blés. D'abord ce danger n'existe que pour les céréales, et il n'aurait point pour les blés eux-mêmes les inconvéniens indiqués, si on avait des magasins assez vastes pour prévenir les causes d'altération. Jusqu'à présent, les magasins généraux n'ont été utilisés que par des spéculateurs sur les blés, les vins et les eaux-de-vie; ceux qui ont été fondés ne peuvent même servir qu'à cette clientèle, parce qu'ils ont été établis près des grands marchés. Un jour viendra où, soit par l'effet de l'initiative privée, — ce qui serait à désirer avant tout, —

soit par l'effet de l'impulsion administrative, — si elle est absolument nécessaire, — il y aura près de chaque marché un magasin où les marchandises pourront être consignées pour la sûreté du prêteur et gardées en attendant de meilleurs cours de vente.

Nous avons suffisamment démontré que dans tous les pays le crédit ne manque pas à ceux qui méritent d'en obtenir. Il n'y a pas de spécialité en matière de crédit agricole, parce que la confiance est l'unique raison qui détermine le prêteur à livrer son argent, et que les banquiers, au lieu de limiter leurs opérations à une clientèle déterminée, ne font qu'accepter les bonnes affaires et rejeter les mauvaises. Que le propriétaire vende une partie de sa terre pour libérer ou améliorer l'autre, que les législateurs réduisent les droits de vente sur les immeubles, qu'on fonde des magasins généraux et qu'on simplifie les formalités de la procédure de saisie immobilière, toutes ces mesures produiront d'excellens effets; mais est-ce tout? Ceux qui parlent des souffrances de l'agriculture ne pourraient peut-être pas s'interroger avec une parfaite tranquillité. Quelles sont leurs habitudes? Vivent-ils tous sur leurs terres, occupés à surveiller les travaux, attentifs à faire des avances au sol, ou ne prennent-ils pas en décembre le chemin de quelque grande ville pour y vivre loin de leur propriété jusqu'à la fin de juin? Les mauvais effets de l'absence ont été trop souvent signalés pour qu'il soit besoin d'insister. Une grande somme de capitaux est ainsi détournée de l'agriculture. Au moment de leur départ, les propriétaires réunissent toutes les ressources disponibles, et, après avoir dépensé à la ville ce qu'ils avaient pu emporter, ils retournent à la campagne avec l'espoir qu'en leur absence le régisseur aura fait quelques ventes. Voilà un moyen infaillible de ruiner les meilleures propriétés. Que l'on calcule, si c'est possible, le bien que ces propriétaires auraient pu faire à la campagne, s'ils avaient dépensé en améliorations agricoles la moitié seulement de ce qu'ils ont dissipé pour leurs plaisirs urbains! Nous n'aurions pas, s'ils avaient adopté un genre de vie plus raisonnable, à nous occuper aujourd'hui de la question du crédit agricole. Le propriétaire aurait trouvé dans ses économies l'argent nécessaire pour améliorer sa terre, et le fermier aurait pu, en cas de besoin, emprunter de son bailleur en lui payant une augmentation de fermage. La résidence à la campagne ferait plus pour l'accroissement du capital agricole que les combinaisons financières les plus variées et les plus ingénieuses.

A. BATBIE.

L'INVASION EN LORRAINE

On ne connaît pas encore toute l'étendue des malheurs qu'entraîne pour nous une guerre si légèrement engagée, si tristement conduite, commencée et continuée au milieu de tant de désastres; mais on en sait assez pour écrire un des chapitres les plus douloureux de cette lamentable histoire. Nous voulons parler de ce que souffrent les provinces envahies, les plus exposées de toutes, celles qui ont reçu le premier choc de l'ennemi, celles qu'il occupe depuis deux mois, et où neuf forteresses isolées, sans communications entre elles, résistent intrépidement à près de 300,000 hommes. Sur ce sanglant théâtre, dans cette patriotique Lorraine, dans cette patriotique Alsace, si françaises et si militaires, les uns, tous ceux qui ont une arme, se battent et meurent; les autres, les habitans désarmés, les femmes, les enfans, souffrent toutes les hontes et toutes les douleurs de l'occupation étrangère.

C'est ce triste tableau qu'il faut présenter au pays pour lui apprendre ce que coûte le jeu des batailles, à quel prix une partie de la France achète le droit de rester française, et ce qu'elle sait supporter de sacrifices. On voudrait surtout éveiller la sympathie de tous les nobles cœurs pour tant de souffrances imméritées, témoigner à ceux qui sont loin, qui attendent de nous leur délivrance, que nous ne cessons de penser à eux, que la France tout entière souffre de leurs maux, que les barrières qui nous séparent momentanément ne font qu'irriter notre patriotisme, en nous groupant les uns et les autres autour de la patrie commune par-dessus les obstacles. Aujourd'hui nous ne voulons parler que des malheurs de la Lorraine; nous parlerons plus tard de ceux de l'Alsace.

I.

La journée du 6 août 1870 comptera dans l'histoire de la Lorraine comme une des plus douloureuses qu'ait traversées un pays

si souvent éprouvé par la guerre. Ce jour-là, deux armées allemandes pénétraient à la fois sur notre territoire par deux portes qu'il paraissait facile de fermer, dont nos généraux tenaient les clés dans leurs mains depuis deux semaines, par lesquelles ils espéraient entrer en Allemagne, et qui, contre leur attente, s'ouvrirent tout à coup pour livrer passage à l'invasion. Au lieu de se fortifier sur les hauteurs qui, à l'extrême frontière, dominent la vallée de la Sarre et Sarrebrück, au lieu de couvrir par une série d'ouvrages en terre la ligne de défense qui va de Forbach à Sarreguemines et de Sarreguemines à Bitche, nos soldats attendaient, l'arme au bras, dans une oisiveté qui pesait à leur courage, l'ordre de marcher en avant. Tout avait été malheureusement prévu pour une campagne d'Allemagne, rien ne l'était pour une campagne de France. Aussi la surprise fut-elle terrible lorsqu'on se vit attaqué sans avoir pris aucune précaution pour se défendre. Du premier coup, nous perdions toutes nos positions, et, bien loin de porter la guerre chez l'ennemi, nous la subissions chez nous dans les conditions les plus désastreuses. Dès le moment où le général Frossard ne se maintenait pas sur la ligne de Forbach, qu'un peu de prévoyance eût rendue inexpugnable, où le général de Failly, à la tête de 35,000 hommes, n'essayait même pas de défendre la ligne de Bitche, les deux départemens de la Moselle et de la Meurthe étaient envahis à la fois, exposés en même temps aux attaques de l'ennemi, quoique destinés néanmoins par la nature de leurs défenses à des fortunes très différentes. Tandis que l'un, appuyé sur une forteresse de premier ordre, gardé par une armée, devait arrêter nécessairement la marche des Prussiens, l'autre, sans soldats, sans place forte importante, avec une population complétement désarmée, ne pouvait opposer à l'ennemi aucune résistance.

A Nancy, on le comprit tout de suite en apprenant coup sur coup le désastre de Reischoffen, la retraite précipitée du maréchal Mac-Mahon et l'inexplicable déroute du général de Failly. Les premiers fuyards de l'armée arrivés dans la ville ne laissèrent aux habitans aucune illusion. Une autre année, on eût pu compter que l'étang de Lindre, inondant la vallée de Dieuze et couvrant la petite place de Marsal, retarderait la marche des Allemands; mais cette année précisément l'étang était à sec. Cette mince défense elle-même manquait à une cité ouverte, où avait campé, quelques jours auparavant, toute la garde impériale, où ne restait plus alors un seul soldat, qu'on semblait livrer à plaisir aux mains de l'étranger. Qu'on se représente l'indignation et la frayeur d'une population sans armes, privée de tout secours militaire, surprise par la rapidité des événemens, qu'aucune autorité n'avait prévenue du sort qui la menaçait, à laquelle même on essayait de faire croire jusqu'au bout

que les défilés des Vosges seraient défendus. Le gouvernement qui vient de tomber, toujours occupé de déplacer les responsabilités, a voulu faire retomber sur la ville de Nancy le poids de ses propres fautes. Aujourd'hui il n'est plus permis de se tromper sur le vrai coupable dans cette douloureuse histoire de l'invasion.

Que de fois n'avons-nous pas entendu répéter par nos généraux, par les officiers étrangers, que les Vosges offriraient à une armée française une ligne de défense admirable, que quelques milliers d'hommes pourraient y disputer le terrain pied à pied contre des masses ennemies! Il suffit en effet de parcourir cette chaîne de montagnes pour voir tout de suite combien il est facile de la défendre : des bois profonds où peuvent se cacher des nuées de tirailleurs, des ravins, des rochers, d'étroits défilés! Aucun pays ne se prête mieux à la guerre espagnole, aux combats de détails, aux escarmouches qui harcèlent une armée, à la défense opiniâtre, acharnée, où l'on ne laisse à l'ennemi que le coin de terre qu'il occupe, où l'on se reforme partout, sur ses flancs, devant lui, derrière lui, où l'on coupe ses convois, ses communications, où on l'isole de ses renforts, sans lui accorder un moment de repos, en tombant sur lui à toute heure par des sentiers où le nombre devient inutile, où la connaissance des lieux, le courage et l'adresse suffisent aux combattans.

C'est cependant cet admirable champ de bataille, ce rempart naturel, que les débris de l'armée de Mac-Mahon et les 35,000 hommes du général de Failly ont abandonné dès le premier jour, sans même essayer l'ombre d'une résistance, depuis Bitche jusqu'à Béfort. Si ces 50,000 soldats s'étaient maintenus dans la montagne, on eût pu organiser la résistance, armer les populations autour d'eux, derrière eux, empêcher l'ennemi de cerner Bitche, Phalsbourg, Strasbourg, garder des communications avec Metz, circonscrire le théâtre de la lutte, retarder tout au moins l'invasion de la Meurthe, de la Meuse, de la Champagne, donner le temps à une nouvelle armée de se former soit à Châlons, soit à Paris. Au lieu de cela, qu'ont-ils fait? Ils se sont retirés précipitamment devant les Prussiens, dans le plus grand désordre, après avoir semé sur les routes de la Lorraine des milliers de traînards et de soldats mourant de faim. « Nous avons rejoint le corps de Mac-Mahon, écrivait un officier du corps de Failly, juste à temps pour participer à sa déroute, sans avoir pris aucune part à ses combats. » Arrivé à Châlons après des marches forcées, ce même officier disait : « Nous avons plus souffert de notre fuite que nous n'aurions souffert de la mitraille. »

Après l'abandon absolu et instantané de la ligne de défense qui les couvrait, que pouvaient faire les départemens de la Meurthe et de la Meuse avec des villes ouvertes, sans fusils, sans aucune garde nationale organisée? Concentrer à Toul, dans leur unique place

forte, le petit nombre de gardes mobiles qui fussent armés et équipés, y joindre les forestiers, les pompiers, les gendarmes, les volontaires, envoyer à Châlons le reste de la jeunesse valide et attendre l'ennemi avec résignation. C'est ce qui se fit en effet. Le premier jour, Nancy eût pu subir plus fièrement ce sort inévitable. Il valait mieux pour l'honneur de la ville ne pas accepter les sommations de quatre uhlans, ces quatre uhlans fussent-ils les délégués de 30,000 hommes : une cité de 50,000 âmes, même ouverte et désarmée, ne traite ni avec quatre hommes, ni avec un officier subalterne. Elle peut, sans courir aucun risque, déclarer qu'elle attendra pour entrer en négociations des forces plus considérables et des chefs d'un grade plus élevé. On l'a vu par de récentes expériences.

Les reproches adressés à Nancy ont profité à d'autres villes, qui exigent maintenant, avant de négocier, la présence réelle d'un corps de troupes non à leurs portes, mais dans leurs murs, sur leur place principale. Il faut dire du reste à la décharge de Nancy qu'elle se trouvait la première sur le passage de l'ennemi, et que le départ de toutes les autorités, de toutes les forces militaires, y répandait une panique générale. Depuis ce premier jour de surprise, la population a, par la dignité de son attitude, témoigné de la virilité de ses sentimens. Tous ont fait leur devoir, un seul homme excepté, l'ancien préfet de la Meurthe, qu'une partie de l'opinion, avec sa légèreté habituelle, s'est d'abord trop pressée d'accuser, pour l'absoudre ensuite sans plus de fondement. M. Podevin se défend très bien de certains reproches qu'on lui adresse; mais il ne se défend pas du plus sérieux de tous, il ne se justifie pas d'être resté préfet de la Meurthe sous l'autorité d'un commandant prussien. Il appartient malheureusement à cette classe si nombreuse en France de fonctionnaires administratifs qui ne savent pas quitter leurs fonctions, qui attendent que leurs fonctions les quittent, qui, après avoir travaillé de tout leur cœur au succès du plébiscite et des candidatures officielles, se dévoueraient avec le même zèle à la défense des institutions et des candidats qu'ils ont combattus. Le gouvernement peut changer, eux ne changent pas, ils restent toujours les serviteurs du gouvernement. Après avoir administré au nom de l'empereur, M. Podevin administrait sans embarras au nom du prince royal de Prusse; il apposait son nom au bas d'une ordonnance prussienne affichée sur tous les murs de Nancy, et dont le texte restera un document historique. Le devoir strict au contraire, le devoir impérieux était de déclarer le jour même de l'entrée des Prussiens qu'il n'y avait plus de préfet de la Meurthe, que l'administration ne pouvait accepter aucun rapport avec l'ennemi, que les fonctionnaires du gouvernement français

ne reconnaissaient à aucun prix une autorité étrangère, et qu'il ne restait plus dans la ville que deux pouvoirs, le chef militaire représentant le roi de Prusse et le conseil municipal représentant les habitans. C'est là du reste ce que la force des choses amenait au bout de quelques jours, et l'ancien préfet disparut, destitué par les Prussiens avant de l'être par M. Chevreau. Le conseil municipal, demeuré seul en présence de l'ennemi, supporta cette situation terrible avec beaucoup de courage. On se représentera les difficultés de sa tâche en songeant que les Prussiens arrivaient en nombre considérable dans un pays épuisé depuis trois semaines par de continuels passages de troupes françaises, par le séjour prolongé de la garde impériale, par les secours qu'on avait offerts aux soldats souvent mal nourris et affamés, par les offrandes patriotiques que les Lorrains apportaient de tous côtés, les uns pour les blessés, les autres pour les besoins de la défense nationale. L'année d'ailleurs était mauvaise, le fourrage et les légumes manquaient, les vivres devenaient rares, de plus en plus chers, et on allait avoir à nourrir tout à coup, sans provisions faites, des milliers d'hommes et des milliers de chevaux.

Ainsi surprise et désarmée, la municipalité de Nancy ne pouvait opposer aux exigences prussiennes d'autre force qu'une résistance morale, que la revendication des droits du plus faible en face du plus fort. Il fallait rappeler chaque jour à des vainqueurs tout-puissans que leur droit avait des limites, opposer à des besoins souvent pressans, à d'ardentes convoitises, les considérations purement théoriques de l'humanité et de la justice : rôle ingrat, toujours pénible, quelquefois même dangereux. Les vainqueurs n'aiment pas qu'on leur résiste; ils ne se rendent pas toujours compte des ressources d'un pays, ils le croient volontiers plus riche qu'il ne l'est. D'ailleurs, lorsqu'ils ont faim, ils ne peuvent attendre, il faut les satisfaire tout de suite sous peine d'être durement traité; dans ces momens terribles, ils ne s'occupent pas de savoir ce qu'il est juste de demander, possible d'obtenir : il faut les contenter ou s'exposer à leur vengeance. N'oublions pas non plus que les conditions de cette guerre ne ressemblent en rien à celles des guerres que nous avons soutenues depuis 1815. La France, renommée dans toute l'Allemagne pour la fertilité de son sol, pour l'abondance de son numéraire, pour la solidité de son crédit, pour ses richesses manufacturières, pour l'aisance générale et l'industrie de ses habitans, se trouve envahie par des voisins pauvres chez lesquels l'or est rare, l'argent presque toujours mêlé d'une forte proportion d'alliage, et dont les transactions ordinaires se font avec de petites coupures de papier-monnaie. Notre richesse supposée les attire et les éblouit. Pourquoi supporteraient-ils des privations dans un pays dont ils

sont les maîtres, où ils croient que rien ne manque? Sans doute les lois de la guerre généralement reconnues protégent les populations paisibles, mais protégent-elles leurs biens en même temps que leurs personnes? Pour les personnes, nulle difficulté : on ne doit faire aucun mal aux citoyens pacifiques. Pour les biens, pour les fortunes privées, c'est autre chose. En principe, en théorie pure, l'esprit philosophique des Allemands, les larges tendances de leurs jurisconsultes leur fournissent de généreux argumens en faveur du respect de la propriété; mais en pratique on se console de ne pas toujours tenir compte du droit des gens par les nécessités de la guerre. On invoque l'urgence, le caractère impérieux des besoins; à la rigueur même, M. de Bismarck fournit d'avance une excuse à ses agens en proclamant purement et simplement le droit du plus fort.

Depuis le 12 août, le conseil municipal de Nancy livre donc un combat de tous les instans pour modérer les prétentions des vainqueurs, pour obtenir que les habitans ne soient pas écrasés par des charges supérieures à leurs ressources. Son énergie, sa dignité, ont épargné à la ville bien des vexations et des souffrances. Un jour c'étaient plusieurs centaines de bouteilles de vin de Champagne qu'un colonel demandait pour ses officiers; le lendemain c'étaient des milliers de mètres de flanelle qu'exigeait un intendant; un troisième faisait décrocher et emballer le lustre du palais du gouvernement. Une autre fois on voulait forcer le maire à se porter hors de la ville au-devant du commandant en chef des troupes bavaroises. Au milieu de ces épreuves, la municipalité ne faiblit pas, elle ne cède qu'à la force, elle défend jusqu'au bout et pied à pied les droits des habitans. On a même à plusieurs reprises emprisonné et gardé à vue les membres du conseil municipal sans obtenir d'eux aucune concession. « Plus tard, écrivait un habitant de Nancy le 9 septembre, quand on connaîtra le rôle qu'ont joué le maire et le conseil municipal, on leur tressera des couronnes civiques. »

Les fonctionnaires ne montrent pas moins d'énergie. Sommés de prêter serment au roi de Prusse avant de rétablir le service des correspondances, les employés des postes ont refusé à l'unanimité d'y consentir. La cour d'appel de Nancy, que le commissaire civil nommé par la Prusse dans la ville d'Haguenau invitait à rendre la justice au nom des hautes puissances allemandes occupant l'Alsace, a répondu à cette invitation par un refus également unanime. Une nouvelle proposition, qui aurait permis aux magistrats de continuer à siéger au nom de l'empereur prisonnier, a été repoussée par eux avec non moins de raison et non moins de dignité. Dès qu'on ne leur permettait pas de rendre la justice au nom du peuple ou du gouvernement provisoire, seule autorité qu'ils puissent reconnaître depuis la proclamation de la république, ils ont mieux aimé s'abs-

tenir. Une lettre très digne du procureur-général de Nancy, adressée au comte de Bonin, gouverneur de la Lorraine, définit noblement les devoirs de la magistrature française pendant les jours lamentables de l'occupation étrangère. La population entière partage ces sentimens patriotiques. On subit les Prussiens, on ne les accepte pas. La tristesse générale de la ville est une protestation muette et permanente contre leur présence. Un jour même où l'on avait annoncé faussement aux troupes prussiennes la prise de Metz, et où elles en témoignaient leur joie, une rixe faillit s'élever entre les soldats et les habitans, qui ne pouvaient supporter des manifestations si douloureuses pour leur patriotisme. C'est depuis ce jour que les rassemblemens de plus de trois personnes sont défendus à Nancy. Cette précaution indique assez que les Allemands ne se dissimulent pas les sentimens qu'ils inspirent en Lorraine. On souffre d'autant plus de les y voir que leur occupation prend tous les jours davantage le caractère d'une installation régulière. Ils traitent Nancy non pas comme une ville provisoirement occupée, mais comme une terre conquise qui leur appartient, où ils établissent leur police, leur discipline et surtout, hélas! leurs impôts : impôts redoutables, permanens, qui, malgré les efforts du conseil municipal, frappent sans relâche et sans pitié une population déjà épuisée. Deux cent mille soldats au moins et plusieurs milliers de chevaux ont été nourris dans l'espace d'un mois et logés chez l'habitant ou à ses frais. Aujourd'hui encore, après ces passages successifs, on voit arriver des régimens de *landwehr*, peut-être même de *landsturm*, composés d'hommes à cheveux blancs, qui marchent le dos courbé et les jambes arquées par le travail de la terre. Lorsqu'on croit que le flot a cessé de couler, il continue le lendemain plus abondant que jamais. C'est l'Allemagne tout entière qui nous envahit, qui vient vivre à nos dépens. Pour ces hommes qui passent, l'autorité prussienne réclame sans cesse la nourriture et le logement. Quelle charge pour les ménages modestes, pour les grandes fortunes même, dont les ressources diminuent sans pouvoir se renouveler! Quelle souffrance morale d'ailleurs de supporter l'étranger chez soi, à la table de famille, de subir son insolence ou, ce qui n'est pas moins cruel, sa pitié!

Mais ce n'est encore là qu'une partie des charges que l'invasion fait peser sur Nancy. Tout ce qui pouvait servir aux armées allemandes, toutes les voitures, toutes les armes, tous les chevaux, ont été confisqués dès les premiers jours. En même temps, avec une régularité méthodique qui fait plus d'honneur à son intelligence qu'à son humanité, l'administration prussienne, sans tolérer aucun désordre, sans permettre aux soldats aucune violence, lève toutes les contributions de guerre dont elle a besoin pour les dépenses de

son armée. Son système est aussi simple que dur et s'exécute avec autant d'ordre que de sévérité. Elle pose en principe que la guerre doit nourrir la guerre, que le territoire envahi doit payer à lui seul les frais de la campagne. Elle ne se demande pas si cela est juste, admis dans le code des nations civilisées, ni même si cela est possible, si les populations peuvent suffire à tant de charges. Il lui faut de l'argent pour ses troupes, elle l'exige, et elle donne vingt-quatre heures pour le trouver. Les malheureux habitans de Nancy ne nourrissent pas seulement les soldats qui passent ou qui séjournent chez eux; ils fournissent aussi régulièrement tous les jours 36,000 rations de pain pour l'armée prussienne qui assiége Metz, particulièrement pour le parc d'artillerie d'Ars-sur-Moselle. Le blé vient-il à manquer, l'intendance prussienne y pourvoit, en fait venir d'Allemagne, et ne demande à Nancy que de le moudre, de le cuire et de le payer! 3 ou 4 millions en un mois, c'est-à-dire 100 ou 130,000 francs par jour sont ainsi sortis de la poche des habitans. L'argent manque-t-il à son tour, les Prussiens offrent gracieusement à un banquier de la ville un sauf-conduit pour aller contracter au dehors un emprunt à la charge de la municipalité. Enfin ils couronnent leur ingénieux système d'exploitation en exigeant de tous les Lorrains un impôt unique, qui comprend à la fois les impôts directs et indirects, les droits de timbre et d'enregistrement, qui sera payable par douzième à partir du 6 octobre prochain, et qui représentera pour les propriétaires une contribution trois fois plus élevée que celle qu'ils payaient au trésor français.

Peut-être la ville de Nancy pourra-t-elle à force de sacrifices suffire à cette dernière exigence; mais comment les paysans supporteront-ils, après tous leurs désastres, une charge si lourde? La campagne en effet a infiniment plus souffert que la ville. Les soldats, plus dispersés, plus éloignés des chefs supérieurs, y observaient une discipline moins sévère, y commettaient plus de méfaits isolés, y abusaient davantage du droit du plus fort; puis après les soldats venaient les maraudeurs qui suivent toujours une grande armée, et qui enlèvent aux malheureux campagnards le peu que leur ont laissé les premiers. Beaucoup de villages ont été ainsi dévalisés pour satisfaire les besoins réels des troupes ou l'esprit de rapine des envahisseurs. Il y a des fermiers auxquels on a tout pris, leur blé, leur avoine, leurs chevaux, leurs vaches, leurs moutons, leur basse-cour. Eux-mêmes, on les emmenait souvent, on les forçait à conduire au campement des Prussiens leurs propres dépouilles avec leur propre attelage. Il ne leur reste aujourd'hui que les quatre murs de leur maison, lorsque le caprice d'un uhlan ou la négligence d'un fumeur n'y a pas mis le feu. C'est la misère et la famine dès au-

jourd'hui pour des communes entières, c'est aussi la misère et la famine dans l'avenir.

En Lorraine, l'époque des semailles d'automne est arrivée. Avec quoi ensemencera-t-on les terres? où est le grain qui serait nécessaire pour les semailles? S'il reste un peu de grain, où est le fumier pour préparer le sol? où sont les chevaux pour le cultiver? Là où vivait naguère une population laborieuse de cultivateurs aisés, nous verrons cet hiver des troupes de mendians se disputer un peu de pain, des femmes avec leurs enfans dans les bras se traîner de village en village pour demander à chaque porte une aumône qu'on sera trop pauvre pour leur offrir; ou bien le typhus, qui, dès le 9 septembre, se déclarait à Nancy dans les hôpitaux prussiens, aura passé par là et prévenu la faim.

II.

De toutes les fautes, celle que la Lorraine pardonnera le moins au gouvernement impérial, c'est de l'avoir laissée désarmée en face de l'ennemi. Si elle avait été organisée en gardes nationales, si elle avait reçu des armes, comme le demandait si justement M. Picard à la plus aveugle des assemblées, quels efforts n'aurait pas faits cette population énergique pour défendre ses biens, ses champs, les fruits de son travail, le sol natal, l'indépendance! Ce qu'elle aurait pu faire, on le voit bien par l'énergie du petit nombre de jeunes gens qui avaient reçu les armes et l'équipement de la garde mobile. Ceux-là sont à Toul, où depuis six semaines, dans une place de troisième ordre, ils résistent à tous les efforts de l'ennemi. Les militaires français estimaient que la ville ne tiendrait pas plus de deux jours. Elle tient encore aujourd'hui; elle a même peu souffert. Sauf un faubourg incendié, les maisons de la place proprement dite n'ont pas été atteintes, et la garnison n'a perdu que très peu d'hommes. Chaque fois que les batteries ennemies essayaient de se mettre en position sur la côte Saint-Michel, qui domine la ville, l'artillerie de la garde mobile, admirablement dirigée par quelques habitans de Nancy, les démontait. Grâce à cette vigoureuse résistance, les communications de l'armée prussienne avec l'Alsace sont singulièrement ralenties et entravées. Les Allemands ont rétabli sans difficulté le chemin de fer de Wissembourg à Toul; mais, arrivés à Toul depuis un mois, ils n'ont jamais pu dépasser ce point. Tous les trains qu'ils ont voulu diriger sur Paris ont été coupés ou détruits.

Excepté à ses deux extrémités, à Phalsbourg et à Toul, le département de la Meurthe, si éprouvé du reste, a du moins échappé aux plus cruelles horreurs de la guerre, aux combats sanglans; dans

son infortune, il a eu le bonheur de ne pas servir de champ de bataille. Le département de la Meuse, quoique n'étant pas précisément le théâtre de l'action, a dû souffrir beaucoup dans les journées du 30, du 31 août et du 1er septembre. Il a nécessairement ressenti le contre-coup des combats qui se livraient sur sa frontière, dans le département des Ardennes. En ce moment, il souffre encore par l'énergique résistance que les deux places de Montmédy et de Verdun opposent à l'ennemi malgré les bombardemens qu'elles subissent. Les Vosges, où l'ennemi ne séjourne nulle part, n'ont guère payé que quelques contributions de guerre sur le passage des troupes prussiennes. Nous ne pouvons rien dire en ce moment, mais on saura plus tard ce que font pour le salut de la France les francs-tireurs, les gardes mobiles et les gardes forestiers de cette énergique contrée.

La partie de la Lorraine la plus éprouvée depuis le commencement de la guerre est le département de la Moselle. Là se sont livrés des combats, là se sont abattues des souffrances dont nous ne connaissons pas tous les détails, mais qui épouvantent l'imagination. Cette jolie ville de Forbach, que nous avions vue si confiante au début de la campagne, a été enveloppée dans le désastre du général Frossard. Qui sait combien d'habitans y sont morts sous les balles prussiennes, combien de maisons les obus ont incendiées? A Saint-Avold, où arrivaient le 17 juillet les premiers soldats français, où l'armée française a campé si longtemps dans une inaction de mauvais augure, que de ruines aujourd'hui! et quelle effroyable misère, si nous en croyons les rares témoignages qui nous parviennent! Au milieu de cette paisible et heureuse contrée ont passé d'abord les régimens décimés du général Frossard, puis l'avalanche de l'armée prussienne descendant vers Metz. Rien de plus navrant que le retour de nos soldats, nous écrivait un témoin oculaire. Ils entraînaient derrière eux, dans leur déroute, les populations effrayées. On ne voyait sur les chemins que de longues files d'uniformes, des hommes fatigués, harassés, couverts de boue, et à leur suite des paysans à pied, en voiture, emportant sur des charrettes leur chétif mobilier, traînant par la main leurs enfans. Toutes les figures exprimaient la consternation. Dans les villages désolés, les Prussiens ne trouvaient plus que des femmes, des malades et un petit nombre d'habitans courageux qui n'avaient pas voulu quitter leurs maisons.

Que s'est-il passé depuis que l'ennemi s'est abattu sur ce coin de la Lorraine? Quelles lamentables tragédies apprendrons-nous plus tard, lorsque toute la vérité sera connue? Le 17 août, les habitans de Metz ne savaient déjà plus rien sur le sort des communes occupées. Aucune communication n'arrivait plus. Sous le canon des forts, on

vivait dans la plus complète ignorance de ce qui se passait à trois lieues de la ville, vers Forbach. Des bruits sinistres circulent. Les journaux allemands annoncent que les environs de Metz ont été mis au pillage par un régiment de maraudeurs dont les généraux prussiens eux-mêmes désavouent et flétrissent la conduite. On craint que Faulquemont et Pange ne soient saccagés. On parle de l'incendie du château de Mercy. Dans quel état retrouverons-nous l'aimable village de Rémilly, une des communes les plus civilisées et les plus florissantes de France? Reverrons-nous encore ces beaux jardins dessinés par la main d'un artiste, ces demeures élégantes toutes remplies d'œuvres d'art, cette église, cette maison d'école que le peintre Auguste Rolland avait rebâties ou construites à ses frais avec autant de goût que de générosité? Là où nous avions vu, au commencement de la guerre, une population patriotique apporter à nos soldats fatigués des vivres, des provisions de toute nature, saluer leur départ avec confiance, les encourager à la victoire, règne maintenant le silence de la dévastation et de la mort.

Sur la rive gauche de la Moselle, le pays n'a pas moins souffert. C'est d'abord le génie militaire qui a fait autour de la ville son œuvre de destruction indispensable, en rasant les maisons, en abattant les arbres, en ruinant tous les abris où l'ennemi aurait pu trouver un refuge. De la terrasse de l'Esplanade, dont la vue est si renommée, on n'aperçoit plus, comme jadis, une riante et aimable campagne, une rivière coulant sous de beaux ombrages, des prairies égayées par des bouquets de saules et de peupliers, un horizon de collines couvertes de bois, de vignes, de villas. Aussi loin que l'œil peut s'étendre, la guerre a promené ses ravages : les forêts à demi brûlées n'offrent plus aux regards que des ruines de verdure. Les beaux arbres, qui tantôt dessinaient et tantôt masquaient comme un rideau le cours sinueux de la Moselle, gisent sur le sol, abattus par la hache ou brisés par les obus. De loin en loin, les taches noires des murs calcinés marquent l'emplacement où s'élevaient de riches villas, d'élégantes maisons de campagne. Sous les grandes arches de Jouy qui coupent si majestueusement la vallée de la Moselle de leurs lignes imposantes, dans cette ville d'Ars où la fumée des usines annonçait de loin toutes les richesses de l'industrie moderne au milieu de toutes les richesses de la nature, c'est maintenant l'artillerie prussienne qui élève des redoutes et prépare ses pièces de siége. Le formidable appareil de la guerre remplace partout les paisibles travaux d'autrefois. Tant qu'ils l'ont pu, les francs-tireurs ont défendu leurs maisons, leurs biens, les manufactures qui les faisaient vivre. Écrasés par le nombre, ceux d'entre eux qui ont survécu montent la garde sur les remparts de Metz.

Mais toutes les horreurs que la guerre traîne après elle se sont

surtout accumulées entre Mars-la-Tour, Gravelotte et Jaumont, sur le théâtre de ces sanglantes batailles où tant de victimes humaines ont succombé, où tant de mutilés souffrent encore. Là, plus que des ruines : dans les villages en cendres, de rares habitans mourant de faim, aucune trace de ce qui sert à la vie, ni bestiaux, ni fourrage, ni blé, ni paille, ni avoine, ni aliment d'aucune sorte. Les Prussiens ont tout pris. S'il reste quelque chose, on ne le trouve que dans leur camp. Toutes les routes, tous les sentiers qui conduisent à Metz, gardés par des canons et par des retranchemens, ferment absolument toute communication entre la ville et la campagne. Tous les paysans qui ont pu fuir sont partis, abandonnant leurs champs, leurs maisons dévastées, suivant avec les débris de leur mobilier les routes qui conduisent en Belgique et dans le grand-duché de Luxembourg. Quelle misère au retour! que l'hiver paraîtra long et douloureux entre les quatre murs nus, en face des étables vides et des terres incultes! Combien d'années ne faudra-t-il pas pour réparer les ruines qu'une heure a faites! Peut-être des villages, autrefois peuplés et riches, disparaîtront-ils de la carte; peut-être aucun des fugitifs ne viendra-t-il reprendre possession de la maison désolée, du foyer abandonné. L'invasion aura fait le vide et le désert devant elle. Toute âme élevée devrait de temps en temps se représenter ce spectacle, ces hommes qui n'ont plus de patrie, ces femmes errant sur les routes avec leurs enfans, ces infirmes et ces vieillards qui n'ont même pas pu se traîner hors de chez eux, qui attendent la mort dans les angoisses de la faim. On s'exhorterait ainsi à détester la guerre, on retirerait aux conquérans les noms fastueux qui les décorent, on ne penserait jamais à leur gloire sans penser en même temps aux larmes qui l'arrosent.

Au milieu de la campagne désolée, l'héroïque cité de Metz, enveloppée dans sa double armure de remparts et de forts, défie toutes les attaques de l'ennemi. On y a beaucoup souffert, on y souffrira encore; mais les courages n'y sont point abattus. Aucune population n'est plus capable que celle-là d'énergiques sacrifices : les enfans y respirent en naissant quelque chose de belliqueux et de fier. Ils grandissent au milieu des soldats. On berce leur enfance avec des souvenirs de guerre, on leur apprend que jamais leur patrie n'a été prise, qu'aucun ennemi n'a encore pénétré dans leurs murs. Devenus hommes, ils sont prêts d'avance à tous les dévoûmens. Dès le début de la guerre, ils ont pris un fusil et gardé la ville. Aujourd'hui le maréchal Bazaine ne doit faire aucune différence entre ses vaillantes troupes et les bourgeois de Metz : même courage et même patriotisme des deux côtés. Dans ces villes militaires de la Lorraine et de l'Alsace, les gardes nationaux valent des

soldats. Tout le monde, du reste, sait prendre sa part du danger commun, des souffrances communes. Pendant que les hommes veillent aux remparts, les femmes recueillent chez elles et soignent les blessés. Leur dévoûment supplée à tout ce qui manque dans une ville surprise par un siége avec une armée tout entière dans ses murs, à l'insuffisance du nombre des médecins, à la rareté du linge, à la difficulté de renouveler les ressources sous les feux de l'ennemi. Cinquante mille habitans et près de cent mille soldats confondent ainsi leurs destinées, souffrent ensemble, espèrent ensemble, et guettent l'heure de la délivrance. Peut-être quelques larmes roulent-elles dans les yeux des femmes lorsqu'elles voient ceux qu'elles aiment affronter le danger, peut-être les hommes à leur tour pensent-ils aussi avec tristesse aux privations de leurs familles, aux épreuves nouvelles qui les attendent encore; mais, si l'on ne peut s'empêcher de sentir ses souffrances, nul ne songe à s'y dérober; aucun symptôme de défaillance ne se manifeste. Tant que les mains pourront tenir des armes, tant qu'il restera pour chacun un morceau de pain, on ne se rendra pas.

Le patriotisme de Strasbourg, de Metz, de Thionville, de Longwy, de Bitche, de Phalsbourg, nous trace notre devoir et dictait d'avance à M. le ministre des affaires étrangères ce qu'il fallait répondre aux exigences de M. de Bismarck. Pendant que les plus petites comme les plus grandes de nos places fortes souffrent des maux si cruels et si longs pour ne pas se séparer de nous, pour demeurer françaises, nous ne pouvons à aucun prix les abandonner, nous exposer de leur part au reproche mérité de vouloir nous épargner à nous-mêmes des sacrifices analogues aux leurs. De quel droit, avant d'avoir succombé nous-mêmes, disposerions-nous du sort de tant de braves gens qui supportent, depuis six semaines, toutes les horreurs des siéges, sans que l'ennemi ait pu leur arracher jusqu'ici une seule proposition de paix? Nous n'avons perdu aucun de nos moyens de défense, nous commençons à peine à souffrir, et nous livrerions les remparts de Metz que le canon prussien n'a pas encore entamés, l'armée du maréchal Bazaine que deux cent mille hommes n'ont pas vaincue, Strasbourg qui, malgré ses blessures, résiste encore! Le gouvernement espagnol aurait-il accepté de rendre Saragosse pendant que Saragosse mourait pour lui? Si Paris veut rester digne du dévoûment de l'Alsace et de la Lorraine, c'est à son tour de donner l'exemple du courage. L'énergie de notre résistance décidera en même temps de notre salut et de l'opinion de l'Europe sur notre compte.

A. Mézières.

DEVANT L'ENNEMI

LES FILS DES HUNS.

Ce sont bien eux toujours, avec leurs mains avares,
   Leurs yeux rusés, leurs instrumens de feu,
Toujours des ravageurs farouches, des barbares
   Frappant partout gens et choses de Dieu.

Strasbourg a beau crier : — Laissez sortir les femmes,
   Les petits cœurs, les vieux au corps ployé,
Tout ce qui ne peut pas vous renvoyer vos flammes! —
   Ils restent sourds sans honte, sans pitié.

Un saint évêque dit : — Épargnez les malades,
   Les murs gardiens des merveilles de l'art,
Ma vieille cathédrale aux sublimes arcades,
   Et dont la flèche émeut tant le regard! —

Et le cruel Werder répond à sa demande
   Ces mots affreux : — Point, c'est par la terreur
Que j'espère bientôt que le soldat se rende
   Et sous mes pieds abaisse sa valeur! —

Et le mortier reprend sa manœuvre infernale,
   La bombe en feu plane sur les abris,
Et tout, bibliothèque, hospice, cathédrale,
   Jonche le sol de chauds et noirs débris.

Le sang coule à torrent, et si la noble place
   N'est secourue, hélas! c'est un tombeau
Autour duquel longtemps les filles de l'Alsace
   Des gens du nord maudiront le fléau.

Horreur! et voilà bien des siècles qu'on dépense
Esprit et cœur pour en arriver là,
Pour voir recommencer avec plus de science
L'œuvre sans nom des hordes d'Attila!

AUX ALLEMANDS.

Qu'as-tu fait, Allemagne? En ce conflit nouveau,
Tu t'es mise à la suite
D'un féroce ministre et de son roi dévot,
Bombardeur hypocrite!
Toi que l'on estimait parfum d'honnêteté
Et fleur de poésie,
Tu n'avais dans le cœur, sous masque de bonté,
Que basse jalousie!
Servante du Prussien, tu lui prêtas tes bras
Quand sa troupe sauvage,
S'épandant sur nos champs, y porta le trépas,
La flamme et le ravage;
Tu mêlas ton épée aux glaives assassins
De ces hardis Vandales,
Et pris secrète part à tous les noirs desseins
Des bandes féodales!
Et pourquoi? Dans l'espoir qu'au vil démembrement
De la France éventrée
Tes petits rois vautours seraient tous amplement
Admis à la curée!
Tes républicains même, ivres de la beauté
De cette boucherie,
Muets presque tous, ont à peine protesté
Contre la barbarie!
Ah! que le temps s'écoule, il n'effacera pas
Cette action coupable;
Elle marque ton front entre tous les états
D'une tache effroyable.
Pour des siècles sans nombre elle nous laisse au cœur
Une peine infinie
Dont nulle douce paix n'amoindrira l'ardeur,
Perfide Germanie!

Mais va, ton châtiment s'avance, car après
Cette horrible campagne
Le venin de la Prusse en toi reste à jamais,
Et morte est l'Allemagne.

MACTE ANIMO...

Tomber en luttant n'est pas honte,
Surtout luttant un contre trois ;
Relevons-nous! Canons de fonte,
Défendez nos champs et nos toits!

Non, il ne se peut que la France
Voie un plus long temps son terrain
Souillé, sali par la présence
Des envahisseurs d'outre-Rhin!

Impossible que la Lorraine,
Brillant cadeau des jours anciens,
Terre de Jeanne, toujours vaine
De ce grand nom, soit aux Prussiens!

Impossible que notre Alsace,
Sœur par un amour incessant,
Échappe à ton bras qui l'enlace,
O France! et quitte ton beau flanc!

Impossible que la grand'ville,
Paris, merveille des cités,
Devienne la litière vile
D'un tas de houlans en gaîtés!

Non, non, la France notre mère
Ne subira point ces affronts,
Elle qui coucha sur la terre
Tant de fois l'orgueil des Teutons.

Le vieux sceptre de Charlemagne
N'est pas encore à vous, Germains,
Et vos coups, dans cette campagne,
Ne l'ôteront pas de nos mains!

Valmy, Mayence, faits d'histoire
Pour nous si beaux, si glorieux,
Revenez à notre mémoire,
Ranimez nos fronts valeureux!

Songeons que chacun de nos frères
Fauchés par le plomb ravageur
Au jour a fermé ses paupières
Dans l'espérance d'un vengeur.

Donnons à ces héros des larmes,
Puis, debout, l'esprit raffermi,
Jeunes, vieux, tous, prenons les armes,
Et feu sans fin sur l'ennemi!

Feu de partout, du mont superbe,
Des champs, des bois et des cités,
Que partout poussent comme l'herbe
Des braves aux cœurs indomptés!

Des hommes, des hommes en masse!
Et le Teuton présomptueux,
Du sol souillé par son audace,
S'enfuira comme un loup honteux;

Et le loup gagnant sa tanière
Se dira : Plus d'illusions!
Entamer la France est chimère;
Elle a pour enfans des lions.

Et les lions, hors des bataillles,
Montreront ce qu'ils sont vraiment,
Des êtres fiers, mais pleins d'entrailles,
Amis de tous et n'estimant

Que les biens de la paix féconde,
Et ne voulant sur leur terrain
Que vivre en paix avec le monde
Au pur soleil républicain.

AUGUSTE BARBIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1870.

Depuis que nous sommes entrés dans cette tragique aventure de la guerre, les épreuves ne nous ont pas été épargnées; elles se sont succédé avec une intensité et des redoublemens tels que plus d'une fois on a pu se demander, sans paraître tomber dans un excès d'optimisme, si la mauvaise fortune n'allait pas enfin se lasser. On ne pouvait pas croire à cette implacable fatalité d'une invasion dévastant nos provinces, s'avançant jusqu'au cœur de la France et menaçant de submerger une civilisation florissante. Nous avons eu une obstination d'espérance égale à l'obstination du malheur. Il a bien fallu se rendre à la triste évidence. Chaque illusion a été suivie de croissans mécomptes, à chaque effort de confiance ou à chaque révolte de patriotisme ont répondu de nouveaux revers, Sedan après Wœrth et Forbach, et de déception en déception nous voilà conduits en moins de deux mois, comme dans un rêve sinistre, à cette douloureuse extrémité, à ce siége de Paris, qui est maintenant commencé.

Paris assiégé, cerné, investi, séparé du reste du monde, qui l'aurait dit, qui aurait pu le croire? C'est cependant un fait. Depuis près de quinze jours, l'ennemi campe autour de nous. Versailles, la ville royale, est devenue le quartier-général des chefs de l'invasion, et le palais de Louis XIV sert d'hôtellerie au roi Guillaume! Les Prussiens se promènent sur la terrasse de Meudon et sur les hauteurs de Saint-Cloud, ils sont à Saint-Germain et à Montmorency, comme à Sceaux et à Fontenay, préparant leurs batteries ou cherchant une issue pour pénétrer à travers nos défenses. Ils ont coupé nos communications, nos chemins de fer, nos télégraphes; leurs cavaliers courent la campagne, interceptant tout rapport, de sorte que depuis quelques jours Paris vit littéralement en lui-même, se suffisant par ses propres ressources, ne sachant plus guère s'il y a sous le ciel une Europe qui ait quelque souci des affaires de la civilisation et de l'humanité, ne communiquant avec le reste de la France

que par des ballons à travers les airs ou par de hardis messagers qui franchissent les lignes prussiennes. L'extrémité est nouvelle et dure assurément. Il n'y a qu'une compensation dans cette suite d'épreuves dont le siége de Paris est le fatal couronnement, c'est que la France, délivrée de ceux qui l'ont étourdiment conduite dans ces hasards, rendue à elle-même dans un jour d'angoisse patriotique, n'a plus eu à consulter que sa propre inspiration, et a senti son courage renaître comme dans un accès désespéré, en mesurant la profondeur de l'abîme où on l'avait précipitée. Elle a laissé éclater son âme dans ce mot de *défense nationale* qui dès la première heure a couru à la surface du pays. On peut bien essayer d'éteindre ou de neutraliser cette électricité patriotique en interceptant les communications, en isolant Paris le plus possible, en empêchant nos forces de s'organiser ou de se rejoindre. Ce sont là, nous ne le contestons pas, des difficultés de plus dans une situation douloureuse. Ce qui est certain, c'est qu'on a maintenant affaire non plus à un gouvernement amolli et hébété, mais à une nation réveillée par le malheur, qui ne veut que se défendre, à une nation dont l'âme palpite, agitée d'un sentiment unique, partout à la fois, dans nos murs où une population tout entière attend virilement sous les armes le choc dont on la menace, dans ces villes de Lorraine et d'Alsace qui résistent à tous les assauts d'un cœur si fidèle et si intrépide, au camp de Bazaine comme dans toutes les autres provinces encore intactes, pour qui le siége de Paris est l'image émouvante des périls de la patrie, et d'une violence sans exemple tentée contre l'unité nationale et morale de la France.

La dernière illusion à laquelle on se soit laissé aller un moment dans ces quelques heures qui ont précédé l'investissement définitif de Paris, — et cette illusion était un peu permise, — c'est que de la situation nouvelle créée par la révolution du 4 septembre pouvait peut-être sortir encore une suprême chance de paix. Le gouvernement qui avait déclaré la guerre et qui la conduisait comme on vient de le voir par les papiers secrets trouvés aux Tuileries, ce gouvernement n'existait plus; il avait disparu dans une explosion de ressentiment public, et la France vaincue, mais redevenue maîtresse de ses destinées, ne cachait pas ses dispositions pacifiques. Sans se dissimuler sa défaite, sans en décliner les conséquences dans la mesure de l'équité, elle prétendait seulement réserver ces deux choses dont on ne trafique pas dans une négociation: son honneur et son intégrité, et cette courageuse déclaration de paix, elle le faisait lorsqu'après tout, malgré la présence des Prussiens sur notre sol, nos forces n'étaient point épuisées, lorsque Strasbourg, Toul, Verdun, Montmédy, Phalsbourg, tenaient encore vaillamment, lorsque Paris attendait l'ennemi de pied ferme, prêt à opposer une formidable défense. De son côté, l'Allemagne n'avait certes plus rien à craindre pour son indépendance et pour son unité. Elle sortait de la lutte intacte et

victorieuse, avec tout l'avantage moral d'une décisive attestation de puissance; elle restait désormais bien libre de s'organiser comme elle le voudrait. Après ce qu'elle avait fait, la victoire la plus enviable et la plus utile était celle qu'elle pouvait remporter sur elle-même par une modération prévoyante et hardie. Entre les deux combattans, il est vrai, il y avait ce qu'on pourrait appeler une difficulté de communication. La république naissait à peine, elle n'était point reconnue par la Prusse, qui s'avançait à grands pas sur Paris sans dire un mot de ses desseins et des conditions qu'elle mettait à la paix. Comment négocier? Pour une difficulté de forme ou d'étiquette, fallait-il cependant attendre que les premières hostilités sous Paris eussent rendu toute tentative de pacification impossible, et exposer deux grandes nations à sacrifier encore, dans un duel désormais sans but, des milliers de vies humaines? Il est certain que, si à ce moment les puissances européennes l'avaient voulu, elles auraient pu exercer une action aussi décisive que salutaire, et la médiation qu'elles auraient offerte ou imposée aurait eu le caractère d'une intervention utile pour elles-mêmes tout autant que pour les deux adversaires placés en présence les armes à la main. Puisqu'elles ne faisaient rien et que les plus actives se bornaient à presser le nouveau gouvernement français d'aller droit à l'ennemi ou au vainqueur pour lui proposer la paix, devait-on négliger ce dernier moyen? Dût-on ne pas réussir, ne valait-il pas mieux, avant de reprendre le combat, forcer l'ennemi dans ses retranchemens et lui arracher le secret de ses prétentions? Voilà toute la question; c'est de là justement qu'est née cette démarche, cette tentative de M. Jules Favre à laquelle s'est attachée un instant une suprême espérance ou une suprême illusion, qui n'a point réussi à rétablir la paix, il est vrai, mais qui en définitive a eu pour la France cet autre résultat, presque aussi favorable, de dissiper tous les doutes, de simplifier et d'éclaircir toutes les situations devant l'Europe, devant le monde entier, qui a maintenant les yeux fixés sur Paris.

Évidemment M. Jules Favre a été obligé de se faire quelque violence et de passer par-dessus toutes les considérations vulgaires pour s'élever à la hauteur du devoir qu'il s'imposait. A n'écouter qu'un premier sentiment, il devait éprouver plus de répugnance que d'empressement, et il pouvait s'abstenir sans qu'on songeât même à s'en étonner. A ne s'occuper que de la correction diplomatique, il n'avait rien à faire, il ne pouvait que laisser aux événemens le soin de débrouiller cette situation terrible. Aller ainsi, l'amertume du sang versé dans le cœur et en diplomate volontaire, au camp prussien pour présenter la paix à un ennemi qu'on savait plein de l'orgueil de ses victoires, c'était certes de toute façon une démarche extraordinaire; mais c'est précisément par ce qu'elle a d'extraordinaire que cette démarche a eu tout son effet,

qu'elle a été un grand acte moral fait pour parler à toutes les âmes, à toutes les imaginations et même à la raison. On a vu dans le ministre des affaires étrangères de la république nouvelle bien moins un diplomate empressé de se donner une mission difficile qu'un plénipotentiaire de l'équité et de l'honneur cédant à une sorte d'émotion religieuse de sa conscience, mettant au-dessus de tout le prix du sang des peuples, écartant toutes les subtilités, toutes les formalités d'une diplomatie ordinaire, et allant en patriote, en honnête homme, à l'ennemi, pour lui dire en quelque façon à brûle-pourpoint : Voulez-vous la paix? quelles sont vos conditions? Avant qu'une guerre d'extermination commence, expliquons-nous, arrêtons-nous.

M. Jules Favre a donc fait au nom de la paix, de l'humanité, de la civilisation, ce douloureux pèlerinage qu'il a raconté lui-même dans un émouvant rapport adressé à ses collègues du gouvernement de la défense nationale, à la France et au monde. Sans autre secours qu'une introduction assez sommaire, à ce qu'il semble, et peu significative, ménagée par la diplomatie étrangère, il est allé, à travers les lignes prussiennes et les campagnes dévastées des environs de Paris, chercher M. de Bismarck, qu'il a fini par rencontrer d'abord dans un château près de Meaux, puis à Ferrières, au quartier-général du roi, et ici en vérité s'est passée une scène tout aussi extraordinaire que la démarche de notre ministre des affaires étrangères. M. Jules Favre portait dans cette négociation étrange une pensée parfaitement nette, parfaitement honorable, qu'il a du reste avouée et précisée lui-même. Il ne pouvait supporter l'idée de voir commencer le siége de Paris sans tenter un effort suprême pour prévenir de nouvelles effusions de sang. Si la Prusse voulait « traiter sur les bases d'une indemnité à déterminer, la paix était faite. » Si le cabinet prussien hésitait à se lier avec le gouvernement sorti de la révolution du 4 septembre, rien n'était plus simple que de convenir d'un armistice qui permettrait à la France de nommer en toute liberté une assemblée constituante. Quinze jours suffisaient. En définitive, il y avait deux questions : la condition première de la paix et l'armistice. Quant à la Prusse, on ne savait point encore au juste ce qu'elle pensait, ce qu'elle voulait; on pouvait certes le soupçonner sans un grand effort de divination. Depuis le commencement de la guerre, la presse allemande a fait assez de bruit de ses ambitions conquérantes, et les journaux anglais eux-mêmes, trop empressés à se faire les échos du cabinet de Berlin, ont plus d'une fois tracé le programme des prétentions germaniques avec une précision singulière, avec des expressions que le chancelier de la confédération du nord n'a eu qu'à reprendre au courant de ses conversations avec M. Jules Favre; mais enfin ces prétentions n'avaient pas pris une forme authentique, elles n'étaient pas encore un programme de gouvernement. Il n'y a plus aujourd'hui d'équivoque possible. La

lumière est faite. M. de Bismarck n'a point eu recours à de grands subterfuges pour dire ce qu'il veut, et ce qu'il veut, c'est tout simplement le démembrement de notre pays. Avec cette politesse froide et sarcastique qui se permet tout, il a parlé en vérité comme un homme qui croit avoir déjà la France tout entière sous ses pieds, parce que le hasard de la guerre l'a conduit jusque sous les murs de Paris, et qui pousse l'infatuation au point d'imaginer qu'il peut faire la loi, que rien ne peut plus lui résister désormais.

La vérité est que M. de Bismarck tient, à ce qu'il paraît, à ne se ranger d'aucune manière parmi ceux qui font la guerre pour une idée. C'est un homme positif. Faire de la générosité serait parfaitement inutile à ses yeux. La France n'oubliera pas plus Sedan qu'elle n'a oublié Waterloo, qu'elle n'a oublié Sadowa, « qui ne la regardait pas. » Depuis longtemps, depuis des siècles, la France menace perpétuellement l'Allemagne du côté du Rhin. Il faut en finir, il faut que l'Allemagne prenne ses sûretés; elle ne les aura qu'en restant en possession des deux départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, d'une partie de celui de la Moselle avec Metz, Château-Salins, qui forment un appoint indispensable auquel on ne peut renoncer. « Strasbourg est la clef de la maison, je dois l'avoir, » s'écrie lestement M. de Bismarck, sans se douter qu'il imite tout bonnement le héros célèbre d'un de nos vaudevilles. « Cette malle est-elle à nous? — elle doit être à nous. » Et voilà qui est réglé. Après cela, si on objecte à ce victorieux inassouvi que l'assentiment des populations dont il dispose ainsi est plus que douteux, que le droit public européen ne lui permettrait pas de se passer d'un titre, on ne le prendra pas au dépourvu : il a réponse à tout. Le droit public, c'est lui qui le fait, il ne s'en occupe pas; pour les populations, c'est une autre affaire, quoique cela ne le gêne pas davantage. « Je sais fort bien, dira-t-il, qu'elles ne veulent pas de nous. Elles nous imposeront une rude corvée; mais nous ne pouvons pas ne pas les prendre : je suis sûr que dans un temps prochain nous aurons une nouvelle guerre avec vous, nous voulons la faire avec tous nos avantages. » Quant à un armistice, il ne s'y opposera pas, si l'on y tient, quoiqu'il n'attende rien de bon de cette assemblée dont on lui parle, et qui voudra la guerre, si elle obéit au sentiment français; il y met seulement quelques légères conditions : il occupera Strasbourg, Toul, Phalsbourg, puis, au cas où l'assemblée se réunirait à Paris, un fort dominant la ville, « le Mont-Valérien par exemple. » — Quoi! direz-vous dans un soubresaut d'indignation, le Mont-Valérien! Pourquoi pas tout de suite Paris? Comment une assemblée française pourrait-elle délibérer sous le canon prussien? — Qu'à cela ne tienne, répondra-t-il, l'assemblée se réunira à Tours, on ne prendra pas de gage à Paris; mais la garnison de Strasbourg, — de l'héroïque Strasbourg, — doit rester prisonnière de guerre : c'est tout au plus en vérité

si le chancelier prussien ne demande pas que le maréchal Bazaine se rende, lui aussi, prisonnier de guerre.

Ces énormités, ces cupidités de vainqueur rapace et vindicatif, M. de Bismarck les expose avec une sorte d'abandon, avec une apparente tranquillité de conscience qui n'en est pas sans doute à se manifester, mais qui est toujours étonnante, comme un des signes les plus curieux des perversions de l'orgueil. Cette conversation douloureuse, poignante, M. Jules Favre l'a suivie jusqu'au bout, non certes sans protester, comme il le devait, sans se décourager cependant; il l'a suivie avec une émotion qui a fini par éclater en sanglots et qu'on ressent comme lui, qui aura sur l'opinion universelle une influence plus décisive que toutes les stratégies diplomatiques, et qui donne à cette scène, désormais historique, du château de Ferrières un caractère unique. Qu'on se figure en effet ces deux hommes dans des situations si diverses, tenant dans leurs mains les destinées de la France et peut-être de l'Europe. L'un ne songe qu'à faire sentir la pointe de son épée et à pousser sa victoire jusqu'au bout, au risque de prolonger une lutte sanglante. De temps en temps, il sort pour aller prendre les ordres de son roi, qui est dans un appartement voisin, et il revient tout aussi implacable dans ses exigences. L'autre, seul au camp ennemi, représente son pays éprouvé par l'invasion, attristé, mais toujours fier et repoussant toute pensée de défaillance. Celui-là n'a pas à consulter un maître, car il a la conviction ardente et sérieuse que la France lui donnera raison, s'il rapporte la paix avec honneur, de même que s'il rapporte la guerre nécessaire, — et après avoir tout entendu, voyant échouer sa mission, il peut se relever à son tour en disant à son interlocuteur : « Je me suis trompé, monsieur le comte, en venant ici... » D'un côté est la force ou la victoire, quoique ce ne soit peut-être ni la victoire ni la force jusqu'au bout; de l'autre est sûrement la grandeur morale. Non, quoi qu'il puisse arriver, M. Jules Favre n'a point à se repentir de ce qu'il a fait. La démarche qu'il a tentée n'était pas seulement la réalisation d'une pensée humaine et patriotique, elle était politiquement nécessaire. Tant qu'elle n'aurait pas eu lieu, on aurait cru à la possibilité d'un arrangement. Il n'y a rien à regretter, pas même en vérité l'insuccès sous la forme où il s'est produit. Si la Prusse en effet avait compris dès le premier moment quel fruit elle pouvait retirer aux yeux du monde d'un acte de souveraine modération, si, au lieu de se retrancher dans l'inflexibilité hautaine de ses exigences, elle s'était prêtée à des combinaisons qui, tout en étant dures encore, n'auraient point dépassé la limite d'une représaille mesurée, et, pour aller plus droit au fait, si la Prusse, sans prétendre porter la main sur l'intégrité française, n'eût avoué que l'ambition déjà bien grande d'obtenir le démantèlement de quelques places fortes, il n'est point impossible qu'il n'y eût eu au premier moment un certain

embarras; peut-être les opinions se seraient-elles divisées, peut-être bien des esprits émus de tant de malheurs se seraient-ils dit tout bas qu'il valait mieux encore payer la rançon de la guerre et subir un pénible sacrifice que de prolonger cette effroyable lutte. Cette épreuve du moins nous a été épargnée par la brutale audace de la politique prussienne. On sait maintenant à quoi s'en tenir; on n'ignore plus ce que M. de Bismarck veut de nous, ce qu'il entend par la paix. La démarche de M. Jules Favre, telle qu'elle s'est faite, telle qu'elle s'est dénouée, a démasqué l'ennemi, dégagé la responsabilité de la république nouvelle, et infailliblement elle fera passer les sympathies universelles dans notre camp. En d'autres termes, cette tentative crée une nouvelle situation pour tout le monde : pour la Prusse, qu'elle place désormais ouvertement dans l'attitude d'une puissance implacablement agressive; pour la France, dont elle a simplifié le devoir en frustrant la dernière espérance d'une transaction acceptable, en ne lui laissant d'autre issue qu'une lutte à outrance; pour l'Europe, qu'elle réduit à l'alternative de s'annuler elle-même ou de tourner enfin les yeux vers ce grand et terrible drame de la guerre qui se déroule autour de Paris, sans qu'elle ait trouvé jusqu'ici un mot sérieux à dire.

Examinons un instant cette situation dans ses élémens essentiels et sous son triple aspect. Quel a été le mobile de la Prusse dans sa manière d'accueillir des ouvertures honorables? que peut-elle attendre? Comment pense-t-elle arriver à son but? Par quelles considérations puissantes s'est-elle décidée à prolonger une lutte qui n'est plus pour elle ni une nécessité de défense, ni même une condition de grandeur et d'ascendant légitime? Les Allemands doivent avoir beaucoup de sang de reste, puisque les politiques de l'état-major prussien en sont si prodigues. Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck a des façons étranges de justifier des prétentions pour lesquelles il se dispose à immoler encore d'innombrables existences humaines. M. de Bismarck a des raisons véritablement curieuses, qui n'ont pas plus persuadé M. Jules Favre qu'elles ne persuaderont l'Europe. Il ne croit pas, il ne peut pas ou il ne veut pas croire à la possibilité d'une paix sérieuse entre la France et l'Allemagne; il est convaincu que nous voudrons, un jour ou l'autre, laver ce cruel affront de Sedan, — et, comme la paix serait difficile sans être cependant impossible, sans être au-dessus des efforts de tous les esprits sincères, si elle était faite dans des conditions d'équité, le chancelier prussien remédie à tout cela en commençant, lui, par créer une cause certaine, immédiate, mille fois légitime et permanente de guerre. M. de Bismarck ne se fait d'ailleurs aucune illusion. Il sait bien, comme il le dit lui-même, que les provinces qu'il veut prendre sont françaises de cœur, qu'elles resteront françaises, et qu'elles seront toujours difficiles à contenir. N'importe, c'est sa manière à lui de faire la paix, de

fortifier la puissance germanique contre les agressions; mais ces provinces dont on veut se faire un bouclier et qui seront en perpétuelle révolte morale, de quel secours seront-elles pour ceux qui les auront usurpées? En quoi l'Allemagne sera-t-elle plus forte avec cette autre Pologne suspendue au flanc? Ces populations, au lieu d'être une garantie de sécurité contre la France, seront au contraire dans nos mains un levier pour agiter et ébranler l'Allemagne; au premier signal de guerre, elles seront nos complices. Voilà de belles sûretés qu'aura prises M. de Bismarck! La vérité est que le roi Guillaume et son chancelier pouvaient se dispenser de donner de semblables raisons. Ils n'ont pas fait la paix à Ferrières, parce qu'ils ont l'orgueilleuse pensée de la dicter à Paris. Ils prétendent prendre la Lorraine et l'Alsace comme Frédéric II prenait la Silésie, parce que tel est leur bon plaisir. Ils sont la force et la conquête; ils ont surpris la fortune, et ils veulent en abuser. Le tout est de pouvoir aller jusqu'au bout, à travers ces ruines et ces haines dont on fait le cortége d'une ambition sans scrupule.

Roi et chancelier sont aujourd'hui, en 1870, ce que Napoléon était en 1806 et 1807. La Prusse ne se souvient-elle d'Iéna que pour essayer de le recommencer contre nous? A cette époque aussi, il y avait un état où une cour présomptueuse s'était jetée impatiemment dans la guerre sans s'être préparée. En quelques jours, ce malheureux état expiait cruellement ses illusions. Une armée qu'on croyait la première de l'Europe disparaissait tout entière. Des capitulations, il y en avait à foison: Spandau, Prenzlow, Custrin, Stettin, Magdebourg; trois hussards prenaient des escadrons, des chasseurs à cheval prenaient des places fortes. Des généraux qui une année auparavant n'avaient pas eu assez de clameurs contre la capitulation d'Ulm, Hohenlohe, Kleist, Blücher, se rendaient l'un après l'autre. Berlin était au pouvoir du vainqueur, et Napoléon, au lieu d'être prévoyant et mesuré dans sa victoire, poussait jusqu'au bout le démembrement et l'humiliation de la Prusse. Il était la conquête comme ceux qui prétendent l'imiter aujourd'hui dans ses violences et dans son mépris du droit des peuples. Eh bien! à quoi donc cette politique a-t-elle servi? Elle a été plus utile à ceux qui en ont été un moment les victimes qu'à celui qui a paru en profiter. Cette campagne d'Iéna qu'il ne nous déplaît pas de rappeler en ce moment où l'on prétend la recommencer contre nous et où l'on n'est pas encore arrivé au bout, cette campagne d'Iéna enseigne à la Prusse et à la France que les œuvres de la force sont sans durée et que les peuples qui ont des malheurs se relèvent quand ils le veulent bien. Les Iénas préparent des Sedans, les Sedans préparent des revanches inconnues. Par une inspiration heureuse et un saisissant à-propos, M. l'évêque d'Orléans rappelait récemment dans des pages d'une vive et patriotique éloquence une lettre de cette brillante, spirituelle et infortunée reine, Louise de Prusse, que

Napoléon avait eu le tort d'insulter dans ses bulletins et dans ses gazettes. Retirée à Mœmel après les désastres de son pays, vivant presque seule, abandonnée et vaincue, avec ses enfans, elle écrivait en 1810 à son père au sujet de celui qui l'avait si durement frappée : « Cet homme est un instrument dans la main de Dieu pour briser les branches gâtées qui avaient fini par se confondre avec le vieil arbre; mais il tombera, la justice seule est stable. Désordonné dans son ambition, il est aveuglé par la bonne fortune, il est sans modération, et qui ne se modère pas perd nécessairement l'équilibre et tombe..... Je crois en Dieu, je ne crois pas à la force, et c'est pourquoi j'espère fermement que de meilleurs temps sont proches... Ce qui est arrivé devait arriver, la Providence veut remplacer le vieux monde politique usé. Tous ces événemens ne sont pas des résultats à accepter, mais de mauvais pas à franchir, à condition que chaque événement nous trouve chaque jour meilleurs et plus préparés. Voilà, mon père, ma confession politique... » Cette lettre écrite dans la solitude et le malheur par la mère du souverain actuel de la Prusse, elle va droit au roi Guillaume lui-même pour lui rappeler que « la justice seule est stable, » qu'on ne fonde pas la paix par les violences et les démembremens tyranniques, eût-on pour un instant la victoire, et que les guerres poursuivies au-delà de toute mesure comme de toute équité, pour des satisfactions d'orgueil ou pour la conquête, ne sont plus que des déchaînemens de barbarie en pleine civilisation. La Prusse en est là; après s'être défendue, elle ne fait plus que la guerre pour la guerre. Elle tuera des Français, c'est bien certain; elle sacrifiera encore plus d'Allemands, et, tout compte fait, à qui restera la victoire?

M. de Bismarck y a-t-il d'ailleurs bien réfléchi? Il y a dans cette situation poussée à toute extrémité un côté pratique dont semble ne point s'occuper ce vainqueur, qui ne passe pas cependant pour un héros d'idéalisme. Après tout, quand on s'engage dans une entreprise, il est assez naturel de chercher d'avance à savoir comment on en sortira et de prévoir une certaine diversité de dénoûmens. Quand on fait la guerre, il n'est que prudent de se ménager toutes les possibilités d'une paix honorable. Le chancelier de la confédération du nord s'est-il posé sérieusement ces questions? Ne s'est-il pas aperçu justement que, par l'insultant accueil qu'il faisait aux ouvertures de M. Jules Favre, il fermait toute issue raisonnable pour la Prusse? Comment peut-il sortir de là? Le roi Guillaume et M. de Bismarck n'en veulent pas démordre; la solution est bien simple pour eux, ils prétendent entrer à Paris et là s'approprier tranquillement nos provinces, c'est-à-dire le bien d'autrui, par cette souveraine raison que c'est leur avantage. C'est jusqu'ici leur dernier mot; mais il ne suffit pas de vouloir, et il ne suffit même pas d'avoir des victoires.

Quand même les Prussiens auraient réussi à dompter cette énergique, cette ardente résistance qui se prépare, et qu'ils ont enflammée par l'excès de leurs prétentions, ils n'en seraient pas au fond beaucoup plus avancés. Leur orgueil serait comblé, ils seraient entrés à Paris, ils domineraient plus que jamais par la force, soit; mais après? Est-ce qu'il se trouverait quelqu'un pour traiter avec eux dans ces conditions? Est-ce qu'il y aurait une main pour signer la déchéance de la patrie française imposée par la brutalité du vainqueur? Les Prussiens seraient donc obligés de camper indéfiniment en France, faute de trouver avec qui traiter! En d'autres termes, ce ne serait point la paix, ce serait la continuation aggravée de la guerre, non plus de gouvernement à gouvernement, mais d'homme à homme, d'opprimé à oppresseur; ce serait l'invasion fixée, organisée et offrant au XIXe siècle le spectacle d'un des plus monstrueux attentats de la force. M. de Bismarck, dit-on, ne s'inquiète pas outre mesure de ces perspectives; avec cette confiance superbe d'un homme gâté par le succès, il est persuadé que des victoires nouvelles de l'armée allemande arrangeront tout, et dans son éclectisme au sujet des gouvernemens intérieurs de la France avec lesquels il peut avoir à traiter, il n'exclut en vérité aucune combinaison. La république, par exemple, est peu en faveur au camp prussien, on peut s'en douter. Depuis que le roi Guillaume l'a vue de près en 1848, il en a conservé un vilain souvenir, et ce n'est probablement qu'à la dernière extrémité qu'il se résignerait à traiter avec elle. En dehors de la république, la Prusse préférerait sans doute un prince d'Orléans, mieux encore le comte de Chambord; mais la Prusse fait à ces princes l'honneur de croire qu'ils ne seraient pas plus disposés que la république à signer la paix qu'on leur offrirait au prix d'un démembrement du pays. Est-il vrai enfin que le roi Guillaume et M. de Bismarck aient pu croire qu'à défaut d'autre chose ils pourraient rétablir une ombre d'empire, une régence avec laquelle ils s'entendraient plus aisément? Pour le coup, l'idée serait bizarre, et M. de Bismarck, qui a si souvent et si justement accusé nos diplomates de ne point se douter de ce qui se passe en Allemagne, M. de Bismarck montrerait cette fois qu'il ne sait guère lui-même ce qui se passe, ce qui s'est passé en France depuis deux mois. Le moins qu'il aurait à faire pour sa baroque restauration serait de laisser à son service une armée suffisante d'occupation. La légende impériale serait complète! Nous ne prenons évidemment cette fantaisie, attribuée au premier ministre du roi Guillaume, que pour ce qu'elle vaut et comme un signe des inextricables difficultés où conduisent les excès de la force. Sous prétexte de prendre des précautions pour maintenir une paix durable, on veut créer une guerre éternelle, implacable, une haine inextinguible entre deux nations. Par l'aveu d'une politique de spoliation et de conquête opposée à l'offre d'une transaction équitable, on crée une

de ces extrémités redoutables où pour la Prusse il n'y a qu'un système d'usurpations sans issue, où pour la France il n'y a plus que le combat sans trêve et sans merci.

Est-ce là ce que voulait M. de Bismarck? C'est étrange. Si habile que puisse être le chancelier de la confédération du nord, il ne nous semble pas avoir été des plus heureux pour sa propre cause dans ce dernier essai de négociation, et ce n'est vraiment pas à nous de le regretter. La fumée du succès lui a monté au cerveau. Il a trop laissé voir l'impatiente rapacité du vainqueur, il s'est trop dévoilé comme le porte-drapeau d'un absolutisme envahissant, plein de mépris pour tous les droits. Peut-être s'est-il figuré que par l'audace de ses prétentions il allait nous intimider; peut-être a-t-il cru qu'il était de bonne guerre d'exagérer ses forces et de paraître au courant de nos faiblesses. Il s'est trompé dans ses conjectures et dans ses calculs; il a produit un effet tout contraire, et c'est là pour ce qui nous touche le résultat des négociations avortées de Ferrières. Ces négociations ont mis de notre côté le droit et dans le cœur du pays la passion généreuse d'une résistance désespérée. Il y a longtemps qu'on a dit que le plus difficile en certaines circonstances était non pas de faire son devoir, mais de le connaître. Cette fois la France voyait où était le devoir, elle le sentait. Le rapport de M. Jules Favre lui a révélé la suprême puissance d'une vérité faite pour enfanter l'héroïsme, c'est qu'une nation « peut périr, non se déshonorer. » Dès ce moment, il n'y a plus eu, il ne pouvait plus y avoir qu'une pensée, qu'une volonté, et Paris s'est tenu prêt à affronter ce siége, qui a eu déjà ses combats, ses engagemens, à Châtillon, à Villejuif, du côté de Saint-Denis. Paris s'est accoutumé comme un bon soldat à vivre au bruit du canon.

Quelle sera la durée et quelles seront les péripéties de ce siége extraordinaire? Évidemment, après avoir pu concevoir une telle pensée, et surtout après avoir refusé de souscrire à une paix qui sauvait l'inviolabilité de la grande ville, les Prussiens emploieront tous les moyens possibles pour réussir, pour satisfaire cette espèce d'âpre désir de barbare qui les a poussés sous les murs de la cité rayonnante de la civilisation. Ils peuvent tenter des attaques de vive force sur nos défenses, et ce ne serait pas sans doute le plus grand danger. La cuirasse qui protége Paris, l'ardeur des combattans, la multiplicité croissante de nos moyens d'action, tout cela est fait assurément pour ménager à l'audace d'une attaque soudaine quelque rude et décourageante réception; mais, il ne faut pas s'y méprendre, d'autres moyens peuvent entrer dans les plans de l'ennemi. Les Prussiens peuvent s'établir autour de Paris, essayer de nous enfermer dans un blocus étouffant, et le caractère défensif qu'ils donnent à certains de leurs travaux semblerait révéler cette pensée. C'est là une des chances du siége; seulement cette tactique est, si l'on

peut ainsi parler, une arme à deux tranchans qui peut devenir meurtrière pour les Allemands eux-mêmes. En prolongeant un investissement, pénible sans doute pour une ville telle que Paris, les Prussiens donnent d'un autre côté à la France entière le temps de rassembler toutes ses forces, d'envoyer vers nous des armées nouvelles. Si les Prussiens tentent d'aller, selon l'expression attribuée à M. de Bismarck, étouffer dans l'œuf ces armées en formation, ils dégagent à demi Paris, et tout ce qu'il y a dans nos murs de forces actives peut se frayer un chemin et rouvrir nos communications en se jetant sur les lignes ennemies. Si les Prussiens restent obstinément autour de Paris, ils peuvent être bientôt attaqués, harcelés par les corps de toute sorte qui s'organisent à Tours ou dans les autres provinces centrales de la France.

C'est un drame plein de péripéties qui commence à peine, et qui aura, nous en avons l'espérance, un victorieux dénoûment. Quoi qu'il en soit, M. de Bismarck a évidemment compté parmi ses meilleures chances de réussite la lassitude, l'impatience d'une grande population énervée par l'isolement, et il a compté surtout sur les dissensions intérieures qui pourraient éclater. M. de Bismarck ne l'a même pas caché, il a dit à M. Jules Favre : « Votre gouvernement est plus que précaire. Si dans quelques jours Paris n'est pas pris, il sera renversé par la populace. » Ainsi nous voilà bien prévenus. Il faut que cette *populace*, si dédaigneusement et si injurieusement traitée par M. de Bismarck, se montre, comme M. Jules Favre s'en est porté garant, une population intelligente, dévouée, décidée à ne point entraver dans leur mission de défense les seuls pouvoirs restés debout. Sans doute, dans une ville comme Paris, il y a inévitablement des agitateurs toujours prêts à exciter les passions, à opposer un pouvoir à un pouvoir, une commune révolutionnaire à un gouvernement de défense nationale, à demander des élections quand il s'agit de combattre. Au fond, la masse du peuple parisien reste et restera inaccessible à ces suggestions, parce qu'elle sent bien que pour le moment il n'y a qu'une loi, un intérêt : l'union de toutes les forces contre le Prussien, et que tout ce qui n'est pas cela fait les affaires de l'ennemi.

La France unie de cœur et de patriotisme soutiendra cette guerre qui lui est imposée par une ambition implacable, et qu'il n'a pas dépendu d'elle de faire cesser. Il reste à savoir si l'Europe, qui depuis deux mois a élevé l'inertie et l'indécision à la hauteur d'une politique, demeurera jusqu'au bout indifférente à une lutte où se débattent après tout ses intérêts aussi bien que les intérêts de la France. Il s'agit de savoir si on laissera s'introduire d'une façon en quelque sorte authentique et officielle dans les relations des peuples ces habitudes de la force et de la conquête si hautainement affichées par le premier ministre du roi Guillaume de Prusse. Que l'Europe au commencement de la guerre ait été

incertaine, ou plutôt qu'elle n'ait témoigné aucune sympathie pour la France, ce n'est que trop évident, et il n'y a plus à y revenir; mais en définitive les circonstances ont singulièrement changé. Ce n'est plus apparemment la France qui menace la sécurité publique, ce n'est plus la France qui a la passion de la guerre, et sans illusion, sans aucune préoccupation d'égoïsme national, nous nous demandons encore si tout ce qui porte un cœur européen peut rester insensible à ce spectacle d'une ville telle que Paris placée sous le canon qui peut détruire les plus belles œuvres de l'art, les plus riches merveilles de la science, comme il a détruit la bibliothèque de Strasbourg.

Qu'on ne s'y trompe pas en effet, le siége de Paris n'est pas seulement un événement français, c'est un événement d'un caractère universel. On nous dit maintenant de Tours, où séjourne une partie du gouvernement, que tout le monde commence à le sentir, que le rapport de M. Jules Favre a produit en Europe le même effet qu'en France, qu'il a ravivé dans tous les pays le sentiment d'une situation périlleuse pour tous. Quelle est la portée réelle de ces déclarations venues de Tours? Quel est le vrai sens d'une allusion faite à des négociations qui se poursuivraient et où les cabinets porteraient des sympathies plus actives? M. Thiers est-il à Vienne ou à Saint-Pétersbourg, et à quoi aura servi son voyage? Paris ne le sait pas, Paris combat ou est toujours prêt à combattre, et si des interventions sérieusement sympathiques se produisaient, elles le trouveraient sous les armes, décidé à n'accepter volontairement que la paix de l'équité et de l'honneur.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

L'HYGIÈNE ET L'ALIMENTATION DE PARIS PENDANT LE SIÉGE.

Dans les circonstances que Paris traverse aujourd'hui et qui pourraient devenir dangereuses pour une grande agglomération d'hommes, les soins hygiéniques deviennent un des plus impérieux devoirs de la défense. Le gouvernement a été bien inspiré en nommant aussitôt une commission chargée d'organiser tous les services urgens que la situation réclame. La commission a déjà publié d'utiles avis concernant la propreté des rues, des maisons et des ménages. Elle a suscité d'efficaces améliorations dans le commerce et l'emploi des alimens et des boissons. De son côté, l'Académie des Sciences n'est pas restée inactive, et ses *Comptes-rendus* nous ont fait connaître les meilleurs procédés de

désinfection, à la suite d'une discussion qui a révélé des faits trop ignorés. Ainsi dans les graves conjonctures du moment, à l'heure du suprême effort, tout le monde rivalise de zèle pour adoucir les rigueurs, alléger les charges, conjurer les périls. Circonscrire autant que possible les maux de la guerre, empêcher la maladie d'y joindre ses ravages, préserver la santé de nos combattans, c'est prolonger la défense, c'est travailler à la victoire. Dans les pages qui suivent, nous n'avons qu'un but, tracer rapidement l'ensemble des mesures d'hygiène dont la nécessité ressort à la fois des études théoriques et d'une pratique assurée. Nous y joindrons les remarques spéciales que suggère l'état de Paris, c'est-à-dire sa situation de ville assiégée, inévitablement transformée en camp, caserne et ambulance.

La première condition de salubrité de la grande ville, c'est la pureté relative de l'atmosphère, qu'on n'obtient que par un moyen, la désinfection. Les principes qui vicient l'atmosphère sont de nature très multiple et très diverse; aussi convient-il, pour les atteindre tous, d'employer plusieurs agens distincts. On a cru longtemps que le chlore était l'agent purificateur par excellence, parce qu'il décompose ou détruit les gaz odorans tels que les hydrogènes sulfuré, phosphoré, carboné, auxquels on attribuait l'infection miasmatique. On sait aujourd'hui que les miasmes n'ont rien de commun avec de tels gaz, et que le chlore ne détruit pas les miasmes. Tandis que ces gaz méphitiques, bien connus des chimistes et innocens à petite dose, proviennent de la décomposition des matières organiques, les miasmes, poisons subtils et insaisissables, émanent des agglomérations vivantes dans des conditions encore indéterminées.

Le chlore, les hypochlorites, les vapeurs nitreuses, doivent donc être employés pour la destruction chimique des gaz délétères, c'est-à-dire pour la désinfection de l'air et du sol viciés par toutes les vapeurs qui émanent de la décomposition putride (1). Contre les miasmes, la chimie nous fournit des agens d'une efficacité remarquable, parmi lesquels il faut placer au premier rang la créosote et surtout l'acide phénique. Il est curieux de remarquer que des traces de ces agens énergiques se retrouvent dans les substances que la vieille médecine préconisait autrefois, la suie, la fumée et le goudron. L'action de l'acide phénique est très remarquable. Appliqué sur les matières organiques en décomposition, il arrête celle-ci et opère une sorte de tannage. Répandu à l'état de vapeur dans l'atmosphère ou versé dans un liquide fermentescible, il tue les spores, les fermens, toutes les molécules vivantes dont le développement engendre ou propage les maladies épidémiques. A Paris, l'adminis-

(1) Les essences et les parfums d'origine végétale ne détruisent rien, ils masquent simplement les odeurs méphitiques.

tration des pompes funèbres fait usage depuis cinq ou six ans, dans tous les cas de maladies épidémiques, d'un mélange d'acide phénique et de sciure de bois. L'assistance publique l'emploie beaucoup aussi dans les hôpitaux. Cependant il n'est pas encore assez répandu, et nous espérons qu'on n'hésitera pas, durant le siége de Paris, à s'en servir plus fréquemment. Associé au chlore, ce mélange rendra les plus grands services, car, ainsi que l'a dit M. Dumas dans les observations judicieuses qu'il a faites ces jours derniers à l'Académie des Sciences, désinfecter et assainir font deux. Le chlore désinfecte, l'acide phénique assainit. L'emploi de ces deux substances devra donc être journalier dans les casernes, les hôpitaux, et en général dans tous les établissemens où sont agglomérés beaucoup d'individus. L'odeur n'en est pas très agréable, mais au moins elle est salutaire.

L'eau ne nous manquera pas, et c'est heureux, car c'est une des principales sources de salubrité. L'ennemi a coupé, il est vrai, les eaux de la Dhuis et de l'Ourcq, mais les autres prises sont à l'abri de ses atteintes. Des machines à vapeur fixes et locomobiles ont été installées sur divers points de la berge de la Seine pour remplir d'eau les tonneaux d'arrosage. L'arrosage des rues et des boulevards contribue pour une grande part à la fraîcheur et à la pureté de l'atmosphère en retenant dans le sol les poussières de toute sorte. Le service si important de l'extinction des incendies n'est pas moins assuré. Tous les locataires des étages supérieurs des maisons sont tenus d'avoir chez eux des seaux pleins en prévision de l'embrasement produit par l'explosion des bombes. Sitôt l'explosion terminée, le feu se déclare, mais très lentement, et il n'y a nul danger à l'aller immédiatement éteindre.

L'eau de la Seine, bien filtrée, fournit une boisson très potable. Nous avons en outre l'eau des puits; l'administration municipale a fait curer les anciens puits pour en tirer parti et en a creusé de nouveaux. Un honorable industriel, M. Say, a mis à la disposition du public un puits artésien d'un débit très considérable, et qui sera d'une grande ressource pour les habitans. Malgré cela, on devra économiser cette eau le plus possible.

L'hygiène des habitations appelle la sollicitude particulière des citoyens. Une ventilation active et énergique, c'est-à-dire une aération constante des appartemens, leur est recommandée par la commission d'hygiène. L'air qui ne se renouvelle pas est très rapidement vicié par les gaz et toutes les émanations du corps humain; il devient alors irrespirable et propre à favoriser le développement des germes malsains. On aura soin de ne pas brûler de charbon à découvert soit dans l'intérieur des appartemens, soit dans les corridors, à cause du gaz toxique qui s'en exhale, et de n'opérer cette combustion que sous une cheminée. Toutes les parties de la maison doivent être journellement lavées à fond

et à grande eau depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux mansardes. En temps d'épidémie, les premières victimes sont les habitans des hôtels borgnes et des locaux malpropres. Il faut se débarrasser de toutes les substances corrompues ou près de se corrompre et de tous les résidus de cuisine. La municipalité s'est arrangée de façon à maintenir dans son intégrité le service des véhicules d'enlèvement. C'est ici qu'il faut une régularité continue. Il est à souhaiter de plus qu'elle fasse surveiller par des agens spéciaux l'état des maisons et principalement de celles que leur destination peut rendre suspectes. Les cloaques et autres foyers d'infection doivent être assainis à fond. Enfin une autre précaution plus urgente que jamais, et qu'il faut recommander vivement dans l'intérêt de la santé de tous, c'est la vaccination : des cas de variole se sont déjà présentés dans l'armée; ne les laissons pas se multiplier, et pour cela vaccinons en masse, avec célérité, mais aussi avec le plus grand soin.

Dès les premiers jours du mois de septembre, le gouvernement de la défense nationale a prévenu la population parisienne qu'il y avait dans la ville de quoi subvenir largement à la nourriture de deux millions de personnes pendant deux mois. On peut aujourd'hui augmenter hardiment cette période de moitié, si l'on songe à tout ce qui est entré depuis et aux moyens divers d'économiser ce qu'on a, car la question est aujourd'hui dans l'économie, dans l'épargne. Il faut renoncer maintenant au gaspillage des jours de luxe, à la prodigalité des heures où la fortune semblait nous sourire, et compter la nourriture avec autant de parcimonie que l'argent. Pour ce qui est de la farine, le gouvernement nous paraît avoir sagement agi en se réservant l'acquisition de cette denrée de première nécessité. La viande devrait être très abondante, vu les quantités énormes de bétail qu'on a pris soin d'accumuler à Paris (1); il n'y a ici qu'une chose à craindre, c'est que ces animaux ne maigrissent trop rapidement dans les conditions un peu anormales où ils se trouvent. Aussi plusieurs personnes proposent-elles d'en tuer une certaine quantité pour les saler, ce qui remédierait à plus d'un inconvénient, et aurait en outre l'avantage de réaliser une grande économie de fourrages. Il ne faut pas oublier en effet que nous avons beaucoup de chevaux à nourrir, et que ces bêtes peuvent, à un moment donné, devenir précieuses pour l'alimentation même. Déjà du reste un certain nombre de boucheries de viande de cheval ont été ouvertes par les soins de nos hygiénistes.

Le rétablissement provisoire de la taxe de la boucherie et de la boulangerie assurera dans des conditions régulières et modérées le débit du pain et de la viande. Des difficultés se sont élevées dès le début sur

(1) Le *Bulletin de la municipalité de Paris* nous apprend qu'il y avait dans Paris, le 25 septembre, 24,600 bœufs, 150,000 moutons et 6,000 porcs.

l'application de ces taxes; mais les marchands qui se croient lésés arriveront à comprendre qu'il est juste de faire participer tout le monde au sacrifice commun. L'institution d'un grand nombre de fourneaux économiques, de cantines municipales où les indigens trouveront à des prix insignifians une suffisante nourriture, est aussi une fondation qui fait honneur aux magistrats de la ville. On ne saurait trop louer non plus la surveillance sévère exercée par l'administration sur tous les commerçans, afin de découvrir ceux qui, profitant des malheurs publics, ne craignent pas de vendre à des prix odieusement exagérés les objets de première nécessité. On les a menacés, ceux-là, de publier et d'afficher leurs noms. Espérons qu'ils tiendront compte de l'avertissement et subordonneront leur cupidité aux exigences du salut public, qui sont celles du plus vulgaire patriotisme.

Abordons maintenant la question à un autre point de vue, recherchons s'il n'est pas possible de remédier dans certaines mesures aux effets d'une alimentation insuffisante et de soutenir d'une façon commode les forces de l'organisme. Un tel résultat n'est pas à dédaigner dans un moment où il convient de ménager autant que possible les ressources alimentaires dont on dispose. En 1850, Gasparin communiquait à l'Académie des Sciences des observations très intéressantes concernant les effets du café. Il faisait voir que les mineurs de Charleroï conservent la santé et une grande vigueur musculaire en absorbant une nourriture moitié moindre que celle qu'indiquent la théorie et la pratique journalière. Seulement ces ouvriers belges ajoutaient à cette nourriture deux litres d'une infusion préparée avec 30 grammes de café. Grâce à cette addition, ils pouvaient travailler bien plus que les ouvriers français, nourris plus abondamment. Le docteur Jousand publia en 1860 des expériences d'un caractère plus décisif. A l'aide de 120 grammes de café en poudre et de 3 litres d'infusion obtenue avec 200 grammes de cafés de provenance diverse, soit en moyenne 46 grammes par jour, il put lui-même supporter sans inconvéniens, sans rien changer à ses occupations, un jeûne absolu de sept jours entiers et consécutifs.

La physiologie rend compte aujourd'hui de ces faits, que nous aurions pu citer en grand nombre. Le café empêche l'organisme de se *dénourrir*, il ralentit la combustion des matières nutritives à l'intérieur de nos organes, il diminue la déperdition constante qu'éprouve la substance de nos tissus : c'est comme la cendre jetée sur le feu. Quelques médecins ont proposé même de l'appeler un *agent d'épargne*. Tels étaient du moins les faits constatés, quand les expériences récentes du docteur Rabuteau sont venues en fournir des preuves plus explicatives et péremptoires. Ce physiologiste a montré en effet que ce ralentissement de la combustion vitale se traduit par des phénomènes très nets. L'acide carbonique de l'air expiré diminue, l'urée diminue également, le pouls

faiblit. Or ce sont là précisément les indices d'une moindre énergie dans la destruction opérée par notre flamme intérieure. Ajoutons que le thé, le cacao et une autre substance végétale exotique, la *coca*, sont doués de propriétés semblables à celle du café. La coca surtout possède au plus haut point une pareille vertu; malheureusement cette substance est rare.

Le docteur Rabuteau, s'appuyant sur ces données et voulant en faire une application pratique, a exécuté de nouvelles expériences très démonstratives; nous n'en citerons qu'une. Il prit deux chiens de même taille et dans les mêmes conditions. A l'un, il donna chaque jour pour toute nourriture un mélange de 20 grammes de cacao, 20 grammes d'infusion de café et 10 grammes de sucre; à l'autre, il donna 20 grammes de pain, 10 grammes de beurre et 10 grammes de sucre. Au bout de huit jours, le premier se portait très bien, l'autre était près de mourir. — Le même physiologiste pense qu'un homme pourrait vivre plusieurs mois et conserver de la force en faisant usage quotidiennement de 150 grammes d'un mélange de 1,000 grammes de cacao, 500 grammes d'infusion de café, 200 grammes de thé infusé et 500 grammes de sucre; ce mélange desséché ne pèse que 1,500 grammes. Il pourrait par conséquent suffire à l'alimentation pendant dix jours. Évidemment ce serait un avantage considérable de pouvoir renfermer de la nourriture pour un temps aussi long sous un volume et sous un poids aussi minimes. Les difficultés du transport sont ainsi réduites et les embarras de la cuisine supprimés, puisque cette composition se prépare à l'avance et pour un temps assez long.

M. Claude Bernard, en communiquant à l'Académie des Sciences le travail de M. Rabuteau, en a proclamé hautement l'intérêt aussi réel qu'opportun. Nous croyons comme lui qu'il y a là d'excellentes indications. Si les formules de l'auteur sont un peu absolues, l'idée en est exacte, et il en faut décidément tenir compte aujourd'hui. Sans renoncer complétement à la nourriture ordinaire, il convient de la ménager autant que possible et d'y suppléer par l'emploi de ces substances, qui, en petite quantité, conservent dans l'économie la matière et la force. Il convient d'avoir plus souvent et plus généralement recours, pour se préparer aux marches et aux fatigues ou encore pour s'en remettre, aux vertus bienfaisantes du café, du thé, du cacao. Ce sont les alimens les plus hygiéniques et en réalité les plus économiques.

L'alimentation des citoyens n'est pas seulement liée à la conservation de leur santé et de leurs forces, elle l'est encore à leur énergie et à leur courage. Les fatigues d'une campagne ou d'un siége exigent que les combattans soient très bien soutenus par une nourriture réconfortante. Frédéric le Grand disait que les soldats ont le cœur dans le ventre. C'est très vrai. Il est ici d'une importance capitale que l'estomac soit satisfait, et l'organisme entretenu. C'est aussi une condition pour

résister aux influences d'une atmosphère viciée, propice au développement des épidémies. L'historien médical de la guerre de Crimée, Scrive, observe que, si les officiers y ont été épargnés par les maladies contagieuses, c'est qu'ils avaient de bons abris et une bonne nourriture. Il faut donc se pénétrer de ce principe, que l'alimentation insuffisante est surtout funeste à l'homme de guerre. Nos citoyens soldats ne devront rien négliger pour n'en pas souffrir, et il y a lieu de croire que les mesures prises par l'autorité assureront sans difficulté un aussi désirable résultat.

Nous devons nous occuper enfin des soins à donner aux blessés, non pas au point de vue chirurgical ou médical, ce qui n'intéresserait que les hommes de l'art et ce qu'il n'est pas besoin de leur apprendre, mais au point de vue de la salubrité de leurs demeures et des conditions de leur convalescence, ce qui intéresse tout le monde. Un des faits les mieux établis de l'hygiène, c'est l'innocuité des opérations et la rapidité de la guérison chez les malades habitant la campagne. Ils trouvent dans leur éloignement de toute agglomération, dans l'air et la verdure qui les entourent, des raisons certaines de guérir. Au contraire les opérés des grandes villes, principalement ceux des hôpitaux, à Paris surtout, sont victimes d'une forte mortalité, qui décroît cependant depuis quelque temps, grâce aux progrès de l'hygiène. Partout où des blessés sont accumulés, on reconnaît, du huitième au douzième jour, les lieux où ils séjournent à l'odeur de suppuration et de gangrène qui s'en dégage. Quelques jours plus tard, l'infection est générale, et alors peu d'opérés échappent à la mort. Le personnel médical et hospitalier est atteint également par des affections gastro-intestinales plus ou moins graves.

Quelle conclusion faut-il tirer de là, sinon la nécessité de disséminer le plus vite possible tous les blessés et de les placer dans des conditions hygiéniques favorables? L'Amérique, dans la guerre de la sécession, avait rapidement organisé un admirable service pour atteindre ce but : transports et évacuations rapides par chemins de fer et navires appropriés, magnifiques baraquemens où s'accumulaient toutes les ressources en viandes fraîches, conserves, fruits, légumes, laitage, glace, — pharmacies complètes, chirurgiens chargés, sans intermédiaires inutiles et par cela même dangereux, de la direction de tous les services. Ordre était donné de brûler les ambulances improvisées aussitôt qu'une apparence d'infection venait à compromettre la salubrité; rien ne fut négligé par la grande république pour assurer le salut des blessés. La France, il faut le confesser, n'en est pas encore là. Cependant de grandes améliorations ont été introduites dans notre service sanitaire, et, grâce aux efforts combinés de la médecine militaire et de l'*Association internationale de secours aux blessés*, des résultats fort satisfaisans ont été obtenus sous ce rapport dans la campagne actuelle.

A Paris, le service sera plus facile, et par suite les résultats en seront plus heureux encore. Si les opérations sont bien pratiquées, si le transport des blessés est fait promptement, si une sévère hygiène est observée dans les ambulances, la mortalité pourra être réduite considérablement. Les blessés seront disséminés le plus possible; outre les grandes ambulances des Tuileries, du Luxembourg, du Palais de l'industrie, du Val-de-Grâce, etc., où une active ventilation ne fera pas défaut, on construit d'immenses baraquemens sur le terrain de l'ancienne pépinière du Luxembourg, tout près du jardin actuel. Plusieurs des hôpitaux civils de Paris possèdent également dans leurs jardins des baraques et des tentes bien isolées et destinées aussi à servir d'abri aux opérés. Les ambulances municipales ne manquent pas. Enfin un grand nombre de particuliers ont organisé des ambulances sur plusieurs points de la ville, et beaucoup ont mis dans leur propre demeure un certain nombre de lits à la disposition des blessés. Il serait à souhaiter que les jardins fussent affectés aux besoins du traitement chirurgical. L'autorité pourrait en désigner d'office un certain nombre. Enfin nous pensons qu'on devrait accueillir avec empressement l'offre de tous ceux qui donnent chez eux deux, trois, quatre lits pour les blessés, et reconnaître à leur maison la qualité d'ambulance. — L'administration exige pour cela un minimum de six lits; c'est une entrave fâcheuse apportée à la bonne volonté des citoyens. On dit qu'il ne faut pas abuser du drapeau de l'Internationale, sans quoi nos ennemis en viendraient à considérer comme non avenus les priviléges qu'il confère. Cette raison n'en est pas une, attendu que, si les Prussiens bombardent Paris, ils ne distingueront guère que les drapeaux situés sur les édifices très élevés. Le drapeau blanc ne peut servir qu'au cas peu probable où l'ennemi entrerait dans la ville, et alors on ne saurait sauvegarder trop de maisons, si tant est qu'un pareil signe lui impose le respect. Quoi qu'il en soit, nous avons dès à présent dans Paris assez d'ambulances bien aménagées pour recevoir tous les blessés qui arriveront soit du champ de bataille, soit des forts, soit des remparts. Il est à présumer de plus que tous ceux qui pourront se faire soigner dans leur famille le préféreront.

Outre les soins de propreté vulgaire que les ambulances exigent plus que tout autre local, elles réclament une ventilation et un assainissement continuels. Il ne faut pas craindre d'ouvrir largement les portes et les fenêtres, d'y établir de larges courans d'air la nuit aussi bien que le jour. D'autre part, les murs, les plafonds, le sol, doivent être lavés avec de l'eau phéniquée. De fréquentes ablutions doivent être faites aux blessés, et leur linge de corps, de lit et de pansement doit être changé plusieurs fois par jour. Des fumigations chlorées seront établies partout où se dégagent des gaz délétères. De telles pratiques ne sauraient être trop multipliées, et il ne faudrait pas hésiter, dès le moindre symptôme d'infection, à faire évacuer l'ambulance. Il semble

utile aussi de prier tous ceux que leur position appelle à donner, dans un moment quelconque, des secours aux blessés, d'apprendre rapidement tout ce qui concerne ce rudiment chirurgical. Déjà M. Verneuil, professeur à la Faculté de médecine, a fait une conférence populaire sur ce sujet. Il serait bon de répandre cet enseignement.

Notre illustre chirurgien militaire, M. Sédillot, qui était à la retraite depuis quelques années et qui a repris le bistouri comme volontaire aux ambulances de l'armée du Rhin, vient d'adresser à l'Académie des Sciences des remarques d'un nouveau caractère sur l'hygiène des blessés. Il ne se borne pas seulement à recommander la dissémination des malades comme on l'entend en général; il veut qu'elle soit absolue et qu'on emploie tous les moyens pour l'obtenir. D'après lui, tous les blessés, même ceux qui sont le plus grièvement atteints, sont transportables, et il faut les évacuer au plus vite, les envoyer le plus loin possible du centre de mortalité. Larrey et d'autres chirurgiens ont signalé avec quelque étonnement l'état inespéré de blessés transportés à de grandes distances en raison des nécessités de la guerre et retrouvés en bonne voie de guérison. Le changement de lieu et une atmosphère plus pure les avaient sauvés. Les opérations les plus urgentes ayant été faites sans hésitation et sans retard, M. Sédillot recommande de répartir tous les blessés à des distances réglementaires, dans des locaux désignés à l'avance, de façon à en placer deux, jamais plus, dans une chambre suffisamment espacée. Les plus longs transports seront supportés par les moins atteints. Telles sont les mesures indispensables indiquées par l'éminent vétéran de la chirurgie militaire.

M. Sédillot prescrit encore d'autres mesures qui ne sont guère applicables en ce moment-ci aux blessés de la garnison de Paris, mais qui le seront peut-être dans quelques jours, et qui en tout cas méritent d'une façon générale d'être prises en considération. Il voudrait que les blessés reçussent leur solde de guerre jusqu'à guérison, et qu'ils eussent tous la faculté de se faire transporter sans frais dans leur famille ou chez les parens et amis qui les réclameraient, et dont les moyens d'installation seraient reconnus favorables. Si cette hospitalité spontanée était insuffisante, on la rendrait obligatoire avec des conditions de surveillance confiées à des commissions spéciales. Les honoraires des visites et opérations confiées à un médecin de la localité seraient réglés par le gouvernement. Une commission supérieure nommée par l'Académie des Sciences, l'Académie de médecine, le Conseil de salubrité, etc., serait appelée à établir les règles de la dissémination des blessés, les distances à maintenir entre eux, la situation isolée et salubre des localités qui leur seraient affectées, le minimum de cubage d'air reconnu indispensable, et toutes les indications relatives au traitement. L'administration serait invitée à prêter son concours le plus efficace à ce service, qui pourrait couvrir toute la France. « L'adoption de ces mesures, dit M. Sédillot,

nous paraît le plus sûr moyen de sauver des milliers de blessés et de prévenir une multitude de mutilations imposées à l'art par les fatales conditions d'encombrement, d'insalubrité et d'insuffisance de soins que déplorent l'humanité et la science. »

Aujourd'hui nous n'avons plus à craindre le manque de médecins, ni l'effrayante mortalité due soit à l'abandon, soit à l'encombrement des blessés, soit encore à la pénurie des objets de pansement, ainsi que cela s'est vu en Crimée et en Italie. Notre service d'ambulances de campagne et d'ambulances sédentaires est bien organisé; mais, s'il est prouvé qu'en suivant les conseils de M. Sédillot on peut sauver beaucoup de malades, pourquoi négliger ces moyens d'arracher tant d'hommes à la mort et d'économiser tant de vies précieuses et si glorieusement compromises? Le système de dissémination complète proposé par M. Sédillot implique sans doute des difficultés de plus d'une sorte, mais l'heure n'est-elle pas venue de vaincre les difficultés?

Depuis le commencement de la guerre, la charité publique et l'initiative individuelle ont montré ce qu'elles pouvaient pour le soulagement des maux qu'entraîne cet affreux fléau. La philanthropie la mieux entendue s'est donné carrière, et l'on peut dire que, pour tout ce qui touche le soin des blessés et la sécurité des familles des victimes de la lutte, les particuliers ont fait plus que le gouvernement. Plus le malheur s'est découvert, plus la catastrophe s'est annoncée, plus on a vu grandir la générosité des citoyens. Ils n'ont rien voulu négliger pour assurer le salut final, ils n'ont reculé devant aucun sacrifice matériel. C'est à la fois beau et touchant. On dit que des difficultés se sont élevées entre les divers services sanitaires, soit dans leurs relations mutuelles, soit dans leurs rapports avec le gouvernement. Il nous serait pénible de croire à des conflits qui ne peuvent provenir que de malentendus, à des compétitions dont le but serait absolument anti-patriotique. Il ne doit plus exister ni impédimens administratifs, ni questions de paperasse. La direction du service de santé militaire, qui avait d'abord été aux mains d'un éminent hygiéniste, M. Michel Lévy, a passé dans celles de M. Hippolyte Larrey. Celle des ambulances internationales appartient à MM. Nélaton et Chenu. La ville s'est chargée des ambulances municipales. Tout cela peut très bien fonctionner simultanément dès que l'entente patriotique est unanime, qu'on n'a en vue que le salut de la patrie. Ajoutons que celui-ci est assuré, si à l'hygiène du corps se joint l'hygiène des âmes, c'est-à-dire la résolution, la fermeté, le courage, la constance et la foi dans le triomphe. Voilà les mâles vertus qui rendront facile la lutte et certaine la victoire. FERNAND PAPILLON.

C. BULOZ.

et de
fatales
ns que

ns, ni
nt des
ue cela
agne et
qu'en
alades,
nort et
mises?
plique
est-elle

t l'ini-
gement
enten-
touche
lutte,
ur s'est
ndir la
urer le
est à la
s entre
es, soit
ible de
ndus, à
e. Il ne
e pape-
ord été
s celles
appar-
ulances
ent dès
salut de
corps se
le cou-
rtus qui
ON.